Le Monde



QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12392 — 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — VENDREDI 30 NOVEMBRE 1984

Le pari syrien de M. Mitterrand

Fallait-il aller à Damas ? La question est légitime au lendemain d'un voyage dont le bilan est plutôt maigre. Reconnaissons *toutefois* que M. Mitterrand n'avait pas promis de faire des miracles en Syrie et que les résultats de son déplacement correspondent grosso modo à ce qu'il en espérait : une clarification des rapports franco-syriens, chaque partie restant sur ses positions, qui sont divergentes *pratiquement sur tous les chapitres.*

Un seul point des conversations Mitterrand-Assad paraît positif. C'est la reconnaissance par le président syrien — et celui-ci l'a confirmé lors de la conférence de presse qu'il a tenue mercredi en compagnie du chef de l'*Etat* — du fait que la France a « des relations et des *intérêts particuliers* » au Liban, autres que strictement culturels. Venant d'un homme aussi habile et obstiné, la concession ne vaut pas forcément contrat. Elle n'est surtout pas à la mesure de celle faite au nom du réalisme par M. Mitterrand lorsqu'il a reconnu le « rôle fort important sinon décisif » de la Syrie.

Le dirigeant syrien a implicitement confirmé, également, qu'il n'était pas hostile à l'augmentation du contingent français détaché dans le cadre de la FINUL pour garantir un éventuel accord sur l'évacuation du sud du Liban par les troupes israéliennes.

Au chapitre du terrorisme, en revanche, le président Assad n'a rien concédé. Bien que M. Mitterrand ait rappelé la responsabilité des services de Damas dans *l'attentat de la rue Marbeuf*, le chef de l'Etat syrien n'a pas hésité à affirmer quelques instants plus tard que son pays n'était responsable d'aucun acte de terrorisme commis en France. Et comme il l'avait fait la veille, il a défendu sa thèse sur le bien-fondé de la « résistance nationale » aussi bien au Liban que dans les territoires occupés par Israël. Triste *oraison* funèbre pour l'ambassadeur Delamare, dont on a la conviction que l'assassinat a bien été préparé par Damas, même si M. Mitterrand a cru bon d'affirmer que le gouvernement ne disposait d'aucune preuve.

Le moindre des risques impliqués par ce voyage n'est pas celui de voir le président Assad *se méprendre* sur M. Mitterrand et s'imaginer que c'est pour protéger la France du terrorisme qu'il s'est rendu à Damas. Le chef de l'Etat syrien est convaincu que la Syrie est la grande puissance du Proche-Orient et la « protectrice » naturelle d'un seul peuple qui va de la Syrie au Liban, de la Jordanie à la Cisjordanie. Cela explique, en particulier, l'insistance mise à faire accepter par M. Mitterrand le principe d'une conférence internationale sur le Proche-Orient qui regrouperait notamment, sous l'égide des Nations unies, les Etats-Unis et l'URSS. *Le président de la* République a certes élevé de nombreux obstacles pratiques à la réalisation d'un tel projet. Mais il peut être certain que cent fois sur le métier son interlocuteur d'hier remettra l'ouvrage.

Rencontrer l'adversaire dans un face-à-face, pour en évaluer les forces et les faiblesses, est une chose. Croire que ce genre de partie de bras de fer permet d'établir des liens personnels privilégiés et d'influer sur le cours des événements en est évidemment une autre. Il faut espérer que le chef de l'Etat a bien conscience des risques qu'il a pris.

République Centrafricaine : Les militaires à l'épreuve de la rigueur

Lire les articles de LAURENT ZECCHINI dans notre supplément pages 13 à 18

M. Reagan envisage de freiner les dépenses militaires

Le président des États-Unis veut réduire le déficit budgétaire sans augmenter les impôts

De notre correspondant

Washington. — M. Ronald Reagan a décidé de tenter d'arracher rapidement au Congrès des mesures *« draconiennes »* de réduction du déficit budgétaire excluant tout relèvement des impôts, mais comportant peut-être un ralentissement de la croissance des dépenses militaires. Il ne paraît, en revanche, guère pressé de présenter aux sénateurs et aux représentants le projet de réforme fiscale que le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, lui avait soumis le 27 novembre (*le Monde* du 29 novembre).

Ce projet, que le président des Etats-Unis s'est gardé de faire sien, a été froidement accueilli le 28 novembre dans les milieux industriels et financiers, tandis que beaucoup des conseillers de la Maison Blanche le jugeaient — en privé — politiquement dangereux et que les parlementaires exprimaient, eux, un doute très général sur la possibilité de le voir adopté.

Fondamentalement conforme à l'idéologie anti-étatique de l'administration — car son implication première serait, en mettant toutes les industries à égalité devant l'impôt, de diminuer le poids des pouvoirs publics dans la vie économique — la réforme envisagée par le secrétaire au Trésor a ainsi peu de chances de voir le jour.

Modifiée au fil des mois et des pressions des différents groupes d'intérêt qu'elle menace, cette réforme pourrait cependant, le jour où nécessité se ferait loi, servir à un accroissement de la pression fiscale, ce qu'elle ne comporte pas dans sa version actuelle.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 41.)

Désaccord persistant sur l'élargissement de la CEE

Le dossier du vin reste le principal obstacle à l'adhésion de l'Espagne et du Portugal

De notre correspondant

Mme Thatcher était attendue ce jeudi 29 novembre à Paris, où devait s'ouvrir dans l'après-midi le neuvième sommet régulier franco-britannique.

Les pourparlers de l'Elysée seront consacrés aux relations Est-Ouest et aux difficultés actuelles de la Communauté européenne *(lire page 4 l'article de notre correspondant à Londres, Francis Cornu).*

Bruxelles (Communautés européennes). — Les *ministres* des affaires étrangères ou des affaires européennes des Dix ont délibéré, du lundi 26 au mercredi 28 novembre, sur les conditions d'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté, avec des résultats limités.

Le principal dossier sur lequel ils ont buté est celui du vin. *« Si le problème du vin était réglé, on réglerait par un jeu de dominos les autres questions »*, a commenté M. Roland Dumas, ministre français des affaires européennes, qui pensait surtout à l'organisation de la période de transition, après l'adhésion, pour la pêche, les fruits et légumes et les autres produits agricoles.

Conséquence de cette situation, les chefs d'Etat et de gouvernement, qui se réunissent les 3 et 4 décembre à Dublin, pour un sommet qui s'intéressera essentiellement à l'élargissement de la Communauté, devraient examiner toutes les questions que soulève la réforme du marché du vin.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 6.)

Nouvelle-Calédonie : un Européen tué en brousse

En Nouvelle-Calédonie, un broussard européen, M. Eugène Guérin, *âgé de soixante-douze ans, a été tué,* jeudi après-midi 29 novembre, à coups de fusil de chasse par un groupe de canaques, près du petit village de Ouegoa, situé au nord-est de la Grande-Terre.

Selon les premières indications, la maison de M. Guérin, édifiée sur un terrain revendiqué par les Mélanésiens, aurait été encerclée par des inconnus. Ceux-ci auraient tiré à l'intérieur à l'aide d'armes chargées de chevrotines. L'épouse de la victime, Mme Norma Guérin, cinquante ans, qui a annoncé la mort de son mari à la gendarmerie, a été légèrement blessée à l'épaule et transportée par un automobiliste au dispensaire de Ouegoa. La voiture aurait essuyé plusieurs coups de feu.

Au début de la semaine, les broussards européens de cette région étaient intervenus à deux reprises pour démanteler des barrages établis sur les pistes locales par les indépendantistes.

La mort de M. Guérin a provoqué aussitôt une vive émotion parmi les Européens, et les autorités craignaient que ceux-ci ne se livrent à des actions de représailles.

A Nouméa, un véhicule administratif a été détruit, jeudi soir, par l'explosion d'une bombe. Le véhicule avait été garé devant l'immeuble de la Caisse d'allocations familiales. L'explosion n'a fait aucun blessé.

Dans l'île de Lifou, le sous-préfet de la subdivision administrative des îles Loyauté, M. Jean-Claude Demar, qui était retenu en otage depuis une semaine par les militants de Front de libération kanake socialiste (FLNKS), a été libéré le jeudi 29 novembre. Ce geste important est évidemment relégué au second plan par le drame de Ouegoa.

Le président du « gouvernement provisoire » constitué par le FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, s'est rendu à Port-Vila, capitale du Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides), après avoir rencontré l'émissaire du ministre de l'intérieur, M. Charles Barbeau, qui continue ses consultations.

(Lire nos informations pages 8 et 9.)

AU JOUR LE JOUR

Faux

Une enquête est ouverte à propos d'un individu soupçonné d'être un faux médecin et d'avoir exercé pendant des mois son art (usurpé) dans plusieurs hôpitaux. On comprend qu'il faille vérifier ses diplômes avant de lui confier de nouveaux malades...

Si l'on voulait faire la part du vrai et du faux dans tous les métiers, démasquer les imposteurs et les truqueurs, ce serait un travail de titan. Rien qu'en politique on ne compte plus les charlatans aux remèdes miracles, ni les praticiens bidon qui prétendent guérir tous nos maux d'un seul coup de bistouri (électoral).

BRUNO FRAPPAT.

L'UNESCO à la dérive

L'UNESCO est actuellement confrontée à la crise la plus grave de son histoire. Après les Etats-Unis, qui doivent la quitter le 31 décembre prochain, la Grande-Bretagne a déposé un préavis de retrait, qui prendrait effet dans un an. Même limité à Washington et à Londres, ce mouvement privera l'organisation de plus de 30 % de ses ressources, et portera un coup sévère au principe d'universalité qui l'anime. Américains et Britanniques justifient leur décision par la mauvaise gestion de l'UNESCO, et sa dérive politique hostile aux démocraties libérales. La Cour des comptes du Congrès a établi un rapport d'enquête accablant pour le fonctionnement de la direction actuelle de l'organisation, sinon pour la personne du directeur général, M. Amadou Mahtar M'Bow.

Ce dernier est au centre de toutes les attaques contre l'UNESCO, même si les maux dont souffre cette institution spécialisée des Nations unies ne sont pas tous imputables à la gestion actuelle.

I. — Le « problème M'Bow »... et quelques autres

par BERNARD BRIGOULEIX

Par un beau soir de septembre 1980, une petite foule bigarrée et chaleureuse se pressait, au Musée océanographique de Belgrade, autour du héros de la fête : M. Amadou Mahtar M'Bow, qui venait d'être reconduit — à l'unanimité ! — dans ses fonctions de directeur général de l'UNESCO pour sept ans.

Entouré de ses proches collaborateurs, et visiblement rayonnant de bonheur dans son boubou africain, l'ex et nouveau « grand patron » de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture recevait l'hommage des chefs de délégations du continent noir. Manifestation diplomatique comme il y en a tant ? Certes. *« Mais c'est aussi de cette soirée-là, de ce que j'y ai entrevu soudain, que je date le début de l'évolution fatale dont l'ensemble de l'UNESCO est victime aujourd'hui,* estime un des anciens proches de M. M'Bow. *Quelque chose s'est cassé : une certaine image que nous nous faisions de lui, et que les années suivantes ont achevé d'effacer. »*

Lorsqu'on interroge les détracteurs, mais aussi les défenseurs de la direction actuelle de l'UNESCO, fonctionnaires « maison » ou observateurs extérieurs, on a toute chance de s'entendre répondre que l'organisation connaît bel et bien un *« problème M'Bow »*. Quitte à ce que les uns et les autres fassent ensuite une analyse diamétralement opposée.

Pour les plus hostiles, le départ du directeur général permettrait de surmonter toutes les difficultés psychopolitiques que traverse actuellement l'UNESCO, puisque celles-ci tiennent essentiellement à ses méthodes personnelles. Pour le carré des fidèles de M. M'Bow, au contraire, tout le mal vient d'une hostilité de principe des pays les plus riches à la ligne de conduite tiers-mondiste, voire à *la couleur de la* peau du directeur général.

(Lire la suite page 7.)

LA CANDIDATURE DE PARIS AUX JO DE 1992

Rentabilité olympique

Après l'annonce, le mercredi 28 novembre, par M. Chirac, maire de Paris, de la candidature de la capitale française à l'organisation des Jeux olympiques de 1992, M. Nelson Paillou, président du Comité national olympique et sportif français, s'est déclaré très satisfait.

M. Juan-Antonio Samaranch, que notre envoyé spécial Alain Giraudo a rencontré à Lausanne quatre jours avant la session extraordinaire du CIO qu'il va présider, estime que *« la candidature de Paris a beaucoup d'importance ».*

De notre envoyé spécial

Lausanne. — M. Juan Antonio Samaranch *n'a pas été épargné par* les soucis depuis qu'en 1980 il a pris la succession de lord Killanin à la présidence du Comité international olympique (CIO).

L'ancien ambassadeur d'Espagne à Moscou s'attend à en affronter d'autres. Le *mouvement* olympique est ballotté comme une coquille de noix par les tempêtes que provoquent les dépressions internationales.

Pourtant, ce petit Catalan, à la soixantaine dynamique ne craint pas l'avenir. *« Le fait que six villes dont Paris, se soient déclarées prêtes à organiser les Jeux d'été en 1992 et autant pour les Jeux d'hiver, dont Albertville, est la preuve de la bonne santé de notre mouvement et de l'idéal qu'il représente »,* nous a-t-il déclaré *dans le petit bureau* encombré de souvenirs et de trophées accumulés qu'il occupe au rez-de-chaussée du château de Vidy, nom pompeux d'une grosse bâtisse bourgeoise *au bord du Léman.*

« Il y a dix ans, les candidats manquaient. Les Jeux paraissaient devenus trop lourds financièrement, et les problèmes de sécurité étaient angoissants. Le CIO ne pouvait plus véritablement faire de choix.

Ensuite, les mouvements de boycottage ont porté atteinte à leur crédit. Certains ont pensé qu'ils ne s'en relèveraient pas. Le danger était grand, en effet. »

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 36.)

Le Monde des livres

Le Monde

étranger

AFRIQUE

Tchad

Les troupes libyennes n'ont amorcé aucun mouvement de retrait

De notre envoyée spéciale

N'Djamena. – L'armée libyenne n'a toujours effectué aucun mouvement de retrait du nord du Tchad et la circulation de camions citernes observée dans le sens Libye-Tchad est interprétée dans la capitale tchadienne comme une opération normale de ravitaillement d'une armée en campagne.

Le potentiel libyen maintenu – deux mille hommes environ, avec des chars, treize avions et une douzaine d'hélicoptères – est donc, treize jours après la rencontre au sommet en Crète entre M. Mitterrand et le colonel Kadhafi, toujours celui qui se trouvait sur place après l'annonce officielle du retrait. Rien n'indique, pour l'instant, que la Libye s'apprête à changer d'attitude. Les discussions, dont les Tchadiens ne sont pas informés, se poursuivent, laisse-t-on entendre, entre Paris et Tripoli, par l'intermédiaire de la Grèce. Pour sa part, le président Hissène Habré a envoyé, le week-end dernier, le secrétaire général de la présidence, M. Karim Togoï, à Paris pour porter la réponse aux propositions qui lui avaient été faites le 19 novembre par le ministre de la défense, M. Charles Hernu.

Les divergences d'analyse entre Paris et N'Djamena risquent, à cet égard, de faire renaître une certaine tension dans les rapports franco-tchadiens. En effet, après une semaine d'attente et de réflexion, la réponse de N'Djamena, selon une source autorisée, se limiterait à demander à la France de faire appliquer l'accord qu'elle a signé à Tripoli. Nous n'avons pas été consultés et sommes encore moins partie prenante à cet accord de désengagement, dit-on en substance à N'Djamena, mais si la France peut faire partir la Libye, c'est très bien. C'est tout ce que nous souhaitons. Mais comme on estime ici que le colonel Kadhafi ne bougera pas, en dépit de ses promesses, et que Paris n'engagera jamais le fer avec Tripoli, N'Djamena s'offrirait à « *aider* » Paris à résoudre le problème. Pour cela, laisse-t-on entendre, il faudrait obtenir au minimum du colonel Kadhafi qu'il n'engage pas son aviation en cas de reprise des combats.

Or, visiblement, cette attitude n'arrange pas le gouvernement français, qui aurait préféré, pour affermir sa crédibilité, renvoyer dès la semaine dernière, comme cela a été proposé, deux compagnies à N'Djamena. On murmure même que d'aucuns à Paris auraient trouvé choquant le refus du président Hissène Habré du retour d'une « mini-Manta ». L'opération avait le mérite, côté français, de sauver les apparences et de respecter la formule chère à M. Cheysson : « *S'ils restent nous restons, s'ils reviennent nous revenons.* » Mais la position de N'Djamena n'a pas changé. Dans la mesure où les Libyens sont restés alors que les Français sont partis, estime-t-on, ces derniers ne peuvent revenir seulement pour perpétuer le *statu quo ante*. La deuxième proposition tchadienne sera sans doute examinée avec beaucoup de circonspection à Paris, où l'on suspecte toujours le président Hissène Habré de vouloir entraîner la France dans un conflit.

Alors que la situation semble aujourd'hui « gelée », selon l'expression d'un proche du président tchadien, les parties parallèles qui se jouent entre Paris et Tripoli d'une part, Paris et N'Djamena d'autre part, vont être particulièrement serrées. Le président Hissène Habré entend bien ne pas apparaître comme trop intransigeant pour ne pas encourir le reproche souvent exprimé à son égard, dans certains milieux parisiens, d'être un « *empêcheur de négocier en rond* ». En même temps, il veut s'opposer au retour de la situation qui prévalait lors du déploiement de Manta. Le président tchadien ne peut, en effet, laisser à terme se perpétuer la division du pays. Installés dans le BET, (Borkou, Ennedi, Tibesti), leurs alliés sous la main, les Libyens auraient alors tout loisir d'organiser la déstabilisation du régime pour aboutir à leurs fins : installer à N'Djamena un partenaire docile.

Pour le président Mitterrand, il s'agit aujourd'hui de sauvegarder la crédibilité française en Afrique. Pour cela, le chef de l'Etat fera sans doute valoir aux alliés africains de Paris que la France a contenu et contiendra les menaces libyennes, offrant à cet effet au Tchad le stationnement de ses troupes.

Pour le reste, peut-être compte-t-on à Paris sur le temps pour faire oublier les déconvenues d'un accord trop hâtivement conclu. A moins que l'on se contente, comme a semblé le suggérer le premier ministre, mercredi sur TF 1, d'un retrait partiel et par étapes. Rappelant brièvement l'historique de la présence libyenne au Tchad depuis mai 1981, M. Fabius a, en effet, déclaré : « *Nous remontons de plus en plus vers le nord.* » Est-ce à dire que la France se satisferait d'une discrète occupation libyenne des oasis du nord du Tchad ? La question mérite d'autant plus d'être posée que c'est une notion nouvelle qu'a introduite là le premier ministre et que l'on continue de tout ignorer des tractations en cours entre Paris et Tripoli. M. Fabius a cependant ajouté : « *Je suis vigilant. Nous voulons le respect de l'accord.* »

Une insulte à l'Afrique

A l'égard des négociations entre Paris et Tripoli, la récente déclaration de M. Jospin à Annecy, affirmant, d'une part, que le Tchad n'avait jamais pu constituer une « communauté nationale » et, d'autre part, que, la Libye étant à la porte du Tchad, il fallait bien négocier avec elle, a provoqué une très vive réaction du responsable des relations extérieures de l'UNIR, parti au pouvoir. M. Mahamat Nourri nous a ainsi déclaré : « *Dire que le Tchad n'a jamais existé est une insulte à toute l'Afrique. L'ensemble des Etats africains est constitué par le groupement d'ethnies et de tribus. Le Tchad existe bel et bien et a constitué un Etat jusqu'en 1979, année de l'intervention ouverte de la Libye dans les affaires intérieures du pays. Les Tchadiens ont manifesté à maintes reprises leur désir de vivre ensemble, et aucune tribu ne veut se proclamer République ou Etat.* » D'autre part, a ajouté M. Nourri, « *s'il doit y avoir des discussions avec la Libye, c'est au gouvernement du Tchad de négocier, non à la France. C'est une remise en cause de la souveraineté du Tchad et une confirmation de ce que disait le premier ministre grec après la rencontre d'Elounda, à savoir que la France avait reconnu à la Libye un droit de regard sur les affaires du Tchad.* » « *Cette déclaration de la part d'un responsable d'un parti ami et qui se proclame en faveur de l'indépendance des peuples est très regrettable* », a conclu M. Nourri.

A N'Djamena, certains responsables analysent, d'autre part, comme un moyen de détourner l'attention de la guerre au Nord les très récentes inquiétudes françaises au sujet de la situation au sud du pays. Tour à tour, MM. Nucci, ministre délégué à la coopération et au développement, et Hernu ont fait part au président Hissène Habré de leurs préoccupations à l'égard des manquements aux droits de l'homme dans le Sud. La proposition du Parti socialiste d'envoyer une commission d'enquête parlementaire a été jugée inopportune, et le gouvernement tchadien a fait savoir qu'il n'était pas disposé à la recevoir. En revanche, le ministre tchadien de l'information, M. Soumaila Mahamat, a réitéré une invitation à l'organisation *Amnesty International*, qui avait publié un rapport très défavorable à son gouvernement (*le Monde* du 9 novembre).

En tout état de cause, les troubles du Sud, qui auraient plutôt tendance à diminuer, selon plusieurs témoignages, ne sont pas la préoccupation première des autorités de N'Djamena, qui rappellent volontiers que sans l'argent et les armes libyens, « *la révolte de soldats perdus ou dévoyés n'aurait jamais pris d'ampleur* ».

Aujourd'hui, les responsables tchadiens ont plus que jamais conscience qu'il leur faudra compter d'abord sur eux-mêmes pour sortir à leur avantage d'une situation qui ressemble étrangement à celle de juin 1983, quand l'armée libyenne menaçait N'Djamena. « *Si votre ami ne veut pas aller jusqu'au bout avec vous, il vaut mieux aller tout seul* », nous disait, sans amertume mais quelque peu désabusé, un proche du président Hissène Habré. « *Nous avons déjà connu les maquis et nous sommes revenus.* » Quinze jours après le départ de 3000 soldats français du Tchad, l'avenir a le goût amer du déjà vu.

FRANÇOISE CHIPAUX.

« No comment »

La meilleure défense est l'attaque : le colonel Kadhafi, pris en flagrant délit d'avoir, contrairement à l'accord signé avec Paris, laissé ses troupes au Tchad, a contre-attaqué, mardi 27 novembre, dans une interview à la chaîne de TV américaine ABC. « *J'ai tenu parole. (...) Toutes les forces libyennes ont été retirées du Tchad, et complètement* », a-t-il dit, avant d'ajouter : « *Après le retrait complet de part et d'autre, nous avons appris que des centaines de soldats français revenaient à N'Djamena, en même temps que quelques avions Jaguar sillonnaient le ciel du Tchad.* »

« *Comment la France peut-elle s'autoriser à rentrer au Tchad à partir d'autres pays, après ce retrait et cet accord ?* », a-t-il demandé. « *Je respecte le président Mitterrand,* a-t-il enchaîné. *C'est quelqu'un de bien et je peux m'entendre et coopérer avec lui.* »

Le contraire est-il possible ? De telles affirmations permettraient d'en douter. Le ministre français de la défense, quant à lui, s'est contenté de réagir à ces affirmations par un « *no comment* » éloquent.

F. C.

LE CONFLIT SAHARIEN

Le Polisario et Rabat font état de violents combats

Le Front Polisario et Rabat ont annoncé mercredi 28 novembre que de violents combats ont opposé les troupes du Front Polisario aux forces armées royales. Ces affrontements coïncident avec le débat sur le conflit saharien devant le comité de décolonisation de l'ONU et la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique par la Yougoslavie.

Un communiqué militaire publié à Alger affirme que « *l'Armée de libération sahraouie a lancé mardi une nouvelle phase de son offensive Grand Maghreb entamée le 13 octobre* ». Le texte précise que les combattants ont réussi à franchir, « *en plusieurs points* », les lignes de défense marocaines installées depuis le mois de juin autour de Haouza , qui était la « *capitale provisoire* » de la RADS, à environ 200 kilomètres de Tindouf, et ont attaqué les « *bases d'appui* » situées derrière le « mur » de défense. En même temps, les Sahraouis menaient une opération contre la ville de Dakhla, beaucoup plus au sud, sur la côte atlantique. Le communiqué affirme que dans les deux cas les Marocains ont subi de lourdes pertes évaluées à 72 tués et 140 blessés, tandis qu'une importante quantité de matériel était détruite.

Selon Rabat, l'attaque, dans la région de Tifariti, près de la frontière mauritanienne, a été menée par environ trois bataillons de cinq cents hommes équipés de transports blindés de troupes, de chars, de lance-roquettes à tubes métalliques et de mortiers de 160 mm. Elle « *a été brisée par la riposte énergique du groupement d'intervention de Smara et du sous-secteur de Haouza* ». Les pertes du Polisario, selon le bilan provisoire de Rabat, s'élèvent à 114 morts; huit chars soviétiques T-55 ont été détruits. Les Marocains ont eu 14 morts et 38 blessés. Cette attaque est la deuxième en importance depuis celle du 13 octobre dans le secteur de Zag, dans le Sud marocain.

Selon les experts militaires occidentaux à Alger, les combattants sahraouis disposent désormais des moyens d'enfoncer de façon significative les défenses marocaines grâce à l'armement fourni par les Algériens. Il comprendrait notamment des engins à canons multiples du type « orgues de Staline », montés sur des véhicules légers. Ce montage, réalisé par l'armée algérienne, avait pu être observé au défilé militaire du 1er novembre. L'Algérie semble, pour sa part, se préparer, sinon à une confrontation directe avec le Maroc, qu'elle veut éviter par tous les moyens, du moins à une aggravation de la tension entre les deux pays.

La commission de décolonisation de l'ONU a adopté, mercredi, un projet de résolution présenté par l'Algérie et trente autres pays demandant notamment au Maroc et au Front Polisario de négocier directement « *en vue de parvenir à un cessez-le-feu visant à créer les conditions nécessaires pour un référendum pacifique et juste en vue de l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, un référendum sans aucune contrainte administrative ou militaire sous les auspices de l'OUA et de l'ONU* ».

Le texte réaffirme aussi que la question du Sahara occidental est « *un problème de décolonisation qui doit être mené à son terme par l'exercice du droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance* ». Il a été approuvé par 90 voix contre 1 (Guinée-Equatoriale) et 45 abstentions dont celles des pays de la CEE (sauf la Grèce), des États-Unis et d'Israël. Le Maroc et la Libye n'ont pas pris part au vote, de même que quelques pays arabes et africains. Ce texte devrait être adopté aussi par l'Assemblée générale.

Le Maroc a retiré son projet de résolution en raison de nombreux amendements proposés. Ce texte critiquait vivement l'OUA pour avoir admis la RASD en son sein et demandait que la question du Sahara occidental soit désormais du seul ressort de l'ONU. – (*AFP, Reuter.*)

Algérie

Le président Chadli réorganise la défense nationale et la dote d'un état-major

De notre correspondant

Alger. – Un mois après la nomination de plusieurs généraux, le président Chadli a signé différents décrets réorganisant le défense nationale, a-t-on annoncé officiellement mercredi 28 novembre.

Un état-major de l'armée nationale populaire est créé. Son chef est le général-major Mostefa Ben Loucif, ancien secrétaire général du ministère de la défense, remplacé à ce poste par le général Rachid Benyelles. Ce dernier appartient à la marine, le grade de général existant dans cette arme en Algérie. Son importance se confirme après son entrée au bureau politique du FNL comme membre suppléant, au début de l'année, en même temps que le général Ben Loucif. Le président Chadli demeure ministre de la défense avec un vice-ministre qui reste le général-major Belhouchet, membre titulaire du bureau politique depuis longtemps.

D'autre part, le nombre de régions militaires est ramené de sept à six, et trois d'entre elles changent de commandant. Les anciens responsables de la 2e et de la 5e région, les généraux Kamel Abdeirahim et Khaled Nezzar sont promus sous-chefs d'état-major.

Enfin, le lieutenant-colonel Abdelmadjid Chérif est nommé commandant des forces navales.

Selon le communiqué officiel, cette nouvelle organisation « *répond au degré d'évolution que l'armée nationale populaire a atteint et aux impératifs découlant des missions actuelles et à venir de défense nationale* ».

Derrière tout cela, il y a apparemment l'idée de « professionnaliser » l'armée, de lui faire gagner en technicité et en efficacité en dehors de ses objectifs de maintien de l'ordre et de ses tâches d'auxiliaire des grands travaux de développement.

Cette réorganisation s'accompagne d'une modernisation des armées et du matériel. L'armée de terre demeure largement instruite par l'URSS et équipée par elle. Mais l'Algérie s'est adressée à la Grande-Bretagne pour se doter d'une marine naguère quasi inexistante. La France pourrait jouer un rôle dans le renforcement du potentiel aérien, notamment en matière d'hélicoptères. Plutôt que d'acheter de grandes quantités de matériel, l'Algérie pourrait songer à se doter d'un embryon d'industries d'armement avec des concurrents étrangers.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

EUROPE

Pologne

Le général Jaruzelski dresse un bilan flatteur de la situation

Le procès des assassins du Père Popieluszko devrait s'ouvrir prochainement

Le général Jaruzelski a annoncé mercredi 28 novembre que l'acte d'accusation contre les quatre officiers de la sécurité impliqués dans l'assassinat du Père Popieluszko « *serait transmis au tribunal au mois de décembre* ». L'enquête, a-t-il déclaré, a permis de « *désigner la cellule empoisonnée* » au sein de l'appareil de la sécurité, mais pas de découvrir « *les instigateurs du crime* ». Ces instigateurs, « *nous voulons les découvrir s'ils existent, mais nous ne pouvons pas les inventer* », a-t-il ajouté. Le dirigeant polonais a aussi annoncé que le procès des policiers accusés serait public.

Le général Jaruzelski s'exprimait au cours d'une conférence de presse – la première qu'il ait donnée devant des journalistes occidentaux depuis son accession au pouvoir en 1981. La conférence, qui a duré plus de deux heures, était destinée aux participants à un séminaire sur le « *rôle des journalistes* » pour la préservation de la paix dans le monde, et les correspondants occidentaux à Varsovie ont été invités à « *ne pas poser de questions* ».

Paraissant très sûr de lui, le général Jaruzelski a dressé un bilan très flatteur de la situation en Pologne. Il a répété qu'il refusait toute discussion « *avec les personnes et les groupes qui s'opposent au régime et ne se subordonnent pas aux valeurs suprêmes de l'Etat socialiste* », ce qui apparaît comme une nouvelle fin de non-recevoir aux demandes de dialogue régulièrement formulées par les dirigeants de Solidarité. En revanche, il a présenté comme un modèle les rapports des autorités avec l'Eglise catholique. « *Nous trouvons des points de convergence sur des problèmes essentiels avec le primat, Mgr Glemp* », a-t-il déclaré, tout en dénonçant les membres du clergé, qui « *ne respectent pas les principes constitutionnels et les exigences de l'Etat* » : « *Nous avons à ce sujet des entretiens avec les responsables de l'Eglise pour que ce genre de phénomènes soient éliminés* », a-t-il précisé. Le Père Popieluszko, rappelle-t-on, figurait en bonne place parmi les cas sur lesquels les autorités avaient attiré à plusieurs reprises l'attention de l'épiscopat.

Les « grimaces » de la France

Le général Jaruzelski s'en est aussi pris au président Reagan, et à propos du report de la visite prévue à Varsovie de M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, il a souligné son désir de « *reprendre le dialogue avec la RFA* », tout en condamnant « *les déclarations revanchardes souvent reprises à leur compte par les politiciens de Bonn* ».

Le général Jaruzelski a aussi déploré l'attitude du gouvernement français, qui, selon lui, « *affiche une mauvaise volonté* » à l'égard de Varsovie et « *continue à faire des grimaces* ». Comme l'avait déjà fait son porte-parole, M. Urban, il a confirmé que les autorités envisageaient de réduire l'enseignement du français en Pologne. – (*AFP.*)

Roumanie

Après l'émission d'Antenne 2 sur les services secrets roumains

Convocation de l'ambassadeur de France à Bucarest

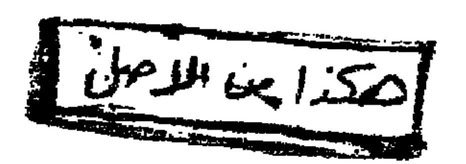
Dès le lendemain de la projection, jeudi 22 novembre sur Antenne 2, d'une émission consacrée aux activités des services secrets roumains en France, l'ambassadeur de France à Bucarest a été convoqué au ministère roumain des affaires étrangères, apprend-on de bonne source.

Comme il était prévisible, les autorités de Bucarest ont apparemment très mal pris la diffusion de cette émission, où l'ambassadeur de Roumanie à Paris et son conseiller de presse étaient nommément mis en cause.

Cinq employés de l'ambassade ouest-allemande à Bucarest, dont deux diplomates – et en particulier le consul, M. von Stackelberg – ont été expulsés mardi 27 novembre par les autorités roumaines. Il s'agit d'une mesure de rétorsion après l'expulsion, le 9 octobre dernier, de cinq diplomates roumains, accusés, à la suite des confidences d'un transfuge, d'avoir préparé des attentats en Allemagne fédérale.

URSS

- TROIS ANS DE CAMP POUR YAKOV LEVIN. – Le professeur d'hébreu d'Odessa Yakov Levin a été condamné à trois ans de camp de travail pour « *agitation antisoviétique* », a-t-on appris le 20 novembre. M. Levin avait été arrêté début octobre dans le cadre d'une série d'opérations contre l'enseignement de l'hébreu (*le Monde* du 17 novembre). Six autres enseignants d'hébreu sont actuellement détenus en URSS, deux à Odessa et quatre à Moscou. – (*Reuter.*)



EUROPE

Bulgarie

COMME A MOSCOU

La session du Parlement n'a pas été précédée d'un plénum du comité central

De notre envoyé spécial

Sofia. – En même temps que l'URSS, la Bulgarie vient de déroger à une règle jusque-là bien établie dans les régimes socialistes : l'Assemblée nationale a adopté lundi et mardi 27 novembre le plan et le budget 1985 sans que cette session ait été précédée d'une réunion plénière du comité central du parti. Un plénum a certes eu lieu à une date relativement récente (le 8 novembre), mais il a été consacré à des sujets plus généraux (le développement économique au cours des années à venir, les préparatifs du prochain congrès du parti). Au cours d'une conférence de presse réservée aux journalistes des pays frères, un porte-parole a d'ailleurs souligné que l'absence de plénum à la veille de la réunion du Parlement était bien une innovation volontaire.

On se retrouve donc apparemment dans une situation à peu près identique à celle qui a suscité tant d'interrogations à Moscou. Là-bas aussi, un plénum s'est tenu « récemment » (il était essentiellement consacré à l'agriculture), à la fin octobre, mais le vrai plénum traditionnel d'avant la session du budget a été supprimé au profit d'une réunion élargie du bureau politique.

A Sofia, on s'est contenté d'une réunion normale du bureau politique, nous a indiqué l'un de ses membres.

Les dirigeants bulgares, fidèles à leur ligne de conduite bien connue, se sont-ils empressés de suivre l'exemple du Kremlin ? A Sofia, les officiels parlent d'une simple coïncidence, justifiée par les circonstances : il est inutile de multiplier les plénums à intervalles rapprochés.

L'affaire serait de maigre importance si, à Moscou, l'absence de plénum n'avait immédiatement donné naissance à une série de rumeurs et d'hypothèses sur d'éventuelles divisions au sein du comité central, qu'on aurait évité de réunir, faute d'avoir pu se mettre d'accord sur un certain nombre de décisions (nominations ou évictions), qui sont du ressort de cet organisme.

De telles explications étant manifestement exclues dans le cas de la Bulgarie – où M. Todor Jivkov, bon pied bon œil, règne sans problème sur son petit monde, – faut-il en conclure que ces hypothèses perdent beaucoup de leur crédibilité ? En tout cas, à Sofia, le premier vice-premier ministre bulgare, M. Tchoudomir Alexandrov, membre du bureau politique, évoquant lui-même devant nous ces *« spéculations occidentales »*, est immédiatement parti d'un immense éclat de rire...

Une autre interprétation est certes envisageable à la rigueur, mais à condition de supposer aux dirigeants bulgares un dévouement vraiment exemplaire. Devrait-on croire qu'ils ont imité l'exemple soviétique à seule fin de le banaliser et donc de couper court à toute « mauvaise interprétation » ?

C'est en tout cas sans sembler se poser aucune de ces questions que les députés bulgares, au cours d'une très paisible séance, ont adopté un projet de plan prévoyant pour 1985 une croissance de 4,1 % (contre 4,6 % obtenus cette année, soit sensiblement plus que les prévisions) et une augmentation des revenus réels de 3 %. Sans surprise également, les députés ont appris que les efforts en vue d'une amélioration de la « qualité » des produits bulgares devraient être poursuivis. Tout le pays est tapissé de slogans sur la qualité, mais la campagne entreprise, a indiqué le rapporteur du plan, n'a pas encore donné de résultats *« décisifs »*.

JAN KRAUZE.

Espagne

M. Garrigues dirige une nouvelle formation centriste

De notre correspondant

Madrid. – Une nouvelle formation convoite désormais l'espace politique du centre laissé libre par la défunte Union du centre démocratique qui, à son apogée, avait récolté cinq millions de voix : le Parti réformiste démocratique (PRD), qui a tenu son congrès constitutif du 23 au 25 novembre à Madrid. M. Antonio Garrigues, un homme d'affaires qui se définit comme *« libéral progressiste »*, en a été élu président. Mais le principal promoteur de cette opération est M. Miquel Roca, le « numéro deux » de la formation nationaliste catalane Convergencia i Unio. Cette dernière devrait former prochainement avec le PRD une « fédération » dont M. Roca sera nommé président.

Le nouveau parti entend se montrer novateur dans le domaine des *« problèmes de société »*, tout en demeurant relativement conservateur en matière économique. Malgré la présence à son congrès constitutif de nombreuses personnalités étrangères, dont Mme Simone Veil, et l'appui que semble disposée à lui accorder l'Internationale libérale, la tâche qui attend le PRD est rude. Ses dirigeants considèrent que l'opposition actuelle au gouvernement socialiste, incarnée par l'Alliance populaire de M. Manuel Fraga et par quelques petits partis satellites, apparaît trop marquée à droite pour aspirer à conquérir cet électorat centriste qui, à chaque consultation, constitue le véritable fléau de la balance. Dans ces conditions, selon le PRD, le schéma de bipartisme imparfait qui s'était dégagé des dernières législatives en 1982, s'il se perpétuait, conduirait à maintenir les socialistes au pouvoir.

Le PRD aspire à se constituer en *« parti charnière »* qui, par sa politique d'alliances, déterminerait la formation de la future majorité parlementaire. Les difficultés qui l'attendent sont toutefois nombreuses. D'une part, le système électoral espagnol favorise les grandes formations et incite donc l'électeur à se prononcer en leur faveur pour *« voter utile »*. De l'autre, le PRD n'est pas le premier à briguer l'espace politique centriste : il devra lutter avec le CDS (Centre démocratique et social) de l'ancien président, M. Adolfo Suarez, qui s'est jusqu'ici refusé à tout rapprochement avec M. Roca. Malgré le grand charisme de M. Suarez, le CDS n'a obtenu que 2,9 % des voix lors des dernières législatives, ce qui démontre bien la grande difficulté de toute « opération centriste ».

De plus, le PRD, dont la plupart des dirigeants, à l'exception de MM. Roca et Garrigues, proviennent de l'UCD, aura fort à faire pour éviter les luttes internes et les rivalités qui avaient provoqué le déclin, puis la dissolution de cette dernière. En se créant à partir de petites formations régionales, le nouveau parti risque aussi de se voir soumis tôt ou tard à de sérieuses pressions centrifuges. En échange, il peut espérer bénéficier de l'appui de certains milieux patronaux, catalans notamment, sceptiques quant aux possibilités de M. Fraga de parvenir un jour à la présidence du gouvernement. Si le PRD ne réalise pas, d'ici à 1986 (date prévue pour les prochaines législatives), une « percée » aussi spectaculaire que celle attendue par ses promoteurs, il pourrait toutefois, si les socialistes perdent la majorité absolue, se retrouver d'ici à deux ans en position d'arbitre.

THIERRY MALINIAK.

AMÉRIQUES

Chili

Washington recommande un « consensus politique » pour le retour à la démocratie

Le gouvernement américain a exprimé, mercredi 28 novembre, son *« inquiétude croissante »* face au *« cycle de terrorisme, de répression et de protestation qui se développe actuellement au Chili »*.

Ce cycle *« menace le processus de transition vers la démocratie »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. John Hugues, en commentant les récents événements au Chili, où ont eu lieu de nouvelles manifestations contre le régime militaire. Il a lancé un appel en faveur de nouvelles *« initiatives »* destinées à sortir de l'*« impasse »* à laquelle ont mené les dernières tentatives de négociation et de dialogue dans ce pays.

Selon M. Hughes, un *« consensus politique »* doit être recherché et des discussions doivent être ouvertes entre les forces à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement qui cherchent un retour à la démocratie au Chili par le biais du dialogue et de la négociation. Il a ajouté que le gouvernement chilien avait été clairement informé du point de vue américain sur ces questions.

A Santiago-du-Chili, le secrétaire général du gouvernement, M. Francisco Javier Cuadra a déclaré que la situation au Chili était « normale ». Le leader de l'alliance démocratique (coalition de partis d'opposition modérés), M. Ricardo Lagos, a admis de son côté, mercredi, que le déroulement de la « protesta » de ces dernières quarante-huit heures pouvait être considéré comme *« une victoire de Pinochet »*.

Les forces de l'ordre – police, soldats et carabiniers en armes et en tenue de combat – omniprésentes depuis mardi à Santiago et dans la plupart des grandes villes, ont rendu illusoire toute tentative de rassemblement populaire pour réclamer publiquement – comme ce fut le cas lors des onze précédentes manifestations de ce genre – le retour à la démocratie et des remèdes à la crise économique.

La censure, l'« occupation » des villes par l'armée, l'état de siège en vigueur depuis le 6 novembre, et la vague d'arrestations qui l'a accompagné ont *« désorienté »* et *« intimidé »* la population, a reconnu M. Lagos, qui a ajouté : *« Nous devrons nous habituer à manifester sous l'état de siège »* et inventer de *« nouvelles formes de protestation »*. – *(AFP.)*

Uruguay

LE PARTI COLORADO AMÉLIORE SES POSITIONS DANS LE NOUVEAU PARLEMENT

Montevideo *(AFP)*. – Le parti Colorado (libéral), vainqueur des élections générales du 25 novembre, aura 13 sénateurs (sur un total de 31) et 41 députés (sur 99) lorsque le Parlement élu sera installé le 15 février 1985.

Le parti Colorado améliore ainsi sa position à la Chambre basse grâce à un gain de 6 sièges, tout en maintenant ses effectifs sénatoriaux au même niveau qu'en 1971, année des dernières élections avant la dictature militaire.

L'autre grande formation politique uruguayenne, le parti Blanco (nationaliste de centre-gauche), disposera de son côté, dans le futur Parlement, de 12 sénateurs (1 de moins qu'il y a treize ans) et de 35 députés (5 de moins). Le Frente Amplio (coalition de divers partis de gauche) a obtenu 6 sièges de sénateurs (1 de plus qu'en 1971) et 21 sièges de députés (3 de plus). Enfin, le petit parti Union Civica n'a obtenu que deux sièges à la Chambre basse.

Pérou

Les syndicats procommunistes lancent un ordre de grève générale

Lima *(AFP)*. – Le gouvernement péruvien a décrété, mercredi 28 novembre, l'état d'urgence pour trente jours sur l'ensemble du pays, à la veille d'une grève générale décidée par la Confédération générale des travailleurs du Pérou (CGTP, communiste).

L'état d'urgence confie le commandement politico-militaire de tous les départements péruviens aux forces armées, et suspend certaines garanties individuelles telles le droit de réunion, l'inviolabilité du domicile, la liberté de déplacement et la limite à soixante-douze heures de la détention avant comparution devant un juge.

Cette grève, destinée à *« combattre pour la défense de l'alimentation populaire, les libertés syndicales et la démocratie »*, selon la CGTP, a reçu le soutien du principal parti d'opposition, l'Alliance populaire révolutionnaire américaine (APRA, centre gauche). Les trois autres centrales syndicales péruviennes ont refusé de s'y joindre.

Le président Fernando Belaunde a qualifié ce mouvement de *« suicidaire »*. Dans le décret imposant l'état d'urgence il a dénoncé le danger qu'elle représentait pour l'économie du pays et a souligné que le gouvernement se devait de préserver la sécurité des personnes, l'ordre public, la paix sociale et le développement socio-économique du pays.

Nicaragua

● *Mise en garde de M. Reagan contre des livraisons d'armes soviétiques au Nicaragua.* – M. Reagan a affirmé mercredi 28 novembre selon le *Washington Times* que six bateaux soviétiques chargés d'armes faisaient route vers le Nicaragua et qu'il avait fait savoir à l'Union soviétique que les Etats-Unis ne pouvaient *« accepter cette situation »*. Il a ajouté qu'il n'était *« pas sûr »* que ces navires transportaient des MIG 21. – *(AFP.)*

États-Unis

M. Robert Dole est élu leader du groupe républicain du Sénat

De notre correspondant

Washington. – Mise à part l'extrême-droite, le monde poolitique américain a poussé, mercredi 28 novembre, un soupir de soulagement après l'élection de M. Robert Dole comme leader de la majorité républicaine du Sénat.

L'un des enjeux, indirect -mais capital, de ce scrutin était en effet de savoir si la présidence de la puissante commission des affaires étrangères allait ou non tmber entre les mains du sénateur Helms, « héros » de la nouvelle droite et incarnation de tous les cauchemars du département d'Etat. Vacante depuis l'échec électoral, le 6 novembre dernier, du sénateur Percy, qui en était titulaire, cette présidence revenait de droit à M. Helms, en vertu de règles d'ancienneté qui placent juste derrière lui un modéré, M. Lugar, puis un libéral, M. Mathias.

Or, M. Lugar était candidat au poste de leader de la majorité républicaine et, s'il avait été élu, M. Helms aurait immanquablement, pour barrer la route à M. Mathias, rompu la promesse faite à ses électeurs de la Caroline du nord – premier producteur de tabac des États-Unis – de rester à tête de la commission de l'agriculture.

Il y restera finalement – c'est du moins ce qu'il aurait dit mercredi aux sénateurs républicains – car il disposerait maintenant de peu d'arguments politiques pour justifier un reniement de ses engagements électoraux. M. Dole, qui présidait, lui, la commission des finances, sera remplace à ce poste par le sénateur Bob Packwood qui s'est souvent fait remarquer par ses critiques contre M. Reagan.

Candidat républicain à la vice-présidence en 1976, M. Dole avait aussi été l'un des adversaires de M. Reagan dans les primaires de 1980. Modéré, il ne fait pas mystère de ses ambitions présidentielles pour 1988. C'est aussi le cas de deux autres personnalités qu'il trouvera sur son chemin : sa propre femme, Mme Elisabeth Dele, qui est secrétaire aux transports, et M. Howard Baker, celui auquel il succède aujourd'hui et qui ne s'était pas représenté aux dernières élections sénatoriales afin de mieux préparer sa future campagne.

BERNARD GUETTA.

● *M. Ruckelshaus quitte la direction de l'Agence de protection de l'environnement.* – Cette démission surprise a été acceptée, le mercredi 28 novembre, par M. Reagan. M. William D. Ruckelshaus a exprimé le souhait de revenir *« à la vie privée »* avec le sentiment *« d'avoir accompli sa mission »*. – *(UPI.)*

Bolivie

● *La grève paralyse les centres miniers.* – L'activité était totalement paralysée mercredi 28 novembre en Bolivie dans le secteur industriel et minier, et partiellement dans les transports, après la reprise de la grève générale illimitée décidée par la centrale ouvrière bolivienne (COB), la principale force syndicale du pays. – *(AFP.)*

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

ASIE

Pakistan

ACCUSÉES DE « CONSPIRATION », CINQUANTE-QUATRE PERSONNES SONT JUGÉES PAR UN TRIBUNAL MILITAIRE

Lahore *(AFP)*. – Le plus grand procès politique de l'actuel régime militaire pakistanais est sur le point de s'achever à la prison centrale de Lahore, où comparaissent depuis trois mois, à huis clos, cinquante-quatre personnes accusées de *« conspiration »* et qui risquent la peine de mort.

Ces cinquante-quatre personnes sont accusées d'appartenir à l'organisation terroriste Al-Zulfikar, fondée par les deux fils de l'ancien premier ministre exécuté Zulfikar Ali Bhutto. Quarante-deux autres personnes, dont les deux fils Bhutto en exil, sont jugées par défaut par le même tribunal.

Selon une source judiciaire gouvernementale, qui a requis l'anonymat, les dépositions des quelque cent témoins de l'accusation ont pris fin le lundi 26 novembre. Tous les accusés, sauf quatre, ont renoncé à se défendre ou à autoriser leurs avocats à les défendre, et trente-six d'entre eux ont entamé une grève de la faim, dont neuf depuis sept semaines.

Selon le comité de soutien aux prisonniers politiques composé des principaux avocats d'opposition du pays, aucun témoin de la défense ne sera appelé à la barre, précipitant ainsi l'annonce du verdict, qui sera sans appel. Seul l'administrateur en chef de la loi martiale, le général Zia Ul-Haq, peut commuer une peine de mort en détention à vie.

Les grévistes de la faim, qualifiés de *« prisonniers dangereux »* coupables d'un acte de *« mutinerie »*, se sont vu, à deux exceptions près, interdire toute visite de leurs proches depuis plus d'un mois. Ils réclament la levée de la loi martiale en vigueur depuis huit ans, leur transfert devant un tribunal civil, la suppression des menottes et des entraves aux jambes qu'ils affirment devoir porter en permanence.

De source gouvernementale, on assure que ces entraves ne leur sont imposées que pour leurs déplacements en dehors des cellules, où ils seraient détenus par groupes de quatre ou cinq.

Afghanistan

LES ETATS-UNIS DOUBLENT LEUR AIDE MILITAIRE A LA RÉSISTANCE

Les Etats-Unis consacreront, pour l'année budgétaire commencée le 1er octobre, 280 millions de dollars à leur aide clandestine à la résistance afghane, soit deux fois plus que pour l'exercice précédent, a annoncé le *New York Times*, dans un article publié, jeudi 29 novembre, également par *l'International Herald Tribune*.

Cela portera l'ensemble de l'aide américaine à la résistance à 625 millions de dollars depuis l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, en décembre 1979. Ces fonds servent à l'achat d'armes – souvent fabriquées en URSS – à des pays comme la Chine, l'Egypte et Israël, mais il n'a pas été possible de savoir, indique le journal qui a enquêté auprès de plusieurs officiels, quelle proportion de ces armes parvient effectivement à la résistance. Il existe, d'autre part, à Washington, des différences de vues notables sur l'objectif de cette aide. Pour l'administration Reagan, il faut *« faire payer »* à l'URSS *« le prix »* de son intervention ; pour certains membres du Congrès, cela est loin de permettre aux résistants de l'emporter. L'accroissement de l'aide clandestine est la conséquence des pressions du Congrès.

Le journal fait également état de divergences d'appréciation, à Washington, sur l'évolution de la situation en Afghanistan. Selon le département d'État et la CIA, celle-ci n'est pas favorable aux Soviétiques et aux forces gouvernementales ; d'autres services de renseignements affirment, en revanche, que les Soviétiques font des progrès et que 15 % à 40 % des armes sont interceptées par les Pakistanais et les exilés afghans. Et parmi celles qui parviennent à l'intérieur du pays, beaucoup sont vieilles et inefficaces.

Les armes, indique le *New York Times*, sont achetées à un prix jugé *« exorbitant »*. Elles sont débarquées dans les ports pakistanais et remises au Pakistan (à la suite d'un accord entre Islamabad et la CIA), qui les livre aux dirigeants de l'insurrection, supposés les acheminer à l'intérieur de l'Afghanistan. *« Les procédures de vérification sont pratiquement nulles »*, a reconnu un membre des services de renseignements.

DIPLOMATIE

DOMINÉ PAR LES QUESTIONS EUROPÉENNES

Le neuvième sommet franco-britannique s'ouvre à Paris dans une atmosphère cordiale

Le neuvième sommet franco-britannique s'ouvre, ce jeudi après-midi 29 novembre, à Paris, où Mme Thatcher se rend accompagnée de sept de ses ministres : Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office ; MM. Nigel Lawson (chancelier de l'Echiquier), Michael Heseltine (défense), Peter Walker (énergie), Nicholas Ridley (transports), lord Gowrie (culture) et M. Geoffrey Pattie (ministre délégué au commerce et à l'industrie), qui remplace M. Norman Tebitt, blessé dans l'attentat de Brighton.

Ce sommet, dominé par l'examen des questions Est-Ouest et des difficultés de la CEE – en particulier le problème posé par son élargissement à l'Espagne et au Portugal, – a lieu à un moment où les relations bilatérales entre Paris et Londres traversent une phase particulièrement cordiale, comme l'a souligné Mme Thatcher, mercredi soir, dans un entretien accordé à Antenne 2. Il sera suivi, durant la fin de semaine, de la réunion du conseil franco-britannique à Avignon, où le chef du gouvernement britannique doit prononcer un discours vendredi soir. Avant de s'entretenir avec Mme Thatcher, et dans la perspective du conseil européen qui verra les chefs d'Etat et de gouvernement des Dix se réunir les lundi 3 et mardi 4 décembre à Dublin, M. Mitterrand devait recevoir, ce jeudi en fin de matinée à l'Elysée, le président en exercice de ce conseil, le premier ministre irlandais, M. Garret FitzGerald, ainsi que celui de la Commission de Bruxelles, M. Gaston Thorn, auquel succédera M. Jacques Delors en janvier prochain.

De notre correspondant

Londres. – De part et d'autre de la Manche, l'entente serait plus profondément cordiale qu'on ne le pense *a priori*. C'est l'indication que vient de fournir un sondage réalisé à la demande du conseil franco-britannique et du service français de la BBC : 72 % des Français interrogés trouvent les Britanniques plutôt *« sympathiques »*, tandis que 61 % des sujets de Sa Majesté nourrissent le même sentiment à l'égard de leurs voisins d'outre-Channel. Estime mutuelle, donc, même si elle n'est pas tout à fait réciproque. Voilà qui augure bien de la nouvelle rencontre entre Mme Thatcher et M. Mitterrand. Il est vrai que les deux gouvernements n'ont pas attendu cette révélation pour justifier le bien-fondé de l'amélioration sensible de leurs rapports, ces dernières années. Ceux-ci ont rarement été aussi bons, et les points de divergence aussi peu nombreux (*le Monde* du 24 octobre).

M. Mitterrand, Mme Thatcher et leurs collaborateurs doivent d'autant plus, cette fois, consacrer leurs entretiens aux grandes questions internationales et au développement des échanges bilatéraux que ces problèmes n'ont guère été abordés lors de la récente visite à Londres du président français.

Après l'annonce de la reprise prochaine du dialogue entre Moscou et Washington, les relations Est-Ouest seront évidemment à l'ordre du jour. Mme Thatcher et M. Mitterrand ont des vues très proches sur ce sujet d'actualité, puisqu'un membre important du politburo, M. Gorbatchev est attendu dans la capitale britannique en décembre, et M. Tchernenko en France peut-être l'année prochaine.

A la veille du sommet de la CEE à Dublin les 3 et 4 décembre, Français et Britanniques ne peuvent manquer d'évoquer préalablement les discussions en cours sur l'élargissement de la Communauté. A propos de l'adhésion de l'Espagne, Londres vient de lever sa principale objection en parvenant à un accord provisoire concernant l'avenir de Gibraltar. Le développement de l'Europe communautaire doit d'ailleurs être le thème du discours prononcé par Mme Thatcher à Avignon vendredi soir devant le conseil franco-britannique.

Maintenant que les difficultés les plus immédiates sur la contribution britannique au budget de la CEE ont été aplanies à Fontainebleau, Mme Thatcher, comme elle l'avait promis, tient à manifester avec insistance sa bonne volonté européenne, et à n'être pas en reste quand on parle de relance.

Mais l'approche de Londres est plus *« pragmatique »*, ainsi que l'a souligné le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, le 28 novembre au cours d'une conférence de presse. *« On peut faire beaucoup plus de choses dans le cadre du traité existant »*, a-t-il ajouté, rappelant ainsi les réticences de la Grande-Bretagne à l'égard de toute modification du fonctionnement politique de la Communauté. Sur cette question, Londres marque ses distances avec Paris et Bonn. En contrepartie, les dirigeants britanniques multiplient les propositions *« concrètes »* pour que, dit Sir Geoffrey, *« le Marché commun mérite davantage son nom »*.

Le chef de la diplomatie britannique prône les bienfaits de la libre concurrence, et cite comme exemple la nécessité de provoquer un abaissement des tarifs aériens. Le gouvernement de Mme Thatcher voudrait s'assurer que Paris partage son avis pour convaincre les autres partenaires que l'établissement d'un *« programme »*, la définition d'*« objectifs précis »*, sont indispensables au renforcement de l'économie européenne.

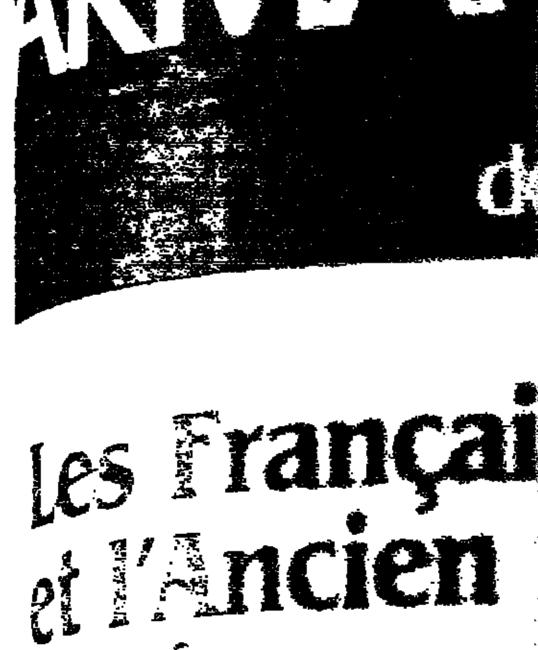
Le sommet de Dublin doit aussi entériner l'accord assez secret intervenu en septembre entre les ministres des affaires étrangères sur la lutte contre le terrorisme. Il s'agit surtout d'échanger des informations, et, sur ce chapitre, on se plaît à Londres à mettre l'accent sur le fait que les relations entre services français et britanniques sont *« déjà extrêmement bonnes »*.

Dans le domaine de la coopération bilatérale, de nombreux projets sont à l'étude, notamment en matière de défense. Les dirigeants britanniques sont dans de très bonnes dispositions, car ils ont le souci de limiter les coûts croissants des programmes d'armement.

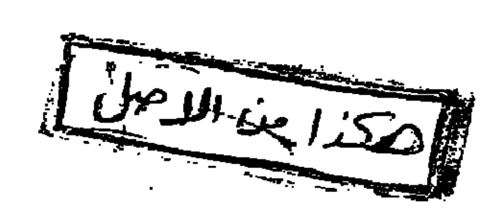
En ce moment se répand à Londres une rumeur selon laquelle le ministère de la défense envisagerait des révisions déchirantes dans ses prévisions budgétaires pour les dix années à venir. Une collaboration pour la construction d'un nouveau moteur d'hélicoptère et pour le futur avion de combat européen est déjà à l'étude, mais il pourrait être aussi question d'étendre une telle coopération à la mise au point de la future génération de sous-marins nucléaires et de satellites d'observation militaires.

Dans le domaine de l'énergie, deux projets sont déjà bien avancés : l'établissement d'un « lien » à travers la Manche, pour le transfert d'électricité, et la participation britannique à la construction de nouveaux surgénérateurs. On reparlera aussi bien sûr du tunnel sous la Manche ; mais, à ce sujet, aucune décision concrète n'est encore attendue.

FRANCIS CORNU.







DIPLOMATIE

Désaccord persistant sur l'élargissement de la CEE

(Suite de la première page.)

La Communauté produit beaucoup plus de vin qu'elle n'en consomme, ou qu'elle ne peut en exporter, et la résorption des excédents par distillation est devenue ruineuse pour le Fonds européen agricole. Son coût, en 1984, sera de l'ordre de 1 milliard d'ECU, soit près de 7 milliards de francs.

Il faut absolument définir les conditions du rétablissement d'un meilleur équilibre entre l'offre et la demande, avant l'entrée de l'Espagne, qui possède le plus vaste vignoble européen et des réserves de productivité considérables.

Deux questions se posent : comment empêcher la surproduction et comment répartir les sacrifices entre les pays producteurs ? En ce qui concerne la première, outre des mesures visant à la réduction des superficies plantées en vigne (prime d'arrachage, droit de replantation limité), les Français et la Commission européenne proposent d'agir sur le marché lui-même : en cas de vendanges dépassant les besoins, une partie de la production ferait l'objet d'une distillation obligatoire à bas prix. Les viticulteurs pratiquant de très hauts rendements seraient donc davantage pénalisés.

Les Italiens ont fondé beaucoup d'espoirs sur le développement de leur production et de leurs exportations de vin, et ils se considèrent, de ce fait, comme les principales victimes de ce nouveau chapitre de la réforme de la politique agricole commune (PAC). Ils se font prier pour accepter un mécanisme qui aboutirait à applqu'il soit fait référence de façon explicite à un critère quantitatif : au-delà d'un niveau de production — on en est maintenant à 104 ou à 105 millions d'hectolitres de vin de table, — la distillation obligatoire serait mise en œuvre. Les Italiens ont refusé, jusqu'à présent, des contraintes aussi précises. Les interlocuteurs de M. Craxi, le premier ministre italien, devront le convaincre, lundi et mardi, à Dublin, que le salut de la construction européenne exige de tels efforts.

Deuxième question : quels viticulteurs devront porter une partie de leur récolte à la distillation obligatoire, en cas de vendanges pléthoriques ? *« Ceux qui ont accru leur production par rapport aux années précédentes »*, insistent les Français, qui ne veulent pas être sanctionnés pour les débordements italiens, ou, demain, espagnols.

Enfin, le dossier du vin présente un volet allemand non négligeable. La RFA, grâce au « sucrage », a accru sa production de façon spectaculaire. Les viticulteurs allemands, qui bénéficient de prix d'achat supérieurs à ceux qui sont pratiqués ailleurs, portent à la distillation des quantités aberrantes (2,5 millions d'hectolitres en 1984). La Commission insiste pour que les Allemands, eux aussi, se voient imposer une distillation accrue. Le gouvernement de Bonn, qui depuis deux ans exige la réforme de la PAC, mais se dérobe à tout véritable effort, refuse. Cette attitude n'incite pas, on s'en doute, les Italiens à se résigner aux concessions...

Si le conseil européen parvient à débloquer l'affaire du vin, il est effectivement possible que les Dix parviennent, dans la foulée, à arrêter des positions communes sur les autres points en suspens. Ils n'en seront pas quittes pour autant, car il leur faudra alors affronter les Portugais et surtout les Espagnols, dont on devine qu'ils n'apprécieront guère des positions qui leur paraîtront très restrictives. C'est particulièrement vrai s'agissant de la pêche, où l'intégration pleine et entière de l'Espagne se dessine... pour l'an 2000 !

M. Dumas, qui fait remarquer que les deux candidats n'ignorent rien de ce que préparent les Dix, semble confiant. Il est vrai que les Espagnols risquent d'être victimes de leur désir de « boucler » les négociations à temps pour que l'adhésion puisse avoir lieu, comme prévu, le 1er janvier 1986.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le chancelier Kohl va prôner la reprise du dialogue Est-Ouest à Washington

De notre correspondant

Bonn. — A l'invitation du président américain, le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, entreprend, le vendredi 30 novembre, une visite de vingt-quatre heures à Washington, pour discuter des préparatifs en cours, en vue de la reprise des négociations américano-soviétiques sur le désarmement.

Bonn a accueilli avec soulagement, après la réélection de M. Ronald Reagan, les intentions manifestées à Washington et à Moscou de remettre les compteurs à zéro pour reprendre le dialogue.

Pour le gouvernement de Bonn, qui doit compter sur une opinion publique extrêmement sensibilisée, c'est la confirmation de la justesse de sa décision d'autoriser, l'année dernière, le déploiement des nouveaux missiles à moyenne portée américains en RFA.

Depuis le début de l'année, la diplomatie ouest-allemande s'est efforcée, sans beaucoup de résultats jusqu'ici, de montrer que sa fermeté pouvait aller de pair avec la poursuite de bonnes relations avec l'Est.

Les reports successifs des visites que devaient effectuer à Bonn les numéros un est-allemand et bulgare, puis de celle que devait entreprendre, la semaine dernière, le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, en Pologne, ont montré que sa marge de manœuvre restait étroite. A la méfiance des Soviétiques à l'égard de toute initiative qui pourrait échapper à leur contrôle, se sont ajoutées les craintes d'une partie de la démocratie chrétienne de voir son propre gouvernement faire trop de concessions.

L'offre officielle faite par Bonn, la semaine dernière, de normaliser ses relations avec le régime polonais du général Jaruzelski, n'a pas rencontré que des échos favorables en République fédérale.

Mais le chancelier lui-même semble toujours convaincu que les pays européens ne doivent pas laisser les deux grandes puissances seules en tête-à-tête, et qu'ils doivent exprimer, précisément en ce moment, leur intérêt pour un dialogue tous azimuts.

La réunion, vendredi à Bonn, de tous les ambassadeurs d'Allemagne fédérale dans les pays de l'Est et dans les principales capitales occidentales, était destinée à prouver symboliquement que le gouvernement n'est pas découragé par ses récents déboires.

Sur ce point, le chancelier pourra se prévaloir à Washington d'un consensus entre les pays de la Communauté européenne, et notamment d'une identité de vues avec le président Mitterrand, avec lequel il était allé s'entretenir il y a dix jours à Paris.

Bonn a accueilli avec beaucoup d'intérêt l'annonce d'une possible visite, l'année prochaine, du secrétaire général du Parti communiste soviétique, M. Tchernenko, à Paris.

En outre, la RFA — et M. Kohl insistera une nouvelle fois là-dessus à Washington — attache une grande importance, en dehors des contacts bilatéraux, aux négociations en cours dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), ou des MBFR à Vienne.

Certes, on ne se fait pas trop d'illusions à Bonn sur la possibilité d'influencer directement la tactique de négociations que Washington entend employer à propos du désarmement.

Néanmoins, sur ce point également, le chancelier Kohl rappellera l'importance pour la RFA des consultations au sein de l'Alliance atlantique et insistera sur ce qui apparaît à ses yeux comme le plus important : le relèvement du seuil d'emploi des armes nucléaires en Europe et le danger que représenterait pour les Européens le lancement d'une nouvelle course aux armements dans l'espace.

Cette question vient précisément de faire l'objet d'une mise en garde sévère par d'anciens dirigeants occidentaux réunis sous l'égide de l'Aspen Institut.

Présenté mardi dernier par l'ex-chancelier Schmidt lui-même, qui tenait à cette occasion sa première conférence de presse officielle à Bonn depuis son renversement, à l'automne 1982, le rapport de ce groupe, qui comprenait des Américains, des Européens et des Japonais, souligne l'importance du traité ABM de 1972 pour la *« stabilité stratégique »* mondiale.

Il insiste sur la nécessité de ne pas remettre sans cesse en cause les résultats acquis en raison de l'apparition de technologies nouvelles. Il appelle notamment les Etats-Unis à imposer des limites aux objectifs de leurs recherches en matière d'armes antimissiles.

Ce rapport appelle à un renoncement à la mise en œuvre en premier de l'arme nucléaire en Europe et à un retrait vers les arrières des armes nucléaires tactiques. Il prône également la multiplication des instances de dialogues et l'accroissement du commerce entre l'Est et l'Ouest.

HENRI DE BRESSON.

● *Fin de la visite officielle en France du ministre dominicain des affaires étrangères.* — Le ministre des affaires étrangères de la République dominicaine, M. José Augusto Vega Imbert, a mis fin, mercredi 28 novembre, à une visite officielle de trois jours à Paris. Il a rencontré son homologue français, M. Cheysson, le ministre de l'économie et des finances, M. Bérégovoy, et le secrétaire d'Etat aux relations extérieures, M. Baylet.

Les entretiens ont porté en particulier sur la dette extérieure de l'Amérique latine, la situation en Amérique centrale et les relations bilatérales. M. Vega, actuel secrétaire du Groupe de Carthagène, qui regroupe les onze pays les plus endettés d'Amérique latine, prône un *« large dialogue politique »* entre les gouvernements des pays créditeurs et créanciers, la Banque internationale et les organismes financiers multilatéraux. M. Cheysson a indiqué que la France est engagée *« dans la lutte pour un* new deal *planétaire »*, estimant qu'une assistance financière et une aide au développement des pays les plus démunis permettraient une réactivation économique.

PROCHE-ORIENT

Israël

La fin d'une escapade

De notre correspondant

Jérusalem. — L'affaire Darousha (*le Monde* du 29 novembre) s'est terminée en queue de poisson. Ce député travailliste arabe israélien qui voulait se rendre à Amman pour s'adresser aux délégués du Conseil national palestinien (CNP) a dû abandonner son projet. Après une vaine attente à Nicosie, où il n'a pu se faire délivrer un visa jordanien, M. Darousha a décidé de rentrer au pays ce jeudi 29 novembre par le premier avion.

Il avait, mercredi, téléphoné à M. Rafi Edri, président du groupe parlementaire travailliste. Celui-ci a convaincu le député frondeur d'interrompre sa « cavale ». Au cours d'un entretien téléphonique avec le présentateur du journal télévisé israélien, M. Darousha a souligné, mercredi soir, que l'impossibilité d'obtenir le feu vert du gouvernement d'Amman l'obligeait, de toute manière, à renoncer.

« L'OLP était très enthousiaste à l'idée de mon voyage, a déclaré M. Darousha. *Elle m'aurait reçu à bras ouverts. »* Selon M. Edri, la centrale palestinienne avait même envoyé un avion spécial à Chypre pour chercher son hôte. Loin d'exprimer des regrets, le député, convaincu du bien-fondé de son geste, a indiqué qu'il récidiverait et *« chercherait à nouveau à parler à l'OLP si l'occasion se présentait »*. Plusieurs notables des territoires occupés ont accueilli favorablement cette initiative. M. Freij, maire de Bethléem, y a vu une *« mission de paix »*, tandis que M. Chawa, maire de Gaza, saluait *« le désir sincère du parlementaire de contribuer à résoudre le problème palestinien »*.

L'escapade de M. Darousha pose un nouvelle fois le problème des contacts entre citoyens israéliens et l'OLP. Ces contacts sont interdits et punis par deux lois. La droite du Likoud et l'extrême droite israélienne ont demandé la levée de l'immunité parlementaire de M. Darousha. Mais, sauf à introduire une discrimination ethnique, on ne voit pas pourquoi cet Israélien arabe serait traité plus durement que ses compatriotes juifs, qui, tels MM. Ouri Avnery et Mati Peled — eux-mêmes aujourd'hui membres de la Knesset, — rencontrèrent par le passé M. Yasser Arafat sans être inquiétés par la justice. Tout porte à croire que l'élu indocile s'en sortira avec une sévère réprimande de la part du premier ministre, M. Shimon Pérès.

J.-P. LANGELLIER.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LA « CAPTURE » D'UNE CENTAINE DE SOLDATS SOVIÉTIQUES. — Le département d'Etat a déclaré, mercredi 28 novembre, qu'il n'avait aucune confirmation d'un rapport selon lequel une centaine de soldats soviétiques avaient été caoptcurés par la résistance dans le sud-est de l'Aghanistan (*le Monde* du 29 novembre) où il y a eu récemment d'importants combats. — *(UPI.)*

Egypte

● M. MOUBARAK ANNULE UN VOYAGE EN GRÈCE. — Le président égyptien a annulé la visite qu'il devait effectuer en décembre à Athènes, et cela en raison du récent entretien entre le président Mitterrand et le colonel Kadhafi, organisé en Crète sous les auspices de la Grèce. — *(AFP.)*

Ethiopie

● TROIS OCCIDENTAUX LIBÉRÉS PAR LES REBELLES DU FLPT. — M. Robert John et son épouse Eva, de nationalité britannique, et M. Michael Phillips, Australien, qui avaient été faits prisonniers le 19 octobre par les maquisards du Front de libération du peuple du Tigré (FLPT), doivent arriver dans quelques jours à Khartoum, a annoncé, à Londres, un porte-parole du FLPT. — *(AP.)*

Guinée

● MESURES DE SÉCURITÉ A CONAKRY. — Un renforcement des mesures de sécurité a été constaté à Conakry où, depuis une dizaine de jours, des chars prennent position dans les principales artères de la capitale, à partir de minuit, et des militaires contrôlent les identités des passants, a-t-on appris mercredi 28 novembre de source informée. Aucune explication n'a été fournie, de source officielle, sur ces mesures qui sont intervenues à la suite d'une tension entre l'armée et la milice, et alors que le calme règne à Conakry. Cette tension a été provoquée, selon des sources informées, par la nomination d'un militaire à la tête du camp de la milice *« Kwamé Nkrumah »* (ancien chef de l'Etat ghanéen) à Conakry, qui sert de centre de formation pour les miliciens et les étudiants sortis de l'université. Cette formation était jusqu'à présent assurée par la milice. — *(AFP.)*

● DES DONS POUR CONAKRY. — La Ligue guinéenne des droits de l'homme annonce que son président, M. James Soumah, se rendra dimanche 2 décembre à Conakry à la tête d'une délégation chargée de remettre *« des dons de matériaux hospitaliers et de produits pharmaceutiques collectés en France au profit des anciens rescapés des camps d'internement »*.

★ 6, avenue de la Porte-de-Vincennes, 75012 Paris.

Mozambique

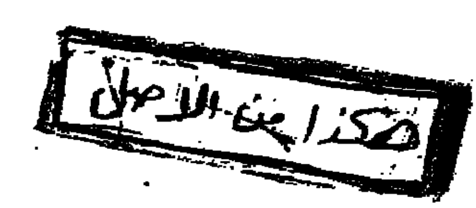
● ATTAQUE DE LA RNM. — Sept personnes au moins ont été tuées et plusieurs autres blessées lors de l'attaque d'un autocar par les rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (RNM), la semaine dernière dans la province de Maputo, a indiqué mercredi 28 novembre l'Agence mozambicaine de presse (AIM). La RNM, qui est à l'origine de plusieurs massacres de passagers de bus ces derniers mois, est également rendu responsable par l'AIM du meurtre, il y a deux jours, d'un prêtre catholique mozambicain, Frederico Samuel, dans les environs de Manhica. — *(AFP.)*

Nouvelle-Zélande

● NOUVEAU CHEF DE L'OPPOSITION. — M. Jim McLay, ancien ministre de la justice, a été élu, jeudi 29 novembre, président du Parti national néo-zélandais, devenant ainsi le nouveau leader de l'opposition au gouvernement travailliste de M. David Lange. M. McLay, âgé de trente-neuf ans, succède à Sir Robert Muldoon, soixante-trois ans, qui fut premier ministre pendant neuf ans jusqu'à sa défaite aux élections législatives de juillet dernier. — *(AFP, Reuter.)*

Ouganda

● ATTENTAT A KAMPALA. — La capitale ougandaise a été le théâtre, en l'espace d'une semaine, de quatre attentats à la bombe. La dernière explosion, mercredi 28 novembre, a semé la panique, les habitants évacuant par milliers leurs bureaux ou leurs domiciles. On ignore s'il y a eu des victimes. — *(Reuter.)*



DIPLOMATIE

L'UNESCO à la dérive

(Suite de la première page.)

Entre ces deux positions extrêmes se situe un vaste courant d'opinion qui, tout en reconnaissant que l'UNESCO souffre aussi, et même largement, de maux qui ne sont pas sérieusement imputables à son chef actuel, estime que le comportement de ce dernier n'a pas peu fait pour exacerber certaines passions, ni pour alimenter le désenchantement.

C'est en 1975 que M. M'Bow est devenu directeur général. Les Etats membres cherchaient, pour succéder à M. Maheu, terrassé par la maladie, un grand intellectuel du tiers-monde, africain de préférence. M. M'Bow avait été, de 1966 à 1970, un membre actif du Conseil exécutif de l'Organisation. Comme sous-directeur général chargé de l'éducation, cet agrégé longtemps autodidacte, qui avait dû surmonter des difficultés dont les boursiers les plus méritants de nos Ecoles normales n'ont sans doute qu'une faible idée, s'était montré – très classiquement – plutôt conservateur.

Qu'il fût sénégalais séduisait les uns, qu'il fût modéré rassurait les autres – ou parfois les mêmes. Son inlassable courtoisie, la grande attention qu'il savait prodiguer à ses interlocuteurs, sa culture et sa curiosité d'esprit faisaient de lui le candidat idéal à la succession du prestigieux disparu. Les premières années de sa direction, de l'avis même de ses plus farouches adversaires d'aujourd'hui, n'allaient pas, dans l'ensemble, faire regretter ce choix.

De très hauts salaires

M. M'Bow a-t-il épuisé plus vite qu'il ne le pressentait les charmes d'un poste qui ne faisait de lui que le directeur d'un organisme annexe des Nations unies ? Il s'est pris à rêver du secrétariat général de l'ONU. Et à entamer une campagne qui, de voyage en voyage, l'a conduit à courir le monde. A grands frais, rappellent ses adversaires. Las ! Après M. Waldheim, M. Perez de Cuellar a obtenu cette faveur qui n'était due qu'à lui.

Il y eut ensuite la course au prix Nobel de la paix, qui lui fit multiplier les interventions sur la guerre Iran-Irak, en Amérique centrale, auprès du Polisario ou sur d'autres terrains encore, où l'UNESCO ne semblait pas l'appeler *a priori*. Les bourses d'études de 6 000 dollars, versées en espèces, se multiplièrent auprès de ces petits Etats que les grandes puissances négligent trop souvent, mais dont les suffrages additionnés n'ont pas de prix dans certaines enceintes internationales.

Ces déceptions successives ont, semble-t-il, convaincu M. M'Bow qu'il était victime d'un ostracisme délibéré de la part des Occidentaux, et pour des raisons qui relevaient plus de la basse politique, voire du racisme, que d'une juste appréciation des intérêts vitaux de l'UNESCO ou de la communauté internationale. Thèse propice au rassemblement de pays qui, pour appartenir au tiers-monde, n'en commençaient pas moins à émettre quelques doutes sur sa gestion : celle-ci fut, en 1982, contestée par le groupe des « 77 » (notamment les délégués latino-américains et algérien) avant même que les nations industrialisées de l'Ouest aient vraiment ouvert les hostilités.

M. M'Bow doit aujourd'hui faire face à une contestation qui est loin de se limiter aux orientations politiques qu'il a données à l'Organisation : le premier grief qu'on lui adresse est d'avoir laissé se développer au sein de l'UNESCO un mode de fonctionnement détestable. Quitte, parfois, à faire porter au seul directeur général la responsabilité d'une dérive dans la gestion (du personnel notamment) qui avait été amorcée avant lui, et dont il est probable qu'elle lui survivra.

Première critique : le très haut niveau des salaires. En principe, ceux-ci sont alignés sur l'indice le plus élevé, à catégorie donnée, de la fonction publique du pays le plus riche, augmenté de 1 % (afin que le choix, pour un fonctionnaire, de l'Organisation internationale ne comporte aucune « sanction » salariale). Concrètement, cela signifie que les Etats-Unis sont la référence constante. Cela ne serait rien encore si ces traitements – à l'instar de tous les autres paiements effectués par l'UNESCO – n'étaient calculés en dollars. La formidable appréciation de la devise américaine ces dernières années s'est évidemment traduite par un bond en avant des rémunérations réelles, car les mécanismes destinés à différer l'impact des variations monétaires sont beaucoup plus efficaces – allez savoir pourquoi ! – contre la baisse du dollar que contre la hausse. Ces dispositions, valables pour les organismes des Nations unies en général, sont héritées de la Société des nations. Et l'on ne saurait reprocher à M. M'Bow que son règne ait correspondu à la hausse la plus spectaculaire que le dollar ait jamais enregistrée...

Il n'en demeure pas moins qu'à ce niveau de rémunérations, un fonctionnaire de l'UNESCO est, peut-être plus qu'aucun autre au monde, soucieux de conserver son emploi. Mais il en est moins assuré : en principe, les contrats à durée indéterminée sont supprimés. Ils sont normalement renégociables tous les deux ans. Les « chefs » disposent donc d'une influence considérable sur la destinée de leurs subordonnés, étant entendu qu'ils sont soumis au même régime de la part de leurs propres supérieurs.

Ce système génère l'obéissance – alors que les Etats font la loi bien au-delà de ce qui était prévu à l'origine, pour toute nomination de quelque importance – plus sûrement que la plus implacable hiérarchie militaire. Il décourage en outre les recyclages, les « retours au pays », tout particulièrement dans le tiers-monde : tel journaliste africain qui est entré au service de presse a vu, par exemple, son salaire multiplié par sept du jour au lendemain, sans parler des avantages matériels et fiscaux afférant à sa nouvelle situation, et de la relative liberté ainsi gagnée. Il n'est pas rare qu'un fonctionnaire d'un pays pauvre, et même parfois d'une nation industrialisée, trouve au changement un bénéfice comparable. Dans ces conditions, on voit mal comment éviter la sclérose et la coupure croissante avec la réalité.

Copinage et quotas

En deuxième lieu, la haute hiérarchie pose elle-même quelques problèmes. Il est à peu près général que les Etats membres n'envoient pas à l'UNESCO leurs meilleurs éléments, à moins qu'une telle nomination leur permette de se débarrasser, sous couleur de promotion, de quelques contestataires (ce fut le cas de M. M'Bow au Sénégal).

Sans parler du « copinage », politique ou familial, qui ne se limite pas aux nominations, mais s'étend aussi à certains contrats d'étude, étant entendu qu'il peut arriver à l'ami ou au parent, ainsi honoré d'une commande juteuse, de se révéler fort compétent. De cela non plus, il ne serait pas juste d'accuser le seul directeur général actuel.

De même pour l'importance disproportionnée du budget de fonctionnement par rapport à la part des ressources affectées à des actions sur le terrain : on a assisté, depuis bien des années, à une croissance invraisemblable du coût de la « machine UNESCO », qui avoisine aujourd'hui les trois quarts du budget global, et finira, si l'on n'y prend garde, par illustrer à la perfection la caricature parkinsonienne d'une administration fonctionnant entièrement pour elle-même, sans rien produire en direction de l'extérieur. Encore faut-il signaler que sont imputés au budget de fonctionnement des frais occasionnés par des services rendus à autrui : quand l'UNESCO, par exemple, met au point, pour un pays récemment décolonisé, un système global d'éducation nationale, elle le fait avec ses propres fonctionnaires et sur ses propres fonds. Mais n'est-ce pas une façon de remplir sa mission parfaitement conforme aux ambitions de ses fondateurs que de servir de bureau d'études à des pays qui n'ont à cet égard ni expérience ni moyens ?

Reste le contentieux qui vise M. M'Bow lui-même, en dehors de la fameuse politisation. Le directeur général est accusé d'avoir fait modifier par « sa » majorité les quotas d'attribution de postes selon les pays, pour les quelque 900 emplois soumis à répartition entre les Etats. En faisant adopter une disposition nouvelle, il a théoriquement assuré à l'Afrique environ 400 postes, au grand dam des cinq nations qui fournissent 55 % des ressources de l'Organisation (Etats-Unis, Japon, RFA, France et Grande-Bretagne). Les heureux bénéficiaires seraient ensuite bien ingrats de refuser à M. M'Bow le soutien dont il peut avoir besoin ; et à l'UNESCO, il n'existe aucun droit de veto : un pays, une voix, ni plus ni moins.

On reproche aussi à M. M'Bow d'avoir peu à peu concentré dans ses mains tous les pouvoirs réels de décision. « *Quand il est en voyage, et Dieu sait si c'est fréquent, il faut le poursuivre d'avion en avion, de palace en palace, pour lui faire signer la moindre lettre* », déplore l'un. « *L'autre jour, il a reçu le délégué d'une petite principauté qui avait un dossier sérieux à lui exposer*, renchérit l'autre, *et il ne lui a parlé que du mariage de l'héritière du trône, sur lequel il avait quelques idées personnelles du côté des monarchies scandinaves.* »

C'est là un grief qui revient très souvent lorsqu'on prend le risque de débonder le flot des récriminations de « la maison » contre son grand patron : M. M'Bow a perdu toute faculté d'écoute, toute cette attention à autrui qui n'était pas, naguère encore, le moindre de ses charmes. Surtout lorsqu'il risque d'entendre des choses déplaisantes... Il est vrai qu'il n'est pas le seul homme de pouvoir dans ce cas.

Des voyages qui rapportent

Descendons encore d'un cran, puisque les questions d'argent tiennent désormais dans la controverse une part trop importante pour pouvoir être éludées. Selon ses détracteurs, le directeur général de l'UNESCO tire de ses prestigieuses fonctions un profit exagéré. Non seulement par sa rémunération officielle, de l'ordre de 180 000 francs par mois tout compris – mais par les avantages annexes dont il use largement. Un fonctionnaire de l'UNESCO, quel que soit son grade, mais proportionnellement à celui-ci, perçoit non le remboursement de ses frais réels, mais une indemnité forfaitaire, appelée *per diem*, amputée de 50% si l'hôtel lui est offert, et de 75% si *tout* lui est fourni par le pays invitant. Or le « D.G. » n'est pas un voyageur comme les autres, à qui les puissances auxquelles il rend visite ont l'habitude de laisser payer son hôtel, ses repas au restaurant ou ses taxis... Sur 252 jours de déplacement en 1981, année-record, le bénéfice, parfaitement légal sans doute, décourage le calcul mais encourage toutes les supputations. Au demeurant, M. M'Bow n'est certes pas le seul haut fonctionnaire de l'UNESCO dont les déplacements soient aussi rémunérateurs.

Il y a aussi ce que l'on appelle place Fontenoy l' « *affaire du duplex* ». Au début des années 70, René Maheu, à qui nul n'aurait jamais songé à reprocher la moindre velléité d'enrichissement abusif, avait vainement tenté d'obtenir du « comité du siège » l'attribution d'un pied-à-terre de 135 mètres carrés. Elu à sa succession, M. M'Bow sollicita à nouveau l'attribution d'un logement de fonction, et l'obtint en soulignant que, bien entendu, il était disposé à payer un loyer. On expulsa donc l'association du personnel (depuis, M. M' Bow en a fait naître une autre, beaucoup moins contestataire, pour concurrencer l'ancienne) et l'on installa pour le nouveau « D.G. » un superbe duplex de près de cinq cents mètres carrés dans l'aile Ségur du bâtiment de l'Organisation, aux sixième et septième étages. De loyer, on n'entendit plus jamais parler, et quand le comité fit mine de s'en enquérir auprès du cabinet de M. M'Bow, il lui fut répondu que la proposition (pourtant modeste au regard des tarifs en usage et des ressources du bénéficiaire) était « *indécente* ». Et le « DG » vient d'en demander l'agrandissement. Enfin, toujours dans un registre plus personnel que politique, la fascination de M. M'Bow pour les distinctions honorifiques étrangères, pour coûter moins cher à l'UNESCO, n'en continue pas moins d'alimenter bien des critiques, et, d'ailleurs, des interrogations. Comment cet authentique intellectuel, qui dut arracher ses vrais diplômes à la sueur de son front, peut-il sérieusement accorder tant de prix aux doctorats *honoris causa* et autres distinctions de nombreuses universités fantaisistes, de gouvernements dictatoriaux, dont la nomenclature remplit plusieurs pages de son curriculum vitae officiel ? De la Fondation pontificale du Pérou à l'Université Kim Il Sung de Corée du Nord, en passant par l'ordre de la Vieille Montagne bulgare, cet homme fin et cultivé aura collectionné les titres les plus approximatifs. Il ne pouvait guère, il est vrai, les refuser. Du moins aurait-il sans doute gagné à ne pas s'en glorifier, lui dont la valeur universitaire ne pouvait être mise en doute par personne. Et à plus forte raison à les solliciter à l'occasion de ses innombrables voyages.

Politique, l'opposition à M. M'Bow ? Peut-être. Mais il a bien facilité la tâche à ses détracteurs.

BERNARD BRIGOULEIX.

Prochain article :

LES GRANDES MANŒUVRES

Le Monde

politique

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Une chose est claire après les échanges qui ont eu lieu le mercredi après-midi 28 novembre au Palais-Bourbon entre MM. Giscard d'Estaing et Fabius : personne, ni à droite ni à gauche, ne possède la recette miraculeuse qui permettrait de sortir la Nouvelle-Calédonie de l'impasse politique où elle se trouve.

On voit mal que la proposition de départementalisation présentée par M. Valéry Giscard d'Estaing ait, dans le climat actuel, quelque chance de succès. Elle tendrait plutôt à radicaliser davantage la position des Européens. En la circonstance, l'ancien président s'est montré beaucoup plus « national » qu'il ne l'avait été lors de son dernier passage à Nouméa, en juillet 1979. Pressé par le maire (RPR) de Nouméa, M. Roger Laroque, de prononcer la phrase du général de Gaulle, à Nouméa — *« Ici, c'est la France »*, — M. Giscard d'Estaing s'était soigneusement gardé de prononcer ces paroles définitives. De même M. Dick Ukeiwé, aujourd'hui président du gouvernement légal, qui était alors le chef de l'exécutif local, avait vivement insisté pour que le président de la République affirme l'appartenance indéfectible de la Nouvelle-Calédonie à la France.

Le bilan de la politique de départementalisation conduite depuis 1946 dans les anciennes colonies des Antilles et de l'océan Indien n'est pas à ce point positif, en effet, malgré ses réussites, qu'il puisse servir d'exemple dans un territoire qui souffre encore des *« séquelles d'une époque coloniale »*, selon la propre expression de M. Giscard d'Estaing, en 1979, à Nouméa.

Le prochain débat parlementaire annoncé par M. Fabius dans la quinzaine qui vient permettra peut-être d'aborder au fond la question calédonienne.

L'affrontement de deux « bêtes à concours »

Mercredi 28 novembre, 16 h 20, dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, le silence se fait. M. Louis Mermaz, du haut de son perchoir, lance : *« La parole est à M. Giscard d'Estaing. »* L'ancien président de la République va, pour la première fois depuis sa réélection au siège de député de la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme, s'exprimer au cours d'une séance publique de l'Assemblée nationale. Et M. Laurent Fabius lui répondra en personne.

Pour cette première, les tribunes de presse sont combles. Les députés, eux, ne sont guère plus que lors des habituelles séances de questions au gouvernement, du mercredi après-midi, qui, de toutes façons, les attirent en grand nombre ; mais, pour une fois, M. Jacques Chirac est là ! Le terrain d'affrontement entre les deux « bêtes à concours » de la classe politique française a été choisi — comme il convient — par le plus ancien : la Nouvelle-Calédonie. La télévision en sera le témoin. L'un et l'autre ont déjà montré qu'ils savent l'utiliser. Ils le confirmeront cette fois encore.

Bien vite, ceux qui se demandaient si M. Giscard d'Estaing avait changé seront « rassurés » ! Ce n'est pas un député comme les autres qui s'exprime. Dès sa première phrase, il dit son *« émotion à reprendre la parole dans une salle où ont résonné les plus grandes voix politiques de la France »*, (quelques sourires). D'autant qu'aussitôt après il rappelle qu'il fut sept ans le chef de l'Etat. Il n'a pas oublié. Il ne veut pas que l'on oublie.

Dix-sept minutes durant, il mélangera les rappels de son action, les critiques de ses successeurs, ses propositions pour l'avenir, sans qu'il y ait forcément concurrence d'une phase de son discours à l'autre. Il parle, certes, avec cœur des Canaques, avec force du rôle de l'Etat, mais son style d'éloquence ne soulève pas la passion. Il est applaudi sur les bancs de la droite (même si une fois M. Raymond Barre oublie de le faire), mais jamais avec enthousiasme.

A gauche, on est d'abord respectueux. Aussi, M. Louis Mermaz n'a guère de mal, au début tout au moins, à obtenir le silence. Mais plus le temps passe, et moins les ricanements sont contenus, malgré les *« chut ! »* de M. André Billardon, président du groupe socialiste. Et lorsque M. Giscard d'Estaing rappelle qu'il a eu plus de voix que M. Mitterrand en mai 1981 en Nouvelle-Calédonie, M. Henry Delisle, député socialiste du Calvados, se dresse pour clamer : *« Voici le président de la Nouvelle-Calédonie »*.

Vient le tour du premier ministre. M. Fabius ne paraît pas troublé par l'importance de l'enjeu, ni par la qualité de son interlocuteur. Est-ce par ironie, il prévient qu'il emploiera — lui si souvent qualifié de « Giscard de gauche » — le même ton que celui-ci. Il le fait, mais avec plus de chaleur, plus de conviction, et avec autorité. Au point que, pas une seule fois, il n'est interrompu par la droite. Son discours, où il mêle habilement la critique de la situation sociale en Nouvelle-Calédonie, l'affirmation de l'autorité de l'Etat, la volonté de dialogue, le rappel des responsabilités de l'ancienne majorité. Bref, il fait un parcours sans faute. Sa conclusion qui reprend des propos tenus par M. Bernard Stasi, ministre des départements et territoires d'outre-mer dans le gouvernement de M. Pierre Messmer de 1973 à 1974, soulève un tonnerre d'applaudissements à gauche et laisse la droite sans voix. Il a gagné la partie.

Dans les couloirs, à la sortie, un député UDF reconnaît que tout cela confirme que l'ancien président de la République *« a toujours un lien affectif avec la politique »*, pendant qu'un autre concède que l'actuel premier ministre s'est élevé *« à la hauteur d'un homme d'Etat »*.

M. Pierre Messmer lui-même, s'il trouve que M. Fabius *« ne s'est pas clairement engagé »*, explique aussi que la départementalisation prônée par M. Giscard d'Estaing *« ne peut pas être la solution pour la Nouvelle-Calédonie »* et que, de toute façon, c'est *« à ses représentants d'établir eux-mêmes le statut de ce territoire »*. Quant à M. Giscard d'Estaing, il confie simplement qu'il aurait aimé apporter trois *« éléments d'information »*, après l'intervention du premier ministre : c'est sous son septennat qu'a été commencée la réforme foncière ; en 1979, un plan d'aide aux Canaques avait été mis en place ; si en 1975 il n'a pas reçu la délégation du gouvernement local, c'est que ce n'était pas sa responsabilité, mais de celle du gouvernement.

La prestation de celui qui, député, continue à se conduire en « ancien président de la République en exercice » est terminée, mais avant ce face à face au sommet, l'hémicycle avait retenti d'autres échanges.

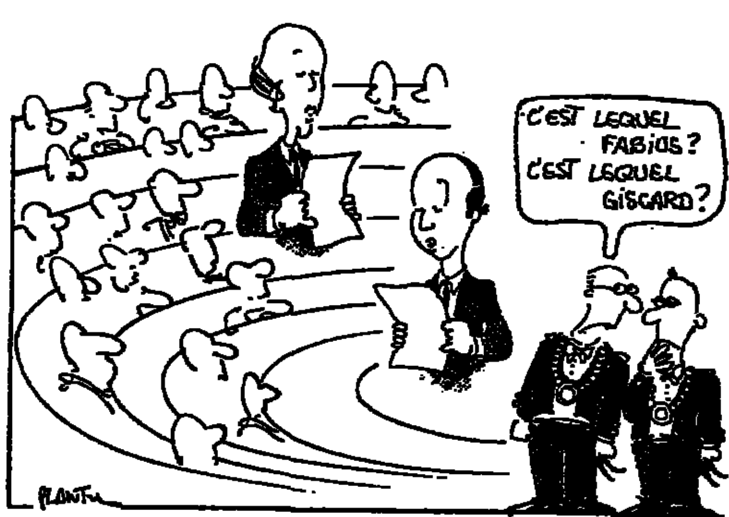
M. Jacques Brunhes, député communiste des Hauts-de-Seine, avait ouvert le feu, affirmant que la droite tenait *« un langage colonialiste d'un autre âge »*. M. Pierre Joxe sut trouver le ton qui convenait pour entraîner l'adhésion des députés de gauche. M. Georges Lemoine resta pensif, la tête entre les mains, pendant tout le temps du discours très anti-colonialiste du ministre de l'intérieur. Si M. Robert-André Vivien y vit *« l'apologie du marxisme »*, M. Stirn, qui est favorable à l'indépendance, approuva l'appel à la paix, et applaudit aussi M. Valéry Giscard d'Estaing.

Pour le RPR, M. Pierre Messmer revint à la charge. A son appel au respect de l'autorité de l'Etat, au maintien de l'ordre public, à l'affirmation de la valeur du suffrage universel, mise en cause selon lui par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Joxe répondit par le rappel des dissolutions de l'Assemblée territoriale de Nouvelle-calédonie en 1962 et en 1973.

Comme le dira le premier ministre, *« le débat a été de haute tenue »*... tant que les caméras de télévision étaient là. Mais dès leur départ, par le biais d'un rappel au règlement, M. Jean-Louis Masson, député RPR de la Moselle, affirma que, pour avoir le droit de vote en France, *« il faudrait bientôt être soit immigré, soit indépendantiste canaque »*.

Le ministre de l'intérieur s'est alors demandé s'il était possible à l'Assemblée nationale *« de parler de questions graves et sérieuses dans le calme »*. La réponse fut positive en grande partie, mais en partie seulement. Il serait souhaitable qu'elle le soit lorsque viendra le grand débat annoncé par M. Fabius.

THIERRY BRÉHIER.



La panacée ?

La départementalisation serait-elle la panacée pour les terres françaises d'outre-mer ? Les députés des vieilles colonies de Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion, dont les propositions de loi aboutirent à la loi du 19 mars 1946 — qui érigea ces terres en départements, — l'espéraient sans doute. Le principe d'assimilation, sur lequel était fondé ce texte, semblait constituer le remède à tous les problèmes, dans la mesure où la logique de cette loi devait abolir le régime spécial qui ne rendait pas applicables de plein droit, dans ces terres lointaines, les lois et décrets adoptés en métropole.

Certes, les effets de cette politique ont été bénéfiques. Les départements français d'outre-mer connaissent un niveau de vie économique et de protection sociale infiniment supérieur à ce qu'il est généralement dans tous les pays indépendants voisins.

Mais la législation adoptée en métropole n'a jamais été intégralement étendue aux DOM, et la politique de départementalisation a vite produit des effets pervers en se traduisant essentiellement par l'augmentation croissante des subventions, laquelle n'a fait qu'accroître la dépendance de ces collectivités. Il en est ainsi résulté une société post coloniale caractérisée, dans le secteur économique, par des situations privilégiées de monopole, des écarts de revenus très importants entre le secteur public et le secteur privé, et, dans le secteur social, par la coexistence de deux univers : le monde des fonctionnaires et des commerçants, aux intérêts convergents, et celui des ouvriers et des paysans, en moyenne quatre fois plus pauvre que le premier et frappé d'un chômage nettement plus aigu qu'en métropole.

La politique de départementalisation, malgré ses conséquences positives, n'a pas empêché les anciennes colonies de présenter les caractéristiques des pays en voie de développement, l'importance des transferts financiers ayant créé une économie très artificielle.

L'égalité étant en droit théorique, l'inégalité s'aggrava dans les faits, et les DOM sont progressivement devenus des « îlots juridiques » dans le droit français : ce constat a engendré des frustrations d'autant plus vives que les particularismes locaux étaient forts. Et de ces frustrations naquirent les revendications autonomistes soutenues par la gauche métropolitaine, jusqu'à la mise en œuvre de la politique de régionalisation actuelle, qui se propose de rompre avec la tradition centralisatrice en espérant que le transfert aux élus locaux des pouvoirs politiques permettra d'apporter aux spécificités de ces terres des réponses mieux adaptées.

A. R.

L'ambassadeur d'Australie convoqué au Quai d'Orsay

L'ambassadeur d'Australie en France, M. Peter Cambell John Curtis, a été convoqué, le mercredi 28 novembre, au Quai d'Orsay, où il a été reçu par M. Michel Combal, directeur d'Asie. Celui-ci lui a fait part de l'étonnement du gouvernement français à la suite de *« certains jugements portés sur la situation en Nouvelle-Calédonie »*. Il lui a rappelé qu'il s'agissait d'*« une affaire relevant de la souveraineté française »*.

La convocation de l'ambassadeur d'Australie a été provoquée par des déclarations faites un peu plus tôt par le ministre australien des affaires étrangères, M. Bill Hayden. Celui-ci avait décrit la Nouvelle-Calédonie comme l'*« un des derniers vestiges du colonialisme dans le Pacifique sud »* et estimé que la France devait *« entamer d'urgence de nouveaux pourparlers avec les principaux mouvements politiques de l'ensemble du territoire »* (*le Monde* du 29 novembre).

A Canberra, les milieux officiels font observer que M. Hayden n'a fait que réitérer un point de vue exprimé à plusieurs reprises par l'Australie et qui se rapproche de la position française.

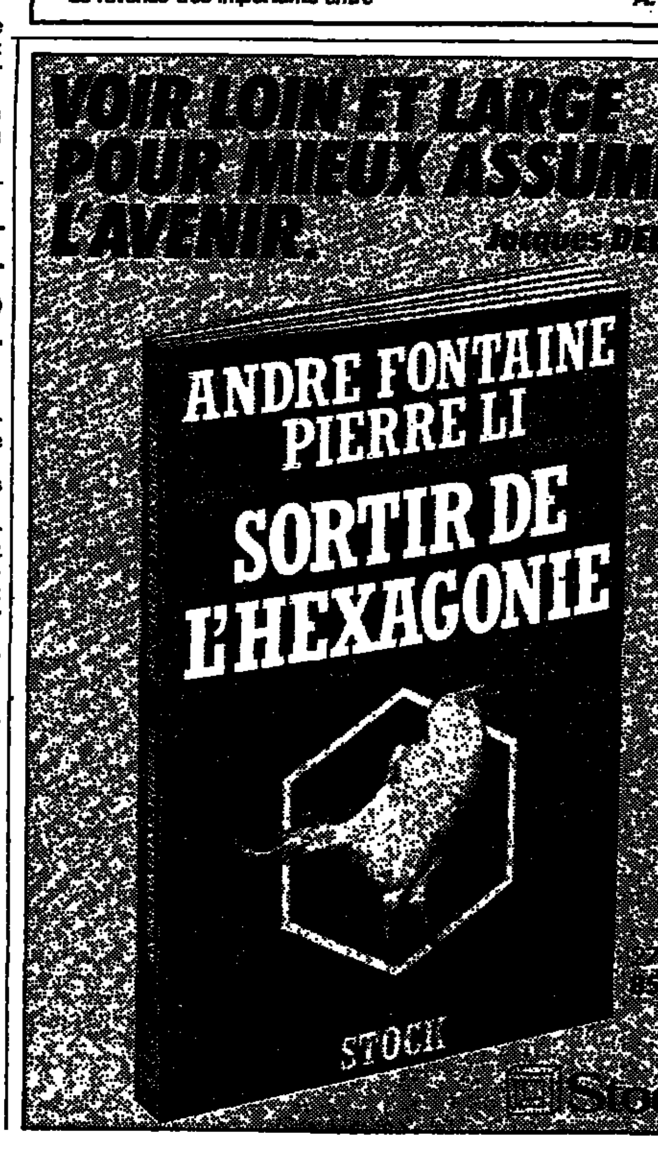
Le ministre, observe-t-on, a condamné le terrorisme et la violence, et souligné que son pays encourageait les formations politiques du territoire à travailler en vue d'un consensus sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. L'Australie, a-t-il dit, continue de croire que *« la participation et le dialogue sont préférables au retrait »* et regrette que les élections du 18 novembre *« se soient déroulées dans un climat de tensions politiques »*.

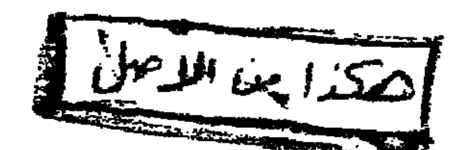
M. Hayden a déclaré jeudi que son commentaire sur la situation en Nouvelle-Calédonie *« était une simple constatation de fait, indéniable et indiscutable »* et qu'il ne regrettait nullement ses propos.

LES SÉNATEURS SOCIALISTES JUGENT « DANGEREUSE ET INOPPORTUNE » LA CRÉATION D'UNE COMMISSION DE CONTROLE

Après la décision prise par l'opposition (majoritaire au Sénat) de constituer une commission de contrôle sur le fonctionnement des services publics en Nouvelle-Calédonie (*le Monde* du 29 novembre), les sénateurs socialistes ont jugé cette initiative *« inopportune »* parce qu'au moment où se déroulent dans ce territoire *« des événements graves qui ne laissent personne indifférent, on a assisté, au cours de la nuit du 27 au 28 novembre 1984* [au Sénat] *à une manœuvre politicienne destinée à gêner l'action gouvernementale »*. Ils l'ont également qualifiée de *« dangereuse »*, car *« elle ne peut qu'exacerber les tensions déjà existantes dès lors que la France apparaît divisée »*.

La commission de contrôle, réunie mercredi 28 novembre, a désigné son bureau : M. Yvon Bourges (RPR, Ille-et-Vilaine), président ; MM. Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne), Pierre Ceccaldi-Pavard (Un. cent., Essonne), Pierre Matraja (PS, Bouches-du-Rhône) et Serge Boucheny (PC, Paris), vice-présidents ; M. Jacques Mossion (Un. cent., Somme), secrétaire ; MM. Jean-Marie Girault (RI, Calvados) et Jean-Pierre Tizon (RI, Manche), rapporteurs.





ÉVOQUÉE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Giscard d'Estaing : préparer une départementalisation progressive

Dès le début de sa prise de parole, M. Valéry Giscard d'Estaing rappelle que pendant sept ans, il a été le *« garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire »*. Puis il demande au premier ministre : *« Qu'est-ce qui vous a conduit à revenir sur la mise en œuvre du statut que vous avez voulu, que vous avez fait voter et dont vous avez entrepris l'application ? »* Evoquant la situation du sous- préfet « détenu », le député du Puy-de-Dôme déclare : *« Qu'il vous ait fallu, pour agir, du temps et de la prudence, je l'admets, mais la situation dure depuis plusieurs jours. Or la prise d'otage n'est pas plus respectable en politique qu'en droit commun. »* Il s'étonne aussi que ne soient pas respectées les *« attributions du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie »* élu par les récentes élections à l'assemblée territoriale et les « échéances » fixées dans la loi, c'est-à-dire l'organisation du référendum sur l'autodétermination en 1989. Car, pour l'ancien président de la République, *« le non-respect de la loi risque de faire perdre sa crédibilité à toute politique, fût-elle de rechange »*. Il cite à ce propos une parole de la coutume canaque prononcée lors des cérémonies funéraires : *« Pour que l'ossature de la parole demeure la liane qui unit le pays. »*

Reconnaissant que *« l'autodétermination est une perspective très largement acceptée »*, M. Giscard d'Estaing rappelle que sous son septennat *« nous avons conduit à l'indépendance le territoire des Afars et des Issas »*, et que lui-même, *« le 17 juillet 1979, place de la Marne, à Nouméa »*, a déclaré que : *« la France ne ferait rien contre la volonté des habitants de l'archipel »*. Mais, pour lui, *« autodétermination »* et *« indépendance »* ne sont pas *« synonymes »*. Il précise qu'à ses yeux, *« dans le monde moderne, n'existent que deux statuts d'avenir : l'indépendance et un statut de type départementaliste »*. C'est le second qui constitue aujourd'hui la *« solution de progrès »*. Il ajoute que *« nombreux sont les Mélanésiens qui veulent la liberté et la justice, mais aussi la modernité, et qui estiment que la République française est la mieux placée pour leur apporter cette modernité »*. De plus, il demande si *« évoquer en fait de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le droit des premiers occupants »* ne serait pas *« une variante de la pensée raciste »* ?

Après avoir évoqué sa visite *« sur place, à Lifou, où je suis entré dans la mairie, où j'ai rencontré les chefs canaques et discuté avec eux »*, l'ancien président de la République rappelle le résultat de l'élection de mai 1981 : *« Les indépendantistes avaient appelé à voter pour mon concurrent, l'actuel président de la République. Sur 52200 votants, j'ai obtenu 34200 voix, soit 65,5 %, contre 18000 à M. Mitterrand »*, alors que, souligne-t-il, en 1974, c'est M. Mitterrand qui *« avait eu la majorité avec 18 500, voix alors que j'en obtenais 17 900 (1) »*.

Puis le porte-parole de l'UDF fait au premier ministre une *« proposition »* : *« Puisque pour vous l'autodétermination a pour écho l'indépendance, permettez aux Néo-Calédoniens de choisir librement, faites que nous puissions préparer une autre formule, un autre statut, une départementalisation progressive qui efface les privilèges et assure l'égalité de progrès entre les différentes communautés. Puis mettez aux voix les deux options lors du scrutin sur l'autodétermination. »* Enfin, il demande que le gouvernement présente une communication sur le sujet à l'Assemblée nationale, *« suivie d'un large débat »*.

Th. B.

(1) Au second tour de l'élection présidentielle de 1974, M. Mitterrand avait recueilli 18 483 voix (50,74 %) et M. Giscard d'Estaing, 17 937 voix (49,25 %). Il y avait eu 29,70 % d'abstentions. Au second tour de l'élection présidentielle de 1981, M. Mitterrand avait obtenu 18 039 suffrages (34,94 %) et M. Giscard d'Estaing, 34 250 (65,50 %). Il y avait 27,86 % d'abstentions.

● *Au RPR.* — Dans la composition de l'équipe du secrétariat général du RPR publiée dans *le Monde* du 29 novembre, une ligne sautée a fait omettre le secrétaire national chargé des fédérations, M. Alain Marleix, reconduit dans ses fonctions. M. François Fillon, député RPR de la Sarthe, secrétaire national chargé de la défense, est maire de Sablé (et non du Mans).

M. Fabius : trop peu et trop tard

Répondant à M. Giscard d'Estaing, le premier ministre annonce immédiatement que le gouvernement *« accepte bien volontiers »* l'organisation d'un débat à l'Assemblée *« dans la quinzaine qui vient »*. Puis il évoque les *« réalités économiques et sociales de la Nouvelle-Calédonie »* : l'importance des terres appartenant aux « caldoches », le faible nombre de bacheliers parmi les Mélanésiens, le fait qu'il n'y en ait aucun parmi les fonctionnaires d'Etat moyens et supérieurs nommés dans le territoire. M. Laurent Fabius reconnaît que la précédente majorité a fait en 1976 *« un effort dans le domaine foncier, mais qui s'est révélé très insuffisant »*. Il ajoute que la gauche, *« sans être suivie par l'opposition »*, a créé divers offices de développement et vient d'adopter, *« bien tard, un plan de modernisation de la fonction publique »*.

Puis le chef du gouvernement demande à l'ancien président de la République de se mettre *« à la place des populations canaques : que peuvent signifier pour elle le concept de modernité ? »* Evoquant l'évolution institutionnelle du territoire, il rappelle qu'en 1956 une loi-cadre avait fixé une procédure d'évolution, mais qu'en 1963, 1965, 1969 *« les gouvernements sont revenus sur leurs engagements, portant ainsi atteinte à des situations considérées comme acquises »*. Il ajoute : *« Vous-même, monsieur le président Giscard d'Estaing, n'avez pu recevoir, en 1975, le président de l'Assemblée territoriale accompagné d'une délégation. Sans doute les contraintes de votre emploi du temps étaient-elles trop lourdes, et c'est au retour de ce voyage à Paris que le président de l'Assemblée territoriale a décidé de fonder ce qui est devenu aujourd'hui le mouvement indépendantiste »* (1).

Pour M. Fabius, l'affaire est simple : *« Au cours de toutes ces années, on a toujours agi trop peu et trop tard. Quand les Canaques demandaient l'autonomie, malheureusement, vous étiez contre. Quand nous avons demandé l'autonomie, les autonomistes étaient devenus indépendantistes. »* Il confirme que le président du gouvernement du territoire est effectivement considéré comme tel et rappelle que, lors de la discussion du projet de statut, certains députés, dont M. Pierre Messmer, avaient jugé trop éloignée l'échéance de 1989 pour le vote d'autodétermination.

« La question, aujourd'hui, explique le premier ministre, *n'est pas de savoir où il serait préférable d'aller, elle est de savoir quelle situation adopter pour sortir de tragiques difficultés. »* Il s'étonne que M. Giscard d'Estaing ait demandé au gouvernement d'appliquer le statut pour lui demander ensuite de l'abandonner.

Pour l'avenir, il constate : *« Nous avons aujourd'hui deux communautés face à face, et le terrain est tel qu'il faut absolument que des contacts se nouent et que des évolutions se réalisent pour sortir de cette tension et trouver en commun la solution. Nous avons dès l'abord demandé avec force que l'ordre soit respecté. Comme il ne suffit pas de le demander et qu'il faut aussi en prendre les moyens, nous avons renforcé, et nous continuerons de le faire dans les prochains jours, nos capacités d'assurer l'ordre public. »* Mais il ajoute que le gouvernement manifeste aussi sa *« volonté de dialogue »* et que M. Barbeau, le haut fonctionnaire envoyé sur place, examine *« les conditions dans lesquelles devra être accéléré le processus d'autodétermination qui doit permettre d'aboutir à un choix, y compris celui de l'indépendance, en assurant aux différentes communautés leur droit légitime d'expression. A la suite de la mission d'information, le gouvernement envisage d'engager la discussion avec le gouvernement du territoire et avec différents partis, dont le Front de libération, pour amorcer la mise en œuvre du processus d'autodétermination*, indique le chef du gouvernement. *Ce qu'il souhaite, c'est éviter les affrontements et trouver une solution respectant les droits légitimes de chaque communauté »*.

Enfin, M. Fabius confie qu'un commentaire l'a *« particulièrement touché »*. Il le cite : *« Il n'y a pas de solution de facilité. Les uns et les autres doivent s'exprimer avec modération et même humilité. Parce que la difficulté du problème ne date pas de mai 1981. Tous les gouvernements des dernières décennies y ont donc une part de responsabilité. Et aussi parce que rien ne doit être fait ou dit qui puisse rendre le climat plus tendu »*. Se tournant vers l'ancien président de la République, le premier ministre déclare : *« Ce commentaire est de M. Stasi. Si vous ne pouvez pas — pas encore — être d'accord avec le gouvernement de la France, je souhaite que vous le soyez au moins avec M. Stasi. »*

Th. B.

(1) Le président de l'Assemblée territoriale était à l'époque M. Yann Céléné Uregeï, devenu depuis lors secrétaire général du FULK (Front uni de libération kanake) et membre du gouvernement provisoire constitué par le FLNKS.

CHARLES JOURDAN

EXTRAIT D'UN ARRÊT RENDU LE 27 JUIN 1984 PAR LA COUR D'APPEL DE GRENOBLE

ENTRE :

La Société CHARLES JOURDAN

Et

Monsieur Jean NAZARETIAN

La Société de Chaussures JAR
26, Bd des Dames
13002 MARSEILLE

Par jugement du 24 Juin 1983, le Tribunal Correctionnel de VALENCE a déclaré Jean NAZARETIAN coupable du délit de contrefaçon...

Il l'a condamné à 5.000 F d'amende,

Il a déclaré la S.A.R.L. JAR civilement responsable de NAZARETIAN.

Puis statuant sur les réparations civiles sollicitées par la Société poursuivante,

A condamné in solidum NAZARETIAN et la Société JAR à lui payer la somme de 20.000 F à titre de dommages-intérêts.

A ordonné la publication du dispositif du jugement dans les journaux "LE MONDE", "LE FIGARO" et "LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ", aux frais de NAZARETIAN et de la Société JAR, également à titre de dommages-intérêts...

A prononcé la confiscation des modèles contrefaits au profit de la Société CHARLES JOURDAN...

Attendu qu'il appartenait à NAZARETIAN de démontrer que le modèle CAPRICE n'était pas "nouveau"; que si la Société JOURDAN a apporté les justifications propres au modèle concerné, NAZARETIAN n'a pas fourni, en ce qui le concerne, semblables justifications qui auraient pu "visuellement" accréditer ses dires...

Attendu qu'en dehors d'un préjudice essentiellement matériel tiré du nombre de chaussures contrefaites et mises sur le marché par NAZARETIAN, il faut tenir compte du préjudice à caractère commercial, disons de créativité subi par la S.A. JOURDAN ; qu'il est indiscutable que la conception, puis la création, enfin le lancement d'un modèle original de chaussures, représentent de nombreuses heures de travail, pour les concepteurs, les dessinateurs et les réalisateurs qui sont des personnels qualifiés à haut niveau de rémunération ; qu'il s'y ajoute les frais importants de publicité pour faire connaître le produit ; qu'indûment, le contrefacteur profite de tout ce travail ; qu'il conviendra d'élever à la somme de 100.000 F le montant des dommages-intérêts à accorder à la Société JOURDAN...

PAR CES MOTIFS

La Cour, confirme le jugement déféré dans toutes ses dispositions, tant pénales que civiles, mais élève, sur l'action civile de la somme de 20.000 F à celle de 100.000 F, le montant des dommages-intérêts dûs in solidum par NAZARETIAN et la Société JAR à la S.A. JOURDAN.

Pour Copie Conforme
Jacques KAM
Avocat à la Cour

POLITIQUE

A L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE « PARLONS FRANCE »

M. Fabius annonce la création de 50 000 travaux d'utilité collective

A l'occasion de sa deuxième intervention télévisée, le 28 novembre, dans le cadre de l'émission « Parlons France » sur TF 1, M. Laurent Fabius a annoncé que *« plus de 50 000 TUC (travaux d'utilité collective) étaient déjà offerts »* à des jeunes de moins de vingt et un ans.

Comme il s'y était engagé il y a un mois, le premier ministre a donc pu chiffrer l'effort qui était entrepris pour trouver une réponse à *« la marginalisation des jeunes »*. Il a précisé qu'il signera, ce 29 novembre, *« un contrat avec quinze associations nationales qui vont embaucher 36 000 jeunes »* et que les 14 000 autres TUC provenaient des départements et des collectivités. Très rapidement, a affirmé M. Fabius, les travaux d'utilité collective pourraient profiter *« à beaucoup plus qu'à 100 000 jeunes »*.

Tout en donnant des exemples des travaux d'utilité collective — restauration d'espaces verts, plantations, balisage d'un circuit pédestre, archives communales, aide aux personnes âgées, — le premier ministre a souligné que *« ce n'est bien sûr pas un emploi définitif »*.

Au ministère du travail, où l'on confirme les premiers résultats obtenus par la campagne en faveur des TUC, on note cependant que, pour l'heure, aucun jeune n'a commencé réellement une activité (la décision a été prise en septembre et les textes sont sortis fin octobre).

« Tolérance et ouverture »

« Je suis plutôt un calme. Il faut faire preuve de beaucoup de tolérance et d'ouverture. Ce ne sont pas seulement des mots, mais des vertus qu'il faut pratiquer en France », a également déclaré M. Laurent Fabius. Le premier ministre s'est félicité de l'accord qui vient d'intervenir entre l'Etat et la mairie de Paris pour la candidature de la capitale à l'organisation des Jeux olympiques de 1992. *« Je serai ravi d'avoir M. Chirac à Matignon pour signer tout cela »*, a-t-il dit.

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Budget rectificatif de la CEE pour 1984

Seuls les députés socialistes ont approuvé, mercredi 28 novembre, l'accord intervenu les 2 et 3 octobre derniers entre les gouvernements de la Communauté économique européenne, portant sur le financement du budget rectificatif supplémentaire de la CEE pour 1984. Les députés communistes et UDF se sont abstenus. Ceux du RPR ont refusé de prendre part au vote.

Aussi bien le secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures, M. Jean-Michel Baylet, que les rapporteurs pour avis des commissions des affaires étrangères et des finances, MM. Paul Dhaille (PS, Seine-Maritime) et Charles Josselin (PS, Côtes-du-Nord), ont insisté sur la nécessité d'un tel accord qui vise surtout à préserver la politique agricole commune. *« Refuser cet accord, ce serait prendre la responsabilité de priver nos agriculteurs d'une partie de leurs ressources »*, a affirmé M. Dhaille.

La contribution des dix pays de la Communauté se fera sous la forme d'avances remboursables. Cette formule constitue une nouveauté nécessaire et *« exceptionnelle »*, le versement pour chacun des Etats de 1 % de la TVA perçue ne suffisant pas à assurer le financement des besoins supplémentaires.

Ainsi, le montant des avances a été fixé à 1003 millions d'ECU, la France devant verser 22,8 % de ce montant, soit 228,6 millions d'ECU (1,56 milliard de francs). Mais ce versement n'interviendra qu'après le vote du collectif budgétaire.

Le principe d'avances remboursables a été critiqué par les députés communistes, RPR et UDF, qui ont également déploré l'absence de maîtrise des dépenses de la CEE.

Pensions alimentaires

L'Assemblée a d'autre part adopté en deuxième lecture le projet de loi relatif au recouvrement des pensions alimentaires (*le Monde* du 4 octobre). A la demande du gouvernement, les députés ont modifié en partie le texte du Sénat (*le Monde* du 1er novembre). Cette modification vise à faire bénéficier l'un des parents divorcés d'une *« allocation différentielle »* de soutien familial à titre d'avance en cas de versement partiel de la créance alimentaire.

R. Sa.

Le projet sur la montagne est adopté

L'Assemblée nationale a adopté en deuxième lecture, mercredi 28 novembre, le projet de loi relatif à la protection et au développement de la montagne (*le Monde* du 29 novembre).

Si la discussion du texte, commencée le mardi 27 novembre, s'est déroulée entre « montagnards » aux vues très proches, le clivage droite-gauche s'est cependant vérifié encore une fois. Communistes et socialistes ont approuvé le texte. Le RPR et l'UDF se sont abstenus sans pour autant exclure un vote positif en troisième lecture.

Avant de voter sur l'ensemble du projet de loi, l'Assemblée a repoussé une disposition proposée par le Sénat visant à affecter la taxe communale et la taxe départementale sur les remontées mécaniques à un fonds d'indemnisation des communes victimes d'une absence ou d'une insuffisance d'enneigement, une sorte d'« assurance neige ». Les députés ont, d'autre part, rejeté, à la demande du gouvernement, des modifications proposées par la commission spéciale — dérogatoires au droit commun — en matière d'installation de micro-centrales hydrauliques par les communes.

AU SÉNAT

Le budget de la justice est rejeté

Après avoir adopté les crédits de la Légion d'honneur et de l'ordre de la Libération, le Sénat a rejeté, mercredi 28 novembre, ceux de la justice, socialistes et communistes les approuvant (*le Monde* des 15 septembre et 25 octobre). Aces derniers s'est ajouté M. Jean Mercier (gauche démocratique, Rhône), qui a estimé que l'œuvre de M. Robert Badinter subsistera, hors des *« décombres de la gestion malencontreuse de la gauche »* avec laquelle, alors radical de gauche, il avait pris ses distances en 1983.

Tout en approuvant les priorités retenues par le ministre de la justice, garde des Sceaux (humanisation des prisons et informatisation des juridictions), les sénateurs en auraient souhaité une troisième : l'éducation surveillée. Les moyens ne suffiront pas pour répondre aux besoins, observe M. Georges Lombard (Un. cent., Finistère), rapporteur de la commission des finances ; la prévention devrait être en 1986 un secteur prioriraire, note M. Germain Authié (PS, Ariège), rapporteur de la commission des lois.

Pour M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne), *« la délinquance n'est pas une fatalité »* et la prévention, l'éducation et, si nécessaire, la répression, doivent venir à bout de l'insécurité. Avant de constater à juste raison que les propos tenus dans l'hémicycle sénatorial n'avaient pas été marqués *« par des excès de passion »*, M. Badinter relève le progrès *« sans précédent »* accompli dans le domaine de l'éducation surveillée et il précise que son budget ne contribue pas à lui tout seul aux opérations de présentation concernant la jeunesse.

... et celui de la mer en partie adopté

Le transfert de la construction navale au ministère du redéploiement industriel que M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat chargé de la mer, justifie par des raisons de stratégie industrielle, n'est guère compris par les sénateurs. Malgré le ton critique des interventions, le budget du secrétaire d'Etat (*le Monde* du 2 novembre) est adopté à l'exception de crédits de paiment de l'un des titres, en raison notamment de l'insuffisance des subventions au sauvetage en mer. Certains, comme M. Camille Vallin (PC, Rhône), rapporteur de la commission des finances pour la marine marchande relèvent des points positifs comme l'effort consenti à la recherche maritime.

A. Ch.

EN BREF

● *M. Fabius pédagogue.* — Selon un sondage SOFRES réalisé pour un groupe de journaux de province, 43 % des personnes interrogées n'éprouvent pas de sympathie pour M. Laurent Fabius, alors que 41 % en ont. La *« compétence »* est, de loin, la première qualité qui lui est reconnue (par 36 % des personnes interrogées). 40 % n'ont pas d'opinion sur son bilan qui est jugé *« plutôt négatif »* par 31 % et *« plutôt positif »* par 29 %.

Les Français lui reconnaissent des qualités pédagogiques : 53 % estiment qu'il *« explique bien »* sa politique ; deux Français sur trois pensent qu'il est bon qu'il vienne s'expliquer chaque mois à la télévision. Une majorité (52 %) estime qu'il n'a pas l'étoffe d'un président de la République.

Ce sondage a été réalisé le 9 et le 14 novembre auprès d'une échantillon national de mille personnes représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus.

● *Les préfets « chefs de guerre ».* — *« Vous êtes les chefs de guerre de la bataille économique et sociale »*, a déclaré M. François Mitterrand, mercredi 28 novembre, aux membres du corps préfectoral réunis à l'Elysée. Le chef de l'Etat a assuré qu'il se tiendrait au courant, semaine après semaine, des résultats obtenus en faveur de l'emploi des jeunes.

● *M. Edgar Faure et M. Barre.* — M. Edgar Faure, sénateur du Doubs (Gauche dém.), a déclaré, dimanche 25 novembre, au « Grand Jury RTL-*le Monde* » à propos des candidatures à l'élection présidentielle : *« Si le choix se présentait pour moi aujourd'hui, j'inclinerais vers Raymond Barre, pourquoi le cacher. Dans deux ou trois ans, nous verrons bien comment se présentera la situation. »*

Toutefois, il s'est dit en désaccord avec M. Barre sur la cohabitation *« car rien dans la Constitution ne dit qu'un président doit partir quand il perd les élections législatives »*. Partisan du maintien du mode de scrutin majoritaire, il s'est dit prêt à former un éventuel gouvernement à l'appel de M. Mitterrand en 1986, si les dirigeants de l'opposition l'acceptaient.

● *Alain Delon politologue.* — L'acteur de cinéma Alain Delon se dit *« prêt à monter au créneau derrière Raymond Barre »* dans une interview à *Paris-Match*, daté du 7 décembre, ajoutant qu'il considère M. Jean-Marie Le Pen comme l'homme *« le plus sincère »*. En revanche, tous les autres hommes politiques lui apparaissent comme *« des guignols qui se déchirent »* et estime que *« Giscard et Chirac se sont livrés à une partie de poker menteur et même à une querelle de gonzesses »*.

● *M. Jammes (UDF-PR), nouveau maire du Puy-en-Velay.* — M. Bernard Jammes (UDF-PR) a été élu, mardi 27 novembre, maire du Puy-en-Velay (Haute-Loire) au premier tour de scrutin, par 22 voix contre 6 au candidat socialiste, 3 à un candidat modéré et 4 bulletins blancs. Il succède à Roger Fourneyron (UDF-CDS), décédé le 10 novembre dernier. — (*Corresp.*)

[Né le 25 octobre 1940 à Espaly, dans la banlieue du Puy, M. Jammes a été élu au conseil municipal de cette commune, sur la liste de l'ancien maire, aux élections municipales de mars 1977. Depuis mars 1983, il était deuxième adjoint au maire.

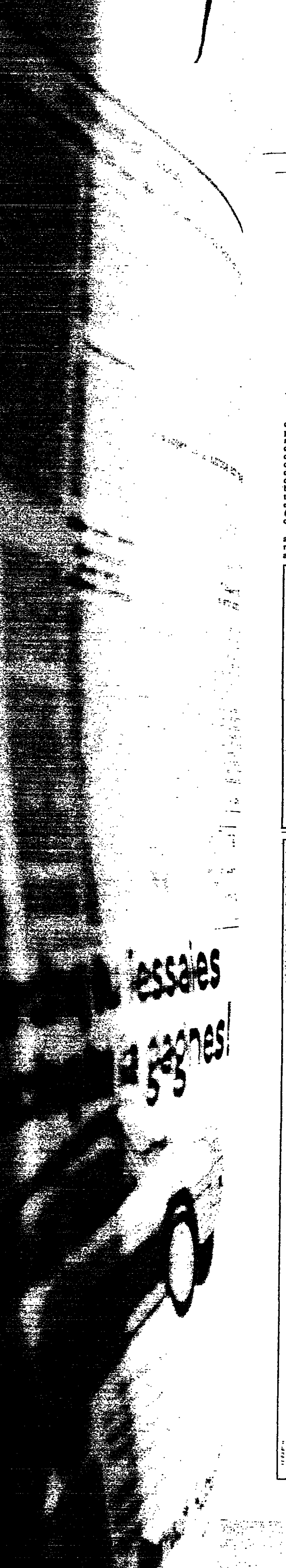
M. Jammes est directeur du comité départemental de développement de l'artisanat, un organisme qui relève de la chambre des métiers de la Haute-Loire.]

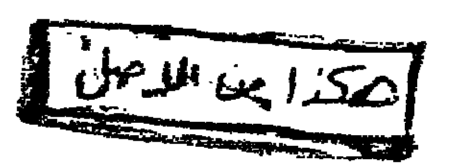
L'allocation parentale d'éducation

LES DÉPUTÉS SOCIALISTES DEVRAIENT RENONCER A EN DEMANDER LA SUPPRESSION

Les députés socialistes ne tenteront probablement pas de redéployer ailleurs les quelque 800 millions de francs prévus dans le projet de loi sur la famille pour financer la création, sous certaines conditions, d'une allocation parentale d'éducation de 1 000 francs à l'occasion de la naissance d'un troisième enfant.

Après que le bureau exécutif du PS eut exprimé son désaccord avec le principe même de cette mesure (*le Monde* du 23 novembre) jugée *« injuste »*, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale avait été mandaté par le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, pour demander aux députés d'étudier sa suppression et une autre utilisation des 800 millions de francs qui y sont consacrés. Les députés socialistes devaient, faute d'accord avec le gouvernement sur ce redéploiement, préparer des amendements visant à corriger l'« injustice » de cette mesure notamment. Il semble que les députés s'en tiendront là. Le gouvernement, en effet, n'a pas donné son accord pour la solution alternative envisagée par les parlementaires, et qui aurait consisté à augmenter l'« allocation jeune enfant » au lieu de créer l'allocation parentale d'éducation.





Le Monde

société

ELECTIONS INCERTAINES CHEZ LES ENSEIGNANTS

La FEN menacée par FO

Quelque sept cent mille enseignants du primaire et du secondaire doivent élire, le lundi 3 décembre, leurs représentants dans les commissions administratives paritaires nationales, comme celles qui ont eu lieu en 1982 ou en 1979, si le dernier-né des syndicats enseignants, créé par Force ouvrière, ne venait bouleverser le jeu.

Depuis la deuxième guerre mondiale, les choses étaient assez simples. La Fédération de l'éducation nationale (FEN), par l'intermédiaire de ses différents syndicats catégoriels, détenait une position dominante : le Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collèges (SNI-PEGC) rassemblait en 1983 près de 60 % des instituteurs; le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) obtenait 54,27 % des voix chez les certifiés en 1982.

Même si la « désyndicalisation » a fait baisser le nombre d'adhérents, un syndicat fort est toujours apprécié par les enseignants, puisqu'il leur assure une meilleure représentation dans les organismes paritaires, amenés à se prononcer sur les promotions ou les mutations.

Légèrement ébranlée, après 1968, par le développement du syndicat enseignant de la CFDT (le SGEN-CFDT), la FEN avait sur résister. Le dynamisme de cette organisation confédérée, mais aussi ses propositions souvent hardies, voire à contre courant des idées du milieu, n'avaient séduit que 20 % des certifiés de 1982.

A l'ombre du géant et des contestataires cédétistes, d'autres syndicats tentaient de capter les voix de ceux qui refusaient l'ancrage à gauche de la FEN et de la CFDT. Dans les lycées et collèges, le SNALC, proche de la CGC, bénéficiait de la confiance de 16,13 % des certifiés. Dans les collèges, un syndicat indépendant, le SNC, s'affirmait comme le défenseur des professeurs d'enseignement général (PECG).

Cette situation se perpétuait au fil des consultations nationales. Les quelques déplacements de voix ne changeaient pas la physionomie générale. La FEN réclamait *« des postes et des crédits »*, et une majorité d'enseignants protestaient régulièrement contre des gouvernements qui ne *« faisaient pas de l'éducation la priorité du budget de l'Etat »*.

Tout cela, c'était avant 1981. A l'époque, il était encore facile de faire porter aux ministres *« réactionnaires »* les carences du système éducatif. Puis la gauche est arrivée au pouvoir. Ayant participé à cette victoire, nombre d'enseignants espéraient bénéficier des fruits de cette conquête. Mais les lendemains n'ont pas comblé leurs espérances. Une fois l'euphorie passée, instituteurs et professeurs ont déchanté. Les banderoles proclamant *« vingt-cinq élèves par classe »* sont restées au placard, et les effectifs ont augmenté.

Des élèves plus nombreux et moins attentifs, des réformes mal expliquées, des salaires bloqués et amputés du 1 % *« contribution solidarité »*, enfin une querelle scolaire vécue comme une mise en accusation : tous ces éléments, ajoutés à des maladresses de l'administration, ont provoqué en quelques années une défiance des enseignants vis-à-vis du gouvernement. Les syndicats majoritaires sont accusés de mollesse ou, pis, de collusion avec un gouvernement qui souhaite augmenter les horaires ou instaurer une sorte de « tutorat ». Défiances et critiques se multiplient, alors que les grands rassemblements laïques ne mobilisent pas la communauté enseignante.

C'est sur cette toile de fond, faite de pessimisme et d'inquiétude que les enseignants assistent à la naissance, au printemps dernier, d'un nouveau syndicat : Force ouvrière, grâce au renfort de minoritaires de la FEN (en majorité des militants trotskistes du Parti communiste internationaliste, PCI), crée la Fédération nationale de l'éducation et de la culture (FNEC). A l'origine de cette opération – qui rompt avec une situation héritée de 1947 – on note le mécontentement du syndicat de M. André Bergeron face à une redistribution des sièges au Conseil supérieur de la fonction publique qui accorde six sièges à la FEN et trois à FO.

Habiles propagandistes les trotskistes réunis sous la bannière FO s'efforcent de faire prospérer leur nouveau syndicat. Leur mot d'ordre est de rejeter les collèges rénovés, les projets d'établissement, la gestion tripartite.

L'organisation enseignante de FO qui revendique dix mille adhérents et présente trois mille deux cents candidats le 3 décembre, affirme *« être en progression depuis la rentrée »*. Ces élections sont un test important puisque ses gains risquent de se produire au détriment de la FEN. Cette fédération ébranlée pourrait subir une deuxième attaque si la CGT, inspirée par un succès de FO, décidait elle aussi de syndiquer massivement les enseignants. Le départ des maîtres membres ou proches du PC serait un rude coup pour la FEN. Le syndicalisme autonome, héritier du refus d'entériner la scission syndicale de 1947 y survivrait-il ?

SERGE BOLLOCH.

Les nuances de M. Savary

Celui qui *« a toujours pensé qu'il était plus important de faire que de dire »* décide de parler. M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, démissionnaire le 17 juillet dernier, rompt le silence qu'il s'était imposé. L'interview qu'il donne à Mme Mona Ozouf dans *le Débat* de novembre en dit long sur la politique et la personnalité d'un homme souvent incompris de ses propres amis politiques.

Le titre est simple, banal, et voilà qu'à le considérer de près il paraît subversif dans la situation présente : *« Une école pour les élèves. »* Les propos de M. Savary le justifient à maintes reprises : *« J'ai toujours affirmé que le système éducatif devait être centré sur les élèves et non sur les enseignants, que ce qui était important c'était que les élèves apprennent et non que les enseignants fassent des cours. »*

Fidèle à lui-même, M. Savary ne se départit pas de son art de la nuance, qui n'exclut pas la fermeté de la pensée. Il règle d'une phrase son bilan sur l'enseignement privé : *« C'est plus qu'un regret. Mais je n'ai eu qu'une maîtrise partielle du dossier. »* Qui maîtrisait vraiment le cours des choses ? La question reste sans réponse.

Même discrétion à propos de son successeur rue de Grenelle. En filigrane seulement, l'on déchiffre ce qui ne surprend pas : Savary-Chevènement, deux combats différents. Quand M. Savary rappelle que le rapport Prost était centré sur les *« études »* des lycéens, *« et j'insiste sur le mot études »*, quand il évoque Jules Ferry, *« novateur en pédagogie »* qui *« encourageait les instituteurs à adopter des méthodes que l'on dirait aujourd'hui « actives »*, quand il estime que le service public doit être *« pluraliste »* plutôt que de *« feindre une homogénéité qui n'existe nulle part »*, quand il constate que les programmes scolaires et les examens ont une *« plus grande souplesse »* dans de nombreux pays étrangers qu'en France, quand il note que les références au système éducatif japonais se multiplient au moment où le Japon remet en cause son organisation scolaire... toutes ces analyses chatouilleront, à coup sûr, les oreilles de M. Chevènement. Il est vrai que les deux ministres n'ont pas reçu la même mission et ne se sont pas donné les mêmes ambitions. Pour M. Savary, comptait d'abord *« le travail en profondeur »*. M. Chevènement doit aller vite : au moment où, selon son prédécesseur, souffle *« un grand vent conservateur »*, il sait que le temps presse.

CHARLES VIAL.

UN DICTIONNAIRE POUR SE SOIGNER TOUT SEUL

Médicaments sans ordonnance

Quand et comment peut-on se soigner sans danger avec mille médicaments en vente libre ? Tel est le sous-titre qu'ont donné à leur livre M. Giroud, professeur de pharmacologie à la faculté de Paris, et son assistant, le docteur Hagège, lorsqu'ils ont entrepris une tâche inédite et entre toutes utile, en dénombrant, en classant, en expliquant, tout ce que les consommateurs peuvent faire pour se traiter... tout seuls (1).

Certes, tous les médicaments qui peuvent être vendus sans prescription (ils sont près de quatre mille) ne figurent pas dans ce répertoire – le premier du genre – qui recense néanmoins de nombreux produits que les médecins, et leur propre dictionnaire (le Vidal), ne citent pas.

On trouve ainsi, à côté des grands classiques, y compris certains sulfamides ou certains antibiotiques, l'Essence algérienne, l'Eau d'Uriage, l'Eau précieuse Dépensier, le Sirop des Vosges ou le Collu S Joullie pour toutes les misères des grippes hivernales, ou encore les Bains Salvia ou le Dépuratif Richelet pour les hémorroïdes, le Charbon du docteur Belloc ou l'Elixir de santé Bonjean pour faciliter la digestion...

Sous ces noms poétiques ou mystérieux, au parfum du siècle passé, le lecteur du nouveau dictionnaire pourra trouver une composition, des indications (ou des contre-indications) et des conseils d'utilisation administrés en toute bonne foi, même lorsque la substance évoquée a tout du placebo... ou de l'eau sucrée.

Les Français raffolent de l'automédication et ils achètent, chaque année, pour 8 milliards de francs de produits pharmaceutiques divers qu'ils se sont prescrits tout seuls, soit 20 % du chiffre d'affaires total du médicament... Leur choix devrait être facilité par un ouvrage original, premier répertoire du « soignez-vous-tout-seul », qui ne manquera pas de provoquer, ici ou là, quelques polémiques, concernant notamment ceux des médicaments cités qui sont, selon la loi, interdits de publicité.

Interdiction qui frôle le tabou de l'information, combattu à juste titre par les associations de consommateurs et par ceux qui ont pour métier d'informer.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) *Dictionnaire des médicaments vendus sans ordonnance*, du professeur J. P. Giroud et du docteur Ch. G. Hagège. Ed. du Rochet, 605 p. 120 F.

● *Un lithotripteur installé en France.* – Le premier lithotripteur (appareil permettant de pulvériser certains calculs rénaux par ondes de choc) a été inauguré, mercredi 28 novembre, à l'hôpital Necker de Paris par Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale. Cet appareil, mis au point par la société ouest-allemande Dornier, sera accessible à dix services d'urologie de l'Assistance publique de Paris. Un second appareil sera installé à Lyon, puis un troisième dans une autre ville française. Selon une estimation médicale, quinze appareils seraient nécessaires en France.







SOCIÉTÉ

LE « PIRATAGE » DU FICHIER DU CEA

Une procédure judiciaire pourrait être engagée

« En somme, on a appris que le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) faisait de l'énergie nucléaire. » Le commentaire ironique de ce dirigeant de la Compagnie internationale de services informatiques (CISI), même s'il veut démontrer que les informations « piratées » par *le Canard enchaîné* dans les ordinateurs de la CISI ne sont pas de nature très confidentielles, ne peut masquer la réalité des faits (*le Monde* du 29 novembre).

L'affaire est à ce point importante que la CISI, ainsi que l'a déclaré son directeur général adjoint, M. Gérard Dréan, se réserve le droit d'engager une procédure judiciaire du fait des préjudices commerciaux qu'une pareille affaire pourrait lui valoir. Le « piratage », affirme la CISI, *« n'a pu se produire sans complicité (s) »*. et les fichiers qui ont été pillés *« jouissaient d'un certain niveau de protection »* nécessitant la connaissance de mots de passe permettant d'y accéder.

Comment ces mots de passe, comment ces « clefs informatiques », qui étaient en principe confidentielles, ont-elles été portées à la connaissance des pirates ? C'est ce que la CISI s'efforce de trouver. Car, pour elle, l'accès aux fichiers qu'elle gère n'est pas si simple, même si, parfois, certains de ses clients ne protègent pas assez leurs données. En effet, pour entrer dans un système informatique, il faut tout d'abord se faire clairement identifier par le système que l'on appelle. Puis, une fois cette opération accomplie, il convient de donner à l'ordinateur un mot de passe que seul connaît l'utilisateur. Ce n'est qu'après cette procédure dite d'*« entrée de sessions »* que le client peut accéder à ses fichiers, protégés ou non par tout un *« cocktail de sécurités »* dont le plus simple élément est un mot de passe. On peut aussi y ajouter un codage des informations stockées, pour qu'elles n'apparaissent pas en clair, un codage des lignes de transmission et ainsi de suite.

Les fichiers, qui ont été pillés et dont on dit qu'ils n'étaient pas des fichiers CEA, n'étaient protégés que par de simples mots de passe. Ceux-ci ont été découverts, *« ce qu'un véritable profane,* dit la CISI, *n'aurait pu faire »*. Reste que cela est difficilement acceptable. Nul doute dans ces conditions que la CISI ne prenne quelques mesures pour dissuader de nouveaux pirates, d'autant que certaines tentatives — ratées — auraient été faites sur d'autres systèmes de la société.

LA « GRÈVE DU SIFFLET » AUX MINGUETTES

Des arbitres de football suspendus dans le district du Rhône

De notre correspondant régional

Lyon. — *« Ils ont peur » :* M. Vincent Giuly, qui préside l'Amicale des arbitres de football du district du Rhône, explique ainsi la décision, prise par la corporation des « hommes en noir », le 6 novembre dernier, de ne plus assurer la direction des rencontres programmées sur le terrain de l'Association sportive des Minguettes de Vénissieux. C'est une nouvelle agression, à l'issue d'une rencontre de joueurs juniors, le 21 octobre, qui a tout déclenché. Ce jour-là, un arbitre qui tentait de s'interposer entre deux joueurs belliqueux a reçu des coups de pied dans le ventre.

La protestation et la « grève du sifflet » sur un seul terrain provoquent cependant d'importants remous au sein du monde du football lyonnais. En effet, les dirigeants locaux du district, appuyés par ceux de la ligue régionale, se sont émus d'une décision précipitée qui relève, selon M. Paul Verguin, président du district du Rhône, de la réaction d'une amicale qui a *« outrepassé son rôle »*. Les dirigeants se sont fâchés et ont décidé de suspendre les arbitres dès dimanche prochain. Sauf accord de dernière heure, tous les clubs de toutes les catégories devront faire en sorte de désigner leur propre arbitre.

Après ce surprenant « carton jaune », qui tend à désamorcer une politique de boycottage d'un club — celui de l'AS-Minguettes — dont toutes les parties s'accordent à reconnaître les efforts pour éliminer les éléments violents, la tendance est à l'apaisement. Les arbitres, par la voix de M. Giuly, expliquent qu'ils avaient décidé de bouder Vénissieux *« parce qu'il y avait eu récidive »* — un autre directeur de jeu a été frappé par des spectateurs en mai dernier — et que, *« six agressions en deux mois dans le même district, c'est vraiment beaucoup trop »*. Mais le représentant des arbitres renouvelle sa confiance dans les structures disciplinaires du football, reconnaît que la violence *« n'est pas un problème spécifique aux Minguettes »*, et il espère une négociation pour *« trouver un compromis »*.

M. Verguin rappelle, de son côté, que des sanctions ont toujours été prises, que l'agresseur de l'arbitre, le 21 octobre dernier, a été formellement identifié — il s'agit d'un ancien joueur de l'AS-Minguettes, exclu du club au début de cette saison — et qu'il fera l'objet de poursuites. De plus, il tient ses statistiques à jour : six agressions, c'est trop, mais le district organise mille matches par week-end en disposant du temps de trois cents arbitres. Quant à *« la peur »* invoquée par ces derniers, elle n'aurait aucune raison d'être plus grande qu'à Charlieu, dans l'Isère, ou à Feyzin, dans le Rhône, théâtres récents d'agressions plus graves qu'à Vénissieux... A moins que les arbitres suspendus n'aient été victimes du *« syndrome des Minguettes »*.

CLAUDE RÉGENT.

● *Le président de la Ligue pour la peine de mort inculpé.* — Président de la Ligue nationale contre le crime et pour l'application de la peine de mort, M. Yves Taron a été inculpé, le 13 novembre, d'atteinte à la vie privée et de menaces de mort sous conditions. Beau-père de Luc Taron, assassiné en 1964 par Lucien Léger, M. Taron avait, dans un article paru au printemps dernier dans *Paris-Match*, déclaré en substance qu'il tuerait Lucien Léger si celui-ci obtenait une libération conditionnelle. C'est à la suite d'une plainte avec constitution de partie civile déposée par la mère et le frère de Lucien Léger que M. Gilles Rivière, juge d'instruction au tribunal de Paris, a inculpé M. Taron.

● *La police italienne et Action directe.* — En Italie, la police de Turin a annoncé, mercredi 28 novembre, qu'elle avait saisi au domicile de cinq Italiens arrêtés des documents, du matériel et 2,6 kilos de marijuana, montrant que les suspects s'étaient livrés à la contrebande de drogue. Elle affirme que ces cinq personnes apportaient une aide au mouvement ultra-gauche français Action directe. — *(AP.)*

EN BREF

Soixante-quatre tombes juives profanées au cimetière de Nice

Le consistoire israélite de Nice (Alpes-Maritimes) a déposé plainte contre X, après la profanation, dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 novembre, de soixante-quatre des tombes du cimetière israélite du Château, situé dans cette ville. Selon les premiers éléments de l'enquête, les auteurs de cet acte de vandalisme devaient être plusieurs, et c'est à coups de masse qu'ils ont détruit les tombes, dont, notamment, celles de plusieurs Israélites morts pour la France. Toutefois, ils n'ont laissé aucune inscription sur place.

L'émotion reste très vive parmi la communauté juive de Nice qui compte plus de 30 000 personnes. Le grand rabbin de Nice, M. Jean Kling, a exprimé *« son inquiétude et sa tristesse »*, face à la *« recrudescence des actes de violence dans un climat de racisme et de xénophobie qui tend à se développer »*. Pour sa part, M. Jacques Médecin, maire de Nice, a dénoncé *« cet abominable forfait, cette attitude aussi honteuse que lâche, qui vise à accroître le sentiment d'insécurité auprès de la population niçoise »*.

Enfin, le grand rabbin de France, M. René Sirat, a exprimé *« sa très profonde émotion »*, face à une manifestation d'antisémitisme *« qui rappelle à de nombreux survivants et à l'ensemble du judaïsme des événements qu'il y a quarante ans on croyait définitivement révolus »*.

Vingt-trois blessés par l'explosion d'une chaudière

Vingt-trois personnes ont été blessées — dont trois gravement brûlées — par l'explosion d'une chaudière, le mercredi 28 novembre, à la centrale thermique EDF du Havre (Seine-Maritime).

Au moment de l'accident, des techniciens procédaient à des essais sur cette chaudière auxiliaire neuve, capable de produire 17 tonnes de vapeur à l'heure et utilisée pour le préchauffage du combustible de la centrale. Sous l'effet de l'explosion, la chaudière s'est déplacée sur une dizaine de mètres, pulvérisant un mur intérieur derrière lequel se trouve un atelier d'entretien où travaillaient la plupart des personnes blessées par le souffle de la déflagration ou des projections de gravats.

● *M. Bertrand Delanoë diffamé par l'hebdomadaire* Minute. La société éditrice de l'hebdomadaire *Minute* a été condamnée, mercredi 28 novembre, par la première chambre du tribunal civil de Paris, à verser 50 000 F de dommages-intérêts à M. Bertrand Delanoë, député socialiste de Paris, membre du bureau exécutif du PS, après la parution, dans le numéro du 11 août, d'un article diffamatoire et portant atteinte à sa vie privée.

M. Joxe annonce la réforme de la législation funéraire

« La réforme de la législation funéraire paraît nécessaire et elle sera engagée dans les prochaines semaines. » Telle est la réponse faite par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, à une question du député socialiste de Saône-et-Loire, M. André Billardon. Le parlementaire évoquait l'action de Michel Leclerc, qui est parti en guerre contre le monopole que la loi de 1904 a accordé aux municipalités et que celles-ci concèdent souvent à des entreprises privées.

Ce système est mis en cause depuis longtemps et de nombreuses propositions de réforme ont déjà été formulées y compris par des parlementaires. Elles ont toujours échoué. Le ministre de l'intérieur a précisé que la législation funéraire allait donner lieu à une série de réflexions entre les différentes administrations concernées , puis à une seconde phase de discussion avec les représentants des collectivités locales et des professionnels.

Tentative de suicide de Mme Eliane Descombes

Mme Eliane Descombes, dont le mari, propriétaire du restaurant Louis-XIV à Paris, a été assassiné à coups de couteau, le 3 avril 1983, dans sa maison de campagne de l'Eure, et qui est inculpée dans cette affaire, a été retrouvée, lundi 26 novembre, à son domicile, boulevard Saint-Martin, à Paris, dans un état comateux. Un tube de barbituriques a été découvert à côté d'elle et, dans une lettre, Mme Descombes fait savoir qu'elle cherchait à se donner la mort. Elle a été transportée à l'hôpital Fernand-Vidal où l'on a constaté divers hématomes sur son corps qui, selon les médecins, auraient pu être provoqué par une chute.

Mme Descombes, qui est âgée de cinquante-six ans, avait déjà tenté de se donner la mort à deux reprises depuis l'assassinat de son mari.

● *L'ONU étudie trois textes contre le trafic de drogue.* — A l'assemblée générale de l'ONU, deux résolutions et un projet de convention, approuvés en commission par consensus, visent à renforcer la lutte contre le trafic de drogue à l'échelon international. Ces textes préparent le terrain au sein des Nations unies en vue d'une définition du trafic de drogue comme *« crime contre l'humanité »*. C'est la première fois que cette question est posée dans le cadre de l'organisation internationale, sur l'initiative d'un groupe de pays latino-américains — notamment la Bolivie, la Colombie et le Venezuela — auquel se sont associés de nombreux pays, en particulier le Maroc, la Thaïlande, les Philippines et la Suède. — *(AFP.)*

Deux membres présumés du GAL remis en liberté

Deux membres présumés du Groupe anti-terroriste de libération (GAL), qui a revendiqué depuis 1983 une dizaine d'assassinats contre des nationalistes basques, ont été remis en liberté par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau (Pyrénées-Atlantiques). Yan Brouchos, trente-cinq ans, qui serait un ancien membre du SAC, inculpé pour l'incendie de la coopérative Denek près de Saint-Jean-Pied-de-Port, a été remis en liberté, lundi 26 novembre, pour des raisons de procédure judiciaire.

Jean-Philippe Labade, trente-cinq ans, inculpé de complicité d'assassinat dans deux attentats meurtriers revendiqués par le GAL contre des séparatistes basques espagnols et commis en France, a été remis en liberté, mercredi 28 novembre. Cette décision, au nom, semble-t-il, de charges insuffisantes, crée une certaine émotion au Pays basque, Jean-Philippe Labade étant considéré par les enquêteurs comme l'un des « cerveaux » du GAL. Il avait été arrêté le 15 juin à Biarritz à la suite de l'explosion d'une moto piégée visant deux réfugiés basques et tuant l'un d'eux. M. Labade avait alors reconnu avoir hébergé les deux hommes inculpés d'homicide volontaire pour cet attentat et, de plus, *« faire du renseignement pour les Espagnols »* (*le Monde* du 8 août).

Depuis l'apparition du GAL, il y a un an, seize de ses membres présumés inculpés par les juges de Bayonne ont ainsi été remis en liberté. — *(Corresp.)*

Trafic d'armes à Mulhouse

Neuf personnes — dont cinq ont été placées sous mandat de dépôt — ont été inculpées ces derniers jours à Mulhouse (Haut-Rhin) dans le cadre d'une enquête ouverte depuis mars 1983 sur un trafic d'armes provenant notamment de l'usine Manurhin de la ville. Le trafic aurait porté sur quelques revolvers de calibre 357 Magnum fabriqués par Manurhin, du type utilisé notamment par la police nationale. De nombreuses autres armes de provenance inconnue ainsi qu'une soixantaine de kilos de munitions ont été saisies.

Un agent d'atelier de la société Manurhin, Dany Klingelschmitt, âgé de trente-quatre ans, a été inculpé de vol et d'infraction à la législation sur les armes, les huit autres personnes étant inculpées de recel et d'infraction à la législation sur les armes. Selon les enquêteurs, M. Klingelschmitt sortait de l'usine des pièces détachées de 357 Magnum qu'il remontait à son domicile avant de revendre les revolvers à des clients attirés par leur caractère anonyme, aucun ne portant le numéro de série.

Trois médicaments antidiarrhée sont retirés du marché

La filiale française du groupe suisse CIBA-GEIGY vient de décider de retirer définitivement du marché trois médicaments antidiarrhéiques, à compter du 31 mars 1985.

Les trois médicaments concernés (1) ont pour principe actif le clioquinol, un antiseptique intestinal commercialisé sous différentes formes depuis 1934. Dans les années 60, cette substance a été étroitement impliquée dans l'apparition d'un grave syndrome neurologique dénommé SMON (abréviation anglaise pour neuropathie myélo-optique subaiguë). Il s'agit, schématiquement, d'une série de troubles nerveux, et moteurs et sensoriels associés à des troubles visuels dus à l'atrophie du nerf optique. Le SMON a été essentiellement observé au Japon, où il a touché plus de dix mille personnes, la mort survenant dans une proportion notable de cas.

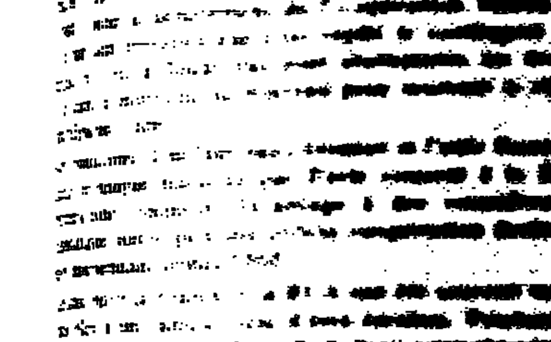
En France, comme dans de nombreux pays, le SMON n'a pas été retrouvé avec la même fréquence. Seuls une quinzaine de cas ont été, au total, recensés.

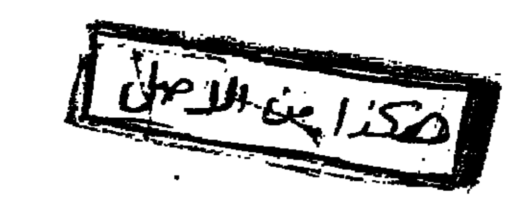
(1) En France, ces trois médicaments sont l'Entérovioforme, l'Entobex et le Mexaformé.

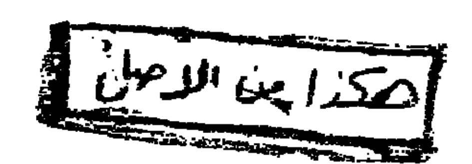
Renvoi du procès de six Arméniens

Le tribunal correctionnel de Créteil (Val-de-Marne) a renvoyé pour la deuxième fois, mercredi 28 novembre, le procès de six Arméniens accusés d'avoir aidé les auteurs de l'attentat du 15 juillet 1983 à l'aéroport d'Orly-Sud (huit morts, une cinquantaine de blessés). Le tribunal a estimé qu'il ne pouvait être saisi tant que la chambre criminelle de la Cour de cassation n'avait pas statué sur les pourvois déposés par les parties civiles, qui estimaient que les inculpés devaient tous être renvoyés devant une cour d'assises.

C'est précisément le même jour, en fin d'après-midi, que la chambre criminelle de la Cour de cassation a examiné ces pourvois des familles des victimes. Elle devait les déclarer irrecevables, estimant qu'il n'y a pas atteinte à leurs droits, puisqu'elles ont toujours la faculté de demander au tribunal correctionnel, au cours des débats d'audience, de se déclarer incompétent. Les six Arméniens : Antoine Hachkoyan, trente-huit ans ; Bedros Halablian, vingt-neuf ans ; Roobik Avanessian, vingt-six ans ; Avedis Catanassian, vingt-huit ans ; Ohanes Catanassian, vingt-cinq ans, et Nersez Tasci, vingt-quatre ans, sont donc toujours détenus, dans l'attente de leur procès, pour association de malfaiteurs, infraction à la législation sur les armes et recel de documents administratifs falsifiés. Trois autres Arméniens inculpés après l'attentat d'Orly pour assassinat et tentative d'assassinat seront jugés, eux, par la cour d'assises du Val-de-Marne.

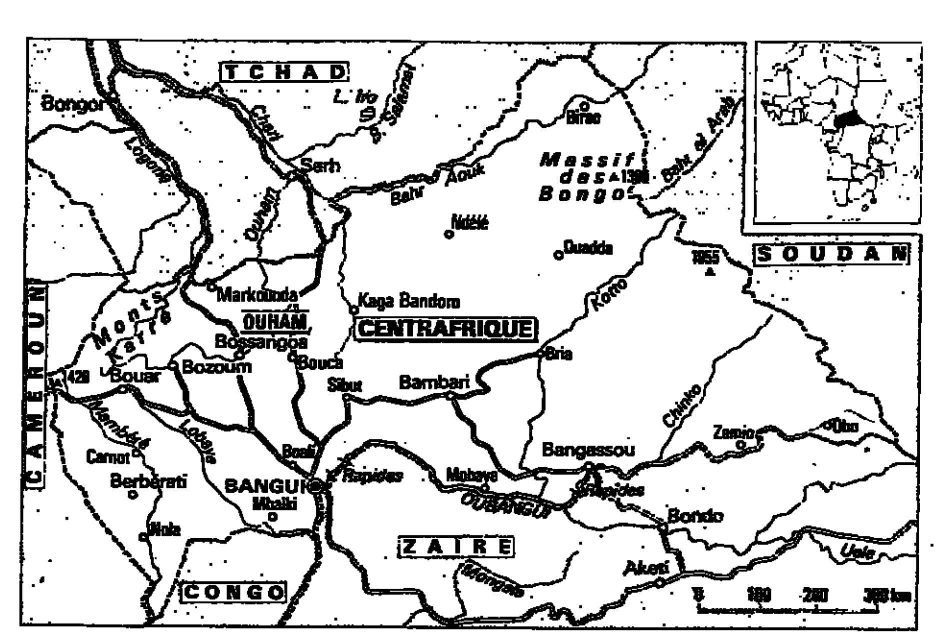








République centrafricaine



La République Centrafricaine, dont la superficie est de 620 000 km2, compte environ 2 500 000 habitants. Le taux de croissance démographique est de 2,5 %. Bangui, la capitale, regroupe environ 400 000 personnes. Pays enclavé, la RCA dépend, pour son commerce international, des ports de Pointe-Noire (Congo) et Douala (Cameroun). L'économie est essentiellement agricole : café (17 000 tonnes en 1982-83), manioc (272 000 tonnes), arachides (126 000 tonnes), tabac (1 200 tonnes en 1982-83 et 500 tonnes en 1983-84), coton (32 000 tonnes en 1983-84). Le Centrafrique produit également du diamant (295 600 carats en 1983) et du bois : grumes (266 000 m3 [1983]) et bois de sciage (60 000 m3 [1983]). Le produit intérieur brut s'élevait à 234 milliards de francs CFA en 1983 (estimation).

Les militaires à l'épreuve de la rigueur

La République centrafricaine (RCA), où se rend M. François Mitterrand les 12 et 13 décembre, en voyage officiel, occupe, comme son nom l'indique, une position stratégique en Afrique centrale. Elle est, à ce titre, une carte maîtresse de la politique africaine de la France.

La nature et la stabilité du pouvoir installé à Bangui ont toujours fait l'objet d'une attention particulière de l'Elysée, que ce soit depuis le début du septennat de M. Mitterrand ou sous celui de M. Giscard d'Estaing. La crise tchadienne a encore accru le caractère « sensible » de ce pays : c'est le Centrafrique qui a servi de « tête de pont » pour le déploiement de l'« opération Manta » au Tchad, c'est sur son territoire que s'est replié le contingent militaire français, et c'est à Bouar que sont stationnées les troupes prêtes, s'il le faut, à intervenir de nouveau pour soutenir le régime du président Hissène Habré.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner si l'aide financière et l'assistance technique massives que Paris consent à la République centrafricaine répondent davantage à des considérations d'ordre géopolitique plutôt qu'à une stricte coopération destinée à aider un pays indépendant depuis 1960.

Les relations entre la France et la RCA ont été souvent tumultueuses, mais elles n'ont jamais cessé d'être étroites. Pendant des années, la France a comblé les déficits du budget centrafricain, qui était pillé par l'ex-empereur Bokassa. L'opération militaire française Barracuda, en septembre 1979, mit fin au règne de celui-ci et permit le rétablissement de la république, ainsi que l'installation de M. David Dacko à la tête de l'Etat.

Au cours des deux années qui suivirent, les autorités centrafricaines ne réussirent pas à assainir l'économie passablement délabrée du pays ni à mettre fin à une corruption généralisée. L'élection présidentielle du 15 mars 1981, qui assura la victoire de M. Dacko, fut entachée par une fraude à grande échelle pratiquée par tous les candidats. Jusqu'à la fin du mois d'août, la vie politique fut marquée par de violentes manifestations organisées par les partis d'opposition qui, depuis l'instauration d'un multipartisme intégral, pouvaient enfin s'exprimer.

D'attentats en proclamations de l'état de siège, le régime de M. Dacko vacillait de plus en plus, si bien que le « coup d'Etat » du général Kolingba, le 1er septembre, libéra M. Dacko d'un pouvoir qu'il n'était plus capable d'assumer. Le comité militaire de redressement national (CMRN) promit de ne pas exercer de *« dictature militaire »*, mais interdit toutes les activités des partis politiques.

L'aide de la France à la RCA a régulièrement continué depuis l'instauration du régime militaire, et Paris, soucieux de « respecter la souveraineté » centrafricaine, n'a pas repris à son compte les dénonciations d'atteintes aux droits de l'homme faites par ceux des membres de l'opposition qui sont en exil. Ainsi, pour 1984, l'aide civile française s'est élevée à 14,8 milliards de francs CFA (dont des prêts de 1,49 millard).

Sous la houlette des experts du Fonds monétaire international, les autorités de Bangui ont entrepris un vaste programme de redressement de l'économie, qui passe d'abord par une redynamisation du secteur agricole (notamment des cultures d'exportation), la relance et l'assainissement de l'industrie du diamant, la liquidation des sociétés d'Etat déficitaires, la réduction des dépenses de la fonction publique, la remise en état de l'infrastructure routière, enfin le redressement de la balance commerciale.

Ces efforts ont été suivis de quelques timides résultats. Le plus lourd handicap que connaît le Centrafrique, au-delà de celui que constitue son enclavement, est sans aucun doute d'ordre psychologique. Pendant des années, deux millions et demi de Centrafricains ont été habitués à voir leurs dirigeants puiser dans les caisses de l'Etat. Cela laisse quelques habitudes dans les mentalités et les comportements. D'autre part, l'aide internationale massive qui est injectée dans ce pays ne risque-t-elle pas de faire de chaque citoyen un « assisté » en permanence ? Pour les autorités centrafricaines, il y a là, à long terme, un problème de responsabilité. Pour la France aussi.

LAURENT ZECCHINI.

Face à eux-mêmes

De notre envoyé spécial

Bangui. – La place du « Président-Valéry-Giscard-d'Estaing » est toujours déserte. A quelques centaines de mètres du marché central grouillant de monde, cette absence de vie a, à première vue, quelque chose d'insolite. Un coup d'œil circulaire permet de comprendre pourquoi.

D'un côté, le camp de Roux où siège l'état-major général des forces armées centrafricaines, et dont l'entrée est interdite par une barrière et deux soldats en armes ; de l'autre, la petite route, libre d'accès, qui mène aux bureaux de la présidence. Ce périmètre-là n'est pas un lieu de promenade. Si, en faisant le tour du rond-point, on prend l'avenue qui descend vers le centre, on passe devant les murs imposants qui entourent le palais présidentiel. *« Bangui la coquette »* ? Pourquoi pas ? Les quartiers du centre sont plutôt plus propres que ceux de bien des capitales africaines, et la ville va se parer pour la prochaine venue de M. François Mitterrand. Ce gros village verdoyant avec la forêt à ses pieds, qui somnole au bord de l'Oubangui, donne une impression de quiétude.

Le fleuve charrie à la force de son courant des pirogues creusées dans des troncs d'arbre. D'amont en aval, il suffit de se laisser emporter par le flux. Mais si l'on veut traverser rejoindre la rive zaïroise distante de moins de deux cents mètres, il faut ramer dur. Tôt le matin, devant le Rock Hôtel, la magie du fleuve, tout auréolé de brume, entraîne à la rêverie. Tout un petit peuple de pêcheurs, vit là, discute, mange et dort au pied de la terrasse de l'hôtel, sous le regard de quelques clients européens attablés devant des assiettes où trône l'inévitable « Capitaine meunière ». Dans l'eau jusqu'à mi-corps, quelques hommes ramènent lentement des filets sur le bord. Un gros poisson tressaute bientôt sur le sol, asphyxié.

Trompe-l'œil

Allons, il est temps de lever le voile, le charme ! *« Bangui la coquette »* est en trompe-l'œil. Disons-le tout net : cette ville a mauvaise réputation. Les causes en sont multiples, historiques et incontournables. Allons plus loin : il y a quelque chose de pourri qui demeure dans l'ex-empire de Centrafrique. Certes, le règne du despote dérisoire que fut Bokassa a terni la réputation d'un pays qui avait tout, qui a tout pour ne pas mériter cet excès d'honneur, cette indignité. Mais ce n'est pas que cela. Il y a ici un lourd parfum de décolonisation ratée, de présence française trop massive, de combines, de barbouzes, d'hommes d'affaires véreux, d'argent facile, pardon de « fric » – et ce n'est pas pareil. Il est des réputations que l'on n'arrive pas à nettoyer. Calomniez, il en restera quelque chose ! Eh bien justement, il en reste quelque chose...

Pourquoi cet acharnement ? La RCA (République centrafricaine) du général Kolingba, qui aspire à l'honorabilité, n'offre-t-elle pas à l'opinion internationale des gages de bonne volonté, de « bonne conduite » ? Le FMI (Fonds monétaire international) n'est-il pas satisfait des progrès de son élève ? Et puis y a-t-il eu, depuis ces horribles journées des 18 et 20 avril 1979, d'autres massacres d'écoliers dans la prison de Ngaragba, de sinistre mémoire ? Le général Kolingba a-t-il quelque chose de commun avec son lointain prédécesseur couronné, et peut-on sérieusement prétendre que le régime actuel ne tient que par la dictature, le matraquage de l'opposition, le « flicage » de la population ? Non, pas vraiment.

L. Z.

(Lire la suite page 15.)

Une économie sous perfusion

Pour la première fois, sans doute, depuis l'indépendance, les autorités centrafricaines semblent manifester la volonté d'adopter une gestion économique plus saine. Les pesanteurs internes étant ce qu'elles sont, le pari du redressement ou, plus simplement, du retour à un certain équilibre, n'est pas encore gagné mais, en cas d'échec, il ne sera pas très crédible de s'en prendre à la conjoncture mondiale ou à la carence de la solidarité internationale.

Le Centrafrique est victime du lourd handicap que constitue son enclavement, mais il dispose de richesses (café, coton, tabac, bois et diamants) qui, associées à son potentiel vivrier et à condition d'être correctement mises en valeur, devraient lui permettre d'atteindre progressivement un niveau de développement apte à satisfaire ses besoins. Aujourd'hui cependant – et pour encore de nombreuses années, – la RCA est cantonnée dans la position peu agréable des pays dépendant d'une aide internationale directe, massive et, pour une large part, gratuite, pour *« boucler leurs fins de mois »*.

Quelques chiffres aident à mesurer l'ampleur de cette dépendance : de 1960 à 1984, les dons et les subventions internationales à la RCA ont atteint 285,6 milliards de francs CFA. La contribution de la France a représenté 58 % de ce total, soit 165,2 milliards. Le deuxième bailleur de fonds, le FED (Fonds européen de développement) – dont 25 % des ressources proviennent du budget français, – a apporté de son côté une aide s'élevant à 42,4 milliards CFA. Le Centrafrique a bénéficié pendant la même période de 155 milliards de prêts (23 % par la France). A elles seules, les aides gratuites ont représenté environ 62 % du budget centrafricain et 77 % de ses recettes budgétaires propres. Ces dernières ont été alimentées pour moitié par des dons français.

Dans aucun autre pays au monde *(le cas du Tchad étant particulier)*, la France n'a consenti un tel effort relatif. Depuis la chute de l'ex-empereur Bokassa, l'aide du gouvernement français s'est notablement accrue, puisque 58 % du total des dons reçus de la France depuis l'indépendance ont été accordés après 1979 (75 % pour les prêts), et que ceux-ci ont représenté 66 % du total des dons internationaux depuis le rétablissement de la République.

Comparer ces chiffres à la situation actuelle de l'économie centrafricaine conduit à un constat brut : ce pays a été pillé pendant plus de vingt ans par ses dirigeants. Cette propension à puiser dans le Trésor public au détriment de l'équipement du pays a atteint des records inégalés sous l'Empire. Mais, d'une part, elle lui préexistait et, d'autre part, elle a été continuée, sous la présidence de M. Dacko. Aujourd'hui, si l'on ose dire, le régime du président Kolingba perpétue, dans une certaine mesure, cette tradition. Un autre constat s'impose : la présence d'experts étrangers n'est en aucune manière une garantie d'orthodoxie financière dès lors qu'elle ne rencontre pas la volonté des dirigeants de mettre fin aux abus et aux détournements. Là encore, les chiffres font naître quelques interrogations. L'assistance technique civile française mise à la disposition du gouvernement centrafricain n'a pratiquement pas varié depuis l'indépendance : 399 experts en 1960, 603 en 1968, 380 en 1984 !

L. Z.

(Lire la suite page 14.)

Une économie sous perfusion

(Suite de la page 13.)

Ces experts sont répartis dans les principaux secteurs de l'économie. Ainsi, en 1983, ils étaient cinq à la présidence de la République, dix aux finances, vingt-deux aux travaux publics, soixante-trois à la santé et aux affaires sociales, six à l'énergie et aux Mines, treize à l'agriculture, sept dans le département du plan, du commerce et de l'industrie... On objectera, certes, que la présence et l'aide massives de la France répondent à des impératifs peu quantifiables, d'ordre géopolitique. Il n'empêche que l'on peut, légitimement, se poser une question : l'effort consenti a-t-il été payé de retour — ne serait-ce qu'en partie — par des réalisations durables et par un mieux-vivre pour la population ?

En 1980, l'« état des lieux » de l'économie centrafricaine était accablant : l'infrastructure agricole et routière était profondément dégradée ou inexistante (aujourd'hui, 442 kilomètres sont goudronnés sur un réseau de routes nationales et secondaires de l'ordre de 9 000 kilomètres), la production des principales cultures était en plein déclin, les entreprises publiques accusaient pratiquement toutes de forts déficits, la fonction publique se caractérisait par des effectifs pléthoriques d'une inefficacité remarquable, le déficit de la balance commerciale et l'endettement extérieur atteignaient des proportions plus qu'alarmantes, ainsi que la diminution du produit intérieur brut (PIB), etc. Avec juste raison, les autorités centrafricaines mettent l'accent sur le poids de l'« héritage », du passif, qu'elles doivent résorber. Tel était l'objectif du « programme national d'action » (1982-1985), qui sera suivi par un plan quinquennal (1986-1990).

Au cours de la dernière période, le gouvernement s'est efforcé d'assainir les finances publiques, notamment en liquidant plusieurs dizaines de sociétés d'Etat, de corriger les déficits intérieurs et extérieurs, de stimuler la production en insistant sur la relance des cultures et des industries extractives (diamant essentiellement) d'exportation, de remettre en état le réseau routier, ainsi que le système d'enseignement. Les résultats de cette politique sont encore extrêmement limités, mais, de l'avis des experts internationaux, relativement encourageants.

La sécheresse, qui a sévi pendant le premier semestre de 1983, explique pour une part les faibles hausses, ou les déficits enregistrés dans le secteur agricole, qui fournit 63% des recettes d'exportation et emploie environ 61% de la population active. Plusieurs grands projets agricoles ont, d'autre part, été élaborés en concertation avec la France (et avec son aide financière), comme le développement rural de la zone cotonnière et le projet sucrier de la OUAKA, dont le coût initial est évalué à 12 milliards de francs CFA, et qui doit permettre de produire sur le sol national les 6 000 tonnes de sucre que la RCA importe chaque année. Les cultures vivrières (manioc, arachides, maïs, sorgho, riz paddy) ont globalement stagné depuis 1981. Les résultats les plus significatifs ont été enregistrés dans le domaine cotonnier, dont le maître d'œuvre est la SOCADA (Société centrafricaine de développement agricole), qui compte aujourd'hui six cents personnes et six usines (contre vingt il y a cinq ans). La production, exportée à près de 98 %, a atteint son plus bas niveau en 1981 (17 000 tonnes) mais n'a pas cessé d'augmenter depuis, pour atteindre 33 500 tonnes en 1983-1984, et probablement plus de 40 000 tonnes en 1984-1985.

Ces résultats ont été notamment obtenus grâce à une incitation sur le prix payé aux producteurs, qui est passé de 60 francs CFA le kilo en 1981 à 90 francs en 1984, à une meilleure distribution des semences et des engrais, qui, elle-même, a bénéficié d'une amélioration du réseau routier. Comparé à celui du Tchad voisin (162 000 tonnes lors de la dernière récolte), ce niveau de production reste faible. Mais, outre qu'ils bénéficient d'une végétation plus propice (moins boisée), les Tchadiens ont généralisé la culture attelée, alors que celle-ci représente moins de 10 % de la production centrafricaine. Sur le plan des rendements, la différence est considérable : 464 kg l'hectare en culture manuelle contre près de 1 000 kg en culture attelée.

De plus, la production cotonnière est confrontée, comme du reste l'ensemble des exportations (coton, bois d'œuvre, café) et importations (produits pétroliers) à des difficultés d'écoulement. Cinq mois sur douze, le niveau de hauteur d'eau de l'Oubangui est insuffisant et les barges ne peuvent être chargées à pleine capacité. L'encombrement du CFCO (Chemin de fer Congo océan), qui relie Brazzaville au port de Pointe-Noire, entraîne des retards considérables (qui peuvent atteindre un an) pour l'acheminement des marchandises en attente dans la capitale congolaise, ce qui provoque notamment une dégradation de la qualité des produits exportés.

La RCA est donc pénalisée par son enclavement, dans la mesure où les acheteurs étrangers appliquent une décote systématique sur le prix d'achat de certaines denrées centrafricaines (café notamment), en raison du non-respect des délais de livraison. Malgré les risques inhérents au transport routier (jusqu'au port camerounais du Douala), les autorités centrafricaines ont engagé un vaste programme de réhabilitation du réseau (le « quatrième projet routier » suppose un investissement de 17 milliards de francs CFA), afin de réduire le volume du transport fluvial.

La production caféière, qui alimente en recettes la caisse de stabilisation et de péréquation — qui, elle-même constitue la « cassette » de la présidence de la République — a stagné de 1980 à 1982 (à hauteur d'environ 17 000 tonnes) pour ensuite chuter fortement en 1983-1984 (moins de 10 000 tonnes). Cette année, les recettes provenant du café devraient atteindre un peu plus de 13 milliards de francs CFA, soit 26 % du total des recettes d'exportation.

L'augmentation du prix payé aux producteurs (135 F le kilo), ainsi que le développement de l'encadrement et de l'assistance technique dont bénéficient les petites exploitations familiales, devraient cependant permettre une augmentation de la production et contribuer au rétablissement de la balance des paiements.

Les conditions dans lesquelles s'effectue la production de diamants illustrent bien les pesanteurs de l'économie centrafricaine, victime de la contrebande et des détournements. On estime ainsi que plus de 50 % de la production part en fraude à l'étranger. Dans le processus de commercialisation du diamant, la fraude s'exerce notamment au stade des collecteurs, qui sont des intermédiaires entre les artisans (entre 30 000 et 90 000 personnes) et les neuf bureaux d'achat qui, après avoir payé une taxe d'exportation à l'Etat, se chargent d'écouler la production à l'étranger, essentiellement en Belgique (Anvers), en Israël et en France. De 341 700 carats en 1980, la production de diamant brut est passée à 276 000 carats en 1982 et 295 300 carats en 1983.

Trente gendarmes

Le gouvernement continue une politique tendant, d'une part, à réorganiser la profession de collecteur et surtout à baisser le montant de la taxe à l'exportation : cette dernière disposition a pour effet de diminuer la marge bénéficiaire des fraudeurs et donc de rendre plus « compétitifs » les bureaux d'achat. L'évasion douanière diminue donc. Cette taxe a été ramenée de 18 % à 12 %, ce qui, paradoxalement, a entraîné un supplément de recettes pour l'Etat. En 1984, les recettes devaient augmenter d'environ 25 %, la part des diamants contribuant ainsi pour 25 % aux exportations totales de la RCA.

Les autorités affichent également l'intention de lutter contre la fraude en multipliant les brigades minières. Actuellement, trente gendarmes et policiers sont chargés de surveiller tout le territoire, soit près de 620 000 kilomètres carrés ! On estime, d'autre part, que, avec la complicité des douaniers, les sociétés implantées en RCA ne déclarent pas la moitié de leurs marchandises exportées ou importées. D'autre part, le développement du commerce parallèle représente entre 40 % et 50 % des activités commerciales globales du pays. Une « restructuration » du corps des douanes est en cours de réalisation. Déjà, soixante douaniers ont été licenciés, ce qui porte l'effectif restant à deux cent vingt-huit personnes pour tout le pays (la RCA a des frontières communes avec le Tchad, le Soudan, le Zaïre, le Congo et le Cameroun). Les douanes disposent en outre de deux véhicules tout-terrain...

Ce sous-effectif et cette absence de moyens matériels concernent également les agents chargés du contrôle fiscal, qui sont, de plus, largement corrompus. Pour 1985, un programme d'informatisation de la douane, des impôts et des services du Trésor, est prévu.

Les autorités centrafricaines soulignent cependant que les sévères restrictions imposées par le FMI en ce qui concerne les recrutements des fonctionnaires limitent considérablement leur marge de manœuvre pour réprimer la fraude. La fonction publique comptait 22 830 agents en 1982. L'année suivante, 1 220 employés ont été licenciés. L'Etat a toutefois procédé à 880 recrutements, ramenant ainsi l'« économie » de personnel à 340. Dans les entreprises semi-publiques, 2 000 salariés ont été licenciés au cours des deux dernières années.

Cette politique de compression des dépenses et d'augmentation des recettes a conduit le gouvernement à créer en 1982 une contribution exceptionnelle sur les traitements du secteur public et du secteur privé. En 1982, les recettes fiscales ont augmenté de 33 %. Cette contribution a été cependant supprimée début 1984, pour faire place à une réforme fiscale qui modifie le régime de l'impôt sur le revenu en taxant plus fortement les hauts salaires.

Compte tenu cependant des difficultés d'application, les résultats de cette réforme seront bien loin de compenser la perte de recettes résultant de la suppression de la contribution exceptionnelle. Globalement, pourtant, les recettes fiscales augmenteront sensiblement en 1984.

Baisse du pouvoir d'achat

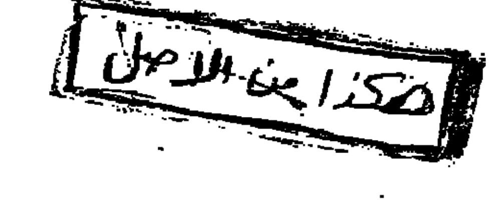
Depuis 1982, aucune augmentation de traitements n'a été accordée dans la fonction publique (sauf dans l'armée et la police), ce qui sert d'ailleurs de prétexte aux employeurs privés pour ne pas revaloriser les salaires. Les emplois de fonctionnaires restent cependant fortement convoités, dans la mesure où les traitements mensuels du secteur public varient entre 13 000 et 200 000 francs CFA. Le SMIC, pour sa part, n'a pas été revalorisé depuis 1980 et reste fixé à 13 800 francs CFA par mois. Cette stagnation, associée à un encadrement du crédit (mal appliqué), au non-blocage des prix, à une augmentation de la plupart des tarifs publics à un relèvement des prix des produits pétroliers, et à l'instauration en 1982 et 1983 de la contribution exceptionnelle, a entraîné une baisse importante du pouvoir d'achat. Si l'inflation peut être évaluée aux environs de 11 % en 1984, l'augmentation du « panier de la ménagère » sera vraisemblablement de l'ordre de 17 %.

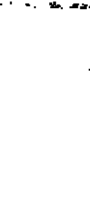
Le gouvernement centrafricain éprouve en outre les plus grandes difficultés à contrôler l'augmentation des bourses accordées aux étudiants. En plus des 220 enseignants qu'elle met à la disposition de la RCA, la France, pour sa part, a accordé 250 bourses à des Centrafricains en 1984, pour un coût de 500 millions de francs CFA. Enfin, l'aide budgétaire directe accordée par la France s'élèvera à 3,5 milliards CFA. Plus de la moitié de cette somme contribuera encore à payer les fonctionnaires. 1,49 milliard de prêts ont également été consentis.

En 1984, et surtout 1985, la situation économique de la RCA devrait s'améliorer. Le déficit commercial, qui a atteint 12,5 milliards CFA en 1982, pourrait être ramené à environ 7 milliards en 1984, grâce à une progression du volume total des exportations. Le déficit budgétaire, qui était de 10 milliards l'année dernière, devait, en principe, être limité à 9,5 milliards cette année (les recettes sont estimées à 38,3 milliards CFA et les dépenses à 41,4). En 1983, ces chiffres étaient respectivement de 36,2 et de 43,2). La dette extérieure centrafricaine a, d'autre part, continuellement progressé (malgré plusieurs rééchelonnements), passant de 71 milliards en 1981 à 102 milliards à la fin de 1983. Depuis 1981, l'Etat centrafricain s'efforce cependant de rembourser une partie de celle-ci, à concurrence de 5 milliards par an.

S'ils ne se relâchent pas, les efforts accomplis par le gouvernement centrafricain, compte tenu de la tendance actuelle, pourraient progressivement être suivis de résultats. A terme, la RCA devra sans doute réduire la dépendance extérieure de son économie qui, en l'état actuel, reste « sous perfusion ».

L. Z.





Face à eux-mêmes

(Suite de la page 13.)

D'où vient alors ce malaise, ce sentiment que les autorités centrafricaines en font peut-être un peu trop pour présenter, sous des dehors aimables, les signes de l'autorité d'un pouvoir, issu malgré tout, de la force militaire ? Trop de non-dits, de petits mensonges par omission, sans doute.

Certes, dans son rapport 1984, Amnesty International dresse un bilan de la situation des droits de l'homme en RCA qui n'a rien de comparable avec celui qui avait été établi à la chute du monarque déchu. L'organisation humanitaire relève *« l'emprisonnement pour raison d'opinion »* et *« la longue détention sans jugement d'opposants présumés »*. Elle est préoccupée *« du manque de soins médicaux et de la rareté des visites des familles »* des détenus, qui vivent dans des *« conditions très inconfortables »*, mais elle *« n'a pas eu connaissance d'exécutions pendant l'année »*. Voilà qui, en effet, est, si l'on ose dire, bien « banal » comparé à d'autres régimes sur le continent où la répression et la torture tiennent lieu de méthode de gouvernement. Mais pourquoi, alors, cette rétention de la parole chez les Banguissois, ces infinies précautions pour rencontrer, pour parler à un étranger, cette atmosphère lourde de méfiance, de suspicion, d'inquiétude larvée, de conciliabules pour évoquer la situation politique, le sort des dirigeants de l'opposition, et la bonne fortune des dirigeants tout court ? C'est un fait : quelque chose, quelque part, bloque les confidences. Pourquoi ? Comme si, dans les « quartiers », tout ne finissait pas par se savoir...

« Détenus théoriques »

Bangui, capitale plus africaine qu'il n'y paraît, bruit de mille rumeurs. Faute de transparence, faute de presse, faute de contre-pouvoirs organisés. Cinq ans après le renversement de l'ex-empereur, le traumatisme a laissé des traces : la peur. Peur des arrestations, du fait du prince, des princes qui aujourd'hui gouvernent, peur de ce silence qui retombe sur des personnalités en vue, arrêtées, accusées de *« tentative de destabilisation »*, *« d'atteinte à la sûreté de l'Etat »*, de *« complot »*, ou qui, plus simplement, ont cessé de plaire. Ainsi de M. Paul Otto, ancien secrétaire général de la présidence de la République avec rang de ministre, destitué au début du mois d'octobre et aujourd'hui oublié. Depuis la libération de soixante-quatre détenus politiques, le 1er septembre 1983, il n'y aurait plus actuellement – selon les chiffres officiels – qu'une trentaine de prisonniers politiques, enfermés à la prison de Ngaragba, au commissariat spécial du port ou au camp Kassaï. Une trentaine vraiment ? Et ils sont convenablement traités, pas battus, pas torturés ? Faute de visite guidée, admettons.

Les autres, les détenus non politiques, profitent du laxisme du système carcéral centrafricain. Un jour, le 24 septembre dernier, le chef de l'Etat a voulu rendre visite aux mille cent treize « détenus théoriques » de Ngaragba. On a fait l'appel : il en restait trois cents. La plupart des manquants avaient fait la belle, pour un soir ou pour toujours, après avoir rempli la formalité qui consiste à verser quelques milliers de francs CFA au gardien. En une seule soirée, il y a eu cent dix évasions. Sur ce total, quatre-vingt-dix détenus relevaient d'une accusation de *« détournement de deniers publics »*. Des spécialistes, en quelque sorte... Souvent ils reviennent à l'aube, après avoir commis un petit vol, une petite agression, juste de quoi pouvoir, le lendemain, verser leur obole au cerbère de service. Que voilà une « dictature » nonchalante !

Qui décide ?

Mais c'est là l'apparence, l'écume de ce pouvoir. Le reste est plus complexe, plus diffus, plus inquiétant aussi ; avec une vraie question : qui décide en RCA ? Le général André Kolingba est un homme discret, trop peut-être. Sa manière, c'est un peu celle de Paul Biya, président du Cameroun, l'uniforme en plus, c'est-à-dire pas du tout celle de MM. Mobutu ou Bongo, et l'on a ainsi presque tout dit. C'est l'inverse du tribun, le négatif de ces « chefs » à l'africaine au « charisme » si souvent dévastateur. Ses allées et venues se limitent, pour ainsi dire, à se rendre du bureau présidentiel, où il travaille (peu, dit la rumeur de Bangui), à son palais bien protégé, situé au fond du camp de Roux. Bref, on se souvient de ses apparitions publiques. L'une des dernières remonte au 9 octobre, soit le lendemain de l'incident qui s'est produit devant l'entrée des « deux cents villas », (le camp militaire français), au cours duquel trois jeunes Centrafricains avaient été blessés par balles.

Le chef de l'Etat avait pris le volant de sa voiture personnelle et, sans escorte, emmenant à son bord l'ambassadeur de France, s'était rendu à l'hôpital pour s'enquérir de l'état des blessés. Tout le monde avait compris le sens du message : premièrement, le président montrait qu'il ne craignait aucune agression et que donc son pouvoir était solidement établi, voire reconnu ; deuxièmement, l'incident n'altérait en rien les étroites relations franco-centrafricaines. Et puis, il y a le voyage à Paoua dans le nord-ouest du pays, du 25 au 27 octobre dernier, pour la fête de la moisson ; ce voyage, que l'on ne peut ignorer, tant les autorités en soulignent le déroulement parfait, et dont il faut conclure que, décidément, le pouvoir, ici, est stable. Car Paoua, est un symbole, celui de l'opposition, le fief de Ange Patasse, dirigeant du MLPC.

Le président Kolingba délègue beaucoup ses pouvoirs. Et cela n'est pas sans inconvénient. Qui, de la présidence, du ministre de l'intérieur, le lieutenant-colonel Christophe Grelombe, ou de la sécurité présidentielle – encadrée par des officiers français dirigés par le lieutenant-colonel Mansion, – décide des arrestations ? Tout porte à croire que le chef de l'Etat n'est tenu au courant qu'après coup, ou pas du tout. La facilité avec laquelle les hauts fonctionnaires et les ministres s'enrichissent amène à se poser la même question. Le général Kolingba ne voit-il rien ou laisse-t-il les dignitaires du régime se « mouiller », s'enfoncer un peu plus, pour mieux sanctionner par la suite, comme il l'a fait le 23 janvier dernier, en renvoyant la moitié des officiers constituant le gouvernement ? En attendant, sauf quelques cas particuliers, tous ceux ou presque qui ont une parcelle de pouvoir continuent de puiser dans le Trésor public. *« Du temps de Bokassa,* dit-on à Bangui, *il y avait un grand voleur, mais on le connaissait ; aujourd'hui, il y a quarante voleurs. »* Sous l'empire, les détournements étaient plus importants qu'aujourd'hui, mais il étaient aussi plus contrôlés.

Le chef de l'État s'efforce pourtant de limiter la corruption et les détournements, mais la tâche apparaît impossible. Toute une génération de Centrafricains, celle qui a été nourrie par l'exemple venu d'en haut, à l'époque de l'empire, apparaît irrécupérable, pourrie. *« Que voulez-vous,* dit un Français, *ici, c'est la « pâte humaine » qui est contaminée. »* Cette dégénérescence des mentalités n'épargne pas grand monde, dès lors que le pouvoir politique est perçu avant tout comme celui de l'argent. Faute d'être mue par une quelconque idéologie, l'opposition n'a que des appétits. L'expérience « démocratique » du régime du président Dacko, auréolée d'une constitution à l'européenne et d'un multipartisme total, l'a démontré de façon éloquente. Les hommes politiques d'alors se sont bornés à se « partager le gâteau », à organiser un racket à la dimension de l'Etat, sans souci de l'intérêt national, bénéficiant en cela de la neutralité ou de la complicité agissante de nombreux hommes d'affaires occidentaux, notamment français.

Comment s'étonner, dès lors, si ce pays, pillé sans vergogne pendant des années, est exsangue, et ne doit sa survie que grâce à une aide française massive ? Comment s'étonner aussi si le chef de l'Etat lui-même n'échappe pas à la suspicion d'enrichissement illicite, si la « ferme modèle », qu'il possède à 25 kilomètres de Bangui, au-delà de M'Boko, est réputée avoir été équipée de façon ultra-moderne par le contribuable centrafricain et à grand renfort de techniques et de techniciens français ? Le pouvoir corrompt partout, mais sans doute un peu plus en RCA... Il faudra beaucoup de temps pour rééduquer les fonctionnaires, pour qui la prévarication tient lieu de sens du « service public ».

2 000 étudiants font vivre 20 000 personnes

La jeunesse n'a pas été épargnée par ces mauvaises habitudes héritées du passé. Pour les enfants des familles les plus aisées, l'entrée en classe de sixième est souvent fonction du montant de la somme que leurs parents sont prêts à verser. Le passage en sixième, c'est l'entrée dans le secondaire avec, au bout du cursus scolaire, l'espoir d'entrer à l'Université. Depuis deux ans, les autorités essaient de faire en sorte que les sujets du bac ne se vendent plus dans les « quartiers »... Jusqu'en janvier dernier les choses étaient simples. Après le baccalauréat, c'était l'entrée à l'Université et le droit à une bourse. La licence permettait d'espérer une longue carrière dans la fonction publique, but ultime de la majorité des étudiants. Leur grève du mois de janvier dernier était destinée à protester à la fois contre l'institution de concours d'entrée dans la fonction publique et contre les menaces pesant sur la délivrance de bourses.

Les concours, aujourd'hui, n'ont pas encore véritablement été instaurés. Le gouvernement, qui a usé alternativement de la menace et de la séduction, a cédé. Comment pouvait-il d'ailleurs prolonger l'épreuve de force ? Les deux mille étudiants, qui touchent chacun une bourse d'un montant de 25 000 F CFA, font vivre à l'africaine environ vingt mille personnes ! Hostiles au pouvoir, les étudiants le sont dans leur grande majorité (sauf ceux qui profitent de ses largesses, ainsi que les mouchards). Ils reprochent aux militaires de *« puiser dans la caisse »*, mais beaucoup n'aspirent qu'à faire de même...

En accédant à la tête de l'Etat, le 1er septembre 1981, le général André Kolingba n'a pas échappé à la tendance au népotisme tribal instaurée par ses prédécesseurs. Les membres de son ethnie, les Yakoma, occupent aujourd'hui la plupart des postes-clés et les M'Baka, ethnie des présidents Dacko et Bokassa, ont été peu à peu écartés du pouvoir. Celui-ci reste malgré tout confiné entre les mains des gens du « fleuve », qui ont toujours exercé une suprématie en Centrafrique.

Quand l'armée va-t-elle accepter de partager ses responsabilités avec les civils ? Officiellement, c'est en 1985 que le régime devrait changer de nature, se « démocratiser ». La première pierre de l'Assemblée nationale devrait être posée au début de l'année et, dans la foulée, les premières élections locales pourraient être organisées. Parallèlement, des civils devraient faire leur entrée au gouvernement. En principe. On peut en effet émettre quelques doutes quant au respect du calendrier.

Le général Kolingba, qui a incité les hauts commissaires (des civils) à effectuer une formation militaire au camp Kassaï et à porter le treillis (avec le grade d'aspirant) – sauf deux d'entre eux, – prendra-t-il le risque de ne plus s'appuyer essentiellement sur l'armée pour gouverner ? Son autorité est aujourd'hui réelle, mais fragile. Comme tant d'autres pays du continent, la RCA vit dans une psychose permanente de coup d'Etat. La menace ici peut venir de l'intérieur, de ceux qui gravitent autour du chef de l'Etat (tout simplement parce que *« être le second, c'est d'abord ne pas être le premier »*), mais, plus encore, de l'extérieur. Les opposants en exil du général Kolingba ont tous une vision ambitieuse du devenir de la RCA. Pour le seul profit du peuple centrafricain bien sûr...

L. Z.

Une opposition morcelée et réduite au silence

L'opposition au régime du président Kolingba, officiellement, n'existe pas. Une première dissolution des partis politiques a été décidée le 18 juillet 1981, sous le régime du président David Dacko. Cette interdiction concernait notamment le MLPC (Mouvement pour la libération du peuple centrafricain) de M. Ange Patasse, candidat à la présidence de la République lors de l'élection du 15 mars 1981 (38,11 % des suffrages), treize fois ministre de l'ex-empereur Bokassa et ancien premier ministre de celui-ci ; le FPO-PT (Front patriotique oubanguien-Parti du travail) du docteur Abel Goumba, chef du gouvernement oubanguien de 1957 à 1958, ancien recteur de l'université de Bangui, et également candidat à l'élection présidentielle (1,42 % des suffrages) ; le MCLN (Mouvement centrafricain de libération nationale, réputé pro-libyen) du docteur Iddi Lala.

Le 10 août 1981, le MLPC et le FPO-PT avaient été de nouveau autorisés. En renversant le président Dacko (qui était plus ou moins consentant), le 1er septembre, le général d'armée André Kolingba avait suspendu la Constitution et interdit toutes les activités politiques. Depuis le coup d'Etat, ces mesures n'ont pas été rapportées.

Les chefs de file de l'opposition sont aujourd'hui soit assignés à résidence en République centrafricaine ou arrêtés, soit en exil. Outre M. Iddi Lala, qui séjourne en Allemagne fédérale, M. Ange Patasse a trouvé refuge en France, puis au Togo. Il a été signalé dernièrement en Italie. M. Henri Maïdou, dirigeant du PRP (Parti républicain pour le progrès), ancien vice-président de la RCA (République centrafricaine) sous M. Dacko et, auparavant, dernier premier ministre de Bokassa (à ce titre, il est l'auteur d'une lettre réclamant une intervention militaire française), serait actuellement assigné à résidence à Possel (à l'est de la capitale, sur l'Oubangui) ; M. Abel Goumba serait, lui, dans la même région, à Kouango ; M. Patrice Endjimoungou, secrétaire général du FPO-PT, à Boambali (au nord-est de Bangui, près de Sibut) ; M. Simon-Narcisse Bozanga, ancien premier ministre de M. Dacko, à Liakari (région de Bangassou, au sud-est) ; M. François Pehoua, ancien conseiller de M. Dacko et président du Groupement indépendant de réflexion et d'éducation politique, économique et sociale (GIR), est également en résidence surveillée ou interné, de même que M. Joseph Potolot, ancien vice-premier ministre de Bokassa, soupçonné de propagande en faveur du retour de l'ex-empereur, et M. Hozi Okito Tandale, président du fantomatique « Parti socialiste centrafricain », accusé d'avoir lancé des « appels à la révolution ».

D'autres personnalités, qui ne peuvent pas *a priori* être assimilées à l'opposition, ont cependant l'interdiction de quitter le territoire. C'est notamment le cas du général Sylvestre Bangui, démis de ses fonctions de ministre des finances en janvier 1984, qui jouit cependant d'une relative liberté de mouvement à Bangui.

De leur côté, les ex-généraux François Bozize (l'un des responsables du MCLN) et Alphonse M'Baïkoua, qui furent les proches de Bokassa, respectivement ancien ministre de l'information et ancien ministre de la justice du CMRN (Comité militaire de redressement national), auteurs – avec le MLPC de M. Patasse – de la tentative de coup d'Etat de mars 1982, sont également en fuite. M. M'Baïkoua serait actuellement dans le sud du Tchad. Ce sont ses partisans, ainsi que ceux de M. Bozize (réfugié pendant plusieurs mois en France) qui, alliés à des « codos » (commandos) tchadiens, ont lancé récemment une attaque contre la ville centrafricaine de Markounda (*le Monde* du 14 novembre). MM. M'Baïkoua et Bozize, dont les troupes sont évaluées à environ trois cents hommes, s'efforcent, d'autre part, de regrouper toutes les oppositions au régime du CMRN.

Au sein du MLPC, M. Ange Patasse a été écarté des organes de direction en septembre 1983, son poste de président du bureau politique ayant été supprimé à l'occasion d'un *« congrès extraordinaire »* du mouvement, qui se serait tenu clandestinement du 14 au 18 septembre. Le secrétaire général du comité exécutif du MLPC est M. Francis-Albert Ouakanga. De même, M. Iddi Lala aurait été suspendu de ses fonctions au sein du MCLN, et l'actuel secrétaire général de ce mouvement serait M. Saleh Yacoub.

Le 5 août 1983, plusieurs personnes se réclamant du MLPC, du FPO-PT et du MCLN se sont réunis clandestinement à Moyenne-Sido (au nord-est de Bossangoa, près de la frontière tchadienne). Ils ont formé le Parti révolutionnaire centrafricain (PCR) et ambitionnent – eux aussi – de constituer un « front uni » de l'opposition. C'est également avec cet objectif que le *« collectif des Centrafricains en France »* a été créé, à Paris, le 15 avril 1984. Ce mouvement, qui se dit *« indépendant de tout parti politique »*, entend œuvrer pour le rétablissement de la Constitution et *« la défense des libertés et droits fondamentaux de la démocratie »*.

Les chefs de file de ces différents partis étant soit dans l'impossibilité d'agir, soit remis en cause par leurs propres partisans, le « front uni » de l'opposition centrafricaine n'est encore qu'un vœu pieux. A Paris, ces mouvements envoient aux journaux de nombreux communiqués.

En marge des partis, l'ex-empereur Bokassa, exilé dans son château de Hardricourt (Val-d'Oise), n'a pas perdu espoir de revenir au pouvoir. En 1983, dans une *« déclaration officielle »*, il se justifiait de son action passée et présentait, pour l'avenir, un *« programme politique »* et un *« programme socio-économique »*. C'est, semble-t-il, en liaison avec son entourage qu'est publié un fascicule intitulé *Vérités centrafricaines* et dont deux numéros sont déjà parus. Le premier a été diffusé à 50 000 exemplaires (notamment par l'intermédiaire du capitaine Paul Barril, ex-« numéro 2 » du GIGN (Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale) ; le second circulait, sous le manteau, à Bangui, il y a trois semaines. *Vérités centrafricaines* avance surtout des faits tendant à prouver les détournements financiers effectués par les membres du gouvernement du président Kolingba, et dénonce les arrestations et les atteintes aux droits de l'homme en RCA.

L. Z.

Sinistre pèlerinage à Berengo et Kolongo

De notre envoyé spécial

Berengo. — Les soldats qui gardent l'entrée du « palais impérial » n'ont pas pour mission d'assurer la conservation du site. Cinq années ont passé, et Berengo succombe aux assauts du temps, de la végétation qui envahit tout. Tant pis ou tant mieux : le château de cartes de Bokassa ne restera pas intact dans le patrimoine national. Berengo revisité ? Sinistre pèlerinage... L'endroit, abandonné aux margouillats (gros lézards verts et jaunes) que l'on écrase par dizaines, dégage un sentiment de malaise et d'irréalité. Se peut-il que cette petite ville en ruine ait été animée, fastueuse, industrieuse, autarcique ?

L'imagination se refuse à la mise en scène, à « voir » les uniformes chamarrés des gardes impériaux, et des dizaines de serviteurs, les effigies et les blasons chatoyants. Berengo est en décomposition, ses bâtiments jonchés de détritus. Le mythe lui-même s'est écroulé, laissant place à ce qui ressemble à une cour d'usine flanquée de pavillons de banlieue abandonnés. Le maître de céans gît là, enfin dérisoire, en face des vastes garages qui abritaient plusieurs dizaines de Mercédès, à regarder le ciel, allongé dans l'herbe qui, déjà, recouvre son corps de bronze haut de 3 mètres. Cette statue devait être installée place de la République, à Bangui.

Comme tout le reste, la villa de l'impératrice Catherine, défenestrée, s'ouvre à tous vents. De la terrasse du premier étage, on pouvait plonger dans la piscine. Passée la salle des coffres à bijoux, on entre dans la chambre de l'ex-maréchale, pour y trouver quelques débris du lit rond électrique, ultimes vestiges d'un luxe d'opérette, souvent fait de stuc. Allons plus loin, de l'autre côté de la place centrale, ce morne parking aux réverbères tordus. Les bâtiments se suivent, tous envahis par les plantes et les herbes sauvages : la grande salle des archives, jonchée de papiers brûlés, la salle du conseil des ministres, dont le sol est tapissé de formulaires à en-tête de la *« cour impériale de Berengo »*.

Plus loin encore : l'usine de couture où étaient confectionnés les uniformes des enfants de Bangui, l'usine de traitement du café avec ses grosses machines cassées sur lesquelles s'est concentrée la vengeance populaire, l'usine de disques, l'usine de koko, la scierie dont les murs sont ajourés en forme de « B » (comme Bokassa). la station d'essence, la salle de cinéma, les moissonneuses-batteuses rouillées, quoi d'autre encore ? La chambre enfin du dictateur en exil, avec, dans une pièce attenante, deux coffres-forts de couleur verte renversés sur le sol et dont la porte a été ouverte à l'explosif par les soldats français, les « Barracudas ». A l'intérieur, les cailloux ont remplacé les pierres précieuses. Dans la « villa-bateau » réservée aux hôtes de marque, une caisse vide de champagne Moët et Chandon se décompose. Voilà, à une centaine de kilomètres de la capitale, tout ce qui reste de l'« Empire ».

L'horreur

La visite n'est pas finie. L'horreur, c'est à Bangui qu'on la trouve, à Kolongo. Sur la route, à Bobangui, on passe devant la tombe du « père de la nation » centrafricaine, Barthélemy Boganda. Un drapeau centrafricain flotte au vent, à côté du mausolée aux lignes très futuristes qui abrite un catafalque recouvert de fleurs. La villa Kolongo, la principale résidence de l'empereur dans la capitale, ne se signale pas aux regards des passants qui ignorent quel hôte elle abrita.

Sur le mur d'entrée, un panneau annonce simplement : *« Université annexe de Bangui »*. Une première bâtisse s'offre aux regards. Elle est en bon état, les vitres, qui entourent sa façade, sont encore intactes. Tout de suite à gauche, c'est la trop fameuse mare aux crocodiles, encore emplie d'eau putride et, assure le gardien, d'ossements humains. Après le renversement de Bokassa, les gens, ajoutent-ils, ont mangé les cinq crocodiles.

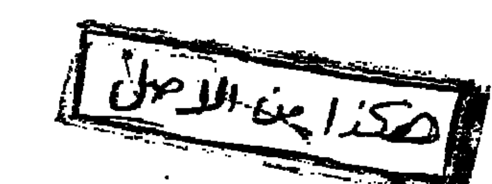
Dans le parc, on découvre bien vite la « cage aux lions » encastrée dans un mamelon rocheux. les deux lions qui « se nourrissaient » des victimes du tyran ont été tués par les gens du quartier. Les cages, dont l'ouverture des portes était commandée par un système complexe de câbles, font face à l'esplanade du « tribunal impérial ». Un auvent et un trône de ciment marquent la place qu'occupait l'ex-empereur. En face, à quelques mètres, sur un terre-plein, se tenait le condamné ; à droite, un autre auvent où étaient cantonnés les ministres.

Deux abcès

Partout la nature a gagné du terrain. La résidence comporte un vaste patio entourant la piscine, encore emplie, et décoré de statues en bois. Sur les murs de chaque pièce, un « guide » a écrit au charbon de bois le nom des locaux : *« salle d'accueil des chefs d'Etat »*, *« chambre de l'Empereur »*, *« salle d'accueil des ambassadeurs »*, etc., et puis la *« chambre de la Roumaine »*, Gabriella, envoyée dans le lit de l'empereur par les services secrets roumains. La cuisine enfin, et ses deux vastes chambres froides qui ne dégagent plus, aujourd'hui, la moindre odeur de charogne.

Le parc est vide, lui aussi, étrangement calme, sans les animaux que Bokassa aimait y voir gambader. Berengo et Kolongo ne sont guère visités par les Banguissois. L'oubli et la nature ont-ils fait leur œuvre ? Dans le parc à la française de son château de Hardricourt, l'empereur déchu rêve encore à son retour. Il se charge régulièrement de rappeler son existence. *« Je ne supporte pas l'idée d'avoir un jour à quitter cette terre en y laissant la trace d'une honte qui flétrit ma famille, tous les Centrafricains (...) »*, déclarait-il en juillet 1983. Cette trace, ici, en Centrafrique, porte des noms : Berengo et Kolongo. Deux abcès.

L. Z.



Au « kilomètre 5 »...

De notre envoyé spécial.

Bangui. – Le « kilomètre 5 » est le poumon de la ville africaine, sa véritable identité. C'est le creuset de toutes les velléités de révolte, la seule source d'information sur ce qui se dit et sur ce que les autorités préfèrent taire, le coffre-fort de l'argent parallèle, le supermarché toujours achalandé des périodes de pénurie.

Le reste, c'est notamment le Bangui officiel, la vitrine, un peu trop française, les beaux restes de l'époque coloniale ; un autre Bangui, que l'on aurait tort pourtant de qualifier de factice. Il faut, pour tenter d'appréhender la ville, de la « respirer », faire, en une nuit de week-end, les deux Bangui. Tant pis si la logique n'est pas respectée : il faut commencer par la seconde, tout simplement parce que c'est d'abord elle qui s'offre au visiteur, condamné à descendre au Rock Hôtel. Bangui est française, profondément.

Comme « Brazza » bien sûr, mais aussi comme le sont les villes du canal qui ouvre sur la mer Rouge, Suez, Port-Saïd et surtout Ismaïlia. C'est ainsi ; question d'atmosphère, et d'eau.

La ville européenne s'étire le long du fleuve, regroupant le complexe du Rock Club, des ambassades, les quartiers résidentiels. Le palais présidentiel, dit « de la Renaissance », le quartier général de l'état-major et une partie des ministères sont situés un peu en retrait, sur la hauteur. Près du marché central sont concentrés les commerces européens.

Il faut, le samedi soir, passer devant le Rock Club (fondé en 1906) et assister à la noria des voitures des Européens qui regagnent leurs domiciles après avoir passé la journée au bord de la piscine, pour avoir un aperçu de la colonie française, forte de 3 600 personnes. Avec les familles, les coopérants, à eux seuls, sont 1 400. A la veille de l'indépendance, la colonie française de RCA comptait plus de 5 500 personnes.

« Bangui by night »

Avant d'aborder les quartiers africains, on peut approcher le Bangui quasi mystérieux situé à la « colline des Panthères ». Là vivent les Ndris, une ethnie complètement autonome d'environ un millier d'individus, qui sont sans doute, historiquement, les premiers Banguissois. Depuis l'époque coloniale, ils échappent à tout contrôle et ne se mélangent pas au reste de la population. N'étant pas soumis à l'impôt, ils bénéficient en fait d'une sorte de statut privilégié, presque d'extraterritorialité.

Ce n'est, certes, qu'un indicateur de paix civile parmi d'autres, mais la tournée du « Bangui by night » offre le spectacle d'une population qui, apparemment, ne vit pas dans la hantise de la répression. Il y a au moins trois sortes de boîtes de nuit. Au « kilomètre 5 », sur l'avenue B.B. (Barthélémy Boganda), le Punch Coco offre tout le charme d'une vraie ambiance africaine, à ciel ouvert. Au Punch del sol, situé à côté de l'Oustaou (l'un des trois meilleurs restaurants de Bangui), dans le quartier des commerces européens, la clientèle est nettement plus aisée. C'est ici que se rendent de préférence les Blancs et la bourgeoisie banguissoise. Plus loin, le Blow Up, qui est surtout fréquenté par les Barracudas, mais, contrairement au Booby de N'Djamena (avant le départ de la force Manta), les soldats français au crâne rasé qui se déhanchent sur la piste de danse ont troqué leur treillis militaire pour des vêtements civils. Cela fait une sérieuse différence...

Après, il faut retourner au « kilomètre 5 » et, au-delà, se laisser entraîner dans Boy-Rabe, Miskine, Fouh, Gobongo, et la partie nord de Malimaka. La nuit, on y fait des rencontres passionnantes. Comme celle de cette assistante sociale, Mme X..., qui parle si bien des difficultés qu'elle rencontre pour tenter de faire comprendre aux femmes et à leurs maris qu'il n'est pas très souhaitable de faire une dizaine d'enfants en cinq fois dix-huit mois...

Dans Boy-Rabe, ce labyrinthe de maisons basses aux toits de tôle ondulée, les femmes se livrent à un petit commerce (vente d'huile, de sel, de farine ou de manioc) dont elles conservent pour elles seules le bénéfice. Cet argent sert à l'habillement et à la nourriture des enfants, le mari n'étant pas tenu, au regard des coutumes sociales, de contribuer à ces dépenses domestiques.

Boy-Rabe sécrète toute une population de jeunes désœuvrés, qui n'ont guère l'espoir de trouver un emploi. C'est notamment ici que vivent les *« godabes »*, toujours prompts à manifester contre le pouvoir (quel qu'il soit) et à commettre divers larcins. Ils constituent une masse de manœuvre commode pour qui souhaiterait provoquer des troubles dans Bangui. A cet égard, certains diplomates affirment que pour détériorer le climat des relations franco-centrafricaines, il suffirait de pousser quelques dizaines de jeunes à créer un incident devant les « 200 villas », le lieu de résidence d'une partie des militaires français. La répression qui en découlerait ne créerait-elle pas immanquablement une tension vite exploitable par ceux qui veulent déstabiliser le régime militaire du général Kolingba ? C'est ce type même de provocation qui a eu lieu le 8 octobre dernier, devant l'entrée des « 200 villas », assurent ces diplomates. Mais il ne s'agit là que d'une hypothèse que rien de concret ne permet d'étayer.

En revanche, Boy-Rabe reste, potentiellement, l'un des « quartiers rouges » de l'opposition, même si celle-ci n'est plus aujourd'hui organisée. M. Ange Patasse y conserve sans doute quelques partisans, ceux qui, en 1981, avaient bénéficié de ses largesses. On ajoute, dans les milieux gouvernementaux, que les hommes de main du leader du MLPC avaient drogué leurs troupes avant de les envoyer, en juillet de la même année, au combat de rue. La dominante des ethnies nordistes dans Boy-Rabe (Gbaya et Mandjia, Banda, Sara) a permis à M. Patasse (lui-même sara) de jouer sur l'exaspération latente des « savaniens » devant la confiscation – historique – du pouvoir par les « gens du fleuve » (Mbaka et Yakoma). Cette frustration est d'autant plus compréhensible que les « savaniens », pour des raisons purement climatiques, sont naturellement plus travailleurs que les « gens du fleuve » ou « de la forêt ». *« Jamais un singe n'est mort au fond de la forêt »*, dit-on. Ce levier que constitue les rivalités ethniques peut, demain encore, jouer, même si, en Centrafrique, celles-ci n'ont jamais été exacerbées. De plus, c'est sans doute à Boy-Rabe que se manifeste la plus grande hostilité à la présence française, notamment militaire. Si les incidents anti-français sont rarissimes, cela n'exclut pas pour autant que tout risque de violence soit écarté à l'avenir. La nuit, les Blancs ne se risquent guère dans Boy-Rabe.

Dans les quartiers du « kilomètre 5 », où se concentre plus de la moitié de la population de Bangui, les Haoussas (ethnie nordiste islamisée) tiennent l'essentiel du commerce. Ils partagent leur empire avec la colonie musulmane, formée de Libanais et de Yéménites. Le « kilomètre 5 » est riche. On y trouve de tout, et notamment tout ce qui n'existe pas, ou plus, dans le commerce qui a pignon sur rue. Chacun sait, à Bangui, que, sous les baraques lépreuses de Miskine, des fortunes de plusieurs millions de francs CFA fructifient en dehors des circuits financiers officiels. Les banquiers de la capitale évaluent ainsi (par un système de rachat de la monnaie centrafricaine par la banque centrale, dans les pays limitrophes) à 19 milliards CFA par an le montant des sommes qui circulent au « kilomètre 5 » sous le manteau ; une large partie de ce manque à gagner pour le Trésor étant le fruit des exportations clandestines. Il n'y a guère de solutions pour pallier cette situation, sauf à contraindre les commerçants à ouvrir des comptes bancaires, ce qui est complètement irréalisable.

Des expériences sont cependant tentées pour drainer cette épargne populaire. Une succursale de l'UBAC (Union bancaire en Afrique centrale) a été installée au « kilomètre 5 », à Koutoukou, et des démarcheurs rendent visite aux commerçants musulmans pour les convaincre de déposer leur argent à la banque. Les dépôts sont encore très faibles, et les comportements des clients un peu décourageants : du vendredi après-midi au lundi matin, l'argent est retiré des coffres, par crainte des vols durant le week-end.

Centre de la contrebande et des détournements de marchandises en tout genre, le « kilomètre 5 » impose à toute la ville son économie parallèle. Il y a trois semaines, on ne trouvait plus de café dans les magasins de Bangui. Celui-ci n'avait pourtant pas complètement disparu : il était dissimulé au « kilomètre 5 » dans les entrepôts de gros commerçants Haoussas. Ceux-ci avaient tout simplement organisé la pénurie pour forcer le gouvernement à augmenter le prix du café...

La prostitution est une autre « spécialité » du « kilomètre 5 ». Les femmes de deux ethnies (en voie de disparition) de l'extrême est du pays, les Zandé et les Nzakala, en sont notamment victimes. Leur cas est particulier : souvent frappées de stérilité, elles trouvent difficilement un mari ou sont abandonnées par celui-ci. Dès lors, faute de la solidarité sociale du groupe, elles n'ont d'autre moyen de subsistance que la prostitution, pour une somme n'excédant pas 1 000 F CFA la « passe »... Leurs « protecteurs » sont parfois des policiers, qui arrondissent leurs fins de mois en se livrant à un fructueux racket en forme de chantage auprès des Européens. La polygamie, notamment dans les couches aisées de la population, est presque ouvertement admise. La stérilité des femmes est peut-être une explication, mais la réussite sociale se juge aussi au nombre d'épouses et d'enfants. Dans la bourgeoisie, y compris celle qui est fortement occidentalisée, un homme a une première femme « pour les enfants et la maison », et une, deux ou trois concubines, appelées pudiquement « ambassade » ou « bureau »...

L. Z.

Bouar, base arrière du Tchad

De notre envoyé spécial.

Bouar. — *« Vous avez dit Bigeard? »* Oui, c'est lui, le général à la gouaille inénarrable, l'ancien secrétaire d'Etat qui faisait se lever des houles de rire sur les travées de l'hémicycle du Palais Bourbon, l'ancien patron de tous les *« p'tits gars »* de l'armée française... Difficile, à Bouar, d'éviter les traces de Bigeard. Ceux qui étaient là en juillet 1980 se rappellent l'accueil *« enthousiaste »* que la population a réservé à l'ancien commandant du 6e régiment interarmes d'outre-mer, revenu en tant que président de la Commission de la défense de l'Assemblée nationale. Et puis, relisez *« Pour une parcelle de gloire »*, de Bigeard, sur Bouar !

Ecoutez l'actuel « patron » des troupes françaises de la 9e division d'infanterie de marine, le colonel Tanneguy Le Pichon : *« C'est lui qui, après la guerre d'Algérie, a donné tout son lustre à ce camp »*. Voilà le *« Liberty »*, ce boukarou (pavillon de repos) *« superbe »* qu'il a fait construire et où *« il »* donnait ses soirées ; voici la piscine qu'*« il »* a fait creuser et qui est aujourd'hui inutilisable, faute d'y faire des travaux trop coûteux pour le budget des armées, et puis la chapelle « Bigeard », le stade, le mess, l'ancien club hippique « Bigeard »...

A l'époque de B... (juillet 1960 à janvier 1963), la garnison du camp Leclerc était composée de 2 000 hommes et 200 familles. En janvier 1965, il ne reste plus que 200 soldats et, en 1976, la plupart des conseillers militaires français quitteront le pays. Entre-temps, Bouar est devenu un centre d'instruction interafricain, encadré par quelques conseillers français. De 1973 à 1979, faute d'assistance militaire technique (AMT), le camp Leclerc sera habité uniquement par les FACA (forces armées centrafricaines). Lorsque les Français reviendront à l'occasion de l'« opération Barracuda », le 20 septembre 1979, pour réinstaller M. David Dacko à la présidence de la République et précipiter la chute de l'ex-empereur Bokassa, ils découvriront le camp dans un triste état. Au Tchad, un spectacle similaire (bâtiments abîmés ou partiellement détruits, détritus partout et disparition de tout ce qui a une valeur marchande) attendra les troupes de l'opération Manta, en août 1983, au camp Dubut de N'Djamena.

De la piste d'aviation de Bouar, vite encombrée par les avions Transall, il faut dix minutes de jeep pour atteindre le camp. La route, étroite et bordée de hautes herbes à éléphant, traverse un pont qui a été refait — évidemment — par les EFAO (éléments français d'assistance opérationnelle). Depuis leur retour, il y a quatre ans, les Barracudas ont mis les bouchées doubles pour retaper les baraquements. L'ensemble est fleuri, propre et parfaitement ordonné. Chaque unité a sa concession et presque chaque soldat dispose d'une « chambre » rudimentaire faite de toiles suspendues. Le camp est divisé en deux parties, l'une d'entre elles étant occupée par les FACA, sans pour autant qu'il y ait une ligne de démarcation : les soldats centrafricains et français circulent librement dans tout le périmètre. Celui-ci a néanmoins été entouré de barbelés pour empêcher les nombreux vols commis par les « Godabes » (délinquants).

Aujourd'hui, seuls les cadres permanents centrafricains du camp d'instruction y habitent avec leurs familles. Les Français, eux, sont relevés tous les quatre mois. Pour la population de Bouar (environ 30 000 personnes), comme pour les militaires, les conditions sanitaires sont bonnes. Après la seconde guerre mondiale, dans les années 46 et 47, on avait surnommé Bouar le *« camp de la mort »*, tant les Français y succombaient d'épidémies (paludisme, dysenterie, bilharziose). Cette époque-là est révolue. L'hôpital (100 lits) de Bouar dispose d'une salle d'opération, et trois médecins (dont deux coopérants) y travaillent. Pour les cas difficiles, les EFAO se chargent des évacuations sur Bangui.

Coopération

Sur l'une des collines alentour — située à 800 mètres d'altitude, Bouar jouit d'une température très agréable, — un petit cimetière français enferme cent tombes blanches : ceux qui reposent là sont morts accidentellement, mais surtout de maladie. Plus loin, dominant la vallée où serpente la Transafricaine qui, traversant le camp, relie Bangui au Cameroun, un monument a été élevé à la mémoire du colonel de Roux, *« commandant de la 1re brigade coloniale, commandant en second de la position de Bir-Hakeim »*, le premier à avoir installé les « quartiers » de son bataillon à Bouar.

Lors de chacune de leurs sorties sur le terrain, les soldats français se livrent à ce que le colonel Le Pichon appelle une *« activité de coopération »* (reconstruction d'un pont ou d'une école, assistance médicale, etc.). Une relative symbiose apparaît donc réalisée avec la population, concrétisée par des matches de football et des rallyes pédestres réunissant Français et Centrafricains. *D'autant que celle-ci profite, sur le* plan économique, de la présence française. Environ cent soixante centrafricains sont employés au camp Leclerc. Avec les familles, ce sont près de 1 600 personnes qui vivent donc directement de cette présence. Dans chaque compagnie, deux ou trois femmes du pays tiennent la popote (le bar). En tout, elles sont donc une vingtaine à officier, *« pendant les heures de service »*.

Restructurer l'armée

Situé en plein pays d'élevage, Bouar voit arriver les troupeaux des éleveurs islamisés Bororos qui descendent du nord, et dont la transhumance détériore le sol. Ce n'est donc pas un hasard si, sur le blason des EFAO, outre une ancre de marine et la flamme de la Légion, figure un buffle. Les Français achètent localement beaucoup de viande, ainsi que des produits maraîchers. Des camions amènent de Douala (Cameroun) le reste, c'est-à-dire les vivres introuvables sur place. Cette réputation de pays d'élevage n'est pas usurpée. C'est à Bouar qu'était implanté le plus grand centre vétérinaire de la Centrafrique. Avant que Bokassa n'en renvoie la majeure partie, l'école comptait jusqu'à une centaine de vétérinaires et techniciens.

En ville, le commerce est tenu par les Portugais qui, à la différence des Français, n'ont pas quitté le pays à l'indépendance. Les loisirs sont assez limités à Bouar. La chasse a été réduite aux rares gazelles et antilopes qui n'ont pas été décimées et le cinéma a été transformé en bar et, à l'occasion, en salle de danse. Pour le reste, il y a l'église, avec ses vingt capucins et son évêque, et un couvent de sœurs claristes... De toute façon, les EFAO ont d'autres occupations. A leur retour en RCA, il leur a fallu *« restructurer »* de fond en comble l'armée centrafricaine. Avec leur aide, celle-ci est passée de 8 000 hommes (époque Bokassa) à 4 000 hommes. Un état-major a été reformé, des corps de troupe ont été reconstitués, l'instruction et la formation ont été relancées et le *« parc opérationnel »* a été *« remis à niveau »*.

Depuis 1980, quarante à cinquante stagiaires reçoivent une formation dans les écoles militaires françaises. En 1983 (notamment), la France a mis du matériel à la disposition des FACA : un escadron de 5 AML. 60 VLRA (véhicules légers de reconnaissance armée), des jeeps et des véhicules de liaison (504 et 4L), *des postes de transmission* à piles solaires, etc. Cette coopération militaire est multiple. Ainsi, quatre-vingts officiers et sous-officiers français de la MAM (mission d'assistance militaire) ont été mis à la disposition — exclusive — de l'état-major centrafricain.

Trois officiers encadrent d'autre part en permanence la « sécurité présidentielle », aidés dans leur tâche par une dizaine d'officiers et sous-officiers qui sont simplement détachés de façon temporaire mais depuis... quarante mois. Conseillers techniques, ils exercent des activités de commandement et peuvent participer à ce titre à des opérations de maintien de l'ordre.

A la faveur de l'opération Silure (désengagement de l'opération Manta du Tchad), les unités du groupement ECHO du dispositif de Manta, qui étaient basées sur l'axe est (Arada, Biltine et Abéché) se sont repliées sur Bouar. Leur chef est resté le même : le colonel Le Pichon. Les quelque 800 hommes qu'il commande et qui ont remplacé les EFAO, sont dotés d'un fort potentiel logistique, terrestre et aérien. (*le Monde* du 20 novembre). A l'occasion de l'opération Silure, tous les matériels ont été renouvelés, les plus usagés ayant été rapatriés sur la France. En douze heures, ces unités sont prêtes à faire mouvement et, en vingt-quatre heures, elles peuvent rejoindre le nord du Tchad. Bouar, « base arrière » d'une nouvelle opération Manta ?

A Bangui, distant de 440 kilomètres de Bouar (une heure trente de vol par Transall), les EFAO sont environ cinq cents. En ville, leur présence est assez discrète. Sur l'aéroport de Bangui-Mpoko, en revanche, tous les voyageurs peuvent admirer à loisir, alignés comme à la parade, huit chasseurs Jaguar, un avion de ravitaillement en vol KC 135, des hélicoptères Puma et Gazelle, et deux avions légers de reconnaissance L 19. Or le détail du potentiel militaire français basé en RCA — théoriquement — secret ! *« Vous avez dit bizarre? »*

L. Z..

Les Pygmées de Loko

De notre envoyé spécial

Loko (35 kilomètres au sud-est de Mbaïki). — Les deux petits garçons ont environ six ans. Ils sont assis à l'écart des huttes, l'un en face de l'autre, sur une pierre. Au milieu d'eux, un petit âtre de bois dégage une légère fumée. Ils sont nus. Leur sexe est placé au-dessus du foyer, presque au contact. L'extrémité des chairs n'est plus qu'une bouillie sanguinolente, *qui se cautérise lentement* à la chaleur des braises. Ils ne crient pas, ne semblent plus souffrir. Ils sont Pygmées. La veille, ils ont été circoncis, « à la lame Gillette », comme ça, sans asepsie. Si une infection survient, des écorces ou des plantes médicinales pourront — peut-être — aider à la cicatrisation. La « lame Gillette » marque le début de leur initiation. Les choses sérieuses commenceront dans deux ans, avec l'apprentissage de la chasse, en forêt.

A moins de 150 kilomètres de Bangui, aux marches de la forêt équatoriale, les Pygmées refusent tout ou presque de la civilisation, dont ils observent, de temps à autre, les signes monstrueux : les camions de grumes qui passent sur la route bordant leur campement. Des expériences ont été tentées pour essayer de les assimiler. L'ex-empereur Bokassa notamment, qui a du sang pygmée dans les veines, a voulu scolariser les enfants. L'échec a été total et les Pygmées sont retournés à leur état naturel, sauvage. Ils vivent en étroite symbiose avec la forêt, qui leur apporte, par la cueillette et la *chasse, l'essentiel.*

L'eau, ici, ne manque pas. L'organisation sociale du groupe est relativement élaborée, c'est-à-dire que le nombre des individus est fonction de la richesse du territoire de chasse. La capture des animaux (essentiellement des petites antilopes) s'effectue à l'aide d'arcs et de flèches, mais plus encore avec des filets, plantés verticalement dans le sol. Les femmes et les enfants rabattent le gibier en faisant beaucoup de bruit.

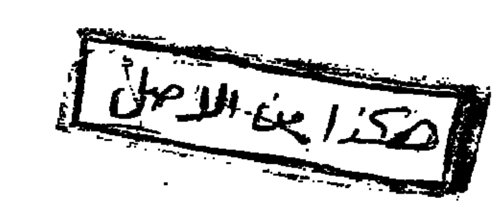
Le campement de Loko ne comporte qu'une vingtaine d'individus, les vieillards en moins, qui sont installés plus loin, sous le couvert des arbres de la forêt. Hommes et femmes sont vêtus d'un cache-sexe. La polygamie ne fait pas partie de leurs mœurs, mais l'adultère n'est pas considéré comme une faute très grave. Plusieurs huttes de branchages ou de terre séchée traversée de minces rondins sont disséminées sur une aire dépourvue d'arbres. Elles sont légèrement plus basses que la taille moyenne de la population pygmée (1,45 m), et, à l'intérieur, on distingue les restes consumés des foyers. Chacun couche à même le sol, parfois sur des bouts de natte.

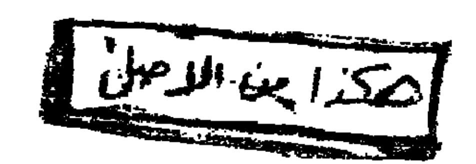
Le chef du clan, qui a quatre enfants, parle un sango (la langue nationale centrafricaine) très compréhensible. On saisit très vite tout le profit qu'il peut tirer, pour la communauté, de son *indéniable* sens du contact : les cigarettes passent de main en main, et les visages s'éclairent. Interrogé sur les besoins du groupe, il réclame du sel, du riz, des comprimés pour la toux, de l'alcool et... du savon. Leur nourriture quotidienne, outre la viande de chasse et les grosses chenilles, se compose d'un peu de manioc, d'ignames et de bananes plantain.

Le chef a apparemment déjà beaucoup conversé avec les vendeurs ambulants qui viennent du village des ouvriers de l'usine à bois, la SCAD (Société centrafricaine de déroulage), distant d'environ cinq kilomètres. Parfois, les rares touristes qui arrivent jusqu'à eux leur apportent de la Nivaquine, mais ils sont plus ou moins immunisés contre le paludisme. A l'occasion, le chef ne refuse pas un peu d'argent. Curieux sans ostentation, les Pygmées de Loko ne sont pas effarouchés par la venue d'étrangers, au contraire. Les poignées de main s'échangent, et chacun, devant les questions qui leur sont posées par l'intermédiaire d'un ami interprète, rit de bon cœur.

Friands de produits qui peuvent rendre *leur vie quotidienne plus* agréable, ils campent au même endroit depuis près d'un an. Ils se sont donc à moitié sédentarisés, alors que, traditionnellement, les Pygmées sont nomades, ne restant sur un site que le temps d'épuiser son potentiel giboyeux. Ailleurs, loin des pistes, en plein cœur de la forêt équatoriale, d'autres groupes, plus sauvages, évitent tout contact avec les populations non pygmées. Ceux-là restent une minorité. La plupart, comme dans la zone de Nola, le long de la frontière zaïroise, se sont agglutinés aux populations noires. Leurs huttes sont reléguées aux extrémités des villages, et ils sont devenus, en certains endroits, les véritables esclaves des villageois, notamment pour le travail des plantations. De plus en plus dépendants, ne serait-ce que par le tabac et l'alcool, mais incapables de s'intégrer totalement, les Pygmées de Loko risquent d'avoir du mal à conserver longtemps la spécificité de leur civilisation.

L. Z.





Le Monde des livres

Alain Borer à la poursuite de Rimbaud

Nous avons rencontré cet écrivain qui a vécu des années de folie dans l'ombre d'Arthur pour écrire un livre, « Rimbaud en Abyssinie », que publient les Editions du Seuil.

« *LES grands livres sur Rimbaud ? Ils sont cinq*, dit Alain Borer, *comme les doigts de la main.* » Et il les retire aussitôt de sa « rimbaldothèque » de trois mille volumes qui occupe le centre de la pièce encombrée de bouquins, de dossiers et de tableaux. La pièce où il écrit.



Photo IRMELI JUNG

L'Œuvre logique de Rimbaud, d'André Dhôtel (épuisé) ; *Rimbaud le voyou*, de Benjamin Fondane (Plasma) ; *Rimbaud par lui-même*, d'Yves Bonnefoy (Seuil) ; *Rimbaud*, d'Enid Starkie (Flammarion) ; et *Rimbaud*, de Jacques Rivière (Gallimard)... Borer cite aussi Blanchot, Bounoure, Munier, Claudel, Macé, Segalen, Breton, Gilbert-Lecomte.

Il pose sur une table basse, entre deux paquets de Camel, les *Pages choisies*, présentées par Etiemble (« Classiques Larousse »). « *Etiemble ne m'impressionne plus. Pourquoi s'est-il acharné sur le* « mythe » *de Rimbaud ? Au nom de sa vérité de bourgeois, sa vérité à lui tout seul. Dans sa thèse*, le Mythe de Rimbaud (1), *il ne définit même pas ce qu'est un mythe et donne une bibliographie inutilisable, lacunaire, partiale. Pour en finir avec Etiemble, lisez ce qu'il écrit sur* Sensation, *l'un des premiers poèmes, si beau : « Rimbaud, comme il est naturel, commence par le pastiche et n'exprime point ses véritables sentiments... » On rêve.* »

« Ecrire, c'est écouter l'autre »

Borer est né en 1949, à Vesoul, en Franche-Comté, le pays de Louis Pergaud. « *J'étais un cancre. Mon père me mit en pension à Genève, à l'Institut Florimont. Les élèves y avaient fondé une revue*, le Bateau ivre. *De 1965 à 1969, j'en devins l'animateur. J'y publiais des études sur Rimbaud, des articles de Guillemin ou des poèmes de Gilbert Trolliet, dont Joë Bousquet reconnut le « matérialisme rayonnant ». Ludwig Hohl, que j'idolâtrais, me reçut dans sa cave et nous donna des textes. A dix-sept ans, je fis mon premier voyage à Charleville. J'eus un choc devant la magie intacte des lieux. La Meuse. La ville lugubre, en plein juillet.* »

Nous buvons du café du Harrar (du Kaffa), que Borer achète rue des Plantes ou rue Saint-Sulpice. Il est noir, très fort. Une pâte torréfiée. Son goût âpre vous reste dans la bouche. C'est celui que buvait Rimbaud et que transportaient ses caravanes de quarante chameaux (quatre-cents kilos par animal). Borer raconte vingt années de folie avec Rimbaud. Pour Rimbaud. Il se lève encore, prend les cinq joyaux de la rimbaldothèque, rien que des éditions originales : *Une saison en enfer* (1873), *les Illuminations* (1886), *le Reliquaire* (1891), *les Illuminations. Une saison en enfer* (1892), *Poésies complètes* (1895).

« *J'avais envie d'écrire, depuis toujours*, continue Borer. *Claudel disait que Rimbaud l'avait « ensemencé ». Je savais que sa « prose de diamant », la langue portée à son point d'incandescence, m'éclairerait. A dix-neuf ans, je publiais des poèmes*, Fi, *chez Parisod, à Lausanne. Je multipliais les contributions aux revues des rimbaldiens. Ma fille, Alexandra, est née en 1972. Jusqu'en 1979, pour elle, j'ai rédigé un journal que je lui offrirai le jour de ses vingt ans. Ecrire, c'est écouter l'autre et s'en rapprocher. Dans mon livre, après une aussi longue errance, j'ai cherché à être près de Rimbaud, un Rimbaud total, vivant, le piéton de l'absolu. « Rimbaud a écrit tout ce qui arrive maintenant », dit Miller dans* le Temps des assassins (2). *Arrive aussi, comme pour les ordinateurs, une nouvelle génération de rimbaldiens. Je suis l'un d'eux.* »

Le bureau de Borer ressemble à une nef, à un vaisseau spatial, orienté sur la rue de l'Ouest, avec du ciel. Il a traduit le *Rimbaud* d'Enid Starkie. « *Cinq ans de travail. Starkie, je l'ai vue un quart d'heure à Londres, un peu avant sa mort.* » A droite du bureau, des dictionnaires. A gauche, un grand porte-tampons. « *J'en ai cent quatre-vingts.* » Borer en applique plusieurs sur une feuille blanche : « *Comme dit Lacan* » : *la vraie vie est ailleurs ; essaie Rimbaud.* » Ici, il est heureux, devant des boîtes pleines de stylos, de feutres, et des paquets de Camel vides. « *Je ne fume plus que ça depuis que je suis allé en Egypte.* » On est dans l'atelier d'un fidèle qui a mis six ans à accumuler la matière de « *son* » livre, et trois à le mener à bien.

« La terre rouge et verte du Harrar »

Pourquoi être allé en Abyssinie tourner un film sur « *le Cuif errant* » (3) ? « *Rimbaud*, affirme Borer, *comme Hölderlin et Nietzsche, c'est la vie, la poésie et la pensée indissolublement liées. Il fallait le prendre en filature, marcher, comme lui, sur la terre rouge et verte du Harrar, montagne après montagne, et subir en trois semaines une faible part de ce qu'il avait supporté dix ans ! La peur. Les maladies. Les fauves. Les guerriers danakils. De Tadjoura à Choa, écrivait-il aux siens, « il y a une cinquantaine de jours de marche à cheval par des déserts brûlants. » Rimbaud a été la proie des doctes et des scoliastes, leur victime. Ils ont oublié l'essentiel, sa quête spirituelle, sa soif et sa faim. Rien ne m'émeut autant que ses pauvres couverts, son gobelet. Il n'avait rien d'autre au Harrar. Verlaine a salué son silence et sa fierté, « logique et nécessaire ». J'ai été foudroyé de reconnaissance le jour où le réalisateur de notre film* (le Voleur de feu), *Charles Brabant, m'a dit, dans la Land-Rover qui roulait sur le col de l'Engago, vers Diré Daoua : " Alain tu dois raconter ce voyage..."* »

Borer démonte la légende néfaste et nuisible de Rimbaud marchand d'esclaves. Il contredit minutieusement les pages d'Enid Starkie qui traitent de cela. « *Les Arabes avaient le monopole de ce commerce. Rimbaud voulait de l'or. Au Harrar, il était poussé en avant par une pulsion de mort ; il cherchait à expier le dérèglement de tous ses sens. Redevenir un homme ordinaire. Ni voyou ni voyant. Un type normal. Il n'y a pas d'avant et d'après, ou de parole* et *de silence. La clé, on la tient avec* Une saison en enfer, *le meilleur texte sur Rimbaud. Relisez* l'Impossible. *Rimbaud y crie sa « déchirante infortune ». Déjà. Les études littéraires passeront toujours à côté de la question. Il y a les pisse-copie et les autres, les mâcheurs de mots... Les nouveaux rimbaldiens attendent la lumière. Héraclite, Rimbaud, Yves Klein...* »

Dans l'entrée de son appartement, Borer a affiché une grande photographie de Klein. « *J'en ai fini avec Rimbaud et ne veux pas parler de lui jusqu'à la prostate... Je m'arrêterai à trente-sept ans, l'âge qu'il avait quand il est mort. J'ai parcouru, dans son ombre, la Belgique, l'Angleterre, l'Egypte et l'Abyssinie, pour me trouver. Klein est mort de la même exigence. Celui-ci va, je le crains, me ronger comme un vautour. Il voulait tout, l'impossible, et s'emparer du ciel, partir à la conquête du bleu sans fin de l'immatériel.* »

RAPHAËL SORIN.

(1) Gallimard, 1952 et 1954.
(2) Repris chez Christian Bourgois dans la collection « 10/18 ».
(3) Allusion au nom de jeune fille de Mme Rimbaud : Vitalie Cuif.

« J'aurai de l'or ! »

LE 13 décembre 1880, à vingt-six ans, Arthur Rimbaud arrive au Harrar, aux confins désertiques de l'Est éthiopien. Un exil de dix ans dont il ne reviendra que pour mourir et qui a beaucoup intrigué les commentateurs, pour lesquels ce séjour marque une irrémédiable et déplorable rupture avec la poésie au profit d'un douteux et douloureux négoce.

Les contemporains eux-mêmes, alors que la légende du poète s'amplifiait et que son œuvre s'imposait de plus en plus, grâce notamment aux soins qu'y apportait Verlaine, se sont interrogés sur cette disparition, laissant vagabonder leur imagination parfois railleuse, car ils ne savaient où Rimbaud était passé. Delahaye le voit chez les Cafres ou en roi nègre ; Verlaine parle de Hérat, en Afghanistan, avant d'invoquer, dans sa préface aux *Illuminations*, un voyage en Asie, où le poète s'occuperait de « *travaux d'art* » ; « *Rimbaud, professeur au Hazar* », notent les registres municipaux. L'auteur d'une *Saison en enfer* a si bien réussi sa fuite qu'il passera même pour mort.

Quatre-vingt-dix-sept ans plus tard, un poète, du même âge, rimbaldien émérite, est parti sur les traces de « *l'homme aux semelles de vent* ». Alain Borer en a rapporté un livre admirable, *Rimbaud en Abyssinie*, qui s'en tient aux faits, tout en établissant la corrélation entre eux et les documents (lettres aux « *chers amis* » – ses proches – ou aux négociants avec qui il fut en rapport, notes de carnet, témoignages). Ainsi l'unité de Rimbaud, dans sa complexité même et quels que soient les aspects mystérieux de son comportement, se refait-elle indépendamment des exégètes habituels, laudateurs de l'œuvre et dénigreurs du destin mercantile.

« *J'aurai de l'or !* », s'exclamait Rimbaud dans *Une saison en enfer*. Et, de fait, il trimera pour s'enrichir, allant ici, revenant là, avec le vain espoir de rentrer un jour en France, pour trouver un repos bien mérité, établir une famille, avoir un fils qu'il pourrait rendre savant. Caravanier hors pair, il ne fut qu'un commerçant approximatif et, peu diplomate, il se fit rouler par le roi Ménélik, à qui il apportait des armes. « *Rimbaud n'aimait pas vendre. Mais il avait eu l'idée. Comme toujours dans sa vie. Seulement l'idée* », note Alain Borer.

Un homme irascible et taciturne

Ainsi, au fil des pages, des années, des voyages, nous apparaît-il comme un homme irascible, taciturne, avare, obstiné, honnête et bon. On se doute qu'il éveilla la méfiance. Il suscita celle de ce consul de France à Massaoua, demandant à son homologue d'Aden des renseignements sur un individu aux « *allures louches* », « *un sieur Rimbaud se disant négociant* ». Au passage, Alain Borer réfute catégoriquement et de façon très argumentée l'hypothèse avancée par Enid Starkie d'un Rimbaud *négrier* : « *une infamie* ».

Perpétuellement en mouvement, celui qui ne cesse de confier aux siens son ennui dans un pays « *horrible* » cherche bien autre chose que l'or : quête de l'absolu, recherche du salut, volonté d'une inexplicable expiation ? « *Je suis esclave dans mon baptême* », avouait Rimbaud dans *Une saison en enfer* ; et en 1871, à Charleville, il écrivait : « *Je suis condamné, dès toujours, pour jamais.* » L'homme d'ailleurs, d'un ailleurs inaccessible, était inscrit dans le destin mouvementé de « *l'enfant de colère* », au foudroyant génie, un génie qu'il s'appliqua à renier par un silence et une solitude incommensurables.

Par la richesse de sa connaissance rimbaldienne, par l'étonnant rapprochement qu'il sait faire entre les textes et le vécu et par son art de voir et de montrer le pays qui fait corps avec le poète, le livre de Borer est remarquable et mériterait de recevoir l'une des distinctions réservées à ce genre d'ouvrage : la beauté même de ce texte en fait aussi une création à part entière.

Parallèlement, *Un sieur Rimbaud se disant négociant* nous apporte un dossier capital. On y retrouve une partie du texte d'Alain Borer au cœur d'un ensemble extrêmement riche, relatif à l'existence de Rimbaud au Harrar : un texte de Philippe Soupault, *Mer Rouge*, témoignant d'un voyage effectué en 1951 à Aden – « *L'ombre de Rimbaud, insaisissable, il était impossible de ne pas en être obsédé* », – des lettres, les rares photos du poète, des factures, des cartes et des fac-similés, des aperçus des sites et de leurs habitants au XIXe siècle et aujourd'hui, en tout plus de trois cents documents.

Le plus étonnant reste peut-être ce nom de « Rimbaud » gravé, à 2,80 mètres de hauteur, sur le mur d'un sanctuaire de Louqsor. Signature apocryphe ou griffe du poète lors de son bref séjour en Egypte ? En tout cas, un beau symbole : ultime borne de cet énigmatique destin africain.

PIERRE KYRIA.

★ RIMBAUD EN ABYSSINIE, d'Alain Borer. Seuil, collection « Fiction et Cie », 386 p., 99 F.

★ UN SIEUR RIMBAUD SE DISANT NÉGOCIANT. Lachenal et Ritter, 540 p., 140 F.





A LA VITRINE

ROMANS

Deux sphinx face à face

Julien Dommage, c'est un sphinx. Tout au long du dernier roman de Guy Croussy, on dit *« jeune sphinx »* et, à la dernière page, *« vieux sphinx »* : la boucle est bouclée. Et du même coup l'histoire de la « Gerbrand de Leyde », société dirigée par l'Organisation. Une histoire qui nous vaut aussi l'étude d'une petite ville et de ses notables, des portraits de femmes et la présence d'un enfant, Jeannot, personnage plus important qu'il n'y paraît. Ces récits adjacents ne sont pas gratuits. Ils sont autant de lumière sur la route de Michel de Lattre, le patron de l'« Organisation », à propos duquel le héros, Dommage, se pose tant de questions que le roman prend aussi la forme d'une enquête. Un sphinx naissant interroge un sphinx qui décline.

Bien sûr, il y a de la parabole dans l'air. Le choix du mot Organisation n'est pas innocent. Ni l'exergue emprunté à Flaubert. *« Je songe et je calcule »,* dit le sphinx de *la Tentation,* ce que Dommage peut traduire par : j'observe et j'avance.

Constat d'échec (la décadence de notre haute bourgeoisie), ce roman très contemporain comporte, cependant, une petite note d'optimisme.

Car si l'Organisation, *« la plus vaste entreprise dédiée à l'argent et à la vanité »,* inspire à Guy Croussy des portraits cruels et dénonciateurs, Jeannot, l'orphelin du grand patron, éveille toute sa tendresse et l'invite à poser sur nos lendemains un regard qui n'est pas tout à fait désespéré. Jeannot, *« prêt à se jeter dans son rêve et à essayer de toutes ses forces »,* témoigne de cette *« faculté d'émerveillement que possèdent les adolescents ».* Mais la gardera-t-il ou n'est-ce qu'une brève lumière avant que, sortant de l'adolescence, il ne devienne un nouveau sphinx ?... — **P.-R. L.**

★ LE SPHINX, de Guy Croussy. Seuil, 293 p., 75 F.

Un peu de la beauté du monde

Les envahisseurs, ce n'est pas nouveau, s'ils tuent et pillent, sont aussi des âmes délicates que les œuvres d'art ne laissent pas indifférents ! L'Allemagne des années 40 n'a pas manqué à la tradition. A travers l'Europe s'organisèrent des convois de chefs-d'œuvre à destination du IIIe Reich. Musées et collections privées furent systématiquement explorés et dévalisés, tandis que des bûchers se dressaient, comme aux Tuileries, pour que fussent détruits les tableaux *« inemployables et dangereux »* des Picabia, Valadon, Picasso et autres Pascin. D'une part, la destruction, *de l'autre, une transhumance* confiée au Reischsleiter Rosenberg, fournisseur des amateurs que sont Hitler et Göring.

Autant de personnages que l'on retrouve dans le roman d'Odile Yelnik, dont le personnage d'Emilia Raynal est pour une part autobiographique ; l'auteur fut de ces « trieuses » qui, dès 1945, attachées au Service de la récupération artistique, participèrent au retour à leur cimaise de ces chefs-d'œuvre qu'elle appelle joliment *« un peu de la beauté du monde ».* Une entreprise soumise à bien des difficultés et imposant un travail quasi démentiel.

Déjà remarquée pour sa biographie de Jean Prévost, Odile Yelnik nous donne, avec ce récit, non seulement la preuve de son talent de romancière — l'Histoire a sa place sans envahir l'histoire, — mais en portant témoignage, elle nous rappelle qu'une danseuse de Degas ou un astronome de Vermeer, au même titre qu'un coin de terre où l'on peut réensemencer librement, font partie du patrimoine de l'humanité qu'il n'est pas toujours aisé de protéger des barbares. — **P.-R. L.**

★ LE RETOUR DE VERMEER, d'Odile Yelnik. Olivier Orban, 205 p., 69 F.

RÉCITS

Une vue perçante

L'homme qui aida Raymond Jean *« à regarder le monde en face... portait des lunettes. Il s'appelait Jean-Paul Sartre. »* Désormais, Raymond Jean n'a plus besoin d'aide et, pour cette auto-tranche de vie sous-titrée *« récit »* (clin d'œil à la fiction), il a bien ajusté ses verres ; ici loupes qui mettent en valeur un texte de Le Clezio, là des verres fumés pour de tendres souvenirs de jeunesse, partout une distance focale précise qu'on appelle aussi le ton juste. Le regard du narrateur est double, sur des moments de la vie du monde (la lutte anti-OAS aussi bien que le lien secret entre lunettes et érotisme chez Marilyn Monroe) et sur lui-même en jouant du double sens de l'expression *« porter des lunettes ».* Devant les nôtres, les pages défilent, et nous butons sur la citation finale empruntée à Eluard en trouvant bien courtes ces variations sur les yeux de secours pour quoi *« les nez sont faits »* (Voltaire). Nous butons, vraiment ; nous aurions prêté l'oreille à d'autres confidences. Peut-être n'est-ce là qu'un premier regard, qui en annonce de plus nombreux, si cette luminosité et ce style nous poussent à rechausser volontiers nos lunettes. — **P.-R. L.**

★ LES LUNETTES, de Raymond Jean. Gallimard, 145 p., 65 F.

La leçon des amandiers

Le bourdonnement blanc des pétales d'amandiers, c'est *« à peine quelque chose »,* un « brouillard *sans mélancolie », pur défi aux* mots. *« Il faudrait apprendre à perdre, et l'image du verger, à peine la retenir »,* note Philippe Jaccottet.

A travers un verger, les Cormorans et *Beauregard,* qui reparaissent chez Gallimard, décrivent la démarche rigoureuse, ferme et tâtonnante du poète, son attitude mallarméenne, aux aguets devant l'artifice : *« Nous n'avons qu'une langue d'hommes. »* Le verger est impossible à ressusciter. Tout juste peut-on *« obéir au mouvement le plus subjectif, le plus profond, quitte à le corriger ensuite par un retour aux choses ».* Oser quelques mots, retouchés, contestés, pour saisir les pétales blancs, et puis avouer qu'à travers leur heureux brouillard, il y a *« un vieux visage angoissé qu'il m'arrive de surprendre sous le mien ».* Un vieux visage, comme il est dit ailleurs, *« qui crie l'étonnement et l'horreur d'être détruit ».*

Trois textes tremblants, nets et fragiles pour dire une seule question : *« Qu'est-ce qui naît à la rencontre du ciel et des yeux ? Les yeux sont chose facile à éteindre, vite fermée, vite enfouie (dans la terre) le ciel semble demeurer un peu plus longtemps ouvert, mais ne devrait pas non plus durer à jamais. Et ce qui naît de leur rencontre ? »* Jaccottet cherche le plus discret, le plus commun, le plus furtif, herbe, neige, ou pré, comme une preuve. Preuve *« qu'il ne faut pas trop s'approcher, on ne le peut pas au fond ».* De ces textes inquiets, et sévères, naît une sensation de calme, une quiétude. L'apaisement que donnent certaines musiques. — **G. B.**

★ A TRAVERS UN VERGER, de Philippe Jaccottet. Gallimard, 100 p., 66 F.

La bougeotte de Georges-L. Godeau

Georges-L. Godeau ne parcourt pas la planète avec des cartes de crédit dans ses poches. L'auteur des *Mots difficiles* (Gallimard, 1962) se contente de petits carnets dans lesquels il note, avec des petites phrases sèches, les villes et les silhouettes qui ont ébranlé ses certitudes.

D'un monde à l'autre nous promène ainsi de l'Union soviétique aux Etats-Unis en passant par l'Europe centrale dont les pays exercent une trouble fascination sur cet écrivain qui ne se fait guère illusion sur sa bougeotte. *« Ce sont des voyages,* confie-t-il, *qu'on décide en désespéré quand le froid tient les portes, que les fêtes n'ont pas fait de miracle et que la sale vie vous propose de continuer sans conditions. »*

Georges-L. Godeau achève son périple par une visite à l'atelier de Guy Lévis Mano, ce poète qui avait dix mains et autant de cœurs. La nostalgie, toujours présente dans l'ouvrage, prend alors une tonalité un peu plus émue, et l'on pressent que Georges-L. Godeau voyage quelquefois avec d'autres ombres que la sienne. — **P. D.**

★ D'UN MONDE A L'AUTRE, de Georges-L. Godeau, Ipomée (5, rue Grenier, 03000 Moulins), 80 p., 48 F.

POÉSIE

Le vertige des choses

« ...Décrire le monde non pas comme il est, mais comment il est quand je m'y ajoute », disait Giono, cité en conclusion à ces *« rimes intérieures »* qui sont *« le sonnet indéchiffrable »* de la vie. C'est une telle description que développe Christiane Baroche dans ses poèmes ; une description où le plus raisonné des narcissismes est une ouverture sans limites sur le monde à la fois aimé et interrogé. Les textes de ce recueil séduisent par leur simplicité et leur façon d'envelopper doucement la pensée du lecteur, l'entraînant de l'apparente banalité des choses à ce point définitif où elles donnent le vertige :

Voler,
mourir à la mort habituelle,
choisir, enfin, de sombrer vers
le haut... — **P.-R. L.**

★ LES RIMES INTÉRIEURES DU VERTIGE ET DU VENT, de Christiane Baroche. Sud Poésie, ouvrage publié avec le concours du CNL, 112 p., 60 F.

Le lyrisme chaleureux de Gérard Le Gouic

Depuis 1958, Gérard Le Gouic a publié dix-sept recueils de poèmes, notamment chez des éditeurs comme Chambelland ou Rougerie. Son dix-huitième ouvrage, *les Bateaux en bouteille,* paraît aux éditions Telen Arvor qu'il a lui-même fondées à Quimper, il y a plus de dix ans.

Cette poésie au lyrisme dru, rocailleux, chaleureux, on la lit dans la continuité du recueil, avec un intérêt passionné, comme on s'imprégnerait d'un journal intime. Le Gouic y a repris et prolongé ses charnels *« autoportraits en noir et bleu »* : les mains façonnent les traits du visage, le corps s'éprouve, sang et nerfs, muscles et tendons, dans sa forte présence et sa mortelle précarité.

« Je n'ai pas un langage pour les dimanches », écrit l'auteur de *Fermé pour cause de poésie* (Ed. Jean Picollec). C'est au quotidien qu'il nous parle de l'amour, des amis disparus, Perros, Guilloux, et du goût de pomme qu'ont les pluies d'automne sur le Finistère aux talus noirs.

« Moi je fais le travail des mots,
c'est un travail d'usure
qui ne demande comme la mort
aucun outil.
Pourtant j'assemble et tape,
et creuse et gratte
mais quand ils sortent de ma tête
les mots ressemblent à la carpe
arrachée de l'étang :
l'eau-de-vie de la lumière
les ébouillante. » — **M. P.**

★ LES BATEAUX EN BOUTEILLE, de Gérard Le Gouic. Ed. Telen Arvor, 28, place Saint-Corentin, Quimper, 206 p.

• DERNIÈRES LIVRAISONS

• « LE CYNISME, C'EST SEULEMENT DE L'ESPOIR REFROIDI. » Ainsi parlait Roger Vailland en 1965 : l'homme du *Regard froid* connaissait le sujet. Les Editions sociales publient le deuxième tome de ses articles de presse : 1945-1965. Autant et plus de textes passionnants, décapants, actuels, que dans le premier tome. (Roger Vailland : *Chronique d'Hiroshima à Goldfinger* (1945-1965). Editions sociales, 526 p., 100 F.)

• DONALD WOODS WINNICOTT (1896-1971) apporta une dimension nouvelle à la psychanalyse par sa liberté d'esprit et sa capacité de communication avec les niveaux archaïques de la personnalité. Sa traductrice en français, Jeannine Kalmanovitch, ainsi qu'Anne Clancier lui rendent un hommage émouvant et juste dans *le Paradoxe de Winnicott.* De nombreux psychanalystes (André Green, J.-B. Pontalis, Daniel Widlöcher...) évoquent leurs rapports avec celui que Serge Lebovici qualifie de *« génie inimitable ».* (*Le Paradoxe de Winnicott.* Payot, 240 p., 105 F.)

• LE MOUVEMENT DE LA CRÉATION, voilà ce que tente de saisir François Gantheret, membre du comité de rédaction de la *Nouvelle Revue de psychanalyse,* dans *Incertitude d'Eros.* Ce livre, qui s'adresse principalement aux psychanalystes, s'ouvre sur deux pages sublimes racontant comment, en 1934, Giacometti a sculpté : *l'Objet invisible.* (François Gantheret : *Incertitude d'Eros.* Gallimard, 297 p., 135 F.)

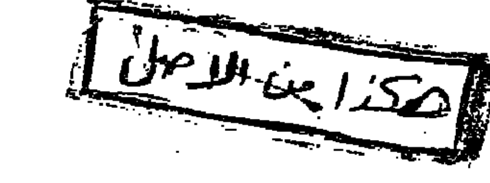
• « CRIE VIVE VERSAILLES », *ordonne l'officier à Rigault en lui appliquant son revolver sur la tempe.* — « Vous êtes des assassins ! Vive la Commune ! » *Et l'officier tire, le crâne de Rigault éclate...* Ainsi mourut au quartier Latin dans les derniers jours de la Commune, un jeune homme de vingt-cinq ans, *« entré comme un furieux dans l'Histoire ».* Révolutionnaire à dix-sept ans, lieutenant de Blanqui à vingt ans, préfet de police et procureur de la Commune à vingt-cinq ans, Raoul Rigault contesta l'Eglise, l'armée et la famille. Luc Willette, avocat et historien, fait revivre ce personnage décidé et négligé par l'histoire officielle. (Luc Willette : *Raoul Rigault, vingt-cinq ans, communard, chef de la police. Ed. Syros, 187 p., 65 F.)*

• LA COTE-D'IVOIRE, où se mélangent ethnies et particularismes, est un prodigieux kaléidoscope. Deux journalistes, Attilio Gaudio et Patrick Van Rockeghem, brossent le portrait de ce pays stable et contrasté, qui conjugue les effets bénéfiques et inquiétants du modernisme. Depuis quarante ans, la figure de Félix Houphouët-Boigny domine l'histoire de la Côte-d'Ivoire. Marcel Amondji, pseudonyme d'un médecin ivoirien, porte un regard sans complaisance sur le régime du président Houphouët dont il montre l'envers de la légende. (Attilio Gaudio, Patrick Van Rockeghem : *Etonnante Côte-d'Ivoire,* Karthala, 272 p., 70 F. Marcel Amondji : *Félix Houphouët et la Côte-d'Ivoire.* Karthala, 336 p., 85 F.)

• LIRE GEORGES SADOUL, c'est prendre aussi une belle et intelligente leçon de cinéma. Bernard Eisenschitz a choisi et annoté une série de chroniques et entretiens dans lesquels le critique disparu évoque ses cinéastes préférés : Mack Sennett, Antonioni, Bresson, Bunuel, Dreyer, Kurosawa, Visconti, etc. (Georges Sadoul : *Rencontres I, chroniques et entretiens.* Denoël, 384 p., illust., 225 F.)

• MOSHE MENUHIN, né en 1893 dans une communauté juive de Russie, mort en 1982 dans un hôpital de Californie, a retracé sa vie riche en événements. Le père d'Otto Yehudi, l'un des plus grands musiciens de ce temps, donne à la fois le testament politique d'un opposant du sionisme, un message de fraternité universelle et une célébration de l'art dont son fils est l'un des plus prestigieux représentants, (Moshe Menuhin : *la Saga des Menuhin,* traduit de l'américain par Marie-Françoise Cachin. Payot, 336 p., 99 F.)

• « LES FRANCOPHONES DE SUISSE NE VIVENT PAS AU PARADIS », écrit Jean-Claude Rennwald dans un essai sur la question jurassienne, qui est aussi un fervent plaidoyer en faveur des minorités ethniques. La création du canton du Jura en 1978 ne pouvait régler définitivement les problèmes de la minorité francophone puisqu'une partie d'entre elle reste sous la tutelle germanophone de l'Etat de Berne, estime-t-il. La solution, à long terme, pourrait bien venir d'une Europe fédérale où, dans les régions, chaque peuple détiendrait le pouvoir nécessaire à son existence. (Jean-Claude Rennwald : *la Question jurassienne.* Entente, 246 p., 75 F.)



DU LIBRAIRE

CIVILISATIONS

Les juifs d'Egypte

Les juifs d'Egypte n'ont pas divorcé d'avec leur terre natale ; tout au plus se sont-ils *séparés* d'elle, contraints, la mort dans l'âme. Une communauté trois fois millénaire, qui s'était imprégnée successivement des civilisations pharaonique, persane, hellénique, romaine, copte, islamique, s'est éteinte après avoir marqué la vallée du Nil de son empreinte. D'une exceptionnelle richesse culturelle, elle a donné à l'Egypte au fil des siècles des philosophes, des écrivains, des savants de renommée mondiale, des ministres, des paysans, des artisans, des commerçants.

Disparue physiquement, va-t-elle aussi être effacée de la mémoire des hommes ? Une pléiade d'intellectuels juifs, pour la plupart « exilés » en France, ont décidé de témoigner, par l'image et par le texte, de leur *« attachement par leurs nerfs et leur sang à cette saignée nilotique »*.

A l'aide de quatre cents documents photographiques, les auteurs font défiler sous nos yeux ce que les juifs égyptiens ont vécu de l'Antiquité à nos jours. Des reproductions de fresques, d'anciennes illustrations, des photographies et des cartes postales empruntées aux albums de famille, jaunies par le temps, dégageant nostalgie et tendresse, nous montrent les quartiers, les riches demeures ou les modestes maisons qu'ils habitaient, les synagogues et les lieux de plaisance qu'ils fréquentaient, les fêtes qu'ils célébraient, leurs coutumes vestimentaires et leurs mœurs sociales, les objets familiers ou de culte qu'ils manipulaient. Un somptueux album, instructif et attachant. – E. R.

★ LES JUIFS D'EGYPTE. Ouvrage collectif sous la direction de Jacques Hassoun. Editions du Scribe (6, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, tél. : 331-00-52. Distr. Distique), 256 p., 330 F.

PAMPHLET

Au temps de la conquête coloniale

En 1900, le député P.-E. Vigné d'Octon, lassé de dénoncer en vain du haut de la tribune de l'Assemblée nationale les crimes coloniaux, dédie au ministre des colonies un peu plus d'une centaine de pages pleines de massacres et de trafics d'esclaves. La parution de ce véritable brûlot, qui vise, entre autres, le « pacificateur » de Madagascar, le général Gallieni, sera entravée par des pressions ministérielles. L'auteur diffusera alors lui-même son ouvrage que le temps se chargera de faire oublier. Ce pamphlet, destiné à attirer l'attention sur les mystères sanglants du continent noir, rassemble divers témoignages directs, ainsi que des lettres d'officiers dégoûtés par ce qui se passait dans les coulisses de la conquête.

Tableau sordide des vanités militaires, de la cupidité des auxiliaires indigènes et de l'hypocrisie des politiques, ces quelques lignes témoignent de la réalité d'un partage de l'Afrique qui s'est souvent accompagné d'un véritable dépeçage de ses habitants. Une remarquable introduction de J. Suret-Canale nous conduit dans le milieu anticolonialiste du début du siècle, malheureusement oublié depuis. – S. C.

★ LA GLOIRE DU SABRE, de Paul Vigné d'Octon, préface de Jean Suret-Canale, illust. de Cabu, éd. Quintette, distrib. Distique, 151 p., 79 F.

SCIENCES HUMAINES

Les vaporeuses

L'hystérie, dont Aragon et Breton disaient qu'elle devait être considérée non comme un phénomène pathologique mais *« comme un suprême moyen d'expression »*, se dissimulait au dix-huitième siècle sous le terme charmant d'« affection vaporeuse ». Les traités médicaux dénonçaient, avec cet aplomb dont ils ont le secret, *« les ravages du mal vaporeux »* dont les premières victimes étaient, bien entendu, les citadines oisives.

Dans sa *Dissertation sur les vapeurs* (1756), le docteur P. Hunaud remarquait : *« Etre belle, jeune, aimable et sans vapeurs est un prodige. »* Avec une pointe d'humour, il classait les vapeurs en trois catégories : les « vapeurs » à la mode, qui ne sont dues qu'à l'excessive mollesse et à la volupté, les « vapeurs hystériques » et les « vapeurs mixtes », en quelque sorte ; puisque mélange de vapeurs hystériques.

Jocelyne Livi, pour notre plus grand plaisir, est entrée dans le siècle des « vapeurs » par la voie royale de la Bibliothèque nationale. Elle a découvert, écrit-elle, ce qu'était au dix-huitième siècle le discours médical et l'un de ses personnages préférés : la femme. Un discours reflétant la peur des hommes et porté par la volonté, toujours mise en échec, de circonscrire la femme, de lui assigner sa place. Cet essai, tout à la fois concis, précis et bien documenté, prolonge utilement l'ouvrage de Laure Adler sur les *Secrets d'alcôve* au dix-neuvième siècle (Hachette). – R.-J.

★ VAPEURS DE FEMMES, de Jocelyne Livi. Navarin, diffusion Seuil, 200 p., 78 F.

Ont collaboré à cette rubrique : Bernard Alliot, Maurice Arvonny, Geneviève Brisac, Serge Cosseron, Pierre Drachline, Claudine Escoffier-Lambiotte, Roland Jaccard, Pierre-Robert Leclercq, Monique Pétillon et Éric Rouleau.

• EN POCHE

● LES SIX RÉCITS DE STEFAN ZWEIG qui composent le recueil *la Peur* (« Cahiers rouges », Grasset, traduit de l'allemand par Alzir Hella), publié en France pour la première fois en 1935, firent connaître le talent de conteur de l'écrivain, apprécié jusqu'alors en tant qu'essayiste et historien. La première nouvelle qui donne son titre au recueil décrit les mouvements de l'âme et de l'esprit d'une femme, habitée par la peur, et qui trompe son mari. Une autre, en évoquant un pickpocket en « plein travail », met en lumière les qualités d'observation de Zweig.

● SOUS LA PLUME DE PHILIP ROTH, un professeur de littérature, spécialiste de Gogol et de Kafka, se métamorphose en une sorte de « glande mammaire ». Avec *le Sein* (« Folio », traduit de l'anglais par Georges Magnane et préfacé par Theodore Solotaroff), l'auteur de *Portnoy et son complexe* a non seulement écrit un roman aux effets comiques et parfois obscènes, mais aussi un brillant apologue de l'aliénation.

● BERNANOS, après l'armistice de 1940, soutint la France libre dans les journaux de Rio, de Londres, d'Alger. Sept textes qu'il écrivit de décembre 1940 à novembre 1941 ne furent publiés à Paris qu'en 1946, sous le titre *Lettres aux Anglais*. Réédités en « Points »/Seuil, ces adresses formulent des diagnostics selon lesquels *« les peuples désarmés ont des maîtres armés jusqu'aux dents »*, et qu'*« aucun chef digne de ce nom n'a jamais souhaité diriger un peuple de subalternes »*.

● DE L'ŒUVRE D'HANNAH ARENDT en trois volumes, *les Origines du totalitarisme*, reparaît en « Points »/Seuil la seconde partie : *l'Impérialisme*, traduit de l'anglais par Martine Leiris. Entré sur la scène mondiale, en Afrique, au siècle dernier, l'impérialisme, qui se manifeste par la progression de la domination blanche et l'usage de la terreur, conduit peu à peu l'Europe vers le système totalitaire.

● MARIE DE MÉDICIS, régente du royaume après la mort d'Henri IV, mit la France au pillage et remplit les poches de ses favoris. Une telle femme, que ses intrigues perdront auprès de Louis XIII, méritait l'excellente biographie que lui a consacrée Michel Carmona (Marabout).

● RESTIF DE LA BRETONNE s'installe rue de Bièvre, à Paris, en 1775, à l'âge de quarante et un ans. Au-dessous de son logement habite la fille de sa propriétaire, une demoiselle de quatorze ans, Sara, sur laquelle il ne cessera d'écrire et de fantasmer jusqu'en 1806, année de sa mort. Daniel Baruch a établi et annoté une édition de *Sara* en deux tomes pour « 10/18 ».

● ALBERT JACQUARD, en s'appuyant sur sa discipline, la génétique, met en évidence *« les incompréhensions et les déformations intéressées de l'image publique de la science »* dans son essai intitulé *Au péril de la science* (« Points »/Seuil). En appelant à la vigilance et à l'audace, il invite à *« inverser la course à l'abîme où le progrès scientifique sert de moteur »*.

● LE GÉNOCIDE DES ARMÉNIENS, le premier du vingtième siècle, fut organisé par le gouvernement Jeunes Turcs en 1915-1916. Dans *le Crime de silence* (« Champs »/Flammarion) sont réunis les faits et leur interprétation, y compris les thèses turques, examinés par le Tribunal permanent des peuples au cours de sa session d'avril dernier à Paris. Ce tribunal d'opinion, fondé en 1979, fait suite au Tribunal Bertrand-Russell sur le Vietnam. Pierre Vidal-Naquet a préfacé l'ouvrage.

● JEAN-TOUSSAINT DESANTI, dans *Un destin philosophique* (Le Livre de poche/« Biblio essais »), explore les *« pièges de la croyance »*, l'engagement politique, la violence, la morale, le marxisme et le stalinisme.

● LA CONDITION DE LA FEMME DANS L'ANCIENNE SOCIÉTÉ RURALE n'était pas celle que le discours des folkloristes décrit. Martine Segalen, dans *Mari et femme dans la société paysanne* (« Champs »/Flammarion), montre, à travers l'étude de documents d'archives et d'enquêtes, et l'analyse des tâches et des rôles, l'ancienneté et l'importance du travail féminin, qui conférait à la femme d'importantes responsabilités au sein du ménage agricole.

MÉDECINE

Le défi à l'impossible du Pr Jean Bernard

« Vous allez bientôt mourir », écrit au professeur Jean Bernard un collègue américain bien intentionné. *« Vous avez, depuis quarante ans, combattu la leucémie de l'enfant. »* Il vous faut écrire sans retard l'histoire de ce combat, de ses succès, de ses échecs, suggérait-il au célèbre cancérologue, et c'est cette suggestion qui se trouve à l'origine du livre où l'on trouve aujourd'hui le récit de quarante ans de déceptions et d'espoirs, de quarante ans d'une évolution somme toute remarquable.

Lorsque, en 1947, Jean Bernard a commencé sa carrière, les leucémies étaient mortelles à 100 %, quoi que l'on fît pour les combattre. En 1984, la leucémie aiguë guérit totalement dans six cas sur dix... Entre ces deux dates, illustrées par les portraits d'enfants dont on perçoit qu'ils ont marqué à jamais la mémoire de leurs médecins, s'est déroulée l'aventure de la recherche, du refus de la fatalité, du défi à l'impossible.

Les phases les plus complexes en sont décrites avec une clarté lumineuse. Elles alternent avec les chapitres émouvants consacrés à la détresse et à la mort, à la psychologie des parents, à l'amour que porte le médecin à ceux pour lesquels il combat.

Un vrai combat, honnête, difficile, désintéressé, et qui n'a rien à voir avec les pratiques scandaleuses des guérisseurs et des charlatans, tyrans du malheur, qui donnent au président de l'Académie des sciences prétexte aux pages les plus virulentes et les plus accablantes de son livre. – Dr E. L.

★ L'ENFANT, LE SANG ET L'ESPOIR, de Jean Bernard. Buchet-Chastel, 293 p., 90 F.

SOCIÉTÉ

Astrologues s'abstenir

Auteur prolixe de science-fiction, Isaac Asimov sait être sérieux. Connaisseur en fantasmagorie, il la débusque sans fausse pudeur quand elle se pare des couleurs du réel. Aux mages de tous poils et aux astrologues, la lecture de ce livre est formellement déconseillée.

Les autres trouveront un ensemble de courts essais, quelque peu disparates, d'intérêt inégal, mais jamais ennuyeux. Le titre résume le propos de l'ouvrage, et l'introduction le précise : *« La science est un processus ; c'est un mode de pensée, une manière d'approcher, et si possible de résoudre des problèmes (...). Les conclusions scientifiques sont généralement considérées comme représentant une approche raisonnable de la « vérité », sujette à des modifications ultérieures. »* Dommage qu'il y ait si peu de scientifiques pour énoncer simplement les choses simples. – M. A.

★ X COMME INCONNU, d'Isaac Asimov. Londreys, 241 p., 69 F.



LA VIE LITTERAIRE

Pour Roland Barthes, sans révérence

Après la mort de Roland Barthes, en 1980, plusieurs revues lui avaient rendu hommage dans des numéros spéciaux, notamment *Critique, Poétique, Communications*. Hommages le plus souvent révérents, comme y incline le genre lorsque s'y mêle le deuil. La revue *Textuel*, dirigée par Julia Kristeva et publiée par l'unité d'enseignement et de recherche « Science des textes et documents » de l'université Paris-VII, a pris le temps non de la distance affective mais de la réflexion critique. Pour Julia Kristeva, *« l'étrangère »*, comme l'appelait Barthes, l'enseignement qu'elle reçut de *« Roland l'écrivain, le critique, l'ami »* se résume ainsi : *« L'interprétation garantit les qualités du cœur. »* La psychanalyste et sémioticienne met cependant en garde contre une force de régression qui s'autoriserait abusivement de Barthes et de sa *« curiosité tempérée, comme un clavecin »* pour déconsidérer l'effort analytique et l'attachement à la matérialité formelle.

Philippe Lejeune, dans un texte gai, astucieux, retors et d'une « perversité » que Barthes eût été en peine de désavouer, fait preuve à son égard d'une forte ambivalence : il parodie le fameux *Roland Barthes par Roland Barthes* qui parodiait déjà, non sans complaisance, les stéréotypes autobiographiques.

Parmi les contributions à ce numéro vivifiant, on relèvera aussi celle de Françoise Gaillard, sur les rapports de Barthes avec *l'Imaginaire* de Sartre, et celle de José Luis Diaz, sur « la question de l'auteur ». *(Textuel*, no 15, 124 p., 42 F. Paris-VII, S.T.D., 33-44, 2, place Jussieu, 75005 Paris). — **MICHEL CONTAT.**

La Bibliothèque nationale se décentralise

La Bibliothèque nationale commence à décentraliser certaines de ses activités. La première convention vient d'être signée à Marseille, entre M. Gaston Defferre et M. André Miquel, administrateur général de la BN, afin que, à partir du 1er janvier 1985, la bibliothèque municipale de Marseille devienne le lieu de dépôt légal des bandes dessinées publiées en France.

La collection ainsi constituée pourra être consultée sur place.

La bibliothèque municipale de Marseille conserve déjà, à sa propre initiative, 5 000 titres et 600 périodiques spécialisés dans la bande dessinée et possède en M. Jean-Claude Faur un spécialiste passionné du genre.

La convention est établie pour une durée de cinq ans. *« Ce type de décentralisation est souhaitable,* précise M. André Miquel, *car jusqu'à présent la bibliothèque n'était pas « nationale », mais « de Paris ». Nous recherchons des relais de province. Je « règne » sur 13 millions de volumes, il y a donc de la place pour tous ceux qui voudraient travailler avec nous. La convention signée à Marseille est certainement la première d'une série, établie avec plusieurs villes françaises. »*. — JEAN CONTRUCCI.

Un inventaire des « progrès de l'aliénation sociale »

Les animateurs de *l'Encyclopédie des nuisances* ne se posent pas en continuateurs et en héritiers des encyclopédistes du dix-huitième siècle. Dans un « Discours préliminaire », d'une remarquable clarté, les auteurs, qui considèrent que les gémissements écologistes ne sont que des sophismes, précisent qu'ils ne produiront pas un inventaire des lamentations contemporaines mais s'efforceront de dresser *« une esquisse d'un tableau historique des progrès de l'aliénation sociale »*.

Leur *Dictionnaire de la déraison dans les sciences, les arts et les métiers*, qui paraîtra trimestriellement sous forme de fascicules, se réfère principalement au *« projet d'émancipation totale né avec les luttes du prolétariat du dix-neuvième siècle »* et s'inspire aussi des apports critiques de l'Internationale situationniste. L'intelligence du propos et la superbe de l'écriture de la première livraison sont à la hauteur des ambitions de cette encyclopédie qui traquera toutes les *« formes archaïques de survie »*. — PIERRE DRACHLINE.

★ ENCYCLOPÉDIE DES NUISANCES, fascicule no 1 : « Discours préliminaire », 20 pages, 15 F., abonnement annuel : 50 F, souscription pour trois ans : 200 F. (Boîte postale 188, 75665 Paris Cedex 14.)

Un hommage à Jean Tortel

Jean Tortel, qui fut l'un des animateurs des *Cahiers du Sud* et dont la bibliographie compte plus de trente volumes, n'a jamais rien fait pour que son œuvre ait la place qu'elle mérite. Heureusement pour ce poète, ses amis veillent et, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, ils ont décidé de lui rendre hommage. Emmanuel Hockard, Gil Jouanard, André du Bouchet, Guillevic, Philippe Jaccottet et quelques autres écrivains ont accepté l'invitation d'Henri Deluy et ont transformé la dernière livraison de la revue *Action poétique* en une grande fête de l'amitié. Poèmes, lettres et témoignages se croisent avec chaleur et tendresse. *(Action poétique, numéro 96*, 2, rue J.-Mermoz, résidence la Fontaine au bois, 77210 Avon, 240 p., 96 F.)

Quant au *Jean Tortel*, Seghers, 204 p., 48 F) que Raymond Jean publie dans la collection « Poètes d'aujourd'hui », il permettra à de nombreux lecteurs de se familiariser avec une œuvre au lyrisme aussi franc qu'une paire de gifles. Pour Jean Tortel, la poésie est reliée au système inépuisable des solitudes, et le poète a pour mission de rendre à chacun sa part d'utopie et de désir. Les inédits de cet écrivain que publie, à la fin de son livre, Raymond Jean, témoignent d'une jeunesse insolente et d'une soif inextinguible de beauté. — P. D.

Que le jeu commence !

Depuis *Donjons et dragons*, leur ancêtre, on sait ce qu'est un « jeu de rôles ». Chaque joueur, par l'intermédiaire du personnage, mène une vie d'aventures, vieillit, puis meurt. François Nedelec a conçu une version française du jeu, *Empire galactique*, destiné aux novices comme aux initiés.

Pour jouer, il faut être au moins six ou huit, assis autour d'une table. La partie dure plusieurs séances. Du papier, deux dés à six faces. On choisit un « maître du jeu », qui mène tout, et on crée les héros, avec leur nom, leur identité et leurs talents.

Empire galactique (Robert Laffont, 260 p., 85 F) est une excellente initiation. Il comprend plusieurs rubriques, dont certaines sont réservées au « maître ». Un « module prêt-à-jouer », à la fin du livre, donne un exemple de scénario.

A vous de jouer... — RAPHAËL SORIN.

● LIVRES D'ENFANTS

Les deux plus mystérieux albums de l'automne

EST-CE le dernier album de Maurice Sendak ? Il le dit. Considéré comme le plus grand auteur-illustrateur de livres pour enfants depuis la publication en 1963 de *Where the wild things are* (en français : *Max et les maximonstres*, 1972), Maurice Sendak a préféré depuis quelques années se consacrer au décor d'Opéra (1), comme si la charge sentimentale qu'il avait mise dans *Quand papa était loin* (2) était un aboutissement et l'empêchait de continuer.

Un livre étrange au dessin admirable, au coloriage prodigieux, qui intrigue, irrite, met mal à l'aise et se termine par un *happy end* trop heureux, trop serein, pour qu'on soit vraiment rassuré. Un livre où il n'y a presque rien à lire — ce qui ne veut pas dire qu'il soit réservé aux enfants, — mais qui exige de bons lecteurs d'images afin de décrypter les différents niveaux de signification. Des images qu'on ne se lasse pas de scruter, de contempler, qui évoquent si précisément nos monstres à nous, nos « maximonstres », mais avec un graphisme tout autre, un graphisme qui a l'hyperréalisme des rêves et des cauchemars.

Après la peur du noir, l'angoisse nocturne, Sendak illustre, cette fois, la jalousie. Mais pas seulement la jalousie : il y a Ida, la grande sœur, et le bébé brailleur qu'elle doit aimer puisque c'est sa petite sœur, le père marin qui n'est pas là, la mère mélancolique et inaccessible, le gros chien... Ida joue du cor magique — Sendak considère ce livre comme un hommage à Mozart, — elle câline tant le bébé devenu glaçon qu'elle le fait fondre et disparaître, elle part à sa recherche, dans « l'ici là-bas » *(outside over there)*, un au-delà infernal peuplé de nourrissons encapuchonnés qu'elle ensorcelle. Et la petite sœur va renaître... dans un œuf !... La réalité devient symbole, le symbole devient réalité... Tous ceux qui ont eu un petit frère ou une petite sœur comprennent Ida *« gardienne de maman et de sa sœur »*. Les autres apporteront leurs propres monstres (3)...

∴

Avec son premier album, *Mascarade*, il est arrivé à l'Anglais Kit Williams une chose extraordinaire : il est devenu, en Angleterre et aux Etats-Unis, l'auteur d'un best-seller de fiction, tant pour les adultes que pour les jeunes, et des centaines de milliers de lecteurs ont cherché à découvrir le trésor caché — un bijou unique — dont la lecture de *Mascarade* donnait l'emplacement. Les Français ont refusé de jouer, ont refusé de lire, et la distribution, chez nous, n'a sans doute pas dépassé les cinq mille exemplaires.

Cette année, Kit Williams récidive et propose une nouvelle énigme. Cette fois, le livre n'a pas de titre et il s'agit de trouver le titre en se fondant sur les indices semés tout au long du récit et des images. Des images magnifiquement travaillées, serties dans de précieux cadres de marqueteries qui sont de prodigieux trompe-l'œil...

Bzz... bzz... C'est un livre bruissant d'abeilles qui conte, à sa manière, le dernier jour du printemps, tel que le rêve Ambroise l'apiculteur, emporté dans un sommeil pesant. Le vent, la pluie, la douceur du ciel bleu, le thé qui infuse et la bonne odeur du breakfast anglais imprègnent l'histoire d'un passage : celui du printemps à l'été. L'été qui ne vient pas en personne et qui se fait représenter par un lion et le gardien de son lion, un nain replet au visage de nourrisson. Encore un bébé affreux !... Le ton archaïsant, volontiers en alexandrins et en vers de mirliton, plus affecté en français qu'en anglais, contribue au mystère, et le rêve passe mieux à travers les images troublantes et superbes qu'à travers le texte. L'œil est ravi, l'esprit aux aguets. Mais pourquoi donc le lion dévore-t-il l'Orchestre symphonique de Londres en entier ? Pourquoi ce peigne d'écaille qui reste abandonné dans l'herbe ? Et quelle douceur sous les pieds nus du printemps marchant dans la prairie... Bzz... Bzz... La reine des abeilles connaît-elle la réponse ?

Un concours est organisé : les participants devront imaginer un titre et, en outre, expliquer les raisons de leur choix. Il est doté d'un prix : un week-end en Angleterre et une rencontre avec l'auteur. Date limite : le 1er novembre 1985 (Editions Gallimard. Département Jeunesse. B.P. 254-07. 75327 Paris Cedex 07) (4).

NICOLE ZAND.

★ QUAND PAPA ÉTAIT LOIN, de Maurice Sendak, traduit par Bernard Noël. Ecole des loisirs, album oblong 26 × 23,5 cm, illustrations couleurs, 40 p., 120 F.

★ XXX, de Kit Williams, traduit par Jean-François Ménard. Gallimard, album 22,3 × 38,3 cm, illustrations couleurs, 32 p., 64 F.

1) On peut regretter que l'opéra tiré de *Max et les maximonstres*, avec les décors et les costumes de Maurice Sendak, n'ait pas été présenté en France, alors qu'il a été joué à Bruxelles et à Londres.

(2) En anglais : *Outside over there*.

(3) A propos de l'auteur, on peut lire dans le dernier numéro de la *Revue des livres pour enfants* la traduction d'un passionnant portrait entretien de Jonathan Cott avec Maurice Sendak, l'enfant de Brooklyn, ainsi qu'une critique de Geneviève Brisac (La joie par les livres, 8, rue Saint-Bon, 75004 Paris. No 98-99, automne 1984, 30 F).

(4) Pour les anglophones, le concours anglais consiste à deviner le titre unique inscrit par l'auteur et enfermé dans un coffret d'acajou. Date limite : 25 mai 1985. Renseignements chez l'éditeur : Jonathan Cape, 30, Bedford Square, London.

● EN BREF

● **L'ÉCRIVAIN PÉRUVIEN MARIO VARGAS LLOSA**, qui vient de publier *Historia de Mayta* (voir *le Monde des livres* du 16 novembre), est l'auteur de la longue préface du livre sur le peintre colombien Fernando Botero qui paraît aux Editions de la Différence. (*Botero, dessins et aquarelles*. Album couleurs 34 × 41 cm. Ed. de la Différence. Distr. Diffédit. 202 p., 585 F.)

● **UNE SOIRÉE JAROSLAW SEIFERT**, prix Nobel de littérature 1984, aura lieu le jeudi 6 décembre, à 20 h 30, à la Maison de la poésie, avec la participation d'Alena Caillois, Petr Kral, Jan Rubes et Jan Vladislav. Textes dits par Michel Lonsdale et Yvan Palec. (101, rue Rambuteau, 75001 Paris.)

● **ALFRED PERLES ET LAWRENCE DURRELL** évoqueront leurs souvenirs du Paris des années 30 et leur ami Henry Miller le mardi 4 décembre, à 17 heures, à la librairie Shakespeare and Co, 37, rue de la Bûcherie, Paris-5e.

● **L'EUROPE DES INTELLECTUELS** sera le thème d'une rencontre organisée en collaboration avec la revue *Lettre internationale*, à la salle d'actualité du Centre Georges-Pompidou, le jeudi 6 décembre à 18 h 30. Cette soirée réunira, outre Antonin Liehm et Paul Noirot, directeurs de la publication, de nombreux collaborateurs et amis de la revue : John Berger, Efim Etkind, Danilo Kis, Edgar Morin, Jorge Semprun, Barbara Spinelli, Frédéric Tristan, Vercors. Le débat sera animé par Antoine Spire.

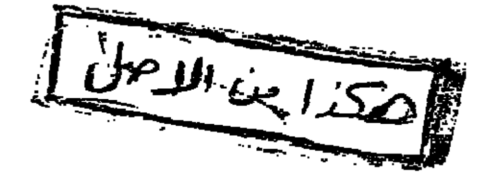
● **ARMANDO VERDIGLIONE** parlera du « manifeste de la deuxième renaissance » au cours d'une conférence qu'il fera le mardi 4 décembre, à 20 h 30, à la Maison de la chimie, 28 et 28 *bis*, rue Saint-Dominique à Paris. La revue *Spirales* qu'il dirige publie ce manifeste dans son numéro 40-41.

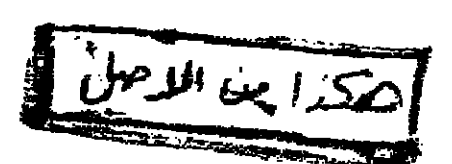
● **LA XXXVIe VENTE DE LIVRES DÉDICACÉS DU PEN CLUB** aura lieu l'après-midi du samedi 1er décembre au palais de Chaillot. Une centaine d'écrivains français et étrangers signeront leurs ouvrages les plus récents.

● **LE CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE GEORGES RIBEMONT-DESSAIGNES** le 19 juin 1884 à Montpellier est marqué par un colloque qui se tiendra à la Faculté des lettres Paul-Valéry de sa ville natale le 6 décembre. Des communications, des lectures seront faites et une pièce de l'artiste, *Larmes de couteau*, montée la première fois le 26 décembre 1926 à Bruxelles, sera à nouveau présentée. (Renseignements : Faculté des lettres Paul-Valéry, route de Mende, BP 5043, 34032 Montpellier Cedex.)

● **LES PRIX 1984 DES ÉCRIVAINS DE L'OUEST.** — Le jury des prix littéraires de l'Association des écrivains de l'Ouest a décerné son Grand Prix du roman à Louis Oury pour *Rouget le braconnier* (éditions Messidor), le Prix du Grand Ouest à Simone Morand pour *le Costume du pays Glazig et Bigouden* et pour l'ensemble de son œuvre, le Prix régional à Hervé Champollion et Michel Renquard pour *Bretagne* (éditions Ouest-France), le Prix Korrigan à Michel-Aimé Baudouy pour *les Rendez-vous de la prairie* (éditions de l'Amitié) et le Prix de poésie à Marc Orcheren pour l'ensemble de son œuvre.

● **LE GRAND PRIX DU MONT SAINT-MICHEL** a été attribué lors des dernières Rencontres poétiques de Bretagne au poète belge Christian Hubin pour l'ensemble de son œuvre.





PRIX MÉDICIS

Bernard-Henri Lévy

Le Diable en tête

roman

**Salué par la critique,
adopté par le public,
consacré par les jurés.**

GRASSET

● ROMAN

La cicatrice d'un visage et d'une mémoire

Après plusieurs années de silence, Boris Schreiber publie le plus fort et le plus accompli de ses romans.

TOUT commence, pour le narrateur, par une découverte dans un miroir : depuis quand cette ride – plus que ride, crevasse – au travers du front ? Elle est venue *peu à peu, sans doute* ; à *présent*, cette ravine désastreuse coupe la tête en deux. C'est bien dommage pour qui, naguère, eut un si plaisant visage, un de ces visages qui aident beaucoup ceux qui les portent. Le narrateur est maintenant un « ex-beau ». En outre, il se trouve être en même temps un ex-riche. Des splendeurs passées demeure seulement un somptueux appartement dans la Plaine-Monceau, et la fidélité d'un vieux majordome, Anatole. Anatole, pour le compte de son maître, loue l'appartement à des étrangers de marque, et du prix de cette location le narrateur tire sa liberté : exempté de toute obligation de travailler, il peut s'adonner entièrement à ce qui est le plus important au monde pour chacun de nous : la recherche de soi.

La ride sur le front n'est pas seulement la griffure d'un visage : c'est la cicatrice d'un peuple martyrisé. Le narrateur était très jeune quand ses parents ont été emmenés par l'ennemi vers une destination inconnue. Il se souvient vaguement qu'il avait lui-même écrit une lettre de dénonciation à la police, signalant la présence d'une famille juive dans le superbe appartement. La lettre n'est jamais arrivée, mais les parents ont été arrêtés, peut-être sur l'initiative, complice, d'Anatole. La ride sur le visage et la ride sur la conscience, avec la honte de survivre encore, font que le narrateur aspire à un nouveau nom, à une nouvelle naissance. Est-ce encore possible ?

Au cours d'un séjour à Vienne, il rencontre un étrange rabbin, qui lui révèle son projet d'écrire une suite de l'Ancien Testament. Ce sera la « Nouvelle Bible ». On y trouvera les noms de ceux qui se sont illustrés dans l'histoire moderne du peuple juif. La nièce du rabbin offre au narrateur un prénom neuf, puisqu'il n'aime pas le sien et ne veut même pas le prononcer : il sera désormais Joël. Joël veut absolument figurer dans la Nouvelle Bible. Comment le mériter ? Le rabbin se fait un peu tirer l'oreille, et finit par lui proposer de poursuivre les criminels de guerre. D'autres se sont déjà chargés des plus fameux, mais il reste encore, en Amérique du Sud, d'anciens nazis qui dirigeaient de petits camps. Après une longue attente, Joël reçoit de son nouvel ami un nom et une adresse, en Amazonie.

Les délices et la dérision du passé

Il entreprend ce grand voyage, et, tel Lorenzaccio, s'immisce dans la vie privée du gros Franz, qu'il a mission de punir. A la fois écœuré et fasciné par le mal, dont il sent en lui-même les profondes racines, il devient l'amant de Mme Franz...

Tout semble s'engluer lentement dans les vertiges de l'incertitude : Franz est-il bien le nazi que l'on croit ? A-t-il percé à jour les intentions meurtrières de Joël ? Joël n'a-t-il pas un concurrent qui, pour d'autres raisons que les siennes, veut aussi abattre l'Allemand ? Et Martha, la femme de Franz, qui aime d'un même amour son mari et Joël, quel jeu joue-t-elle ? Qu'a-t-elle peut-être compris ? Chacun se méfie-t-il des autres, ou bien Joël, trop transparent, est-il un jouet pour ceux qui l'entourent ? Il ne comprend rien à ce pays d'étouffement où des ferments révolutionnaires se laissent pressentir sans se découvrir jamais.

Au travers d'une aventure contée avec un souffle épique, *expédition mi-onirique, mi-initiatique*, peut-être, les voyages de Joël sont voyages de la mémoire et du rêve ; toute une jeunesse, toute une vie s'évoquent, par des retours en arrière, avec la dérision de leur absurdité et la nostalgie de leurs délices.

La cruauté des relations humaines, où chacun n'entend que le cri de son âme, demeurant sourd aux appels du *« prochain »* (un prochain si lointain toujours), et la terrible lucidité de Boris Schreiber dans les dialogues les plus nocturnes et les plus inspirés – tout cela fait de son livre une œuvre inimitable. L'auteur apparaît comme un cousin, pas si éloigné, de Dostoïevski. Quelle autre parenté ? Aucune.

JOSANE DURANTEAU.

★ LA DESCENTE AU BERCEAU, de Boris Schreiber. *Lumen Ascot*, 435 p., 119 F.

● PORTRAIT

Gérard Gavarry et ses Amazones

L'auteur du* Genre des dames *considère et pratique la littérature comme un jeu.

GÉRARD GAVARRY habite, dans le cinquième arrondissement, au cœur de ce périmètre dont son roman décrit avec précision les rues et les lieux : entre la place du Puits-de-l'Ermite et le Jardin des plantes, là où la mosquée dresse un décor exotique et familier.

« *C'est un roman de quartier*, dit-il, *ça m'amuse et je n'ai pas à aller trop loin pour les repérages. Les informations érudites ou pseudo érudites que je donne sont exactes, vérifiées – même si parfois j'en invente quelques-unes délibérément. Cela donne un petit côté flaubertien. Et puis je trouve important d'exhumer ce qui devient un peu invisible à force d'être vu. Pour moi, d'ailleurs, Paris a longtemps été plus exotique que l'Afrique. J'ai eu une enfance africaine, voyageuse. Mon père était administrateur des colonies, comme on disait à l'époque. Donc les enfants suivaient, au gré des affectations. J'ai des souvenirs magiques de ces années-là. Paris était alors le lieu dont j'entendais parler et où je revenais, rapidement, de temps en temps. Cette double référence reste vivace pour moi. (...)* »

Gérard Gavarry a d'abord écrit *« en collectif »* et cosigné en 1968, alors qu'il était tout jeune, un *« roman assez farfelu »*, *la Barbacane*. Puis, après un long silence, il y a deux ans, seul désormais, il a publié *Jojo*, roman d'aventures parodique et burlesque, marqué par l'empreinte de Raymond Roussel.



BÉRÉNICE CLEEVE

Ancré dans la réalité la plus quotidienne, son dernier roman, *le Genre des Dames*, est tout aussi improbable, puisque, à travers un récit d'apparence anodine, il y est question, ni plus ni moins, des Amazones. Entre une belle brune, Julie, et un beau blond, Achille, il ne s'agit peut-être que d'une affaire de cœur. Pourtant des jeux d'échos et de reflets renvoient à d'étranges arrière-plans : quel rapport entre le *Cercle des dames*, où Achille devient barman, et les lointaines Minas, peuplade à laquelle le père de Julie, un vieux savant, consacre ses recherches ?

Une énigme sans cesse repoussée

Une finalité secrète semble orienter le roman ; une énigme sans cesse repoussée et qui, peut-être, n'est qu'un leurre. *« Il n'y a rien ! Il n'y a rien ! »*, proclame l'épigraphe, empruntée à *Jacques le Fataliste*. *« Mon point de départ était un certain rapport à la connaissance, au désir de savoir. Je voulais aussi poser la question du genre, le masculin, le féminin. Et les Amazones me paraissaient des figures exemplaires, une sorte d'état limite, dans la mesure où, dépouillées de tous les codes qui renvoient généralement à l'idée du féminin, elles sont pourtant, ô combien ! des femmes, et des femmes à part entière.*

» Mon personnage ne s'appelle pas Achille par hasard. Pour moi, c'est bien l'Achille de l'Antiquité que sa mère avait fait élever dans un gynécée pour le soustraire à la guerre de Troie. L'épisode d'Achille et de Penthésilée est aussi présent mais j'ai mêlé à ce monde mythique des Amazones celui des guerrières africaines, dont je connaissais l'existence. Dans l'armée du roi d'Abomey, il y avait traditionnellement un régiment d'élite constitué par des Amazones, et je me souviens d'avoir visité, enfant, au Dahomey, le tombeau royal qui était gardé par des femmes, dans une crypte à demi souterraine... »

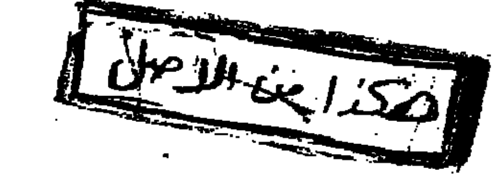
Dans *le Genre des dames*, rien n'indique clairement la présence d'Amazones. Elles nourrissent une rêverie, une illusion, un simple doute. Disons qu'un soupçon plane et pousse à réinterpréter toutes sortes de coïncidences et de signes insolites : un air de musique, un animal empaillé dans une vitrine, une statue dans un jardin public. *« Une lecture complice, idéale, serait frappée par les mille indices que j'ai glissés un peu partout dans mon livre. »* Rassemblés, ces détails forment comme un rébus à déchiffrer. Il s'agit en somme de jouer le jeu du romancier.

« Pour moi, la part ludique de la littérature est une composante importante. Je pense à Queneau, plus pour le traitement de la langue que pour la construction narrative, et à tout ce que dit Pérec là-dessus, ici et là... J'adhère totalement à cette famille, s'il y en a une, qui réconcilie finalement le jeu et le travail de l'écriture. Qui dit jeu ne dit pas du tout fantaisie, absence de règles... Je travaille de façon extrêmement méticuleuse.

» Cette rigueur est aussi une condition nécessaire pour que je puisse m'impliquer. C'est un masque si l'on veut. Je pars d'éléments personnels, autobiographiques, mais mes règles du jeu veulent que je les déplace, que je les transforme, que je les remodèle et, pour moi, ça devient de la littérature qu'au prix, finalement, d'un renoncement. »

MONIQUE PETILLON.

★ LE GENRE DES DAMES, de Gérard Gavarry, POL, 160 pages, 69 F.





● ROMANS

Comment vivent-ils leur quarantaine ?

Alain Demouzon, Roland Castro et Gérard Guégan jouent avec leur miroir.

LES années 60 ne se portent pas mal, cet automne. La quarantaine – ou ses abords – ont donné à plusieurs écrivains l'envie de jouer un peu avec leur miroir. Bernard-Henri Lévy – toujours en avance puisqu'il n'a que trente-six ans – (*le Monde* du 21 septembre) et Alain Demouzon ont voulu construire une histoire autour d'un personnage censé exprimer une génération. Gérard Guégan et l'architecte Roland Castro ont préféré, eux, se raconter de manière plus personnelle, plus elliptique aussi, dans des jeux d'échos, d'images, ne retenant que des séquences particulièrement significatives, séduisantes, symboliques.

Alain Demouzon, auteur déjà de quinze romans policiers, est un bon artisan. Ainsi, *la Perdriole* est un texte bien fabriqué, qui se lit sans effort. Demouzon sait trouver le rythme, le ton, qui empêche le lecteur de lâcher en route – malgré ses quatre cent soixante-quatorze pages – l'histoire de Valérien, jeune homme de province, égaré à dix-sept ans dans le Paris de mai 1968, puis très efficace dans celui des années 70. Mais il en est de ce livre comme de certains films. On n'irait pas les voir à leur sortie ; un soir de lassitude, on les regarde sans déplaisir, sans ennui, à la télévision, et il n'y a rien à ajouter, si ce n'est que la soirée a été remplie.

Il serait vain de faire la liste des stéréotypes de *la Perdriole*, d'autant qu'on peut faire des livres fascinants en jouant sur les lieux communs. Mais, pour cela, il ne suffit pas d'avoir du métier et du savoir-faire, et de se laisser entraîner dans un inventaire auquel on veut absolument donner une cohérence, à travers le regard de Valérien : le petit campagnard qui fait une fugue à Paris, avec en poche des poèmes de Brasillach. La Sorbonne est occupée, on a la femme fatale dans sa Jaguar, les riches sont terrifiés. Ajoutez-y les politiciens véreux que Valérien va servir, la serveuse de café devenue routarde, et qui sera sa compagne pour toujours... Que Valérien ait dix-sept ans en 1968 n'a aucun sens et l'histoire de l'époque n'est qu'un décor un peu vain.

Un homme sincère jusqu'à la maladresse

Au contraire, Guégan et Castro témoignent de leur génération, de ses origines et de sa mémoire. Ils luttent contre l'amnésie, devenue aujourd'hui une conduite de vie, le premier de manière romanesque, le second dans une sorte de ballade – entre le chant et la harangue – qui peut irriter ou décourager. Roland Castro en a pris le risque. Il a eu envie de se faire le plaisir des raccourcis, des chocs de mots, des sous-entendus.

Année après année, de 1940, sa naissance, à 1989, l'aube de sa cinquantaine, Roland Castro se promène dans sa tête et dans la vie de tous ceux qui sont nés depuis la dernière guerre.

Il cherche à retenir l'essentiel, le souvenir, la naissance des choses, les lignes de force, mais surtout il cavale dans les années comme il fonce dans la vie, avec une étrange tendresse, désarmante dans un corps un peu massif, avec la fougue de ceux qui *« s'insurgent POUR »*, pour *« le grand dépoussiérage »*, *« la grande toilette de printemps des privilèges et des corporations »*. 1968 est l'occasion d'une très juste évocation de de Gaulle, plus que de l'anedocte, dont on a tout dit et montré. Ce portrait-choc de la France révèle la passion d'un homme, sincère jusqu'à la maladresse, souvent touchant, quelquefois volontairement naïf pour se protéger du cynisme.

Dans *Pour toujours*, Gérard Guégan ne fait preuve, lui, d'aucune maladresse. Il s'est même parfois voulu trop habile, agençant trop bien les fils qui relient ses personnages et donnent une unité aux fragments de leur histoire. Des éclats de mémoire sont juxtaposés, sans souci de chronologie.

De deux décennies, Guégan n'a retenu que 1983 – l'année où, dans sa chambre d'hôtel de Los Angeles, un écrivain se met à rédiger le récit qu'on va lire – 1961, 1962, 1967 et 1969. Il fait, dans le temps, d'incessants aller et retour, qui peu à peu dessinent la vie de quatre personnes ; Richard Jacquet, celui qui finit par se retrouver aux États-Unis, Charles Brander, David Lipsky et Annie Longchamp. Leurs aventures, dont on voit qu'elles sont écrites par un cinéphile et un amateur de romans policiers, passent, non sans humour, du politique au rocambolesque.

Mais leur âge n'est pas sans importance – autour de vingt ans en 1960 – et les engagements de leur génération ne sont pas qu'une toile de fond. Lorsque Gérard Guégan brise le miroir, il retrouve un passé qu'il connaît autrement que par de vieilles bandes d'actualité ou par les livres de règlements de comptes qu'on n'a cessé d'écrire depuis vingt ans. Il a traversé cette période, a connu ses débats, ses enthousiasmes, ses crises, ses défaites, ses clans – des communistes aux situationnistes, des trotskistes aux maoïstes, – ses disparus – d'Hemingway à Robert Aldrich. Si parfois l'intrigue de *Pour toujours* lasse un peu, le témoignage reste passionnant, document violent contre ceux qui, désormais, passent trop de temps à embellir leur image, à repeindre de neuf leurs échecs. *« Et cette société de quadragénaires apostats, qui s'enferme dans ses regrets, ses illusions perdues et sa trouille me fait honte »*, dit l'écrivain, dans le roman. Pour tous ces quadragénaires-là, voici enfin un livre salubre.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LA PERDRIOLE, d'Alain Demouzon. Flammarion, 474 pages, 85 F.**

★ **1989, de Roland Castro. Bernard Barrault, 100 pages, 62 F.**

★ **POUR TOUJOURS, de Gérard Guégan. Grasset, 380 pages, 95 F.**

Agustin Gomez Arcos peintre du franquisme quotidien

PAULA MARTIN a des yeux vairons, qu'elle cache derrière d'épaisses lunettes d'aveugle. Elle est heureuse car son père, le brigadier Pinzon, qu'elle nomme Papa-Cadavre, est enfin mort pour de bon. Voici venu pour elle le temps de la revanche. A l'étage noble de sa maison des Trois-Palmiers, elle est vestale de la mémoire de sa mère, Celestina, la femme-ivoire, qui a vécu rideaux tirés, navire fragile voguant entre deux migraines. Paula Martin lui voue un culte absolu. La nuit, elle organise des fêtes pour la morte, et le jour, elle entretient sa mémoire.

Elle a immobilisé le temps dans cet univers clos, peuplé de mannequins aux mains de spectre, elle a précieusement conservé l'odeur d'eau de Cologne, de renfermé et de fientes d'oiseau qui incarne la très grande pureté de Celestina Martin, morte parce qu'elle était une sainte, et son mari, le brigadier, un pécheur qui aimait trop les femmes, qui avait trop d'appétit.

Dans *Un oiseau brûlé vif*, les héros sont deux morts, un couple infernal emblématique du franquisme. Deux vainqueurs de la guerre civile espagnole. Leur fille, la fidèle Paula, est à elle seule microcosme du régime qui se survit pendant plus de quarante ans. Elle ressemble à son père, violente et vulgaire, elle est modelée par le ressentiment et mue par une foi farouche en les valeurs incarnées par Celestina : l'hypocrisie, la fausse piété, la vertu ostentatoire, la peur de vivre, le goût d'humilier.

Paula Martin a trente ans bientôt, et puis trente-cinq. Elle a transformé la langueur de sa mère en organisation têtue, dominée par l'appât du gain. Pilier de cette société qui se décompose, elle s'enrichit : c'est sa manière de vivre l'instinct guerrier qu'on lui a légué. Son fascisme a le visage de la rétention, le goût de ce qui se garde et s'accumule, contre la vie, à partir de menus trafics, de misérables stratagèmes, sur fond de cruauté.

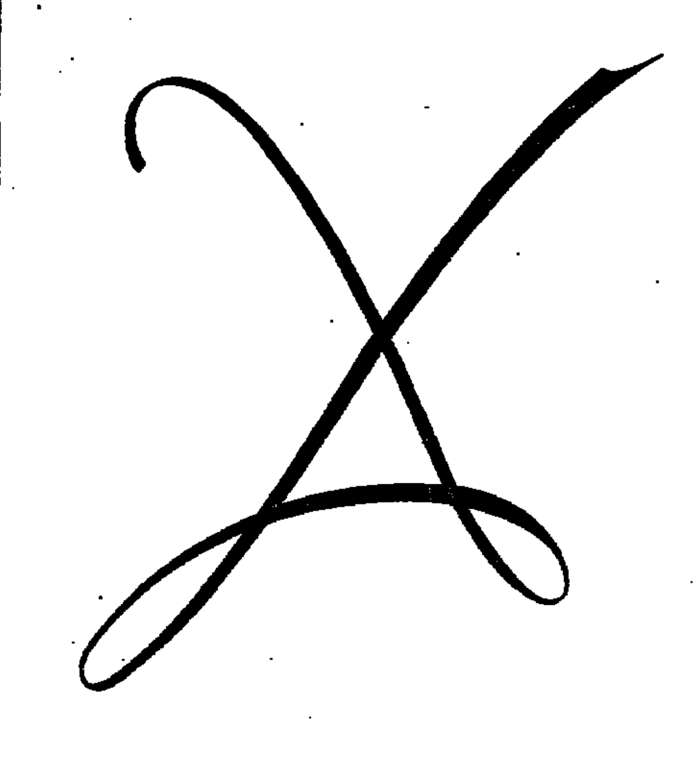
De même manière, Paula mène sa vie amoureuse avec le fils du notaire, Félix Rosal, et sa vie domestique avec la Rouge, sa bonne, qu'elle persécute à longueur d'année : c'est la rançon de la victoire toujours recommencée. La Rouge est muette, elle est hideuse, chauve, couverte de bave verte, et républicaine. Une otage pitoyable.

L'écriture d'Agustin Gomez Arcos est haletante, comme s'il fallait plus vite encore arriver au but. C'est un étrange mélange de réalisme et de lyrisme, hanté de pantins difformes, d'objets dérisoires, de cauchemars trop quotidiens. *Un oiseau brûlé vif* rappelle *Monsieur le Président*, de Miguel Angel Asturias, et les films de Carlos Saura. La métaphore du fascisme s'enfle et déborde son objet, pour donner des paraboles terribles de la condition humaine. Quand se termine le roman, sur l'agonie d'un pauvre oiseau baptisé pour son malheur « Liberté », Franco est mort, Juan Carlos a triomphé d'une tentative de coup d'Etat. Les yeux vairons de Paula Martin virent de la folie à l'étonnement. Mais on ne sent pas le moindre souffle d'air.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **UN OISEAU BRULÉ VIF, d'Agustin Gomez Arcos. Seuil, 220 p., 75 F.**





● HISTOIRE

Pierre Nora et la mémoire de la France

L'HISTORIEN Pierre Nora publie le premier volume d'une série de quatre ouvrages qu'il a dirigée et qui est consacrée aux « lieux de mémoire ». Ces « lieux », ce sont les témoins qui demeurent – monuments, cérémonies, emblèmes, musées, dictionnaires, archives... – lorsque s'est retirée la mer de la mémoire vivante, lorsque s'est effacée la tradition vécue.

Ce premier volume est consacré à *la République* et se divise en cinq parties : Symboles (les trois couleurs, le calendrier républicain, *la Marseillaise*) ; Monuments (le Panthéon, la mairie, les monuments aux morts) ; Pédagogie (le *Grand Dictionnaire*, de Pierre Larousse ; Lavisse, instituteur national ; *le Tour de France par deux enfants* ; la bibliothèque des amis de l'instruction publique du IIIe arrondissement ; le *Dictionnaire de pédagogie*, de Ferdinand Buisson) ; Commémorations (les centenaires de Voltaire et de Rousseau, le 14 juillet, les funérailles de Victor Hugo, le centenaire de la Révolution française, l'exposition coloniale de 1931) ; Contre-mémoire (la Vendée, région-mémoires ; le Mur des fédérés).

Le second et le troisième volumes auront pour titre : *la Nation*, et le quatrième : *les France*. De très nombreux historiens ont participé à cette œuvre collective. On relève au sommaire du premier volume les noms de Raoul Girardet, Michel Vovelle, Jacques et Mona Ozouf, Maurice Agulhon, Antoine Prost, Pascal Ory, Madeleine Rebérioux...

Nous avons interrogé Pierre Nora sur les objectifs de cette entreprise originale.

★ LES LIEUX DE MÉMOIRE : I. LA RÉPUBLIQUE, sous la direction de Pierre Nora. Gallimard, « Bibliothèque illustrée des histoires », 720 p., 149 illustrations, 265 F jusqu'au 31 décembre, ensuite 300 F.



Le calendrier républicain.

« Vos « lieux de mémoire » constituent un curieux paysage. On y trouve côte à côte des monuments (le Panthéon, les mairies...), des symboles (les trois couleurs, la Marseillaise...), des livres (le Larousse, le Lavisse...), des cérémonies (le 14 juillet, les funérailles de Victor Hugo...). Qu'est-ce qui fait l'unité de cette notion de « lieux » ?

– Il faut entendre la notion de « lieux de mémoire » à la fois au sens le plus étroit du mot (des monuments, un cimetière...), mais aussi au sens symbolique. Ce sont les témoins qui demeurent lorsque s'est retirée la mer de la mémoire vivante, vécue. Il reste des lieux de mémoire, lorsque les milieux de mémoire disparaissent.

» Ce livre se situe à un moment bien particulier de notre mémoire nationale. L'accélération rapide de l'histoire à laquelle nous assistons se traduit par un effondrement brutal de nos milieux naturels de mémoire, un effacement de ce qui avait constitué les repères les plus stables de notre vie collective. On n'a jamais autant parlé de mémoire paysanne que depuis la fin des paysans, cette collectivité-mémoire par excellence. Il en va de même pour l'histoire de la France. Peu d'époques ont été aussi prisonnières de leur mémoire, mais peu également ont vécu de façon aussi problématique la cohérence du passé national et sa continuité.

» L'époque des débuts de la IIIe République, qui est l'essentiel de ce livre, nous a légué une synthèse de notre tradition nationale. Elle nous a nourris. Nous vivons encore largement sur ce capital mémoriel. Cependant, nous avons beau y être encore charnellement attachés, nous ne le vivons déjà plus comme une tradition, mais comme un héritage. Ce n'est plus la genèse de notre présent, il appelle sur lui le regard de l'historien. C'est cet entre-deux de la mémoire et de l'histoire qu'exprime ce livre. C'est ce qui lui donne son pathétique : le passage d'une histoire totémique à une histoire critique.

« Les objets les plus triviaux de notre paysage national »

– Ce livre correspond à un moment déterminé de notre histoire nationale, mais aussi à un certain état de la recherche historique.

– C'est une approche à la fois très traditionnelle par sa méthode, mais très nouvelle dans son esprit et même dans ses sujets. Elle s'intéresse aux objets les plus triviaux de notre paysage civique, politique et national, mais qui, jusqu'à présent, n'étaient pas vécus comme historiques. Quand on pense qu'il n'existait pas d'histoire de *la Marseillaise*, du Panthéon ou du drapeau français !

– Ces lieux de mémoire sont pour la plupart des constructions volontaires, destinées à fixer l'image que la République naissante voulait donner d'elle-même. La figure centrale de ces lieux si divers, n'est-ce pas d'abord celle de l'unité nationale ? D'une identité entre la République et la nation ?

– Il y a bien eu dans l'Ancien Régime – de François Ier et même de Louis XI à Louis XIV – la volonté d'affirmer et de perpétuer une mémoire de l'Etat. Mais c'est surtout dans les débuts de la IIIe République – la seule et la vraie République dans l'imaginaire français – qu'a été mise en place une vaste politique de la mémoire. Il y a eu un remaniement synthétique de l'ensemble du passé national, destiné à réaliser l'unification mentale des Français.

» C'était une volonté délibérée de réunir l'Etat, la société et la nation. La France était alors faite de pièces et de morceaux, de régions, de patois... Les républicains ont fait un effort géant pour unifier les esprits et trouver les rites (fêtes, commémorations...) et les filières de formation (l'école, le suffrage universel, le service militaire, les partis politiques...) qui seraient les instruments d'une mémoire collective publique. Cette pédagogie de la mémoire historique s'est incarnée dans les manuels scolaires et les livres d'instruction civique, comme le petit Lavisse ou *le Tour de France par deux enfants*...

– Les « lieux de mémoire » de l'Ancien Régime s'identifiaient plutôt à des personnages (les rois, les grands capitaines) ou à des monuments (les châteaux...). Ceux de la République semblent davantage se trouver dans des penseurs (Victor Hugo, Voltaire...), des pédagogues (Lavisse, Ferdinand Buisson...) ou des livres...

– La IIIe République a procédé à une vaste démocratisation de la mémoire publique, ce qui explique que les grands hommes politiques se sont fondus dans les institutions. Elle a élargi le Panthéon à ces « grands hommes » qui ne sont plus des héros aristocratiques, mais ceux qui ont fait le bien public.

Une religion civique

– Avec ses rites, ses martyrs, sa liturgie, cette mémoire élaborée par les républicains a un caractère profondément sacré. Comme s'il s'agissait de créer une religion laïque...

– Les républicains ont en effet cherché à réinvestir une forme de sentiment religieux dans la religion civique patriotique. Mais, en fait, tout lieu de mémoire a un caractère sacré – à commencer par la lettre d'un être cher ou le médaillon d'une personne disparue que l'on conserve précieusement. C'est l'historien qui, avec son regard critique, désacralise le passé.

– Mais cette opération avait aussi pour les premiers républicains un caractère polémique : ils voulaient opposer la vraie religion – de la patrie et des Lumières – aux superstitions transmises par l'Eglise...

– Et ils y sont arrivés... Il suffit de lire les lettres des parents de tués de la guerre de 14 pour voir qu'ils les considéraient comme des martyrs de la patrie. Cette religion civique a joué son rôle jusqu'à la première guerre mondiale. La nation a vraiment été un phénomène sacré. Maintenant, ce n'est plus le cas. Les expériences de Vichy, de la guerre d'Algérie, de mai 68, ont ébranlé cette conviction. Le sentiment patriotique n'a pas disparu, mais il s'est métamorphosé sous l'influence de la paix, de la poussée démographique, de la révolution industrielle, du gaullisme, de l'effacement des familles idéologiques et des autorités qui le transmettaient. C'est tout un passage mémoriel qui s'est transformé.

– Pourtant tous les hommes politiques importants – et on l'a vu encore avec François Mitterrand au Panthéon – éprouvent le besoin de prendre place dans cette mémoire historique et nationale. C'est donc qu'elle « fonctionne » encore...

– C'est sans doute une spécificité française, liée à la rupture radicace de la Révolution. Chaque régime a été obligé de fonder sa légitimité dans le recours au passé et de faire de toute l'histoire de France une nouvelle synthèse justifiant sa propre représentativité.

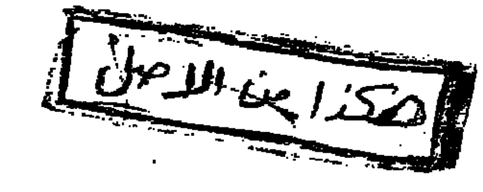
– Vous citez des exemples – comme le calendrier républicain et le Panthéon – où la fabrication volontariste de lieux de mémoire n'a pas vraiment marché. A quoi cela tient-il ?

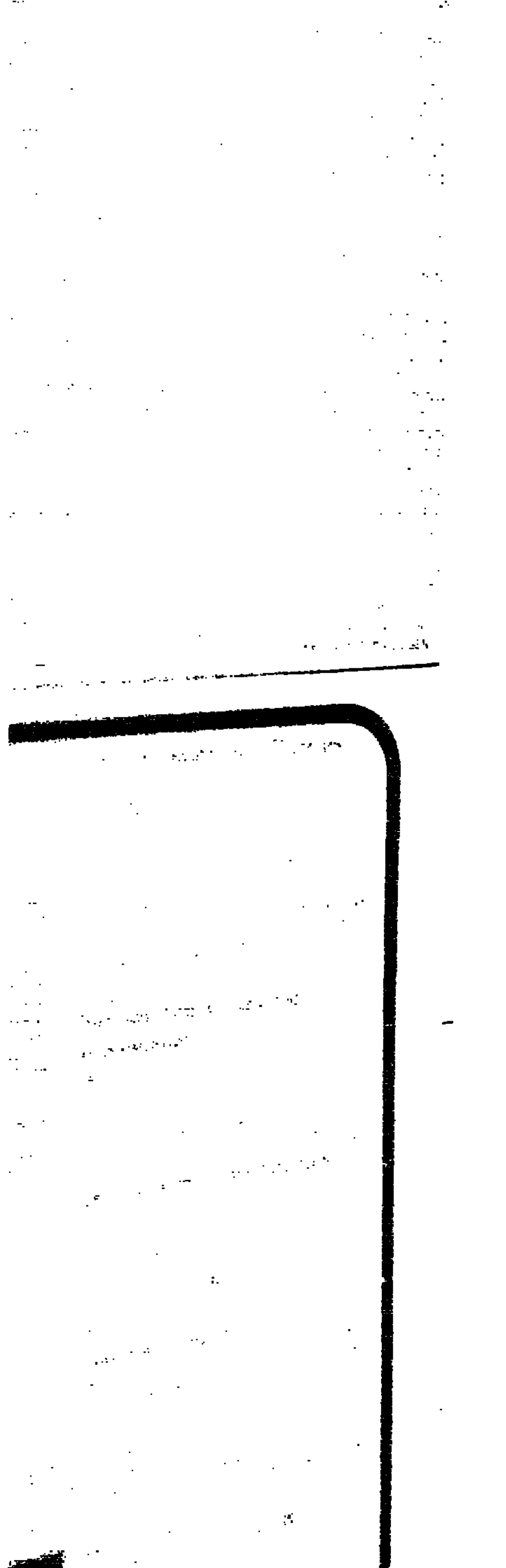
– Pour qu'un lieu de mémoire « marche », il faut que l'histoire s'en empare, qu'il soit rechargé constamment de significations neuves. C'est ce qui s'est produit par exemple avec le 14 juillet, qui a été réinvesti, lors du Front populaire ou à la Libération, de significations historiques nouvelles.

– Vous écrivez que l'histoire, de nos jours, a remplacé la littérature. Que voulez-vous dire par là ?

– Laissez-moi espérer que je l'ai dit moins brutalement. Le prestige de l'histoire tient aujourd'hui à cette redécouverte globale d'une mémoire perdue, d'un passé dont nous sommes entièrement coupés. Mais, en même temps, nous avons perdu la tradition de la grande fiction littéraire, qui a toujours correspondu aux grands moments de bouleversements historiques. Il y a une crise du roman qui est parallèle à cette disparition de la mémoire. L'histoire est devenue notre imaginaire de remplacement. »

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC GAUSSEN.







• HISTOIRE

Un « baron » du gaullisme réhabilite Catilina

Yves Guéna fait ses débuts dans le roman historique. Il nous dit pourquoi.

« M. Guéna, comment l'ancien ministre du général de Gaulle et de Georges Pompidou, l'ancien responsable politique, ou encore l'actuel maire de Périgueux que vous êtes, en est-il venu à s'intéresser à Catilina ?

– J'avais l'ambition depuis très longtemps d'écrire une œuvre romanesque. Mais il fallait que ce soit ancien... ancien... ancien... comme vous dites, pour avoir le loisir de m'y consacrer. Pourquoi me suis-je intéressé à Catilina ? Et tout d'abord, pourquoi avoir choisi le genre du roman historique ? Je répondrai simplement parce que c'est plus facile pour un premier roman, car on a déjà la trame de l'histoire et les principaux personnages. Peut-être qu'un jour j'essaierai de produire un roman entièrement sorti de moi. Pour ce premier, j'ai choisi ce raccourci qui est plus facile.

» Et pourquoi Catilina ? J'y pensais depuis très longtemps. Catilina me paraît avoir été particulièrement maltraité dans l'histoire, à la fois par son principal adversaire, Cicéron, et même par Salluste. Ensuite, la période où se passe l'histoire est une période fascinante. C'est la fin d'un régime. Tout le monde sait, tout le monde sent que les institutions romaines, qui étaient adaptées à la situation de Rome plusieurs siècles auparavant, quand Rome n'était que Rome, doivent changer. C'est une grande période de basculement dans l'histoire des hommes.

» Enfin, *Catilina*, c'est aussi le roman de l'échec. Naturellement, l'échec est le lot normal du politique. Il n'y a pas d'aventure politique qui ne se termine par un échec, que ce soit dans l'Antiquité ou de nos jours. Je ne suis pas sûr qu'en dehors de l'affaire Catilina on ait beaucoup parlé, écrit sur l'échec, non point du pouvoir exercé, mais des tentatives pour se saisir du pouvoir.

» Nous avons tous vu autour de nous des hommes acharnés pour arriver au pouvoir suprême. C'est du reste impossible si l'on ne possède pas cette volonté farouche. Tout le monde sait que, lorsqu'on veut, même dans nos régimes démocratiques, atteindre au pouvoir suprême, il faut être capable, à certains moments, d'accomplir certains actes forts. Deux exemples : le général de Gaulle qui, en 1958, deux ou trois jours avant son investiture par l'Assemblée nationale, donne l'ordre à l'armée d'Algérie de ne pas bouger. Ce n'est pas une illégalité, c'est un acte fort. Deuxième exemple : Jacques Chirac démissionnant de son poste de premier ministre.

– Votre livre a pour sous-titre : « *La gloire dérobée* ». Peut-on y voir un signe de sympathie pour votre héros et son entreprise ?

– Oh ! Je crois qu'en tous les cas, en ce qui concerne l'entreprise, il ne faudrait pas transposer. Je ne suis pas le chantre de la guerre civile ni du coup d'Etat. Mais dans le contexte politique de la Rome du premier siècle avant Jésus-Christ, ce qu'a tenté Catilina – et que devait réussir César – n'est pas fondamentalement condamnable.

» D'autre part, oui, j'affiche de la sympathie pour ce personnage. Une sympathie assez lucide, notamment lorsque le narrateur et compagnon de Catilina jette parfois un regard innocent sur les actes et les réflexions de son chef.

– Votre éditeur affirme que sous votre plume « *l'histoire romaine se teinte parfois de couleurs contemporaines* ». Est-ce à dire que l'on peut, que l'on doit, lire entre les lignes des ressemblances, comme on dit, avec des personnages politiques vivants ou ayant existé ?

– Sur ce point, je souhaiterais qu'on nuance quelque peu. Je ne mets pas en cause, naturellement, mon éditeur qui n'a rien dit de plus que ce que je lui ai dit. Mais j'aurais répugné à faire de la décalcomanie et je ne pense pas que mon livre apparaisse ainsi. Je crois que lorsqu'on écrit un roman historique, il faut faire deux choses : dépayser le lecteur et aussi lui faire des clins d'œil pour lui dire : vous savez, les hommes sont toujours les mêmes. Les clins d'œil concernent les campagnes électorales, les débats au Sénat – nous dirions aujourd'hui la vie parlementaire – et les relations entre l'homme politique principal et son entourage.

» Au total, comme je l'ai dit, il n'y a pas décalcomanie mais plutôt patchwork, et parfois inconscient. Dans mes principaux personnages, il y a des traits de caractères de divers personnages contemporains et d'autres que j'ai sans doute complètement inventés.

– Une impression de lecteur, si vous le permettez, qui complète ce que vous venez d'indiquer. Va pour Mme Marie-France Garaud ou M. Pierre Juillet, avec lesquels vous avez eu jadis – dit-on – quelques difficultés. On peut les identifier à l'aide d'une méchante comparaison. Laissons les lecteurs retrouver leurs équivalents romains. Pour le reste, on est plutôt saisi de vertige. De tel trait ou comportement de Catilina ou de Cicéron – l'autre « héros » – on glisse avec quelque imagination vers bon nombre des hommes importants de la Ve République que vous avez servis ou combattus. Serait-ce parce qu'il y a eu, à des moments différents, en chacun d'eux, successivement du Catilinai et du Cicéron ?

– Oui, c'est le patchwork. On peut, à la rigueur, découvrir un personnage qui serait très proche. Guère plus. Un personnage de femme intrigante, mais il y en a eu beaucoup dans l'histoire politique. Pour le reste, comme je vous l'ai dit, c'est tout mon quart de siècle d'expérience politique que j'ai mis là-dedans et agencé.

– Au jeu des clefs, chacun doit accepter de se soumettre. Vous, l'auteur, n'êtes-vous pas un peu Caius Aemilius Scaurus, narrateur et ancien compagnon de Catilina, dans votre livre, qui dit, parlant de lui-même : « *Moi qui fus l'homme d'un seul engagement* », et encore : « *Les dés pour moi ont cessé de rouler* » ?

– Je crois que la réponse a été donnée une fois pour toutes par Montherlant. Lors de la sortie des *Lépreuses* ou des *Célibataires*, il a dit que tout auteur se projette dans tous ses personnages. Pour le reste, il faut nuancer. Lorsque je dis : « *Moi qui fus l'homme d'un seul engagement* », c'est vrai, et j'entends le rester. Mais lorsque Caius dit : « *Les dés, pour moi, ont cessé de rouler* », c'est Caius qui parle, ce n'est pas Guéna. »

Propos recueillis par
MICHEL KAJMAN.

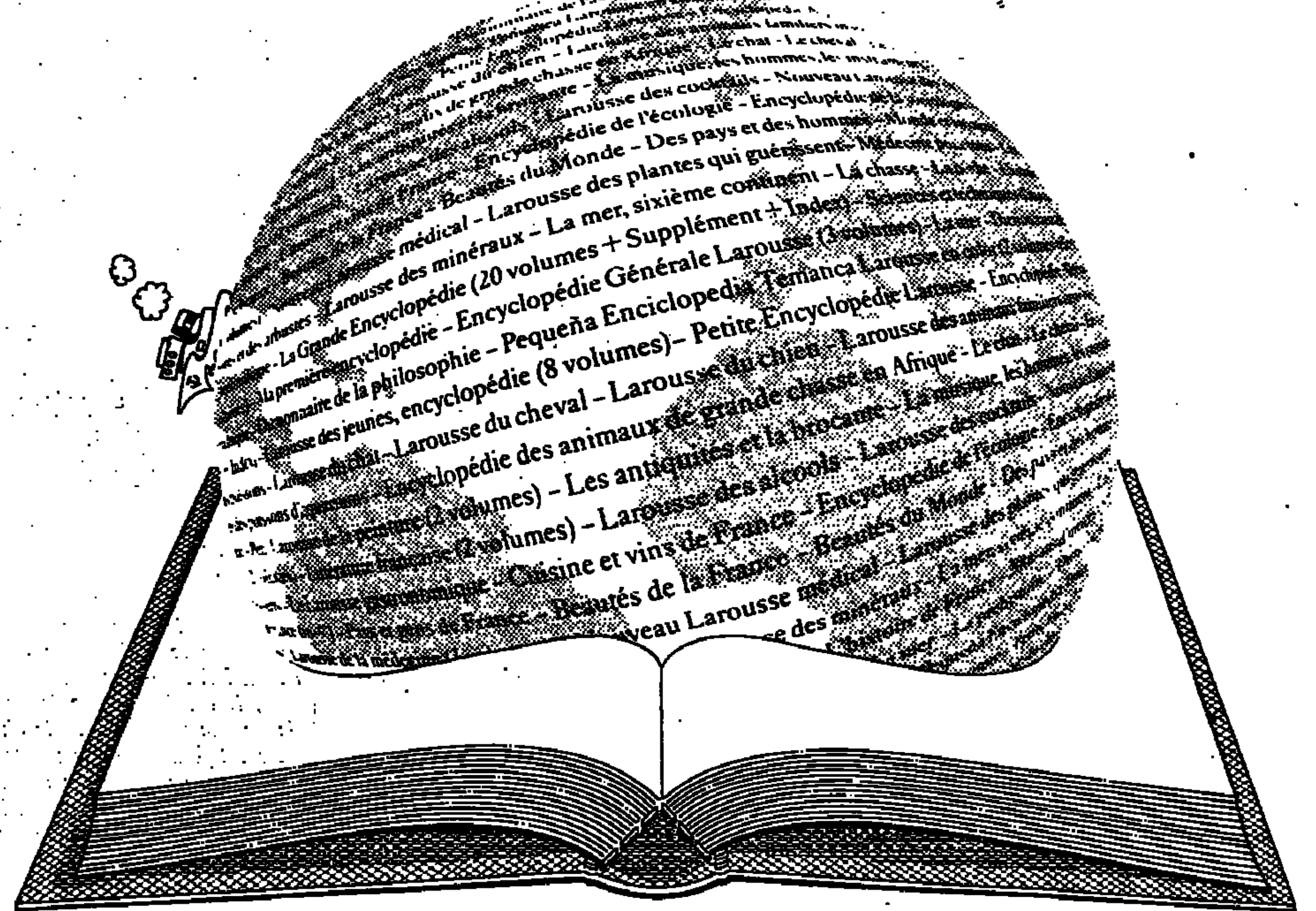
★ **CATILINA, OU LA GLOIRE DÉROBÉE, d'Yves Guéna. Flammarion, 319 p., 95 F.**

• CORRESPONDANCE

A propos de Mendès France

A la suite de l'article de Jules Roy sur Pierre Mendès France (« Le Monde des livres » du 23 novembre), nous avons reçu cette lettre de Michel Mendès France, fils de l'ancien président du conseil :

Par deux fois, M. Jules Roy indique, dans son article, que mon père, PMF, s'était fait ajouter « France » à son nom. Cela est faux. C'est une contre-vérité. Venant d'un autre, j'aurais pris cela pour de la malveillance. Suggérer que Mendès France essayait de cacher ses origines juives par un rajout patronymique est absurde et vexant. L'origine du nom Mendès France, vieux de quelques centaines d'années, est expliquée en détail dans le livre de Jean Lacouture dont je conseille la lecture à M. Roy.



● ENQUÊTE

LES FRANÇAIS ET LA LECTURE

Comment les libraires font-ils leur métier ?

Une règle d'or : tout vendre à tout le monde.

TOUS les Français qui lisent vous disent, en confidence, qu'ils ont le «petit libraire» qui pour eux est une merveille, un conseiller, un fouineur toujours en mesure de leur procurer le titre qu'ils recherchent. Mais qu'est-ce aujourd'hui qu'un libraire, une librairie ?

Certaines librairies portent l'enseigne d'un grand éditeur — Flammarion, Gallimard..., — mais vendent tout autant les titres de ses concurrents. D'autres sont les rayons particuliers d'une FNAC ou d'une grande surface. Les magasins à succursales — Printemps, centre Leclerc, Casino — ont pris maintenant leur place sur le marché de la lecture. Dans un modeste chef-lieu de canton, la librairie, c'est le coin de vitrine où figurent à côté de l'article de pêche ou du « souvenir » local une trentaine d'ouvrages dont la renommée, médias aidant, aura paru suffisante à celui qui les propose pour qu'il soit assuré d'en avoir la vente.

Comment s'y reconnaître dans cette nébuleuse ? Si l'on chiffre à environ vingt-cinq mille le nombre des «points de vente» de livres en France, ceux qui les tiennent ne revendiquent pas tous la qualité de libraire. Sans suivre les puristes, pour qui il n'y aurait en France qu'une centaine de librairies dignes de ce nom, on peut retenir qu'un millier de libraires sont inscrits à l'office de distribution.

La diversité de la production éditoriale implique cependant des variantes comme en apporte la spécialisation. Une librairie de droit ou de médecine, une librairie exclusivement technique — on en compte plus de deux cents — n'a pas pour assurer un chiffre d'affaires à se soucier de la production générale. Avec deux ou trois cents clients, elle est assurée de tenir le coup. Le livre de grande diffusion joue sur une autre gamme. Il lui faut être en place dans trois mille ou quatre mille points de vente. Le cercle s'élargit encore pour les collections de poche, pour les romans sentimentaux de la collection Harlequin, et les indéracinables « Delly ». Trente millions d'exemplaires par an réclament une présence partout.

« *La grande librairie*, dit-on au syndicat national de l'édition, *est le lieu d'achat des grands lecteurs et en général des professions intellectuelles.* » A la FNAC parisienne de la rive gauche, la clientèle est à 90 % composée d'universitaires, de chercheurs, d'enseignants et d'étudiants. Dans d'autres grands magasins, le rayon librairie sera fonction de ceux qui le fréquentent.

Où achète-t-on les livres ?

Les lieux d'acquisition des livres se partagent en quatre groupes principaux : les librairies proprement dites (27,2 % des achats), les clubs par correspondance (25,9 %), les grandes surfaces (17,7 %), et les magasins qui font en partie de la librairie (Maison de la presse, papeteries, tabacs : 17,6 %). Cette diversité joue un rôle important dans la démocratisation de la lecture : les nouveaux réseaux de diffusion ont une clientèle plus populaire que les librairies traditionnelles. Les ouvriers représentent plus de 43 % des acheteurs de livres des grandes surfaces, alors qu'ils forment seulement 23 % de la clientèle des libraires spécialisés. France-Loisirs, qui est le principal organisme de vente par correspondance, comptait, en 1980, 27 % d'ouvriers (6 % de plus qu'en 1975) et 40 % de cadres moyens et d'employés, contre 11 % de cadres supérieurs et professions libérales.

Grandes surfaces spécialisées (FNAC...) 4,1%
Autres (occasions, soldeurs, coopératives d'achat...) 7,5%
Magasins spécialisés 44,8%
Librairies 27,2%
Grandes surfaces non spécialisées (grands magasins, supermarchés, prisunics...) 17,7%
Maisons de la presse, papeteries, tabacs, gares, drugstores 17,6%
Clubs et vente par correspondance 25,9%

Cette répartition sociale se reflète dans les types de livres achetés : on vend dans les grandes surfaces plutôt des romans policiers ou sentimentaux que des sciences humaines ou de la poésie.

★ *Ces chiffres proviennent de l'enquête mensuelle de la SOFRES, menée à la demande d'un groupement d'éditeurs auprès de 10 000 foyers, par questionnaire.*

La diversification des savoirs

Le vrai libraire constate que l'utilisation du livre, les motivations de ses lecteurs ont changé considérablement en dix ans. Le temps est révolu où l'on pouvait assimiler lecture et littérature. De plus en plus le livre demandé est celui dit « de consultation », qui permet de faire soi-même mille et une choses, de s'initier à un art ou à un sport. Cela va de la cuisine au bricolage en passant par la mécanique, le bâtiment, la planche à voile ou tout autre sport qu'aura popularisé la télévision.

La diversification des savoirs n'est pas étrangère à cet engouement. Elle explique aussi le succès toujours assuré des encyclopédies. Leur acquéreur les consultera au gré des jours, pour satisfaire une curiosité soudaine quelques minutes pourront y suffire. Elles ne seront pas forcément perçues comme un temps de lecture. Cela conduit à nuancer les résultats de sondages ou d'enquêtes. Lorsqu'il est demandé : « *Combien avez-vous lu de livres dans l'année ?* », la personne interrogée ne songera pas nécessairement à comptabiliser ces moments de lecture-consultation.

Tous s'accordent à le dire : la librairie, au sens vrai, implique une connaissance de base, un goût pour l'exercice de la profession, mais s'apprend réellement sur le tas. C'est au milieu des rayons, dans la fréquentation de la clientèle que s'appréhendent les besoins de celle-ci, et la manière de lui donner satisfaction. Le client est divers. Il peut aussi se montrer contradictoire. Il attend de son libraire un éventuel conseil. Mais d'abord il lui demande de faciliter au mieux l'exercice d'un libre choix. Cela veut dire qu'il faut mettre en évidence ce que le lecteur attend — même inconsciemment : « *Je n'aurais jamais pensé à acheter ce livre. Mais il était là comme s'il m'attendait* », observe ce client « grand lecteur »...

Les appétits de lecture sont divers. Le boulimique côtoie le délicat, le professionnel voisine avec l'amateur. Avoir noté sur son calepin le titre dont on a entendu parler ici ou là est un réflexe universitaire. Toute la clientèle d'une librairie ne l'a pas. Confrontée à l'embarras du choix, elle peut se sentir paralysée, décontenancée.

Un marché stable

En dépit de la crise, le marché reste stable. Comme l'agriculteur, l'édition aura sa bonne, sa moins bonne ou sa mauvaise année. C'est au libraire de se battre. La philosophie est simple : avoir les livres que les gens veulent. Il n'est donc pas question de s'arroger le droit de décréter ce qui serait bon ou pas bon. Le libraire doit être le meilleur « relayeur » possible entre l'auteur et le lecteur. Si tel ouvrage est beaucoup demandé, et qu'on ne l'a pas, on est mauvais.

Toutefois, le bon libraire n'est pas seulement un bon commerçant. Il ne se contente pas d'obtenir un résultat époustouflant avec un titre ou même avec plusieurs. Ce directeur d'une solide librairie des boulevards à Paris explique : « *Ce n'est pas parce que l'on aura fait partir cinq cents exemplaires d'un best-seller qu'on peut être satisfait. Il ne s'agit là que de péripéties. Car si l'on a bien vendu tel ouvrage, ce peut être au détriment d'autre chose. Pour être le maillon de cette chaîne qui va de l'auteur au lecteur, il convient d'être informé de tout ce qui sort. La vie d'un livre est fonction de son auteur et de son sujet. On ne saurait honnêtement prévoir la réussite ou l'échec. C'est dire que tout titre a droit à une présence en librairie.* »

Le métier de libraire doit-il, un jour, être codifié, et un certificat d'aptitude professionnelle doit-il être envisagé ? Personne dans la profession ne le demande. On aime faire valoir qu'il y a dans cet exercice difficile quelque chose pouvant s'apparenter à un art. D'autres parlent plutôt d'une vocation. En réalité, chacun s'apprécie individuellement. Et l'individualisme convient assez bien à chacun.



A Saint-Etienne, où sa librairie est un phare, Jacques Plaine, « monsieur Jacques » comme on l'appelle dans ses murs, dit avec tranquillité : « *Dans notre métier, le corporatisme est difficilement envisageable. La sanction, c'est la réussite ou l'échec. Si le client ne vient pas, il n'y a pas à chercher loin : c'est le résultat d'une incompétence.* »

Le grand-père a fondé la maison en 1919. En ce temps-là, elle tenait dans un rez-de-chaussée de 30 mètres carrés. Le petit-fils, soixante-cinq ans après, offre à une clientèle fidèle et variée quatre-vingt mille titres sur 650 mètres carrés. Entre-temps, on a géré avec rigueur. On a su mettre dans l'affaire une bonne part des bénéfices, qui sont allés en s'amplifiant. Jacques Plaine assure que ce fut tout autant par plaisir et par goût. Il faut le croire. Ses clients le croient qui, pour leur part, éprouvent en ces lieux des satisfactions vraies. L'entreprise n'a pas les dimensions du « Furet-du-Nord » des Callens à Lille. Elle n'y vise pas. Plaine, c'est l'équivalent à Saint-Etienne de Toreilles à Montpellier, Raymond Peju et « La Proue » à Lyon.

Chez « monsieur Jacques », le roman, comme un peu partout ailleurs, ne représente que 20 % à 25 % des ventes. De son côté, le livre technique, qu'il traite de l'informatique ou de l'automobile, de la pêche ou du tennis, a pris une importance considérable. Cela s'explique aisément : « *Il y a trente ans, le pêcheur qui voulait monter sa ligne à mouche demandait comment s'y prendre à un autre pêcheur plus âgé... La connaissance se transmettait par la parole. Et puis certains ont commencé à mettre par écrit ces recettes.* » Ainsi sont apparus des ouvrages de plus en plus soignés, illustrés, attrayants : de véritables manuels. La clientèle existait. Ce qui valait pour la pêche valut pour la chasse, la cuisine, la maçonnerie, la charpente et les techniques les plus récentes.

Le libraire devant cette profusion doit savoir renseigner. Pour cela, il doit être informé. Les notices qui accompagnent les livres permettent une première approche. Mais une connaissance réelle de l'ouvrage s'impose de plus en plus. Le client d'une librairie a des curiosités infinies, insoupçonnées. Il juge le libraire à la clarté de sa réponse. Il convient donc d'avoir des « clartés » sur tout, qu'il s'agisse du divorce, de la fiscalité, du droit des locataires ou d'une publication confidentielle recherchée par un spécialiste.

On parle beaucoup et l'on se parle chez Plaine. Le grand jour, c'est le samedi : huit cents clients assurés, qui demanderont sept cents titres différents. A chacun des rayons, des « responsables » sont là, actifs, attentifs en même temps que discrets. Chacun connaît son secteur, est informé des catalogues, des nouveautés, des programmes des professeurs, eux-mêmes clients et avec lesquels s'engagent des conversations fructueuses.

Ce rôle de conseil reste primordial, pas seulement chez Plaine. Partout le lecteur attend qu'on le guide, comme il attend que le titre qu'il désire et qui ne se trouve pas en magasin lui soit fourni. Ce service-là, tous les libraires vrais s'efforcent de le rendre. Mais les grands libraires, assistés d'un personnel compétent, ont en ce domaine un avantage sur des collègues de quartier plus artisanaux, et chez qui le délai sera plus long, faute d'un coursier. Instrument numéro un de la lecture, la librairie a évolué comme ont évolué les bibliothèques. L'amateurisme ne suffit plus ni même la vraie vocation. Le premier commandement est simple : être en mesure de vendre tout et à tout le monde.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Cette enquête sur les Français et la lecture, qui a débuté dans « le Monde des livres » du 19 octobre, fait partie d'une série d'initiatives menées conjointement par *le Monde* et Le Livre de poche pour mieux connaître le phénomène de la lecture en France. Elle sera suivie d'autres travaux (études, sondages, colloques).



● SCIENCES HUMAINES

Lucien Sfez et ses « Leçons sur l'égalité »

Les fortunes et infortunes historiques d'une étrange notion.

LE titre est volontairement austère. Lucien Sfez ne cache pas son jeu. Son livre ne s'adresse pas au grand public mais à ceux – ils sont nombreux, heureusement – qui aiment à raffiner un concept, à lui enlever sa gangue de stéréotypes, à le remettre en place dans l'histoire, dans les idéologies, à le presser pour qu'il en jaillisse des résonances nouvelles. La notion d' *égalité* a ainsi servi de point focal à notre auteur, et il faut avouer que la tête tourne à la fin de l'ouvrage, tellement *« l'abstracteur de quintessence »* va loin dans son propos.

Selon les sociétés dans lesquelles l'*égalité* fait entendre sa voix, se modifie la forme de l'*idée*. Pour Lucien Sfez, les *figures pleines*, fortes, se retrouvent dans l'ancienne Grèce ou dans la cité chrétienne idéale.

A Athènes, le premier cercle est celui des citoyens (hoplites, mâles), les égaux *(homoioi)*. Un principe d'ordre les lie à leur cité : le *logos*. Une deuxième configuration est celle des artisans et des métis; une troisième comprend les enfants, les femmes et les esclaves, et une quatrième, les barbares. L'égalité affecte donc un petit nombre de citoyens. Pour les autres, il y a inégalités de condition.

Pour le christianisme, l'universalité de l'égalité naturelle n'est pensable que sur le plan spirituel. *« Elle n'est pas réescomptable, au dehors, dans le champ du politique. »* Du coup, ce n'est plus entre barbarie et cité que se fait la coupure, mais entre le privé et le public, entre l'esprit et le corps. *« La forteresse intérieure hégémonique, traversée par l'éclat de grâce de la nature divine, se définit comme la cité de Dieu (saint Augustin). »* Au-dessus des inégalités de société, la véritable nature de l'homme – qu'il a perdue par la faute originelle – est l'égalité devant son créateur.

Après ces *« figures pleines »* de l'égalité, Lucien Sfez explore des figures mixtes, qu'il appelle *« représentées »*. Elles tendent à établir un passage entre l'intime et le socio-politique, le logos et la foi. Descartes ne met pas en cause la *summa divisio* corps-âme, mais la foi n'est qu'une catégorie de *cogito* et non un principe séparé. *« Inversion capitale : l'égalité qui est en nous par la raison ne peut être trompée. Elle suppose que Dieu aussi soit raisonnable. »*

Peu à peu, la lumière de la raison prendra le pas sur les intimités contemplatives. Les deux courants opposés du siècle des Lumières (Montesquieu et Diderot ; Rousseau) ont pour point commun de rendre la notion d'égalité plus complexe, plus abstraite. Si les hommes sont égaux à l'origine, c'est la société qui pour leur bien (Montesquieu) ou pour leur mal (Diderot) distribue ses rôles et des places. Mais la société peut être réformée. Pour Rousseau, l'homme naît inégal (la force, l'ingéniosité, l'esprit ne sont pas également partagés) mais le sentiment de la liberté est originel.

Personne n'y croit, tout le monde la veut

Avec l'ère moderne, l'égalité change encore de visage, bien que l'on reconnaisse sous leur nouveau déguisement les anciennes récurrences. L'« effet-Lumières » se marque par l'apparition de deux courants séparés : le premier (Hegel et Marx) *« historicise et finalise un système universel. C'est une théologie de remplacement »*. L'autre, situé sur le versant d'une technologie non finaliste, est celui de Darwin.

Lucien Sfez aime passer la notion d'égalité à trois cribles : ceux de l'identité, de la mutabilité et de la liaison avec d'autres notions. Pour le marxisme, l'aliénation (envers de l'égalité) permet une *« visée identitaire »* : le corps prolétarien s'érige en classe. La mutabilité est certaine, parce que l'aliénation peut s'étendre à d'autres groupes (femmes, malades, enfants, immigrés), mais la *« liaison »* fait défaut, le rapport culture-nature étant trop indécis.

Etrange notion, finalement, que celle d'égalité. Déniée par l'histoire naturelle, elle revient sous forme de symbole et de droit égal... à la différence. Personne n'y croit, tout le monde la veut. Le mérite de Lucien Sfez, malgré les obstacles dus à un style parfois codé, à une langue où l'ellipse est reine, notamment dans le dernier chapitre, est d'avoir fait jaillir du terreau de l'égalité des arbres aux très riches ramifications. Le tout est de bien repérer la ligne de fuite.

PIERRE DROUIN.

★ LEÇONS SUR L'ÉGALITÉ, de Lucien Sfez. Fondation nationale des sciences politiques (27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris), 304 p., 98 F.

Devenez votre meilleur ennemi...

Dans* Faites vous-même votre malheur, *Paul Watzlawick prend le contre-pied d'Emile Coué et réconcilie Freud, Jung et Bernard Shaw.

L'IMMORTEL Emile Coué (1857-1925), pharmacien à Nancy et fondateur de la méthode Coué, incitait ses patients à prononcer à haute et intelligible voix : *« Tous les matins, à tous points de vue, je vais de mieux en mieux. »* Ce brave homme, dont le génie de la simplification demeure inégalé, aimait l'humanité et voulait son bonheur. Il n'a recueilli que sarcasmes et moqueries.

Paul Watzlawick, psychanalyste jungien revu et corrigé par l'école de Palo-Alto, ne risque pas de connaître les déboires *post-mortem* de l'illustre pharmacien nancéen. Il a en effet compris que l'appétit de catastrophes chez les humains est insatiable et qu'il se devait d'apporter sa modeste contribution aux exercices de masochisme psychique et moral que nous ne pratiquons pas toujours avec suffisamment de méthode et, par conséquent, d'efficacité.

Sous forme d'un petit livre, *Faites vous-même votre malheur*, parsemé de judicieux conseils pratiques, de sentences bien choisies et d'anecdotes piquantes, ce professionnel du désastre nous invite à dépasser le stade de l'amateurisme : *« Etre malheureux est certes à la portée du premier venu. Mais se rendre malheureux, faire soi-même son propre malheur sont des techniques qu'il faut apprendre : à cet apprentissage-là, quelques coups du destin ne suffisent pas. »*

Freud aimait citer le mot de Gœthe : *« Rien n'est plus difficile à supporter qu'une série de beaux jours. »* C'est également l'avis de Paul Watzlawick, qu'inquiètent fort les sociétés de sécurité, de solidarité et d'assistance dont les gouvernants rêvent pour les citoyens – et ces derniers pour eux-mêmes. Plus les risques diminuent, plus l'angoisse monte. On peut certes la combattre à coups de neuroleptiques, mais on peut aussi – pour tromper son ennui – jouer au jeu que nous propose Watzlawick : comment s'y prendre pour faire de soi-même son pire ennemi ?

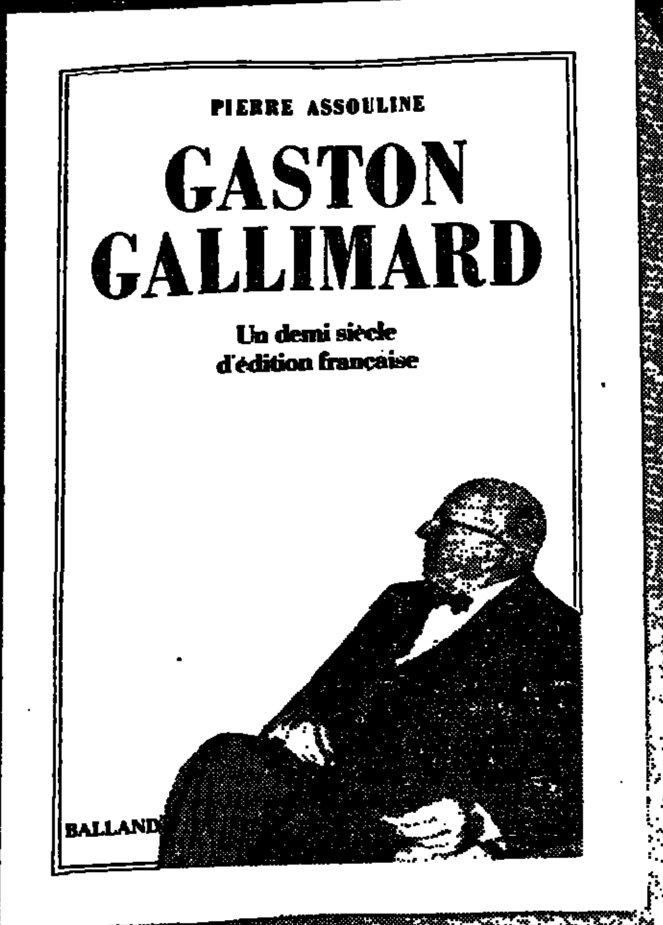
Il convient en premier lieu de retourner le principe cher à Coué : *« Tous les matins, à tous points de vue, je vais de plus en plus mal. »* Toute idée, pour peu qu'on s'y accroche avec une conviction suffisante, finit par produire sa propre réalité. En s'autosuggestionnant patiemment, peut-être parviendrons-nous à la brillante performance de Myke Martin, célèbre dans les pays anglo-saxons pour avoir été victime de quatre-vingt-trois agressions au cours des cinq dernières années. Comme il n'est ni bijoutier, ni prêteur sur gages et qu'il a été attaqué, de jour comme de nuit, aussi bien par des adolescents que par des femmes et des hommes, la police n'a pu que balbutier une bien piètre explication : *« Il se trouvait au mauvais endroit au mauvais moment. »* Grâce à Paul Watzlawick, vous apprendrez à devenir un Mike Marin, à savoir comment vous trouver toujours au mauvais endroit au mauvais moment.

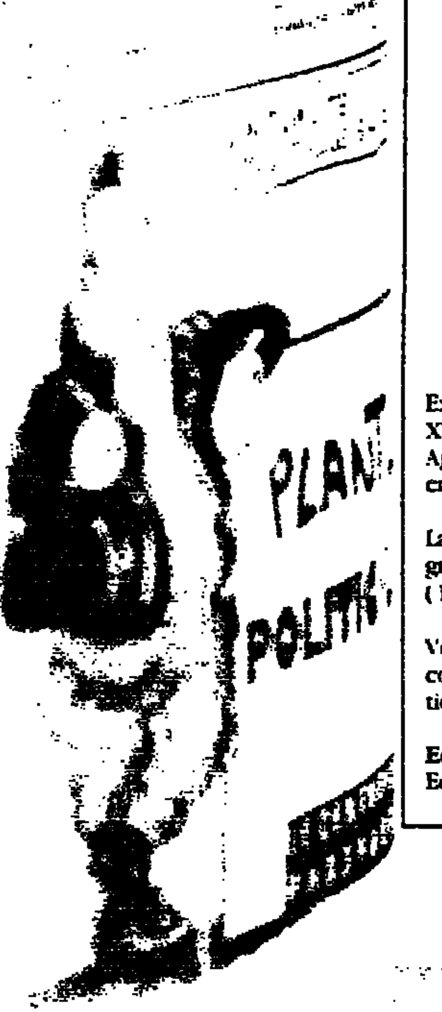
Une catégorie de lecteurs, une seule, sera dispensée de lire *Faites vous-même votre malheur*. C'est celle qui a déjà sondé la vertigineuse profondeur de ce bon mot de Marx (Groucho, bien sûr) : *« Il ne saurait être question pour moi d'appartenir à un club qui aurait l'idée de m'accepter comme membre. »* Pour les autres, que leur aveugle mesquinerie conduit à ne connaître de conflits qu'avec leur entourage immédiat, la lecture de Watzlawick se révélera infiniment salutaire.

ROLAND JACCARD.

★ FAITES VOUS-MÊME VOTRE MALHEUR, de Paul Watzlawick, Seuil, 118 p., 55 F.







● LETTRES ÉTRANGÈRES

Adonis, l'exilé universel

Restée longtemps ignorée faute de traductions, l'œuvre d'Adonis, poète arabe d'origine syrienne, commence à trouver en France la place qu'elle mérite.

Il vient de séjourner un mois à Paris, à l'occasion d'une décade de traduction, organisée par le Centre littéraire de Royaumont, et d'un « Hommage à Adonis », lors de quatre soirées à la Maison de la poésie.

En outre, deux nouveaux recueils de ses poèmes (en édition bilingue) viennent de paraître chez un jeune éditeur : *Nulle part*. André Velter a rencontré cet écrivain qui veut être un exilé universel.

« JE suis né en 1930, *raconte Adonis*, dans un village très pauvre, très isolé, qui s'appelle Kassabine, près de Lattaquié, en Syrie. C'est un endroit démuni mais riche de lumière, puisque situé à 7 kilomètres de la côte méditerranéenne. Toutefois, si dans la perception des êtres et des éléments, je reste le petit paysan de Kassabine — je veux dire, si mon lien direct avec la chair des choses reste d'essence paysanne, — la terre ne se réduit pas pour moi au territoire de l'enfance. Je donne à la terre une dimension presque métaphysique : elle est à la fois le royaume ultime de l'homme et son premier espace.

— Comment un jeune paysan qui se nomme Ali Ahmad Saïd Esber choisit-il de s'appeler Adonis ?

— Bien qu'appartenant viscéralement à cette terre que nous venons d'évoquer, je me sentais également porteur d'une infinité de noms. Le hasard qui me fit prendre celui d'Adonis excède en partie les explications : celles-ci paraissent toujours partielles. C'était en 1947, j'écrivais de petits essais et des poèmes que j'envoyais aux journaux, signés de mon nom de famille. Je n'obtenais ni publication ni réponse.

» Un jour, dans un magazine, en lisant la légende d'Adonis et du sanglier qui l'avait tué, je me suis identifié à ce personnage qui symbolisait l'amour et qu'une force brutale détruisait. Alors j'ai posté, sous le pseudonyme d'Adonis, un poème précédemment refusé. Le journal l'a imprimé immédiatement. Même résultat avec un deuxième texte, puis, au troisième, une place en première page avec un avis de la rédaction : *« Prière à M. Adonis de se présenter au siège du journal ! »* Je suis arrivé là-bas avec mes habits de paysan, et personne ne voulait me reconnaître. Ils n'imaginaient sûrement pas Adonis sous les traits d'un adolescent timide... Depuis, ce nom qui m'a porté chance est devenu mon nom réel, et, aujourd'hui, même ma mère m'appelle Adonis.

— Au-delà du choix un peu fortuit et provocateur du nom, ne s'agit-il pas d'une prise de souveraineté, de l'affirmation de la liberté du poète ?

— En changeant un nom très musulman — Ali — pour un nom sans rapport avec l'islam — Adonis, — j'assumais et je revendiquais un passage vers l'universel. En signant ainsi, je sortais d'une tradition figée, j'accédais à une liberté plus vaste. Par là, je pouvais inscrire la tradition arabe elle-même dans le mouvement de la culture universelle. Par le seul choix du nom, je transformais un peu le statut du poète sur la terre arabe.

» Le poète est celui qui crée et qui renaît en mourant. Il revivifie la parole. Une légende veut que le sang d'Adonis revienne tous les ans irriguer les eaux d'une rivière qui coule près de Beyrouth. Et, en effet, au printemps, la rivière d'Adonis prend une couleur rouge; comme sont rouges les fleurs d'Adonis, les coquelicots que l'on offre le jour des noces. L'amour, la mort, la renaissance, composent le visage du dieu auquel je me suis, avec une certaine inconscience, identifié.

« Etre moderne, c'est penser à nouveau son propre héritage... »

— Après avoir changé de nom, vous changez de nationalité. Pourquoi avoir choisi d'être libanais ?

— Je crois que la terre du Liban est, aujourd'hui encore, le lieu où l'on peut le mieux réaliser et vivre l'aspiration à l'universalité. Il y a place au Liban, et il doit toujours y avoir place, pour les différences ethniques, culturelles, religieuses. Grâce à cela, c'est un lieu universel.

— Même au plus fort des bombardements sur Beyrouth, vous êtes resté dans la ville. Qu'y avait-il d'essentiel dans cet enfer que vous vouliez sauver ?

— Je suis resté en communion avec la terre, avec tous ceux qui voulaient sauvegarder ce lien charnel. J'étais prêt à accepter la mort, parce que, dans ces moments-là, il ne faut pas privilégier la vie à tout prix. Et puis, je n'ai pas voulu fuir la souffrance des autres.

— Dans votre voix se rencontrent et se mêlent de nombreux échos. On dirait qu'elle est la résurgence de plusieurs héritages ?

— Oui, notamment de l'héritage pré-islamique, sumérien, phénicien, babylonien, et aussi des cultures qui étaient en relation avec celles-là, au premier rang desquelles se trouve la culture grecque. Je revendique tout l'héritage méditerranéen et, au-delà, je fais partie intégrante de la culture universelle, d'Occident en Orient. Je ne me connais comme spécificité que ma langue et ma subjectivité. Mais par elles, j'entends m'ouvrir à l'universel.

— « Je brûle mon héritage », avez-vous écrit. De quel héritage s'agissait-il ?

— De l'héritage qui impose une lecture figée de la tradition, surtout dans ses aspects religieux, politiques, institutionnels.

— Constamment, vous vous êtes posé le problème de la modernité. Quel fut l'effet de la lecture de Baudelaire, Hölderlin, Rimbaud, Rilke, sur le mouvement de la création poétique arabe ?

— Etre moderne, c'est accepter de dialoguer avec l'autre. Dans le monde arabe, la modernité se révèle chez les poètes qui ont su refuser le carcan de leur propre tradition et qui n'ont pas craint de se mettre à l'écoute d'autres cultures. Etre moderne, c'est penser à nouveau son propre héritage et s'ouvrir d'un même mouvement aux autres, en dehors de toute imitation ou perte d'authenticité.

— Avec *Mawakif (Prise de position)*, la revue que vous avez fondée en 1968 et qui est devenue la publication-phare du Moyen-Orient, quel but poursuivez-vous, et quels acquis défendez-vous ?

— Mawakif a été, et demeure, le lieu où nous avons repensé notre héritage. Le lieu à partir duquel une autre vision du monde s'ébauche. Cette revue est devenue un carrefour. Depuis 1968, les textes arabes les plus libres ont paru dans *Mawakif*. Indépendante de tous les régimes, de toutes les institutions et de la culture dominante, la revue est à peu près la seule à tenir ce rôle dans le monde arabe.



Dessin de MELMIV.

— Populaire auprès des lecteurs arabes, vous ne semblez pas en odeur de sainteté auprès des gouvernants, pourquoi ?

— Je suis peu apprécié des gouvernements, mais bien accueilli par la jeune génération des poètes, des écrivains, des étudiants. Je suis un facteur de division : certains me contestent violemment, d'autres m'admirent. C'est très bien ainsi. Il y a des gens dont la louange me blesserait. Je suis fier de ne jamais être officiellement l'invité d'un gouvernement arabe.

« Je n'ai aucune confiance en l'histoire »

— Vos prises de position dépassent toujours largement les enjeux de l'actualité. Comment traitez-vous, ou maltraitez-vous, l'histoire ?

— Au fond, je n'ai aucune confiance en l'histoire. Celle-ci n'est qu'une série de mensonges. Du passé, je retiens surtout le mouvement de la création artistique, mais, dans notre société, même cela s'est trouvé refoulé. L'histoire n'est jamais que le catalogue des différentes oppressions. Je me tiens du côté de la souffrance des hommes. Mon histoire se voue sans cesse à la remise en question de l'histoire.

— N'êtes-vous pas le seul à oser interroger sans tabou — dans *Ismaël* notamment — les blessures de la conscience arabe ?

— C'est trop dire que je suis seul; je suis peut-être le plus radical. Avant *Ismaël*, qui est un long poème, j'avais déjà développé des interrogations semblables dans des essais regroupés sous le titre *le Mobile et l'Immobile* (1975). Depuis lors, tous les livres qui traitent de la culture arabe font écho à mes investigations iconoclastes. En réalité, je suis avant tout un questionneur, et je rejoins Saint-John Perse quand il dit que *« c'est assez pour le poète d'être la mauvaise conscience de son temps »*.

— Lecteur attentif et passionné des poètes de la modernité occidentale, vous avez nourri pour une part votre poésie de ces apports lointains. Vous êtes cependant très hostile aux agressions techniques de l'Occident américain ou soviétique qui semblent submerger le Proche-Orient.

— Les Arabes n'ont pas créé ce modèle de la société de consommation, il est plaqué sur leurs vies. Chez nous, la technologie importée a déformé la relation de l'homme avec la terre et de l'homme avec l'homme. Le monde industriel nous impose l'émergence d'un désert infernal qui est à l'opposé du désert régénérateur que j'aime.

— Quelle peut être la nécessité de la parole poétique dans un monde à l'agonie ?

— La parole poétique recèle la plus grande urgence parce qu'en elle se régénère le goût de la vie essentielle et première : elle aide à mieux maîtriser cet enfer, mais je ne pense pas qu'elle suffise à en triompher.

» Il me semble pourtant que la poésie sera de plus en plus nécessaire à l'homme. En ce crépuscule du monde, elle seule peut nous donner la force quasi extatique de dire adieu à une telle agonie. »

Propos recueillis par **ANDRÉ VELTER.**

Créer son identité en créant son écriture

FRÈRE poétique d'Adonis, le Damascène Mihyar de son premier recueil est un errant, l'habitant d'une terre à la fois nourricière et promise à maintes métamorphoses, dont les déserts et les villes ressemblent étrangement à ceux du Proche-Orient, en un présent quasi intemporel, fait de splendeurs et de misères, de rutilances et de poussières. D'ailleurs, en filigrane, on voit apparaître sans cesse la silhouette du poète, ce *« charmeur de poussière »*, cet errant dont la patrie, toujours inachevée, a pour nom « Incertitude », qui refuse les racines imposées, les dévotions arbitraires et devient donc un *« semeur de doute »*, un *« chevalier d'étranges paroles »*, un *« habitant de l'horizon »* vivant *« dans le sein d'un soleil à venir »*.

Ses armes ? L'herbe, le refus, les pas sans cesse improvisés, recommencés, qui fondent, dans la poussière du présent, la seule patrie véritable du poète. Cette patrie, elle est cette terre et ce domaine invisibles — mais combien plus intenses et durables que les véritables patries, — qu'on découvre sur les visages, dans les yeux, sur les lèvres de tous ceux qui vivent et meurent entre l'espoir et la poussière.

L'imam caché au cœur des tragédies du Liban

D'ailleurs, pour Adonis, le mot « identité » lui-même, ce mot rabâché revendiqué et galvaudé aujourd'hui, est suspect car il devient prétexte à tous les chauvinismes et à tous les fanatismes. Ce mot lui-même, le poète en retourne littéralement le sens pour le vider de ses prétentions ethniques ou historiques, et le jeter ainsi face au futur, comme un défi ou une offrande. *« L'identité,* selon Adonis, *n'est pas seulement ce qui a été donné ou dit, mais ce qui n'a pas encore été donné ou dit. »* C'est pourquoi, *« comme la création, elle paraît toujours projetée vers l'avant, provenir du futur »*. Sentir son identité devant soi et non derrière soi, en un futur nécessaire mais imprévisible, voilà une parole neuve, une aventure salutaire, venant d'un homme qui sait que tout véritable poète *« crée son identité en créant son écriture »*. Mihyar/Adonis est, comme tout errant inspiré, un prophète. Mais le prophète d'une Bible ou d'un Coran à inventer.

Ismaël, paru tout récemment, est certainement l'un des textes les plus forts, les plus dramatiques aussi, du poète. Cette référence précise à l'histoire ancienne — mais toujours présente — de l'Islam à travers Ismaël, l'imam caché, qui doit reparaître un jour en Messie pour faire régner la justice sur terre, dit à la fois l'intensité et la vanité de l'espoir dans les temps présents. Ecrit récemment, au cœur des horreurs et des tragédies du Liban, ce texte porte inscrit en lui une blessure native que ravivent l'acuité et la magnificence des images.

Plus que jamais le poète se sent, dans ce texte, l'apatride de la vérité, sur un sol où la seule fraternité visible est celle de ces *« rues pavées d'enfants égorgés — nation fière d'un trône d'os »*, où le cynisme des nations fait de chaque Etat *« un fauve sans tête qui se couronne Dieu et étend son ombre en guise de patrie »*. Le poète semble errer au milieu des ruines du langage *« dans la cité des langues coupées et écrasées »*. Heureusement, par une sorte de bonheur nécessaire, surgit de temps à autre une image réconfortante, les retrouvailles d'Adonis avec la jouvence des choses. Adonis, qui se dit à si juste titre *« l'élagueur de cette ère »* et qui appartient au pays or et sang des icônes du temps présent. Icônes, où l'on aperçoit *« le visage de Dieu dans les eaux de l'alphabet »*. Et où le poète se repère familièrement, comme si, dit-il lui-même, *« je conduisais un troupeau de palmiers à la source. »*

JACQUES LACARRIÈRE.

★ **LE LIVRE DE LA MIGRATION, traduction de Martine Faydeau. Lumeau Ascot, 1982. (Voir « le Monde des livres » du 7 mai 1982.)**

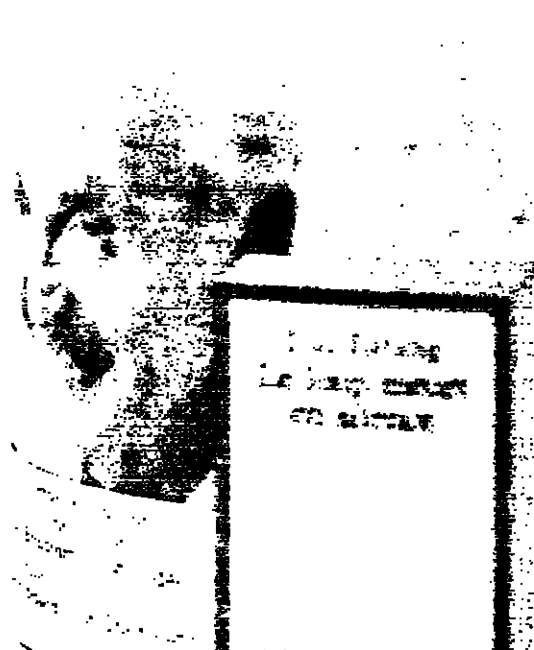
★ **CHANTS DE MIHYAR LE DAMASCÈNE, traduction d'Anne Wade Minkowski. Sindbad, 1983.**

★ **LES RÉSONANCES, LES ORIGINES, et ISMAEL, traduits de l'arabe par Chawki Abdelamir et Serge Sautreau. Nulle part (édition bilingue), 144 p. et 64 p., 90 F et 60 F.**

Patrie

« Devant les visages qui se dessèchent
sous le masque du chagrin
je m'incline
Devant les routes sur lesquelles j'ai oublié mes larmes
devant un père qui est mort, vert comme le nuage
le visage sous la voile d'un navire
je m'incline
Devant l'enfant vendu pour prier
et pour cirer les souliers
(dans notre pays, tous nous prions et cirons les souliers)
devant une pierre sur laquelle avec ma faim j'ai gravé
qu'elle est pluie ruisselante sous mes paupières
et éclair
devant une maison dont j'ai emporté la poussière
dans mon égarement
je m'incline —
tout cela est ma patrie
pas Damas. »

(Extrait des « *Chants de Mihyar le Damascène* ».)



● LETTRES ÉTRANGÈRES

Redécouvrir Heimito von Doderer

Un colloque sur Heimito von Doderer a été organisé, les 9 et 10 novembre dernier à l'université de Metz par l'Institut autrichien. Cette rencontre a remis en lumière un grand écrivain viennois et son roman-fleuve, *les Démons* (1), qu'Etienne Barilier a relu *(voir l'article ci-dessous)*.

Descendant d'une grande famille ruinée depuis 1918, historien de formation universitaire, Heimito von Doderer (1896-1966) a construit son œuvre comme une énorme machine à effacer l'Histoire. Aux chronologies ponctuées par les guerres et les crises, il substitue la durée propre aux existences individuelles. Son univers romanesque, expliquait, lors du colloque, le critique salzbourgeois Georg Schmid, est un anti-monde où se poursuit par l'écriture une chasse au bonheur, interdite dans la réalité. Les dernières œuvres de Doderer, qu'il appelait « romans muets », veulent atteindre à l'écriture pure, qui reconnaît pour seul paradigme la partition musicale. Ces textes des années 1950 ont profondément marqué la jeune littérature autrichienne, au premier chef Peter Handke.

Le germaniste viennois Wendelin Schmidt-Dengler, qui coordonne la publication des manuscrits posthumes de Heimito von Doderer, présentait les journaux du romancier, un des écrits intimes les plus étonnants de ce siècle. Rarement un écrivain a mené avec autant de persévérance et de régularité son entreprise d'autoscrutation quotidienne. Les journaux de Doderer tiennent à la fois des *Cahiers* de Valéry par leur goût pour l'essai philosophique, et de l'auto-analyse freudienne par leur franchise et leur lucidité. C'est dans cette œuvre intime que réside aussi l'actualité de Heimito von Doderer.

JACQUES LE RIDER.

(1) *Les Démons*, paru à Vienne en 1956, est le seul ouvrage de Doderer traduit en français (Gallimard, 1965).

« Les Démons », ou le sourire d'une énigme

QU'EST-CE que *les Démons ?* Mille deux cents pages serrées, où s'entrecroisent et s'enchevêtrent, dans la Vienne de 1926-1927 (1), de multiples destins individuels : de la prostituée au prince, en passant par l'ouvrier, l'espion, l'assassin, la veuve opulente ou le financier véreux. Mais cette œuvre est beaucoup plus qu'un roman-fleuve. Certes elle nous dispense généreusement toutes les richesses dites « romanesques » : passions, secrets, découverte du monde et des êtres, mouvements du cœur et mouvements sociaux ; avec une étrange audace, l'auteur va même jusqu'à nous offrir, dans ses dernières pages, une avalanche d'événements heureux, mariages, héritages, succès professionnels, réconciliations.

Mais le lecteur, qui cède à l'euphorie de cette conclusion (comme il s'est laissé prendre aux rebondissements d'une intrigue presque policière), sent que l'essentiel est ailleurs : malgré sa surabondance de détails, son fourmillement de vie, malgré la minutie et la puissance de ses éclairages, l'œuvre de Doderer est parfaitement *elliptique :* au-dessus de la narration plane le sourire d'une énigme. Les événements, si flamboyants et si prenants soient-ils, ne sont que l'indice d'un réel qui les dépasse et les sous-tend.

Chez Doderer, l'intelligence est moins déchirante que chez son aîné Robert Musil ; la conscience, moins souffrante que chez Proust – autre grand modèle. Moins crispé, plus généreux peut-être que ces deux génies tutélaires, Doderer nourrit cependant la même ambition qu'eux : atteindre et « sauver » la réalité. Dire son mystère, donc le préserver.

Le titre de l'œuvre est un hommage à Dostoïevski, et fait référence à l'impossibilité, pour le chroniqueur-narrateur, de posséder le réel dans son objectivité. Comment procéder, alors ? Comment écrire ? Le chroniqueur, sinon l'auteur lui-même, va devenir bien vite l'une des étoiles d'un roman-constellation : la réalité, c'est la figure que dessinent la nuit mille lumières subjectives.

Les divers personnages, qui d'abord s'ignorent les uns les autres (et qui souvent s'ignorent eux-mêmes), se voient pris dans une aventure qui les réunit, les heurte, les révèle. Plus le livre avance, plus on a le sentiment que se multiplient les hasards, heureux ou malheureux, grâce auxquels tous ces êtres épars vont composer une seule figure, éphémère, mais cohérente et signifiante.

De telles coïncidences peuvent finir par sembler forcées aux yeux du lecteur superficiel. Forcées, donc peu « réalistes ». Or c'est justement l'inverse qui est vrai.

Prenons l'exemple d'un seul personnage (l'un des plus attachants, d'ailleurs) l'ouvrier Léonard. Ce jeune homme est amené, par hasard, à fréquenter une certaine librairie, puis à y faire l'emplette d'une grammaire latine. Or voici qu'il apprend le latin presque aisément ; voici qu'un autre hasard le met en présence d'une jeune lycéenne ; celle-ci lui fait connaître les amis de sa mère. Et voici que, non content de tomber amoureux de cette mère (belle, mais amputée d'une jambe), Léonard rencontre chez elle un prince lettré, qui fera de lui son bibliothécaire privé, richement appointé.

Narré de cette façon, le destin de ce Léonard paraît presque digne d'un roman-photos. Mais l'extraordinaire talent de Doderer nous contraint de reconnaître que ces trop beaux événements ne doivent strictement *rien* au hasard, qu'ils sont les fruits d'une croissance tout intérieure, qu'ils sont l'être même de Léonard.

Ce qui est vrai des individus l'est aussi des groupes, voire des masses. Dans *les Démons*, les événements politiques et sociaux, loin de créer le sens de l'histoire, ne font que le souligner. Car ce sens, chaque être l'ourdit au plus profond de lui-même. Du réel, nous pouvons faire les constellations que nous voulons. Et les catastrophes du siècle, annoncées dans le roman, nous les avons voulues.

Oui, après mille deux cents pages, un seul sourire énigmatique. Mais un sourire où se concentrent, furtivement, toute l'évidence du réel, toute la mélancolie de la conscience.

ÉTIENNE BARILIER.

[Romancier, auteur de *Passion*, du *Rapt*, du *Chien Tristan* (Prix d'honneur 1977) et d'études sur Albert Camus, Alban Berg, etc.]

★ LES DÉMONS, de Heimito von Doderer, traduit de l'allemand par Robert Provini. Gallimard, 1 208 pages, 135,40 F.

(1) Le roman s'arrête le 15 juillet 1927, jour où les ouvriers sociaux-démocrates mirent le feu au palais de justice de Vienne.

Vitezslav Nezval du surréalisme au stalinisme

APRÈS Jaroslav Seifert, le récent prix Nobel, deux livres d'un autre poète, Vitezslav Nezval, permettent de mieux approcher la littérature tchèque, qui, à travers les noms de Hasek, Hrabal, Skvorecky ou Kundera, est surtout connue par le roman.

Nezval, né en 1900 et mort à Prague en 1958, fut la personnalité dominante de l'avant-garde tchèque, dont l'évolution fut en grands traits parallèle aux chemins que suivit l'avant-garde parisienne. Les manifestes poétistes sont publiés en même temps que les manifestes surréalistes, les objectifs esthétiques et sociaux sont souvent identiques, et l'adhésion de Nezval au surréalisme est enthousiaste au point que Breton, avant son voyage à Prague en 1934, lui dira dans une lettre : *« Nous sommes d'accord sur tous les points. (...) Cet accord apparaît même si profond qu'objectivement on aurait peine à croire que nous ne nous sommes pas très longuement concertés. »*

Si Nezval représente le mieux l'avant-garde en Tchécoslovaquie, il est impossible de lui trouver un équivalent français : sa prodigieuse facilité d'écrire rappelle Aragon, son lyrisme aussi intimiste que pathétique évoque Eluard, son goût de la vulgarisation Soupault, ses manifestes et commentaires font penser à Breton. Par ses activités multiples, Nezval déborde constamment le cadre dans lequel nous avons l'habitude de cerner le poète avant-gardiste. Il participe à la vie culturelle, donne des conférences, fait de nombreuses traductions, travaille pour le théâtre et consacre les dix dernières années de sa vie au cinéma. Après la guerre, il devient une de ces grandes figures de la littérature qui, comme dit Petr Kral dans la préface de *Valérie*, ont lié leur sort à l'utopie d'un monde meilleur, puis aux nouveaux pouvoirs politiques auxquels cette utopie a servi de justification.

Poèmes choisis, réédition d'un livre publié en 1954, montre Nezval du temps où il était poète officiel de la Tchécoslovaquie d'après-guerre et où ses poésies célébraient le président ouvrier et *« notre ami le grand généralissime de la paix »*. Si ce choix se justifiait alors, aujourd'hui il s'agit plus d'un document d'époque que du portrait d'un admirable poète. D'autant plus que la perspective des années 50 a régi également la sélection des textes de la période poétiste et surréaliste de Nezval. Il y apparaît comme poète prudent et sage, alors qu'en réalité ses mots, ses associations et ses images provoquent, surprennent et sont en permanente éruption.

Valérie ou la semaine des merveilles rend mieux justice à Nezval, bien que dans un genre qui, pour lui, paradoxalement, n'est pas le plus caractéristique. C'est une prose fantastique dont l'atmosphère s'inspire du roman gothique. L'héroïne du roman, une jeune fille de dix-sept ans, vit une série d'aventures où l'épouvante se mêle au symbolique, les rites d'initiation à l'onirique.

Ecrit en 1935, *Valérie* est un récit qui pose, dans le contexte tchèque aussi bien qu'international, la question de la prose surréaliste. Outre l'atmosphère (le moine violant la jeune fille, le bûcher où Valérie doit périr), ce sont les procédés mêmes qui la rattachent à l'esthétique du surréalisme. Comme dans la poésie, où le sens du mot reste ouvert et se multiplie selon la place qu'il occupe dans le poème, Nezval multiplie le sens des événements qui se répètent et les identités des protagonistes qui entrent en jeu. Les personnages se substituent les uns aux autres, passent de la jeunesse à la vieillesse ou de la mort à la vie dans une logique surréaliste ou tout simplement du surréel.

JAN RUBES.

[Jan Rubes, Tchèque qui vit à Bruxelles, est le traducteur du recueil de poèmes de Jaroslav Siefert, *les Parapluies de Picadilly*, qui paraît chez Actes-Sud.]

★ POEMES CHOISIS, de Vitezslav Nezval, traduit du tchèque par Milos Sova et Jean Marcenac. Seghers, 94 p., 40 F.

★ VALÉRIE OU LA SEMAINE DES MERVEILLES, de Vitezslav Nezval, traduit par Milena Braud et Jean Rousselot, Laffont, 206 p., 72 F.

● LE FEUILLETON

Tome III de « la Pléiade », essais de Jürg Amann et Joachim Unseld

Kafka, champion de jeûne

Par Bertrand POIROT-DELPECH

L'ATERMOIEMENT qui marque sa vie et ses amours, Kafka le manifeste aussi dans ses publications. Veut-il ou non se voir édité ? Avant 1912, c'est plutôt non. Après *Verdict*, il y consent. Entre 1914 et 1917, la période du *Procès*, il se bat pour paraître. Chaque texte repose la lancinante question, jusqu'au-delà de la mort. La dernière volonté de Kafka qu'on brûlât tous ses papiers, l'ami Max Brod devait-il l'observer ou y contrevenir, comme on sait qu'il fit, grâce à Dieu ?

Quand les publications d'un écrivain soulèvent tant de difficultés, aussi symptomatiques de son angoisse profonde, leur histoire devient un élément de biographie méritant d'être traité à part. C'est ce qu'a estimé Joachim Unseld en racontant, dans *Franz Kafka, une vie d'écrivain*, bibliographie complète à l'appui, les péripéties et le drame intérieur de chaque parution. Outil de travail pour les spécialistes, cet ouvrage apporte une pièce de plus au dossier jamais clos du malaise kafkaïen.

EN même temps, ou plutôt avec quelques semaines d'écart puisque l'essai d'Unseld ne sera disponible en librairie *qu'au début de janvier prochain, « la Pléiade » met en* vente le troisième tome des *Œuvres complètes*, où sont précisément réunis les textes non romanesques, dont la publication a posé le plus de problèmes aux survivants. Il s'agit des *Journaux* de Kafka de 1909 à 1923, et des *Lettres* de 1900 à 1924 à la famille et aux amis, à l'exclusion de la correspondance avec Felice et Milena et de la fameuse lettre de 1919 à son père, renvoyées au dernier volume, en préparation.

Dommage que l'expression « se lire comme un roman » ait été galvaudée ! Si un roman consiste à suggérer insensiblement la loi secrète et indéchiffrable de certains êtres, le *Journal* de Kafka répond, jour après jour, à cette définition. Rien ne ressemble à une énigme policière comme la névrose, on le sait depuis Œdipe. Avec le mélange de transparence et d'opacité des grands malades, Kafka dévoile et dérobe à la fois les chaînes d'obsessions qui l'entravent.

La mise en accusation des proches est caractéristique de ce double mouvement. Le 5 août 1917, Franz note que son père parlait de le *« déchirer comme un poisson »* — d'où tant de thèses hâtives sur l'oppression paternelle ; mais, à quelques jours de là, le même admet qu'on ne l'a jamais battu, que ces menaces n'avaient pas de sens, qu'elles se sont accomplies indépendamment de son père... et de lui-même.

Dès l'origine, le conflit qui se noue entre le monde et lui apparaît insoluble, et ressenti jusqu'au fond du corps. La peur de la nuit entraîne à l'instant la peur du jour. Seul répit à sa douleur : s'y pelotonner, y consentir, appeler de ses vœux la force aveugle dont il sait, d'évidence, qu'elle le broiera.

LES essais sur ce mécanisme psychologique se comptent par dizaines. Celui que publie ces jours-ci Flammarion, signé de Jürg Amann, accompagne à point nommé la relecture des *Journaux* et complète les grands classiques de Canetti et Marthe Robert.

Par commodité, on parle de la propension de certains écrivains à traiter de soi. C'est mal rendre compte de ce que, chez Kafka, maladie et écriture ne font qu'un, se nourrissent l'une de l'autre, se guérissent l'une de l'autre. Dès le 6 août 1914, Kafka note : *« Le talent que j'ai pour décrire ma vie intérieure a fait tomber tout le reste dans l'accessoire ; rien d'autre ne pourra jamais me satisfaire. »* Il fait partie du cercle, cher à Dostoïevski, des gens que mine une souffrance aussi incurable qu'indécise.

On ne s'habitue pas à la douleur ; surtout lorsqu'elle se répète à l'identique. *« Ce qui est affreux, c'est que ma plaie est toujours la même »*, observe Kafka en septembre 1917, lors de ses troisièmes fiançailles manquées. Et la flèche qui le blesse au même endroit, ce n'est pas le père ni un dieu sadique qui la décoche ; il sait que c'est lui-même, à chaque fois, incapable de s'en empêcher. Son désir des êtres se change en angoisse sitôt qu'il menace, oui : menace, d'être exaucé. C'est particulièrement net dans les sept cents pages de démêlés avec Felice, combat simulé avec soi-même.

Parmi les vertiges que donnent les écrits intimes de Kafka : celui de constater que la connaissance des névroses qui l'éloignent du réel et le condamnent au malheur ne suffit pas à lui donner la force de les rejeter. Kafka suggère parfaitement cette aliénation rebelle à toute auto-analyse et à ses formes somatiques, lorsqu'il écrit, à propos de sa tuberculose : *« Impression que mon cerveau et mes poumons ont conclu un pacte à mon insu. »* Et peut-être effleure-t-il au plus près la vérité masquée par le « complexe » du père quand il fait à Brod cette confidence à laquelle auraient pu souscrire Proust et Barthes : *« Je suis avec la tuberculose dans le même rapport qu'un enfant avec les jupes de sa mère auxquelles il s'accroche... »*

AUTRE « fatalité » d'apparence inexorable : l'absence d'alternative ou de rémission à l'effroi fondamental de la névrose. Que la peur cède, et l'indifférence prend sa place. C'est l'une ou l'autre. Par décision d'En-Haut, dirait-on. Rappelons-nous cette phrase effarante à Felice, le 30 août 1913 : *« Une peur d'être heureux, une volupté et un ordre de me torturer pour un but supérieur. »*

Kafka ne peut vivre ni avec Felice ni sans, ni avec ni sans le monde lui-même, que la femme ne fait que figurer. Tel est le sens de la sentence rendue à l'*Askanisher Hof* et reprise au seuil du *Procès*. *« Seul, comme Franz Kafka »*, répétons-nous. La formule signifie bien plus que le célibat et l'enfermement. Kafka n'a pas seulement peur de s'unir corps et âme. Il a horreur de *« tout ce qui, impudiquement, vit »*. Une horreur dont il ne percera jamais les règles internes, dont il ne perçoit que la main qu'elle pose sur sa gorge. Pourquoi lui et pas les autres ? Serait-il coupable d'attirer « l'attention des dieux » ? Désire-t-il quelque chose « de plus grand » que tout ce qui provoque son angoisse ?

Ce qui déconcerte et accable le plus, dans les folies ordinaires, c'est l'énergie fabuleuse qu'elles déploient en pure perte. Chez Kafka se profile, à défaut de métaphysique, une morale de la connaissance par le malheur. C'est parce qu'il devient, face à toute vie, un « champion de jeûne », comme il titrera un de ses derniers récits contemporains du *Château* (1922), que Kafka pressent certaines lois de l'existence. C'est à la condition de l'utiliser contre soi, comme il l'a fait ; qu'il semble « autorisé » à dérober ce savoir-là. « Autorisé » : voilà que sa terreur nous gagne ! Mais aussi une sorte de gratitude stupéfaite : Kafka, homme et œuvre, renouvelle le mythe grec ; à la fois Prométhée, rocher et vautour acharné à fouailler son propre foie.

★ ŒUVRES COMPLETES DE FRANZ KAFKA, tome III de « la Pléiade », *Journaux et Lettres*, traduits par Marthe Robert, Claude David et Jean-Pierre Danès, notices et notes par Claude David. Gallimard, 1966 p., 310 F.

★ FRANZ KAFKA, UNE VIE D'ECRIVAIN, de Joachim Unseld, traduit de l'allemand par Eliane Kaufholz. Gallimard, 346 p., 112 F.

★ FRANZ KAFKA, UNE ETUDE SUR L'ARTISTE, de Jürg Amann, traduit de l'allemand par Guy Ballangé. Flammarion, 164 p., 70 F.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Les volcans de Malcolm Lowry

Le mystère des flammes et celui de la vie.

« *LE désir d'écrire est une maladie* », notait Malcolm Lowry dans *Ultramarine*, son premier roman, que publia l'éditeur londonien Jonathan Cape en 1933. Lowry avait alors vingt-quatre ans. Deux écrivains l'impressionnaient particulièrement : l'Américain Conrad Aiken, auteur notamment de *Blue Voyage* (1927), et le Norvégien Nordhal Grieg dont il avait lu le recueil de poèmes intitulé *Skipet gar videre (le Navire poursuit sa route)*.

Ce qui l'intéresse avant tout dans la démarche de ces deux créateurs, c'est leur approche du monde maritime. Lowry a déjà répondu à l'appel du large. A dix-huit ans, il s'est embarqué comme stewart sur un navire en partance pour l'Extrême-Orient. En 1930, il s'est fait embaucher comme chauffeur à bord d'un cargo norvégien pour aller rendre visite à Grieg. Ces voyages lui fourniront une ample matière qu'il utilisera dans *Ultramarine*, roman que réédite Denoël en même temps que *En route vers l'île de Gabriola*, récit publié après la mort de Lowry.

Ultramarine, c'est l'œuvre de jeunesse type. Le romancier s'y met en scène sous les traits de Dana Hilliot, « *matelot sans spécialité* ». Issu d'un milieu bourgeois, le moussaillon a du mal à se faire accepter par le reste de l'équipage. De fait, Dana Hilliot passera le plus clair de son temps à essayer de se faire admettre dans le cercle des loups de mer. Peine perdue. Les codes du monde ne disparaissent pas sur l'océan. Pour le reste, comme l'écrit le traducteur Jean-Roger Carroy dans une postface à l'ouvrage, « *il n'arrive rien* ». *Ultramarine* n'est pas un roman d'aventures. Ou si aventure il y a, disons qu'elle se trouve dans l'écriture, ses jaillissements, ses sursauts.

« Quoi de plus irréel qu'un roman ? »

Le Lowry que nous lisons ici, même s'il n'en a pas encore la maturité, est déjà celui d'*Au-dessous du volcan*. L'écrivain n'a jamais pétri qu'une seule matière : celle de sa vie. A elle seule, c'est un roman qui navigue entre les brumes de la mer et de l'alcool. Pourtant, on ne saurait dire que Malcolm Lowry a fait œuvre de biographe. « *Quoi de plus irréel qu'un roman* », écrit-il dans *En route vers l'île de Gabriola*. Ce qui l'intéresse, c'est le point de passage entre ce qu'il vit et ce qu'il pourrait écrire.

Contrairement à nombre de ses prédécesseurs, Lowry ne prétend pas représenter le monde dans sa totalité : il choisit, délibérément, d'en donner une image subjective. Le portrait qu'il brosse de son héros, le mousse Hilliot, jeune homme écartelé, disloqué, n'en prend que davantage de relief. Ses échecs successifs ne lui sont d'aucune aide. Son unique point de mire, de fuite, c'est ce navire qu'il voit croiser au large à plusieurs reprises. Une image lointaine, une image de sa vie qui lui échappe.

Ultramarine est un roman intéressant à plus d'un titre. On y voit d'abord le jeune Lowry rendre hommage à ses aînés : Aiken, Grieg (auquel il écrira par la suite : « *La majeure partie d'*Ultramarine *n'est que paraphrase, plagiat ou pastiche de votre œuvre* (1), mais aussi Melville (celui de *Redburn* et de *Billy Bud*) et Conrad. A ce dernier, Lowry lance d'ailleurs un clin d'œil plus qu'appuyé. On se souvient qu'au début de *Lord Jim*, le héros assiste avec dépit au sauvetage d'un équipage de marins pris dans la tempête. Jim voit ainsi, écrit Conrad, « *sa généreuse vocation pour les situations périlleuses contrariées* ».

Dans *Ultramarine*, on retrouve une scène dont l'enjeu est semblable. Désireux de prouver son courage, Dana Hilliot annonce qu'il va plonger dans les eaux du port infestées de requins pour ramener à bord du navire l'oiseau mascotte des marins qui risque d'être englouti par les flots. Hilliot cependant finira par renoncer à son projet. Comme Jim, il apprend que ni la vanité ni la volonté ne sauraient gouverner cette absurde entité qu'est l'autre.

Une œuvre posthume

Bien qu'il ait été publié plusieurs années après la mort de Lowry, avec ce que cela peut laisser supposer d'« inachèvement », *En route vers l'île de Gabriola* apparaît comme un roman maîtrisé. L'auteur y conte les périples d'Ethan et de Jacqueline qui, après l'incendie de leur maison, se mettent en quête d'un nouveau toit. Une fois de plus, le fil de la narration est transparent. L'incendie dont il est question ici ne doit rien à l'imaginaire du romancier : c'est celui-là même qui détruisit son domicile de Dollarton, près de Vancouver. Dans les décombres, les cendres du manuscrit d'*Au-dessous du volcan*...

Pour Ethan, ce feu semble « *un châtiment* », l'émanation « *intangible d'une damnation* ». Autour de lui et de Jacqueline, le monde lui aussi « *brûlait toujours* (...) *bien qu'en principe régnât maintenant la paix* ». Le mystère des flammes rejoint de cette façon celui de la vie pour laquelle les deux personnages nourrissent une passion qu'ils disent sans bornes. « *La vie n'est-elle pas merveilleuse ?* », demande ironiquement Ethan. Et d'avaler au passage force verres d'alcool.

Au-delà de l'aspect anecdotique, ce qui rend ce roman fascinant, c'est la façon dont Lowry tente de restituer les « *courants contradictoires* » qui traversent la conscience de son héros. Ici encore, on pourrait dire qu'« *il ne se passe rien* ». A l'univers clos du navire d'*Ultramarine*, Lowry a substitué un monde intérieur. Des slogans publicitaires, des coupures de journaux, le récit d'une exécution capitale, apparaissent comme autant d'éléments qui traduisent l'absurde, l'indicible, en somme tout ce bruit dont les éclats masquent la plus insoutenable des contradictions des personnages de cet univers : leur profonde solitude au milieu « *de la foule déchaînée* ».

On ne saurait lire *Ultramarine* ni *En route vers l'île de Gabriola* sans avoir prix connaissance d'*Au-dessous du volcan* : les références qui lient ces trois récits sont trop implicites pour que l'on puisse réellement goûter à l'un en ignorant les autres.

Actuellement, il existe du *Volcan* une traduction signée Clarisse Francillon (disponible en collection « Folio »). Maurice Nadeau, l'éditeur de Lowry en France, avait souhaité en publier une nouvelle version réalisée par un autre traducteur. Les détenteurs de droit sur cette œuvre s'y opposant (2), le projet reste pour le moment dans les cartons. En attendant, Maurice Nadeau publie *Trans-Lowry*, livre signé par Jean-Roger Carroy. Il s'agit d'un montage de textes, illustrés par des photographies de Gérard Badou. Ils évoquent des aspects particuliers de l'œuvre de Lowry. Parmi les contributions, citons celles de Rezvani, de Jean Paris, de Clarisse Francillon et de Viviane Forrester. Une « *ode à plusieurs voix* » qui vient nous rappeler de quel feu brûlait, et brûle encore, Malcolm Lowry.

BERNARD GÉNIÈS.

★ ULTRAMARINE, de Malcolm Lowry ; traduit de l'anglais par Clarisse Francillon et Jean-Roger Carroy. Denoël, 266 p., 78 F.

★ EN ROUTE VERS L'ILE DE GABRIOLA, de Malcolm Lowry ; traduit de l'anglais par Clarisse Francillon. Denoël, 372 p., 88 F.

★ POUR L'AMOUR DE MOURIR, poèmes de Malcolm Lowry. Ed. de la Différence.

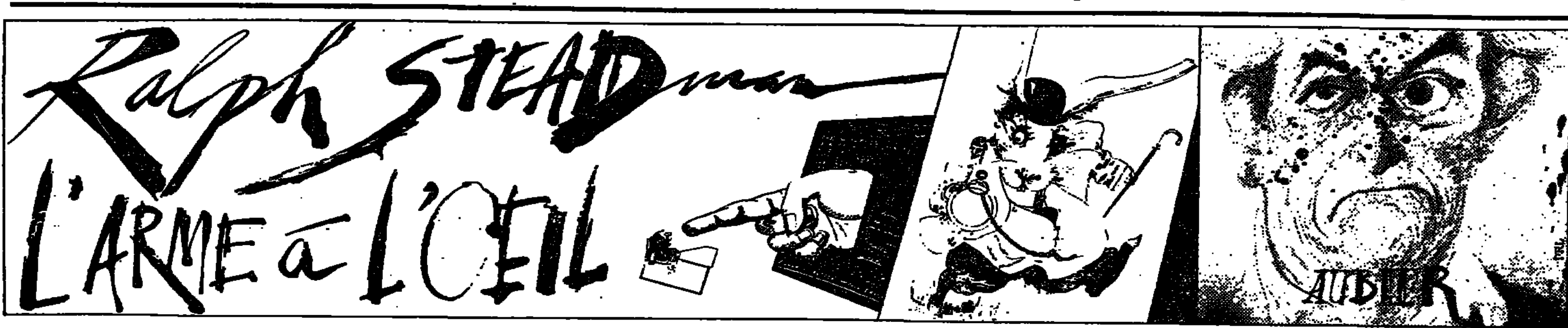
★ TRANS-LOWRY, de Jean-Roger Carroy. Lettres Nouvelles-Maurice Nadeau, 86 p., 98 F.

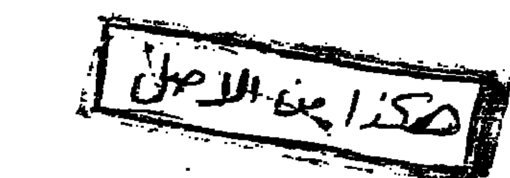
(1) Cf. *Choix de lettres*, de M. Lowry. Denoël, 1968.

(2) Cf. *le Monde* du 31 août.

LA SEMAINE PROCHAINE DANS « LE MONDE DES LIVRES » :

Un entretien exclusif avec Marguerite Yourcenar





Le Monde

culture

ROCK

BIG COUNTRY, ELVIS COSTELLO, ELLIOTT MURPHY...

La semaine patchwork

Les concerts de rock ont rarement été aussi abondants à Paris. Le 26 novembre, Elvis Costello se produisait en solo au Cirque d'Hiver, Big Country était à la Mutualité, les Rois fainéants au Forum des Halles, Bill Deraime à l'Eldorado, Elliott Murphy était pour deux soirs consécutifs au Phil-One de la Défense. Et la semaine n'est pas finie...

En 1983, Big Country a connu avec son premier album un succès fulgurant, symptomatique en Grande-Bretagne d'un courant régénérateur qui puise dans le patrimoine folklorique. Affirmant son appartenance à l'Ecosse, érigeant en éthique son identité ethnique, Big Country s'inscrit dans la mouvance d'un rock au lyrisme sévère, dont U 2, Simple Minds ou XTC sont les courageux champions. Malheureusement, en prenant le parti de jouer à un volume sonore défiant toute concurrence, mené par Stuart Adamson, le groupe perd sur scène son inspiration et les nuances de ses enregistrements en studio. Ne reste qu'une bouillie d'où émerge péniblement une batterie martelante, et les guitares qui sonnent comme des cornemuses, cette particularité, pour originale qu'elle soit sur les disques, n'apparaît plus que comme une ficelle systématique et exploitée... jusqu'à la corde.

Croquis

Elvis Costello a pris le parti inverse, et il n'y a que lui aujourd'hui à oser ce genre de pari : non seulement il se produit seul, mais il le fait six mois après avoir effectué une tournée de formation. Cette soif absolue de jouer, cette boulimie productive, ont toujours animé sa carrière. Elles sont le moteur essentiel de ce musicien, qui restera, avec Dylan ou Lennon, parmi les cinq auteurs-compositeurs les plus importants du rock.

Le concert du Cirque d'Hiver était bien dans sa manière de touche-à-tout invétéré, éprouvant toujours le besoin d'investir d'autres horizons, de s'essayer à des styles différents. S'il n'est pas seul dans ce cas, Costello n'a rien en commun avec les autres, pluralistes qui parcourent les tendances par souci, la plupart du temps, de coller à l'actualité : un peu de rock par ci, beaucoup de funk par là, un zeste de country, un brin de soul, en espérant que tout le monde y trouvera son compte. Costello, lui, joue la carte à fond, s'imprègne et se donne, intègre et pur, changeant du tout au tout d'un disque à l'autre. Cela peut paraître déroutant, mais, à travers tous les styles qu'il aborde et qu'il exploite, c'est toujours lui qu'on retrouve, sa marque et sa forme d'écriture qu'on identifie. Paradoxalement, c'est aussi par l'exigence de ses choix qu'il fidélise son audience.

L'entendre chanter seul, passant de la guitare acoustique à l'électrique et du piano au piano électrique, c'était, bien sûr, découvrir ses chansons sous un autre jour. On avait là une étude illustrée de sa création, comme les croquis préparatoires d'un tableau. Dépouillés, à l'état brut, ces croquis ont une existence incroyablement profonde et autonome. Pourtant réputé pour ses arrangements audacieux, c'est avec la voix que Costello dessine les trames mélodiques de ses chansons. Jamais comme ici on a pu juger leur infinie richesse. Avec un rien, il faisait des prouesses, à la guitare et au piano, rivalisant d'imagination dans les suites d'accords. Sa voix faisait merveille, de vibrato en trémolo, entre murmures et coups d'éclat.

Le personnage est parfois lunatique, mais là, peu à peu, le contact s'est installé, Costello allant jusqu'à échanger des plaisanteries avec l'auditoire et à en rire! Dans le cadre superbe et parfaitement adapté du Cirque d'Hiver, au centre de l'arène, il avait en réserve une multitude de couplets anciens et inédits, plus précieux les uns que les autres. Conscient du caractère exclusif de ces instants de magie, le public ne voulait plus le laisser partir, et Costelle lui-même s'est laissé prendre au jeu, ne quittant la scène qu'au bout de deux heures et demie et après six rappels.

Le lendemain, au Palace, si les Comateens ont joué à peine une heure, ça n'était pas faute de rappels *devant un public en délire auquel ils* n'ont cédé que trois fois (la dernière en se faisant prier pendant dix minutes). Augmenté d'un batteur, le trio a fait un parcours sans faute et expéditif sur une musique tonique.

Les Comateens sont sans doute le plus new-yorkais des groupes américains. Hybrides des Beatles et de George Clinton, ils sont imperturbablement sur le qui-vive, qu'ils pétaradent ou déambulent. Ce qu'ils proposent sur scène comme sur disque est sans doute ce qu'on peut entendre de plus pointu en matière de funk-rock chez les Blancs.

Avec Elliott Murphy et son groupe, intimiste sans être mou, c'est un autre aspect de New-York, plus posé et culturel, la pulsion noire en moins, la poésie en plus. On a souvent dit qu'il est un enfant de Dylan avec sa voix nasillarde et sa façon de zigzaguer autour de la mélodie, mais la comparaison s'arrête là. Le discours est différent, fitzgeraldien, avec ses rêves noyés dans l'alcool, ses femmes trop belles pour être honnêtes, ses héros trop conscients pour être sérieux, ses existences en strass et ses stress existentiels.

Le 28 novembre, Siouxsie and the Banshees étaient au Pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne. Rock au vitriol, période punk anglais recyclée avec climats sombres à la limite du sinistre, tout cela manque un peu de simplicité dans la volonté de jouer le drame à tout prix. Mais il faut reconnaître que le personnage de Siouxsie, chanteuse-tragédienne, *vamp hautaine et mystérieuse*, s'impose avec force, même s'il n'a plus le prestige d'hier. Pour terminer la semaine, on pourra fêter au Gibus, pour deux soirs (vendredi 30 novembre et samedi 1er décembre), le retour des Flying Padovani's, le groupe anglais du guitariste corse Henri Padovani, membre fondateur de Police. Enfin, le 1er décembre, Rita Mitsouko et The Smiths partageront l'affiche de la soirée Rock in Loft au Parc des expositions de la porte de Versailles.

ALAIN WAIS.

LA RÉUSSITE DE L'ORCHESTRE DE CLERMONT-FERRAND

Musique en Auvergne

L'Auvergne s'est longtemps plainte de rester en marge des courants musicaux, sans institution permanente, bien que l'ancien président de la République résidant à Chamalières soit lui-même un mélomane distingué. Les choses commencent à changer : le Festival de La Chaise-Dieu, solidement implanté, est devenu un lieu de rassemblement fort pendant l'été ; « Musique-université » a montré à Clermont-Ferrand, malgré des moyens limités, l'existence d'un public prêt à se passionner pour le répertoire symphonique et l'opéra ; enfin, grâce à l'action du conseil régional, présidé par M. Maurice Pourchon avec l'aide de la ville de Clermont et du ministère de la culture, l'Orchestre d'Auvergne a été créé en mai 1982.

Cet ensemble professionnel de haut niveau est actuellement limité à vingt instrumentistes à cordes, ce qui réduit certes ses possibilités artistiques, mais lui donne une mobilité indispensable pour remplir sa mission, étant donnés la géographie compliquée et les rigueurs du climat, l'hiver, dans ce pays.

L'orchestre chevauche en effet sans cesse par monts et par vaux à travers les départements du Puy-de-Dôme, de l'Allier, du Cantal et de la Haute-Loire. Il fêtait le 21 novembre à Clermont le cent cinquantième concert de sa jeune carrière et avait visité déjà cinquante-deux communes (réunissant quelque quarante-trois mille personnes), ce qui doit être un record, d'autant que, dans chaque ville ou village, les concerts sont précédés par des animations scolaires et des présentations devant les comités d'entreprise.

Le terrain a été vigoureusement défriché par Jean-Louis Barbier ; celui-ci cède aujourd'hui son poste de directeur à Detlev Kieffer qui a tant fait à Strasbourg, à la tête du Studio III et dans des conditions très difficiles, pour la propagation de la musique contemporaine avant l'explosion de « Musica » où il a donné, entre autres, de superbes concerts Barraqué et Ligeti. Il a montré à Clermont qu'un grand chef de musique moderne était avant tout un musicien (ce dont tout le monde n'est pas convaincu !) dans un programme Telemann, Boccherini, Webern et Donizetti.

Apports étrangers

Pour être d'Auvergne, l'orchestre n'est pas encore très auvergnat, à part un ou deux éléments. Le violon solo Jean-Paul Jourdan est un voisin stéphanois, mais la plupart des instrumentistes viennent de loin : Gravilska, Kovacs, Bratoev, Voicu, Mac Leod, Takami... des Bulgares passés par le Conservatoire de Leningrad, *côtoient les Japonais, en particulier* le merveilleux violoncelliste solo Takashi Kondo, issu de l'Académie d'orchestre de Karajan. On sait quel est le déficit de la France en instrumentistes à cordes.

Grâce à cet apport étranger, l'Auvergne dispose d'emblée d'un ensemble de qualité. Impossible de s'y tromper, dès la suite du *Don Quichotte* de Telemann, vive, toute en contrastes subtils, marquant d'embléе l'accord de l'orchestre avec son nouveau chef. Une homogénéité parfaite, un équilibre raffiné des plans sonores, des phrasés très justes, beaucoup de rêve et d'humour dans une œuvre d'esprit français, plus proche de Couperin et de Rameau que de Bach.

Et cet orchestre soupirait de bonheur dans le *Concerto pour violoncelle* en si bémol de Boccherini, à l'unisson du soliste, Antonio Meneses, un Brésilien de vingt-sept ans encore peu connu en France (il a enregistré le *Double Concerto* de Brahms avec Karajan), dont l'admirable sonorité, la diction parlante et la flamme font présager un bel avenir.

Les *Cinq Mouvements* de Webern, avec leurs pointes d'intensité lyrique fulgurantes émergeant du silence et un quatuor de Donizetti, amusant dans sa solennité et son romantisme mêlés à de charmantes mélodies d'opéra ou de salon, montraient la diversité du répertoire des cordes, à condition de sortir des sentiers battus, et l'on se réjouit que les habitants de Lempdes (Puy-de-Dôme) puissent découvrir le 30 novembre la *Symphonie de chambre* opus 110 de Chostakovitch, adaptation par le compositeur de son bouleversant *8e quatuor*. Par ailleurs, il existe en Auvergne assez de bons instrumentistes à vent pour que l'orchestre puisse s'ouvrir au trésor des symphonies de Haydn et de Mozart, comme il l'a fait récemment pour accompagner Maria Pires dans le *Concerto en mi bémol* K. 449 de Mozart. L'Auvergne a donc enfin trouvé son poumon musical.

JACQUES LONCHAMPT.

PETITES NOUVELLES

■ ANNULATION DE « PICASSO ». — Pour des raisons techniques le spectacle du metteur en scène italien Memè Perlini, *Picasso*, ne viendra pas comme il était prévu du 7 au 15 décembre au Théâtre de la Bastille, qui prolonge les représentations de *Vermeer et Spinoza* jusqu'au 9 décembre. Cependant, la création en France de *Picasso* est maintenue le 30 novembre au Festival de Lille.

■ PALMARÈS A RIO. — Le Grand Prix du premier Festival de cinéma de Rio-de-Janeiro a été attribué le 27 novembre au film *Un homme destiné à mourir*, d'Edoardo Coutinho (Brésil). Le prix Glauber-Rocha, du meilleur metteur en scène, est allé à Paul Cox, et à Nikolaï Goubenko (Union soviétique) pour *Et la vie... et les larmes... et l'amour* (actuellement présenté à Paris). Parmi les nombreuses récompenses, signalons des prix d'interprétation pour Philippe Noiret (*les Ripoux*) et l'Italienne Giulia Boschi (*Piano-forte*), de Francesca Comencini).

■ MÉDAILLE DE LA SACEM. — La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, a décerné sa médaille d'or à Yves Bourgade, chef des rubriques musique, danse et théâtre de l'Agence France-Presse, et vice-président du Syndicat de la critique dramatique et musicale.

Pierre Dux pour Beckett

Un corps fait d'ombres et de contours indécis repose entre chien et loup, silhouette alourdie par les plis d'une robe de chambre. Un homme manipule les clairs-obscurs de sa mémoire, pour inventer un personnage allongé sur le dos, dans le noir, à l'écoute d'une voix. Imagination dérisoire. Subterfuge de vieillard.

Compagnie, de Samuel Beckett, est composé de mots qui prennent leur temps pour parvenir au fond *des cœurs et pour extirper les souvenirs* de l'enfance. De phrases où les points semblent être posés comme des liens et non comme des coupures. Mis en scène par Pierre Chabert, Pierre Dux a les mains sur les accoudoirs d'un fauteuil. Un sphinx. A part quelques inclinaisons de la tête ou rotations du buste, il ne bouge pas. Son corps est lourd d'abandon et de résignation.

Selon l'intensité de la lumière — lumière d'obscurité dans laquelle naît le passé, lumière qui s'étire sans fin quand se lèvent les paupières. La solitude écrit dans ses rides, sur son front, sur ses tempes, autour de ses yeux et de sa bouche, une histoire qui ressemble à celle de la mort. Puis Pierre Dux renaît lentement. Un regard, un sourire, des pattes d'oie plus douces. Il semble qu'il étire son cœur pour en chasser un poids trop lourd. Comme la solitude, la vie, sur son visage, est pudique.

Tout le talent de Pierre Dux, toute son expérience, il les utilise ici pour être l'interprère de Samuel Beckett. Mais cette science, il s'en sert également comme d'un rempart pour dominer l'émotion qu'il porte en lui. Sa voix est celle du comédien mais son visage est celui de l'homme. On ne sait plus où finit le métier de l'un, où commence la vie de l'autre. Sur la scène du petit Rond-Point, Pierre Dux est bouleversant.

C. DE BARONCELLI.

★ Théâtre du Rond-Point (petite salle), à 20 h 30.

Bergen salle Pleyel

Sympathique apparition, devant une salle Pleyel bien garnie, de l'Orchestre symphonique de Bergen (Norvège), qui vient de faire, pour la première fois, une tournée dans onze villes de notre pays, sous le patronage de l'Association française d'action artistique.

Il a joué l'ouverture *Appassionata* d'un enfant du pays, Harald Saeverud (1897), musique large, généreuse, assez originale, d'un romantisme passionné, qui enchaîne dans une construction rhapsodique des épisodes riches en actions glorieuses et des visions idylliques; puis *le Concerto pour piano*, de Grieg fringant, rêveur et juvenile, avec, en soliste, une vigoureuse pianiste norvégienne, Eva Knardahl, et, enfin, *la Première Symphonie*, de Brahms.

C'est un ensemble homogène, rutilant, avec de belles cordes et quelques excellents solistes, qui obéit au doigt et à l'œil à son chef, Karsten Andersen, autoritaire comme un Kapellmeister germanique, aux interprétations solides, quoique un peu raides parfois.

J. L.

Enthousiasme pour le flamenco

On a entendu les claquements des mains derrière le rideau rouge, et déjà les picotements montaient le long de la colonne vertébrale... Au Théâtre de Paris, les Gitans se tiennent en demi-cercle, debout, avec de grands sourires, guitares dans les bras, châles prêts à s'envoler, talons impatients. *Flamenco Puro*, deux heures de bonheur pour un public déchaîné.

Des chaises de paille pour les musiciens, des panneaux noirs, qui, *éclairés par André Diot, deviennent* par instants translucides : le décor est la cathédrale d'une religion sauvage. Les hommes sont en noir, avec des chemises très blanches. Les femmes sont des sirènes, des panthères, des tigresses, des lynx. Insolente, Pilar toise la salle. Farruquita, enveloppée dans ses volants, ressemble à une fleur carnivore. Manuela Vargas est un animal fabuleux, dont les bras dessinent une histoire secrète, et son visage, soudain, se creuse de l'intérieur, devient masque. Les hommes pointent le bras vers un horizon inaccessible, les voix font chanter les nerfs et les cœurs.

En cette première représentation du *Flamenco Puro* au Théâtre de Paris, composé par Claudio Segovia et Hector Orezzoli pour le Festival d'Automne, (*le Monde* du 29 novembre), c'était l'atmosphère brûlante des grands enthousiasmes, le plaisir de vibrer avec des gens extraordinairement vivants, intrépides. Des seigneurs.

C. G.

★ Théâtre de Paris, 20 h 30, jusqu'au 9 décembre.

Michel Corboz et la lumière éternelle

Avec Michel Corboz, toute musique est mystère de joie et de lumière. Pour le Festival d'art sacré de la Ville de Paris, il a donné, à La Trinité, une interprétation transfigurée du *Magnificat* de Bach, avec l'Orchestre et les chœurs des Concerts Colonne, merveilleusement raffinés par cet enchanteur et un bon quatuor vocal (Helle Hinz, Henri Ledroit, Neil Mackie et Bernard Kruysen).

Le *Requiem* de Maurice Duruflé ne démentait guère cette impression, tant il plane lui aussi sur des hauteurs éthérées, avec une expression très humaine célébrant dans la mort plus un abandon entre les bras de Dieu que la terreur devant le saut dans l'inconnu.

« Les sonorités trop humaines de l'orchestre », au dire même du compositeur, rassérènent l'espérance du croyant et déploient des paysages paradisiaques ; les voix, d'une couleur idéale, chantent la douceur éternelle, et l'on est tout surpris d'entendre, par deux fois, rappeler les périls de la mort avec un expressionnisme un peu théâtral, à la manière de Verdi et de Berlioz.

Un *Requiem* aussi consolant et plus assuré dans sa foi que celui de Fauré, qui culminait dans le *Pie Jesu* si simple et poignant, chanté par Teresa Berganza, avec une richesse et une pureté admirables.

J. L.

Mazurski et le magasin des libertés

A Moscou, il neige. Les rues sont sales, et les files d'attente devant les boutiques, interminables. A New-York, les magasins étincellent de tentations. Les rues sont propres, preuve que le fils de Paul Mazurski, *Moscou à New-York*, est une fable, un conte de fées.

Voilà un saxophoniste soviétique (Robin Williams) en tournée dans la capitale de la décadence, qui, brusquement, en plein magasin Bloomingdale, craque à l'idée de retourner au paradis socialiste. Il « passe la ligne », et se réfugie sous la mini-jupe d'une vendeuse italienne en voie de naturalisation, dont il tombe amoureux (inévitable scène érotique dans une baignoire).

Le saxophoniste ne rencontre que des gens adorables, Cubains, Coréens, Noirs de l'Alabama... Il exerce des quantités de jobs, pas vraiment reluisants, se demande ce qu'il fait de sa vie, à l'Ouest comme à l'Est, se saoule avec des compatriotes, se fait agresser par des loubards de nationalité mal définie. Il comprend enfin que le paradis n'existe pas, *ni à l'Ouest ni à l'Est*, mais que la liberté individuelle, ce n'est pas si mal.

La fable est schématique, les effets sont lourds. Paul Mazurski passe à côté de ce qu'il veut dire, et qui apparaît au moment crucial où Robin Williams, petit Poucet éperdu, se cogne aux mille reflets du luxe et de la facilité, et ne se supporte plus, lui, tout gauche et mal fringué, au milieu des gens qui ont chaud, qui ont le droit de râler, et paraissent si bien dans leur peau. Un moment d'ironie angoissée : le seul.

COLETTE GODARD.

★ Voir les films en exclusivité.

Mort du chanteur Fernando Corena

Le chanteur suisse Fernando Corena est mort, lundi 26 novembre à Lugano, en Suisse. Il était âgé de soixante-sept ans.

Né à Genève le 22 décembre 1916, Fernando Corena avait fait des études de théologie avant de devenir une des grandes basses bouffes de son temps, célèbre pour ses rôles de Varlaam, Falstaff et surtout de Leporello. Il avait joué pendant vingt-sept saisons au Metropolitan Opera de New-York, entre 1953 et 1980. On réentendra sa voix dans les enregistrements de Don Giovanni *avec Josef Krips et des* Noces de Figaro *avec Carlos Kleiber notamment. A Salzbourg, dans* l'Enlèvement au sérail *mis en scène par Strehler, il incarnait le plus énorme et savoureux des Osmin, avec une voix superbement colorée, un jeu bondissant d'une drôlerie prodigieuse. Par une curieuse coïncidence, il avait lui-même un père turc, comme le gardien du sérail, mais sa mère était italienne.*

VARIÉTÉS

OSWALDO PUGLIESE AU BATACLAN

Tango rétro

Presque en catimini, au retour de Toulouse, où il a participé à l'hommage rendu à Carlos Gardel, Oswaldo Pugliese donne depuis le début de la semaine une série de concerts dans le décor kitsch du Bataclan à Paris.

Oswaldo Pugliese fait partie de l'histoire du tango. Né à Buenos-Aires le 2 décembre 1905, il commence à jouer la musique du *porteno*, de l'habitant de la capitale argentine, dans la formation de Paquita Bernardo, une des rares interprètes féminines du bandonéon, parce que non seulement la gymnastique de l'instrument suppose de la force, mais aussi parce que le tango était alors encore marqué par son origine, le bordel.

Pugliese participe à différents orchestres avant de fonder sa propre formation, composée de plus de vingt musiciens. Nous sommes dans les années 30. C'est l'âge d'or du tango. Enrique Santos Discepolo, entré dans la vie comme un arlequin qui aurait sauté et dansé pour cacher un cœur plein de peines, écrit quelques-uns des plus beaux tangos : *Cambalache, Esta noche me emborracho, Yira, yira*. Julio de Caro offre au violon des voix humaines. Gardel s'identifie carrément au tango.

Oswaldo Pugliese devient un peu le Count Basie de la musique de Buenos-Aires, avec ses phrases brèves au piano, ses ponctuations et ses accords isolés.

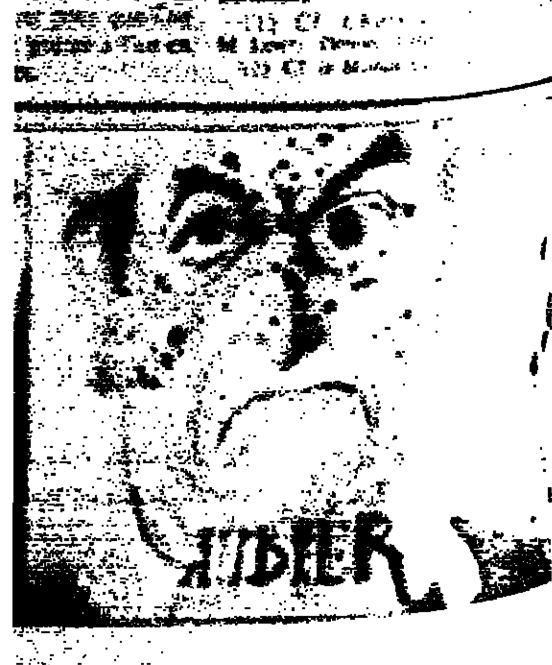
Depuis plus de quarante ans, Pugliese a su maintenir sa grande formation. Cependant, et sans doute pour des raisons économiques dues au voyage outre-Atlantique, c'est avec une formation réduite de moitié qu'Oswaldo Pugliese se présente au Bataclan : quatre bandonéonistes, qui portent leur instrument comme le tango, dans le sang ; cinq violoniste, un contrebassiste et le chef lui-même au piano. Deux chanteurs se relaient : Abel de Cordoba, vingt-cinq ans d'ancienneté dans l'orchestre et mélodramatique à souhait, et Adrian Guida, un jeune Argentin de dix-neuf ans qui a étrangement hérité de la voix veloutée et puissante de Gardel. Pugliese joue bien sûr son grand titre (*Recuerdo*) et beaucoup de classiques du genre, dont *Tiempos viejos* composé en 1925 et qui reflète admirablement le temps passé et l'espèce de nostalgie qu'il laisse : *« Tu te souviens, mon frère, c'était le bon temps. Les hommes étaient vraiment des hommes. On ne connaissait ni la coco, ni la morphine (...) Tu te souviens de ces femmes-là. Ces nanas fidèles au grand cœur, qui se bagarraient à l'aube, dans les bals. Chacun défendait son amour. Tu te souviens, mon frère, de Mireille la blonde, que j'ai chipée chez Hansen, à Rivera le bagarreur. Un soir, j'ai failli me suicider pour elle. Aujourd'hui, c'est une clocharde. Tu te souviens, mon frère, comme elle était belle ! On faisait la ronde pour la voir danser. Quand je la vois si vieille dans la rue, je me retourne et je pleure. »*

Il y a dans cette soirée au Bataclan un côté rétro, accentué par les danses interprétées sur scène, et qui évoque la naissance du tango dans les *Clandestinos*, les bordels où se mêlaient pègre et immigrants floués, rappellant que cette musique de machos racontait aussi l'histoire de gens qui se lançaient des défis, se battaient au couteau face à face jusqu'à l'aube.

La fresque musicale manque à l'évidence ici de rythme, mais il y a, quelque chose de fascinant dans cette volonté de s'accrocher à un passé déjà si lointain.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Bataclan, 21 heures.



CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Critique de l'Ecole des femmes ; l'Ecole des femmes.

CHAILLOT (727-81-15). Grand Théâtre, 20 h 30 : l'Empire de Dadi (musique d'Erik Satie). – Théâtre Gémier, 20 h 30 : Une pièce d'amour.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : l'Illusion.

TEP (364-80-80). Théâtre, 20 h 30 : Othello.

BEAUBOURG (277-12-33). – Débats : 18 h 30 : « le Nouvel Observateur », 1964-1984 ; 19 h à 22 h : Les outils et la sensibilisation artistique des enfants : le livre. – Cinéma-vidéo : Nouveaux films Bpi : le Medium, de G.C. Menotti ; Encyclopédie audiovisuelle du cinéma, 16 h : J. Vigo, de C.-J. Philippe ; 19 h : Max Ophuls, de C.-J. Philippe.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Fille de Madame Angot.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : le Chevalier à la rose ; 18 h 30 : Beaux Arts Trio.

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ASTELLE-THEATRE (238-35-53), 15 h 30 : L'amour en visite à l'école des veuves.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, 20 h 30 : l'Ouest, le vrai. – Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : le Rêve de d'Alembert.

BASTILLE (357-42-14), 19 h 45 : les Escaliers du Sacré-Cœur ; (voir aussi Festival d'automne).

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

BOURVIL (373-47-84) 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h 30 : N'être.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : le Prince travesti.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Recors.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : Corneille.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Le Retour de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Orphée ; 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : la Quasimodo ; 21 h : repas de famille.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

EPICERIE (272-23-41), 21 h : De Lucifer à Satan.

ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : Morpioni's Palace ; 22 h : E Pericoloso Sporgersi.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 18 h 30 : Hop Signor : 20 h 30 : Avez-vous des nouvelles du docteur ?

ESSAION (278-46-42), II. 18 h30 : la Tour d'amour ; 21 h : Toril.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), 21 h : la Dernière Répétition de Freshwater de Virginia Woolf.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LA BRUYÈRE (874-76-99), 20 h 30 : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Le Prophète ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile. – II. 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, nº 2 ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58), 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage/love : 22 h : Angel City.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste. – Petite salle, 21 h : la Carte du tendre.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Cérémanie.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : la chasse aux dragons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 30 : Giovanni.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Orphelinat.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Talca, Paris et Broadway.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h : deux hommes dans une valise.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Phœnix Park.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SALLE M.L. KING (370-48-88), 20 h 30 : la Nuit des Bulgares.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : Victimes du devoir. II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : le Bourreau d'Antigone.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : L'archipel Papou.

THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h 30 : Dialogue d'exilés.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 20 h 30 : Letters Home.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : Chambres calmes, vue sur la mer.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Ubu Président.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue ; Petite salle, 20 h 30 : Compagnie.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : les voisins ; 22 h 30 : Ça.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Amour et colère.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour, 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle.

SAN PIERU CORSU, 21 h 15 : A. Rivière, P. Robin.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Shakespeare, J'expire.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche a mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

Le music-hall

BATACLAN (700-30-12), 21 h : Tango 84.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Musique de Perse.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Pepe de Cordoba.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Muche ; 22 h : L. Raymond, C. Baretto Trio.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

Jeudi 29 novembre

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : P. Sébastien, Ph. Lavil.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Cirque de Moscou.

RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : Mime Pradel.

SPLENDID (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : Jacinta.

ZÉNITH (245-44-44), 20 h 30 : J. Hallyday.

La danse

A. DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Peau d'échappement.

CENTRE MATHIS (241-50-80), 20 h 30 : Ch. pages, H. Takagi.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), voir Festival d'Automne.

THEATRE DE L'UNION (246-20-83), 18 h 30 : Ensemble T. Kressel.

Opérettes

BOBINO-ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

Opéra

A DEJAZET (887-97-34), 21 h : le Téléphone, le Médium.

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

THÉATRE DU MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), 20 h 30 : Il était une fois...

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Salle Chopin-Pleyel, 18 h 15 : A. Tetard, (Bach).

Lucernaire, 20 h 30 : M. Nakai (Bach, Stravinsky, Ravel).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : Tria Cordes (Bach).

Radio-France, auditorium 106, 18 h 30 : trio à cordes de Paris (Bach, Dusapin, Xenakis).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. E. Howarth. Chœurs de Radio-France, chef de chœur : J. Jouineau (Monnet, Capdenat, Martinon).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre J.-F. Paillard.

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15), 20 h 30 : Une pièce d'amour.

Théâtre de la Bastille (357-42-14), 21 h : Spinoza.

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Flamenco Puro.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : Entre chien et loup.

Chapelle de la Sorbonne, de 11 h à 19 h : Exposition P. P. Pasolini.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : le Costaud des Batignolles, de G. Lacourt ; 19 h : soixante-dix ans d'Universal : Salomé, de Ch. Lamont ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : la Femme au gardenia.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Morire Gratis, de S. Franchina ; 17 h : cinéma des Caraïbes : Cric crac, a tale of Haïti, de J. Avila ; 19 h : cinéma japonais : adaptation littéraire : Kobo Abe : la Femme des Sables, de H. Teshigawara.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis Saint-Germain (222-72-80) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Mayfair (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Forum, 1er (296-80-40) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

L'ARBALETE (Fr.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01)

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

AVE MARIA (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LE BAL (Fr.-It.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BLASTFIGHTER (L'EXÉCUTEUR) (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

BOY MEETS GIRL (Fr) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e, (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

CAL (Irl., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-It., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).

ET LA VIE ET LES LARMES ET L'AMOUR, (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544.28-80).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14). République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Rialto, (607-87-61).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Tourelles, (364-51-98).

L'HISTOIRE SANS FIN, (Ang., v.o.) Gaumont Halles, (297-49-70) ; UGC Danton, (225-10-30) ; UGC Rotonde, (574-94-94) ; Colisée, (359-29-46) ; UGC Normandie, (563-16-16) ; v.f. : Berlitz, (742-60-33) ; Richelieu, (233-56-70) ; UGC Gare de Lyon, (343-01-59) ; UGC Gobelins, (336-23-44) ; Montparnos, (327-52-37) ; Mistral, (539-52-43) ; Gaumont Convention, (828-42-27) ; Murat, (651-99-75) ; Images, (522-47-94) ; Secrétan, (241-77-99).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**). Ciné Beaubourg (H. sp.), 3e (271-52-36).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

JE SUIS JAZZ... C'EST MA VIE, (v.o., Studio Bertrand) (783-64-66).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaîté Boulevard, (233-67-06) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Gaîte Rochechouart, (878-81-77) Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, (327-84-50) ; Montparnos, (327-52-37) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LE JUMEAU (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MAD MISSION (Jap.) : v.f., Paramount City (562-45-76)) ; Paramount Opéra (742-56-31) ; Maxéville (770-72-86). Paramount Montparnasse (335-30-40).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat (651-99-75) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MATAGI LE VIEUX CHASSEUR D'OURS (Jap., v.f.) : Reflet Logos II (354-42-34).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

A 16 ANS DANS L'ENFER D'AMSTERDAM (**), film franco-italien d'Axel Berger. V.f. : Paramount-City (562-45-76) ; Maxéville (770-72-86) ; Fauvette (331-60-74) ; Paramount-Montparnasse (335-30-40) ; Convention St-Charles (559-33-00) ; Paramount-Montmartre (606-34-25) ; Secrétans (241-77-99).

CHRISTMAS STORY Film américain de Bob Clark. V.o : Forum Orient-Express (233-42-26) ; Ambassade (359-19-08) ; V.f. : Berlitz (742-60-33) ; Paramount-Bastille (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse (335-30-40) ; Bienvenüe-Montparnasse (544-25-02) ; Images (522-47-94) ; Paramount-Montmartre (606-34-25).

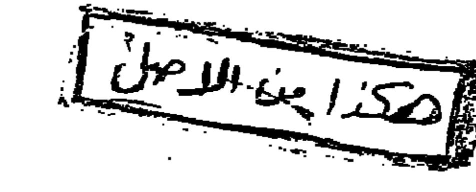
LE CONVOI DES CASSEURS, film américain de Charles Griffith. V.f. : Rex (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon (343-01-59) ; Paramount-Montmartre (606-34-25).

FLEURS DE PAPIER, film indien de Guru Dutt. V.o. : Forum Orient-Express (233-42-26) ; St-André-des-Arts (326-48-18) : Elysées-Lincoln (359-36-14) : Olympic-Entrepôt (544-43-14).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES, film français de Gérard Oury. Forum (297-53-74) ; Richelieu (233-56-70) ; Berlitz (742-60-33) ; Paramount-Marivaux (296-80-40) : Cluny-Palace (354-07-76) : Paramount-Odéon (325-59-83) ; Bretagne (222-57-97) : Ambassade (359-19-08) ; George-V (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier (387-35-43) ; Français (770-33-88) ; Bastille (307-54-40) ; Nations (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon (343-01-59) ; Fauvette (331-60-74) ; Paramount-Galaxie (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé (320-12-06) ; Gaumont-Sud (327-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle (575-79-79) ; Gaumont-Convention (828-42-27) ; Victor-Hugo (727-49-75) ; Paramount-Maillot (758-24-24) ; Pathé-Wepler (522-46-01) ; Paramount-Montmartre (606-34-25) ; Gaumont-Gambetta (636-10-96).

ATTENTION ! NE PAS LES MOUILLER ....

NE PAS LES EXPOSER A LA LUMIERE ....



SPECTACLES

1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE MONTREUR D'OURS (Fr.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg (272-63-32)) ; UGC Odéon (225-10-30) ; UGC Rotonde (574-94-74) ; UGC Champs-Elysées (562-20-40) ; 14-Juillet Bastille (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle (575-79-79) ; v.f., UGC Montparnasse (574-94-94) ; UGC Boulevard (574-95-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (325-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon (343-01-59).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Gaîté Boulevard (233-67-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Latina, 4e (278-47-86) ; Reflet Logos II (354-42-34) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz (562-20-40)) ; UGC Gobelins (336-23-44)) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ROCKING SILVER (Dan., v.o.) : Saint-Séverin (354-50-91).

LES RUES DE FEU (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée (359-29-46).

SPLASH (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

STAR WAR LA SAGA, LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60). (v.f.). Espace Gaîté (327-95-94).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

THE HIT (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

THIS IS THE ARMY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (H. sp.) (633-97-77).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; (v.f.) : UGC Opéra, 9e (574-93-50).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UN AMOUR INTERDIT (Franco-Ital.) (*) : Forum Orient Express (233-42-26) ; Cluny Ecoles (354-20-12) ; Quintette (633-79-38) ; George-V (562-41-46) ; UGC Marbeuf (561-94-95) ; Saint-Lazare Pasquier (387-35-43) ; Lumière (246-49-07) ; Bastille (307-54-40) ; Montparnasse Pathé (320-12-06).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES YEUX LA BOUCHE (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse (326-58-00).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) : Lumière (246-49-07).

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Reflet Quartier Latin (326-84-65).

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine (329-11-30), Action Lafayette (329-79-38).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri (508-11-69).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis (329-11-30).

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic (544-43-14).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon (267-63-42).

LE CAMION (Fr.) : Denfert (321-41-01).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Quintette (633-79-38).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin (326-84-65), Parnassiens (320-30-19).

LES DAMNÉS (It., v.o.) : Champo (354-51-60).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost-A., v.f.) : Capri (508-11-69).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace (354-07-76).

FARREBIQUE (Fr.) : Olympic (544-43-14).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Action Ecoles (325-72-07).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand (783-64-66).

INDIA SONG (Fr.) : Forum Orient Express (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse (326-58-00).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg (633-97-77).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A., v.f.) : Arcades (233-54-58).

JULIA (A., v.o.) : Bonaparte (326-12-12).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches (633-10-82).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA MALLE DE SINGAPOUR (A., v.o.) : Parnassiens (335-21-21).

METROPOLIS (All.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Parnassiens (335-21-21).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

OSSESSIONE (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

OTHELLO (A., v.o.) : Reflet Logos-I, 5e (354-42-34).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Bertrand (783-64-66).

PAPA LONGUES JAMBES (A., v.f.) : Contrescarpe (325-78-57).

PARIS VOUS APPARTIENT (Fr.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

PEAU D'ANE (Fr.) : Reflet Quartier Latin (326-84-65).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria (H. sp.) (508-94-14).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LE PONT DU NORD (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PORTRAIT D'UNE ENFANT DÉCHUE (A., v.o.) : Balzac (561-10-60).

RAGTIME (A., v.o.) : Ciné 13 Première (sam., dim.), 18e (259-62-75).

RAMBO (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling (606-94-98).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Médicis (633-25-97).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SEPT ANS D'UN POÈTE (Fr.) : Art Beaubourg, 7e (278-34-15).

SPARTACUS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Rialto (607-87-61).

TAKING OFF (A., v.o.) : Ciné 13 Première (sam., dim.) (259-62-75).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (Hsp) (554-46-85).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Action Ecoles (325-72-07).

THEOREME (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA TRACE (Fr.) : Parnassiens (335-21-21).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA VIPÈRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Rialto (607-87-61).

COMMUNICATION

Radios locales privées

M. FILLIOUD DÉNONCE LES PRATIQUES ILLÉGALES

Répondant mercredi 28 novembre, à l'Assemblée nationale, à M. Maurice Adevah-Pœuf (PS, Puy-de-Dôme), M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, a évoqué l'avenir des radios privées locales. Il a notamment déclaré : *« La simple annonce de l'application de la loi provoque une campagne de presse inspirée par la mauvaise foi et orchestrée par des personnages dépourvus de toute mémoire. »* Il a ajouté que le gouvernement ferait preuve de tolérance à l'égard des radios qui ont demandé depuis longtemps une autorisation, conformément à la réglementation, et qui ont obtenu un avis favorable de la commission consultative, mais qui n'ont toujours pas de réponse de la Haute Autorité.

Il a aussi souligné que *« se développent actuellement des pratiques dont parle la presse et qui consistent à tourner la loi en acquérant clandestinement des fréquences autorisées. Nous ne sommes pas disposés à laisser se généraliser ces pratiques contraires à la lettre et à l'esprit de la loi. Des malins pensent échapper aux mailles du filet, notamment en se servant de prête-noms. Qu'ils sachent que la loi interdit ces pratiques, que la justice les condamnera et que les contrevenants ne lui échapperont pas »*.

A Grenoble

DIX-SEPT RADIOS LOCALES FRAPPÉES D'INTERDICTION

Dix-sept des quarante radios locales privées émettant sur l'Isère ont reçu mardi 27 novembre l'ordre de Télédiffusion de France de cesser leurs émissions dans un délai de vingt-quatre heures. Plusieurs des radios privées les plus écoutées du département sont concernées par cette décision, prise pour des motifs différents.

Les radios mises en demeure d'arrêter leurs émissions ont aussitôt réagi en dénonçant *« les graves atteintes à la liberté d'expression »* et en publiant mardi matin dans le quotidien régional *le Dauphiné libéré* (qui a lui-même lancé il y a deux mois sa propre radio Fréquence-Dauphiné) une pleine page de publicité, affirmant qu'*« un million d'habitants vont ainsi se trouver privés de moyens d'information, d'animation et d'expression libre et indépendante ». Elles ont d'autre part affirmé qu'elles continueraient à émettre, à l'exception de Radio-Savane et Radio-Mega.*

Les radios iséroises locales privées ont reçu l'appui du maire RPR de Grenoble, M. Alain Carignon. S'adressant mardi soir aux représentants des radios « interdites », M. Carignon a proposé que l'hôtel de ville, *« maison de tous »*, soit *« le dernier recours pour les radios voulant continuer d'émettre »*.

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale et du conseil général de l'Isère a, de son côté, invité les radios à le rencontrer ; une délégation doit être prochainement reçue par la Haute Autorité.

VERS UNE LIBÉRALISATION

Le sursaut du plan câble

On le disait depuis quelques semaines paralysé par les retards, menacé par les télévisions hertziennes, sur le point d'être abandonné. Et voilà soudain que le plan de câblage semble se réveiller. Le premier indice vient de l'hôtel Matignon où les représentants de tous les ministères concernés discutent interminablement des détails du fameux décret d'application qui doit définir les règles d'exploitation des réseaux. Le premier ministre a rendu un premier arbitrage : il n'y aura qu'une seule autorisation globale accordée aux réseaux par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, dispositif qui remplace le régime complexe de double autorisation pour les services locaux et nationaux.

Le gouvernement a tranché en faveur du pragmatisme et de l'image d'indépendance des neuf sages. Reste à définir le cahier des charges des sociétés d'exploitation. Deux conceptions s'affrontent : celle qui tient à des quotas stricts sur la programmation locale et le « déport » des chaînes étrangères ; celle qui les remplace par des objectifs à atteindre pour faciliter la montée en charge de la télévision par câble.

Le deuxième élément positif vient du ministère des PTT. Depuis quelques semaines, la direction générale des télécommunications (DGT) est très divisée. Certains responsables jugent que les négociations tarifaires avec les collectivités locales et leurs conseils financiers mettent en danger l'économie du plan câble et souhaitent que les PTT reprennent l'entière maîtrise du câblage. D'autres veulent retarder le plan après les échéances électorales de 1986. M. Louis Mexandeau a tranché publiquement la semaine dernière, à Lyon, en confirmant le rôle des collectivités locales et le rythme du câblage. L'objectif de cinq millions de prises installées en 1990 signifie même que le volume de commandes industrielles pourrait passer de un million à deux millions de prises en 1986. *« Nous investissons un milliard de francs pour le câble en 1985*, a précisé le ministre, *nous irons jusqu'à deux milliards s'il le faut. »*

Le troisième facteur de relance vient de la mission « TV câble », qui s'efforce de rassurer les éditeurs de programmes sur la viabilité de ce nouveau marché. M. Bernard Schreiner, député (PS) des Yvelines, président de la mission, dans une conférence de presse réunie le 28 novembre, a donné les résultats d'une étude sur les ressources publicitaires des chaînes câblées. Selon cette étude, les réseaux devraient drainer une publicité régionale encore disponible mais qui ne fournirait pas plus de 15 % des recettes du câble, 90 % des annonceurs étant concentrés sur Paris.

En dehors de cette publicité traditionnelle, l'étude voit émerger de nouvelles formes de financement. En premier lieu, le mécénat culturel et le parrainage pourraient offrir aux réseaux des émissions ou des chaînes gratuites. Mais c'est surtout le vidéotex et les services interactifs qui apporteraient des ressources nouvelles, en servant de support à l'information promotionnelle de la grande distribution ou de l'immobilier, secteurs interdits à la télévision.

Ainsi, la télévision par câble ne perturberait pas beaucoup l'équilibre des médias traditionnels. Le transfert de ressources publicitaires s'effectuerait au détriment des journaux gratuits et des mailings postaux, sans affecter la presse quotidienne régionale qui pourrait s'investir dans les nouveaux services du câble.

Une stratégie européenne

Tirant les leçons de cette étude, M. Schreiner a plaidé pour une réglementation libérale en matière de publicité : *« Le vrai problème est de faire rentrer l'argent de la publicité et non de la limiter. »* Le président de la mission propose que le plafond de 80 % des ressources prévu par la loi de 1982 s'applique à l'ensemble des services d'un réseau et non à chaque canal, pour permettre un meilleur équilibre entre publicité nationale et publicité locale. M. Schreiner estime aussi que la télévision par câble doit avoir accès à la fois au parrainage et à la publicité.

Mais, pour attirer la publicité, il faut une audience suffisante. A tous les éditeurs qui s'inquiètent du faible nombre de prises installées dans les deux ou trois années prochaines, la mission « TV câble » propose maintenant une stratégie résolument européenne. Un groupe de travail réunissant éditeurs et publicitaires étudie la diffusion dès l'année prochaine de chaînes thématiques par satellites à destination des réseaux francophones ou européens. Sur ce projet, la Haute Autorité vient épauler la mission et se charge d'examiner les problèmes juridiques posés par ces chaînes européennes.

A l'évidence, le réalisme économique pousse vers une plus grande libéralisation de la télévision par câble. Deux ans après l'annonce du plan gouvernemental, les positions s'assouplissent, et la mission « TV câble » joue le rôle de « poisson pilote », devançant les décisions gouvernementales, préparant le terrain à l'abri des affrontements entre ministères ou administrations. M. Mexandeau n'a-t-il pas, après M. Schreiner, confirmé l'ouverture aux télévisions hertziennes, dans le cadre des sociétés d'exploitation du câble et sous le contrôle de la Haute Autorité ? Il reste maintenant, pour sortir de cette longue période d'incertitudes et de débats, une dernière étape : la fixation des tarifs de location des réseaux entre la DGT et les partenaires de l'exploitation. Le ministre des PTT a promis une décision pour la fin de ce mois.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

RACHETANT UN NOUVEAU TITRE

M. Robert Hersant étend son influence en Belgique

De notre correspondant

Bruxelles. – Nouvelle offensive de M. Robert Hersant dans la presse belge : il vient d'acquérir non pas un journal avec ses installations et son personnel, mais un simple titre, celui de *la Province*, publié à Mons.

L'opération est complexe. Au départ, se trouve la société Rossel, qui publie notamment *le Soir*, principal journal francophone de Belgique. Les divisions au sein de cette société ont permis il y a plus d'un an à M. Robert Hersant d'y occuper un poste d'administrateur appartenant au clan minoritaire.

A Charleroi, la Société anonyme de presse et d'édition, filiale de Rossel, publie *la Nouvelle Gazette de Charleroi*. Depuis dix-neuf ans, ce journal faisait paraître une édition particulière à Mons, sous le nom de *la Province*. Ce titre, toutefois, lui avait été loué par un groupe de notables montois rassemblés dans une association sans but lucratif, La propagande libérale.

La concession du titre *la Province* à *la Nouvelle Gazette de Charleroi* arrive à expiration le 31 décembre 1985. Bien que la société Rossel et les dirigeants de *la Nouvelle Gazette* aient tenté de renouveler leur accord avec les notables libéraux de Mons, on apprend que ces derniers ont préféré s'entendre avec M. Robert Hersant, qui, à partir de *1986, sera donc propriétaire du titre la Province.*

L'affaire peut paraître surprenante. *La Nouvelle gazette* est bien décidée à publier son édition de Mons (tirage : dix-huit mille exemplaires environ), même sous un autre titre, mais avec ses installations et son équipe rédactionnelle.

M. Michel Fromont, directeur général de *la Nouvelle Gazette* et de *la Province*, a écrit, jeudi 29 novembre, dans un éditorial : *« Nos lecteurs ne sont pas à louer, nos journalistes ne sont pas à vendre. »* Il invite en même temps les clients du journal à proposer eux-mêmes un nouveau titre qui leur paraîtrait plus approprié pour l'organe auquel ils sont restés fidèles depuis bien des années.

Les propriétaires du titre *la Province* n'étaient pas d'accord avec l'attitude politique du journal ; à leurs yeux, semble-t-il, cet organe avait fini par se situer *« un peu trop à gauche »* du libéralisme classique.

Il apparaît toutefois que la stratégie de M. Hersant ne se limite pas à la création éventuelle d'un journal entièrement nouveau en utilisant le vieux titre. Il propose, en effet à *la Nouvelle Gazette* d'établir, dans la région de Charleroi, une imprimerie très moderne qui permettrait non seulement de fabriquer *la Province* mais aussi d'autres journaux de la région. M. Hersant n'a-t-il pas déjà acquis un rôle prépondérant dans le quotidien *le Rappel* (Charleroi) et dans ses deux éditions locales à Mons et à La Louvière ?

Cette nouvelle offensive du patron de presse français, même si elle n'entraîne pas une répercussion immédiate, n'en suscite pas moins quelque inquiétude dans les milieux de presse belges.

JEAN WETZ.

● *Un nouveau président à* Ouest-France. – M. François-Régis Hutin, l'un des fils du co-fondateur d'*Ouest-France*, avec François Desgrées du Loû, premier quotidien français par la diffusion, a été élu, mardi 27 novembre, à la présidence du conseil d'administration de la société éditrice du titre, en remplacement de M. Louis Estrangin (*le Monde* du 21 novembre). Ce dernier souligne, dans un éditorial, la continuité de l'équipe qui dirige le journal.

Premiers succès pour « l'Événement du jeudi »

Le succès de la souscription de *l'Événement du jeudi* a incité M. Jean-François Kahn à reporter à la fin décembre la date de clôture, notamment pour des raisons techniques. Ce qui revient à dire que le capital de 10 millions de francs sera alors largement atteint, ce capital étant détenu, dans sa majorité, par des petits porteurs, venus d'horizons très divers : ainsi relèverait-on les noms de MM. Doumeng (deux actions), Léotard ou Joxe, en passant par Yves Montand...

Les chiffres de vente de l'hebdomadaire, même s'ils réclament confirmation pour ce qui concerne la province, semblent conforter cet accueil favorable. Ainsi, le premier numéro, daté 8 novembre, aurait été diffusé à 250 000 exemplaires (dont 56 000 sur Paris-surface), le deuxième à 210 000 (avec 45 000 sur Paris) et le troisième à 160 000 (dont 37 000 sur Paris). Le nombre des abonnés atteindrait 3 000.

Même si les augures recommandent d'attendre les chiffres de vente du cinquième numéro pour assurer que *l'Événement du jeudi* est viable, M. Jean-François Kahn est raisonnablement optimiste par rapport aux bases théoriques qu'il s'était fixées : *« Nous n'avons pas emprunté 1 franc jusqu'ici, hormis l'avance sur recettes traditionnelle accordée par les Nouvelles Messageries de la presse parisienne. Notre capital est intact, et nous n'avons donc pas de frais financiers à supporter. Il est possible que notre chiffre de vente – actuellement 160 000 – se stabilise à un seuil inférieur d'ici à un mois, mais il semble douteux qu'il puisse se situer au-dessous du chiffre de 80 000 qui, compte tenu de nos coûts actuels de fabrication et de rédaction, constituerait notre point d'équilibre. » L'Événement du jeudi* emploie, au total, un peu moins de soixante-dix personnes, dont une quarantaine de journalistes permanents.

M. Jean-François Kahn reconnaît que la campagne de promotion de l'hebdomadaire a été partiellement ratée. Mais il attend un bon rendement de la campagne d'abonnements qui sera lancée bientôt, couplée avec une adhésion au Club de *l'Événement du jeudi*. Le succès remporté par ce club dépasse d'ailleurs, à l'heure présente, les possibilités logistiques de l'hebdomadaire, ce qui n'est pas un des moindres signes de l'attente qu'il a su catalyser dans l'opinion publique. En revanche, les publicitaires observent encore une certaine réserve vis-à-vis de *l'Événement*. Signalons enfin que M. Bruno Monnier, ancien directeur général de *l'Express* et PDG de l'Imprimerie Montsouris, a été nommé président du conseil de surveillance de *l'Événement*.

Au sommaire du numéro de cette semaine : « Comment les Français voteraient à la proportionnelle » (sondage exclusif), « La morale de Delon » et aussi « Les malheurs conjugaux de M. Jean-Marie Le Pen ».

C. D.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 29 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Droit de réplique.
Les partis politiques répondent à M. Fabius.



20 h 45 Série : la Dictée.
De Jean Cosmos. Réal. J.-P. Marchand. Avec V. Garrivier, C. Salviat, E. Dufay.
Louis, qui est sorti de l'Ecole normale, découvre la petite école de campagne où il a été nommé à sa demande. Chronique intimiste de la vie d'instituteur à la fin du dix-neuvième siècle dans les paysages du Cayrol. Une saga sur la passion d'enseigner.

21 h 45 Les jeudis de l'information : Infovision.
Emission d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy.
La grande cuisine industrielle : la fin du mythe Eden Pastora : Nouvelle-Calédonie : le réveil kanak.

23 h 5 Journal.
23 h 20 C'est à lire.
23 h 25 Le jazz et vous. Emission de J. Diéval.
Avec M. La Ferrière, A. Percha, M. Bowou et Ellios...

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : la Fureur des anges.
De R.-L. Joseph, d'après le livre de S. Sheldon, réal. B. Kulik.
Deuxième volet des aventures et mésaventures d'une journaliste accusée de meurtre. Manipulations politiques et problèmes de droit commun.

21 h 20 Basket-ball : France-Pologne.
23 h Journal.
23 h 15 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Ciné-passion. Emission de Marie-Christine Barrault.



20 h 40 Film : le Retour de Martin Guerre.
Film français de D. Vigne (1981), avec G. Depardieu, N. Baye, B.-P. Donnadieu, R. Planchon, M. Jacquemont.
Au seizième siècle, dans un village au sud de Toulouse. Un paysan qui s'était montré piètre époux disparaît pendant huit ans, puis reparaît et rend sa femme heureuse. Au bout d'un certain temps, des rumeurs d'imposture circulent. Reconstitution appliquée d'un fait divers historique aussi bizarre que réel. Force et subtilité des principaux interprètes.

22 h 10 Journal.
23 h 05 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.
23 h 40 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Drôle d'histoire ; 17 h 10, Cadaques-Caldeja ; 17 h 45, La bataille de Nancy ; 18 h 10, Série : Dynastie ; 18 h 55, Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

CANAL PLUS

20 h 30, **Et la terreur commence**, film de E. Matalon (suspense) ; 22 h, **La ballade de Narayama**, film de Sh. Imamura (drame) ; 0 h 5, Tous en scène ; 0 h 55, **Un jeu brutal**, film de J.-C. Brisseau (drame) ; 2 h 20, **Rock**.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le tiroir oublié de la commode Louis XV, facéties parisiennes ou les souvenirs d'un cocher de fiacre.
21 h 30 Musique : vocalyse (l'âme du bois).
22 h 30 Nuits magnétiques : quatre hôtels ; impressions d'Egypte.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert en direct du Théâtre des Champs-Elysées : « Pouf », de M. Monnet, « Nadira », de P. Capdenat, « Ouverture pour une tragédie grecque », de J. Martinon, « Lelio », de H. Berlioz, « Pièces pour piano », de C. Saint-Saëns, par les Chœurs de Radio-France et l'Orchestre national de France, avec L. Peacocq, J. Dupouy, M. Vanaud, D. Mesguish.
23 h 00 Les soirées de France-Musique : la musique chez Balzac dans sa vie et dans son œuvre.

Vendredi 30 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 TF 1 Vision plus.
11 h 50 La une chez vous.
12 h Feuilleton : Le jeune Fabre.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 45 A pleine vie.
16 h 5 Temps libre.... Au théâtre.
17 h 55 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Série : Danse avec moi.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Formule 1 : Jane Birkin.
Emission de M. et G. Carpentier.
Un plateau entièrement féminin : autour de Jane Birkin, Kim Wilde, les Stars Sisters, Lio, Diane Dufresne...

21 h 50 Téléfilm : l'Année noire.
D'après le roman de C. Castellaneta, mise en scène M.-T. Giordana, avec G. Desarthe, G. Amato, M. Foschi...
Le plan d'action du commissaire Spada, après la mort de Fugazza, est totalement modifié. Une seule solution pour ce play-boy tortionnaire : fuir l'Italie fasciste, mais Casella assassiné, Spada est sur le point d'être arrêté. Un feuilleton décoratif.

22 h 45 Photographie et société.
Emission de Teri Wehn Damisch.
Réalité de l'image ou l'image nous manipule (2e partie).
Gisèle Freund, une des plus grandes photographes du siècle, analyse la réalité événementielle dans ses rapports avec sa représentation photographique : intelligence et sensibilité.

23 h 15 Journal.
23 h 35 C'est à lire.
23 h 40 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
14 h 50 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 40 La télévision des téléspectateurs.
16 h Reprise : Moi... je. (Diffusé le 21 novembre).
17 h Itinéraires, de Sophie Richard.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Allô Béatrice.
De Y. Lambert et A. Kantof, réal. J. Besnard. Avec N. Courcel, D. Ceccaldi, A. Consigny...
Troisième épisode : Béatrice est confrontée avec les dures réalités de la production télévisée. Archétype de la femme moderne, fougueuse et séduisante, Béatrice enquête. Une comédie légère, bien jouée.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Recherches et filatures », sont invités : Alain Borer (Rimbaud en Abyssinie ; Un sieur Rimbaud se disant négociant), *Michel del Castillo* (la Gloire de Dina), *San Antonio* (Faut-il tuer les petits garçons qui ont les mains sur les hanches ?), *Henri Vincenot* (l'Œuvre de chair).

22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club (cycle japonais) : Voyage à Tokyo.
Film japonais De Y. Ozu (1953), avec C. Ryu, C. Higashiyama, S. Hara, S. Yamamura, H. Sugirama (v.o. sous-titrée. N. Rediffusion).
Un vieil homme et sa femme se rendent à Tokyo pour visiter leurs enfants. Ceux-ci, dérangés dans leurs habitudes, les accueillent avec réticence. Histoire intimiste traitée, par une mise en scène ascétique, comme une méditation sur la rupture des liens de famille, la vieillesse et la mort. Admirable.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Vendredi : Etre juif à Moscou.
Magazine d'information d'André Campana.
Un reportage du magazine TV Aktuelt (Copenhague) tourné en Union soviétique en août 1984, sur la condition des Soviétiques de confession juive. Sont-ils nombreux à vouloir quitter l'URSS ? Succession d'interviews, de témoignages, de certains membres de la communauté juive de Moscou. La possibilité d'obtenir un visa, les conditions de vie dans un régime totalitaire.

21 h 30 Journal.
21 h 55 Téléfilm : le Petit Manège.
Un conte de G. Rozes, d'après une idée de M. Rouzière, Réal. D. Tragarz, avec J. Franval, V. Zaoui, Y. Gilot...
C'est l'histoire d'une amitié entre une petite fille, Cynthia, et un vieux forain retraité, Moustache. Celle, aussi, d'un manège de chevaux de bois entreposé dans la grange de Moustache et qui ne fonctionne plus. Mais, pour le bonheur de sa petite amie, le vieux forain va le refaire tourner. Une bonne idée d'histoire un peu mystérieuse et fantastique. On lui reste malheureusement extérieur.

23 h Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.
23 h 5 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h 9, M. Denisot ; 9 h, **Clémentine tango**, film de C. Roboh (comédie de mœurs) ; 10 h 45, Les chemins de la cocaïne ; 11 h 40, Hill Street blues ; 12 h 25, Soap ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Isaura (et à 18 h 40) ; 14 h 5, **J'ai épousé une ombre**, film de R. Davis (suspense) ; 16 h, **El**, film de L. Bunuel (drame) ; 17 h 25, Mister T ; 18 h, Surtout l'après-midi ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, L'Australienne ; 22 h, **Le refrain de mon cœur**, film de W. Lang (comédie musicale) ; 23 h 50, Tous en scène ; 0 h 40, **La Bête**, film de W. Borowczyk (érotique) ; 2 h 15, **La ballade de Narayama**, film de Sh. Imamura (drame) ; 4 h 20, Les KO de Canal Plus ; 5 h 20, **l'Eventreur de New-York**, film de L. Fulci (épouvante).

FRANCE-CULTURE

7 h Le goût du jour. 8 h 15 Les enjeux internationaux. 8 h 30 Les chemins de la connaissance : pour vivre ici... cinq portraits domestiques (et à 10 h 50 : la tradition japonaise et la mort volontaire). **9 h 5 Matinée du temps qui change** : géopolitique ; la militarisation de l'espace. **10 h 30 Musique** : miroirs (et à 17 h). **11 h 10 L'école hors les murs. 11 h 30 Feuilleton** : la nomination. **12 h Panorama. 13 h 40 On commence...** le retour de Gide. **14 h Un livre, des voix** : « la Ville sans miroirs », de Hubert Haddad. **14 h 30 Sélection Prix Italia** : les Frères de la nuit. **15 h 30 L'échappée belle** : figures de l'aventure (Anita Conti, océaniste) ; télex ; terre des merveilles. **17 h 10 Le pays d'ici** : en direct d'Agde. **18 h Subjectif. 19 h Les grandes avenues de la science moderne** : l'union internationale des télécommunications. **20 h Musique, mode d'emploi** : Vincent d'Indy.
20 h 30 « Le bal à l'époque romantique », de D. Barberis.
21 h 30 Black and blue : en passant par l'Espagne.
22 h 30 Nuits magnétiques : quatre hôtels.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique. 7 h 10 Actualité du disque. 9 h 8 Le matin des musiciens : Jan Pieterszoon, Sweelinck ou la modalité allemande. **12 h 5 Concert** (donné le 8 mars au Théâtre municipal de Metz), œuvres de Duparc, Strauss et Schumann, par l'Orchestre philharmonique de Lorraine. **13 h 32 Les chants de la terre. 14 h 2 Repères contemporains** : œuvre de G. Enesco. **14 h 30 Les enfants d'Orphée. 15 h Verveine-scotch** : Création groupe de recherche et d'improvisation musicale de Marseille ; Scotch, livret à moi-même... **17 h Histoire de la musique. 18 h L'imprévu** en direct du studio 119, actualité lyrique. **19 h 15 Le temps du jazz** : clavier bien rythmé, intermède, feuilleton, Eric Dolphy. **20 h Avant-concert** : « Concerto pour flûte et harpe », de W.A. Mozart.
20 h 30 Cycle d'échanges franco-allemands, émis de Baden-Baden : Russianet Ludmila, ouverture de « Glinka » ; « Concerto en la mineur pour violon et orchestre », de A. Dvorak, « Concerto pour orchestre », de B. Bartok, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, sous la direction de E. Tchakarov, et V. Hudecek, violon.
22 h 22 Les soirées de France-Musique : œuvres de Purcell, Chopin, et musique traditionnelle.

SPORTS

LA CANDIDATURE DE PARIS POUR L'ORGANISATION DES JO DE 1992

Rentabilité olympique

(Suite de la première page.)

» Mais en 1980 ils ont été sauvés grâce aux comités nationaux qui ont décidé de venir à Moscou en dépit de l'opposition de leurs gouvernements. Et à Los Angeles nous avons atteint une participation record grâce à la solidarité qui a joué pour les comités des pays les plus pauvres, en dépit de l'appel à la non-participation — pour des raisons de sécurité — par des pays qui, de façon curieuse, ont fait accréditer quelque huit cents officiels et juges. »

En clair, le président du CIO ne pouvait que se réjouir de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux de 1992, même si la capitale française entre en concurrence avec Barcelone, dont il a longtemps été un des élus.

Il nous a expliqué quel allait être le cheminement de la procédure : *« Fin mars 1985, le CIO fera connaître aux différentes villes qui ont exprimé le désir d'être candidates le cahier des charges techniques qu'elles devront remplir. Elles auront alors une année pour faire parvenir leur dossier. Le choix définitif n'interviendra qu'en octobre 1986. »*

L'usage veut que si la France retient l'attention du CIO pour le centenaire de l'appel de Coubertin, elle ne pourra pas obtenir les Jeux d'hiver et les Jeux d'été en même temps. Mais pour M. Samaranch le principal problème est d'une autre nature : *« Nous veillerons surtout, alors, à choisir un pays à l'abri des problèmes politiques aussi bien nationaux qu'internationaux. »* Il ne veut pas avoir à affronter de nouveaux mouvements de boycottage.

Reste que le risque politique n'a pas découragé les postulants. Selon M. Samaranch, cet afflux de candidatures pour 1992 est dû au fait que l'organisation des Jeux ne paraît plus une entreprise aventureuse financièrement : *« Les Jeux d'hiver de Sarajevo ont été bénéficiaires, et le Comité d'organisation de Los Angeles a réalisé un excédent dix fois supérieur à ce qu'il envisageait, c'est-à-dire 150 millions de dollars. Ce résultat est d'ailleurs tellement inattendu que nous avons demandé au Comité d'organisation californien de prendre en charge l'hébergement des délégations, car elles ont contribué à assurer le succès des épreuves. »*

Si la rentabilité n'est plus un obstacle insurmontable à l'organisation olympique grâce notamment au gonflement des droits de télévision, les Jeux n'en sont pas, pour autant, à l'abri de toutes les menaces. La remise en cause, par des responsables soviétiques, du site de Séoul pour les Jeux d'été de 1988 en est l'exemple : *« Le choix de Séoul a été fait en 1981. Le problème entre les deux Corées était le même qu'actuellement. La question de l'horaire des finales en athlétisme, en gymnastique et en natation a été soulevée* (1). *Il appartiendra aux fédérations internationales de se prononcer sur ces dispositions techniques. La Fédération d'athlétisme a d'ailleurs déjà répondu par la négative. Cela aura des répercussions sur le montant des droits de télévision. Mais le CIO doit honorer son contrat avec Séoul. »*

Une place pour l'Afrique et l'Asie

La fermeté du président du Comité international n'est cependant pas suffisante pour surmonter tous les obstacles : *« Nous réunissons les 1er et 2 décembre, à Lausanne, une session extraordinaire pour déterminer les moyens d'éviter le renouvellement de ces crises. Nous allons reprendre nos démarches auprès de l'ONU pour obtenir une reconnaissance internationale qui permettrait d'empêcher les boycottages ».*

M. Samaranch doit aussi faire front aux critiques portées contre le recrutement par cooptation et le fonctionnement du CIO, critiques lancées de l'Est dans le but d'obtenir un glissement du pouvoir au sein du mouvement vers l'Assemblée des comités olympiques nationaux (ACNO). *« Si les cent soixante pays membres avaient un représentant au CIO, nous rencontrerions rapidement les mêmes difficultés que toutes les organisations internationales. Toutefois, il faudra faire une place à des pays d'Afrique et d'Asie où le sport commence à avoir une grande importance. »*

L'ancien diplomate, qui a visité plus d'une centaine de pays pour resserrer les liens entre le Comité international et les comités nationaux, sait que l'olympisme moderne n'est pas synonyme de trêve et que son avenir dépend de la détente internationale. Or, il fait preuve, à cet égard, d'un solide optimisme : *« La situation ne peut qu'évoluer positivement, car personne ne peut souhaiter le maintien des tensions à leur niveau actuel. »* C'est pour cela que le CIO a de nombreux projets, notamment la construction d'un nouveau siège et le développement de son action dans le secteur du sport pour les handicapés et celui de la culture.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Pour permettre la retransmission en direct de certaines finales sur les Etats-Unis à une heure de grande écoute, les Américains ont proposé qu'elles soient disputées le matin, moyennant une augmentation importante des droits de transmission.

RÉACTIONS

Après l'annonce de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques de 1992 (*le Monde* du 29 novembre), M. Nelson Paillou, président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et cheville ouvrière de cette candidature, s'est déclaré très satisfait que dans le domaine du sport *« un tel accord entre l'Etat et la Ville ait pu intervenir »*. *« Cette candidature tombe, de surcroît, à un moment opportun — alors qu'à l'étranger on commençait à douter — puisque, ce week-end à Lausanne, se déroulera la session extraordinaire du CIO à laquelle seront présents les quatre-vingt-quinze membres qui décideront, en octobre 1986, de l'attribution des Jeux. »*

Pour leur part, les comités nationaux olympiques étrangers mettent l'accent sur le prestige de Paris et notent que sa candidature ne soulève aucune difficulté politique. Les autres villes candidates, New-Delhi, Brisbane, Barcelone, Amsterdam et Belgrade voient dans Paris un *« concurrent sérieux »*, mais restent optimistes pour leurs chances.

LE PCF SE RÉJOUIT MAIS SE DIT PRÉOCCUPÉ

Au nom du Parti communiste français, M. Paul Laurent, secrétaire du comité central, *« se réjouit qu'enfin la candidature de Paris à l'organisation des JO de 1992 soit rendue officielle »*, mais s'interroge sur des équipements envisagés. A ce sujet, il s'affirme « préoccupé » par certaines implantations. *« Nous pensons, en effet,* dit-il, *qu'un tel projet doit prendre en compte harmonieusement à la fois les besoins des sportifs et les nécessités économiques et industrielles de la région d'Ile-de-France. C'est à partir de ce nécessaire équilibre et en prenant appui sur la population que nos élus et responsables agiront dans la prochaine période. »*

LE PROTOCOLE D'ACCORD FINANCIER

Le protocole d'accord financier signé mercredi 28 novembre par les négociateurs de l'Etat et de la Ville de Paris chiffre à 8 milliards de francs le coût prévisionnel de l'organisation des Jeux olympiques à Paris. Il fait ressortir, en fonction de diverses hypothèses, un excédent des dépenses sur les recettes de l'ordre de 2 milliards de francs. Ces 2 milliards seraient financés à raison de 50 % par l'Etat, 25 % par la Ville et 25 % par la région Ile-de-France. En cas de dépassement du déficit prévisionnel, l'Etat en supporterait 50 %, le financement public étant plafonné à 4 milliards de francs. En cas de bénéfice, celui-ci serait réparti dans les mêmes proportions entre l'Etat (50 %), la Ville (25 %) et la région (25 %).

Budget prévisionnel

DEPENSES

• **Equipements** (5 milliards) :
Equipements sportifs (3,1) ;
Hébergement athlètes et journalistes, centres de presse et équipement transport (1,9) ;

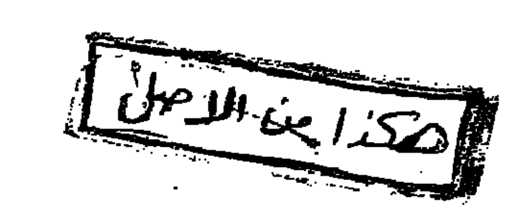
• **Fonctionnement** (3 milliards) :
Frais de personnel, fonctionnement du comité d'organisation (2) ;
Fonctionnement centres de presse, surcoût sécurité, assurances diverses (1) ;

TOTAL .... 8 milliards

RECETTES

Droits de télévision (hypothèse moyenne) (4) ;
Ressources du sponsoring (1) ;
Billetterie (0,35) ;
Produits divers (hébergement, monnaies, médailles, timbres) (0,65) ;
TOTAL .... 6 milliards

• TENNIS : *Championnats d'Australie.* — La Française Pascale Paradis a passé, jeudi 29 novembre, le deuxième tour des championnats internationaux d'Australie en battant la Britannique Jo Durie (tête de série n° 13) 5-7, 6-3, 6-4. Son adversaire, au troisième tour, sera l'Américaine Chris Evert-Lloyd.



هكذا عن الأصل

Monsieur le ministre de l'Education nationale, FAITES DONC CE QUE VOUS DITES

VOUS DITES	VOUS FAITES

LA FORMATION DES JEUNES

Vous dites

« La France n'a pas d'avenir si elle ne porte pas toujours plus haut le savoir et la capacité de ses enfants. » (31 août 1984).

« La modernisation requiert un niveau de formation générale plus élevé et davantage de qualification. » (31 août 1984).

« Notre pays souffre d'une insuffisance de diplômés au niveau du baccalauréat. » (19 novembre 1984).

Vous faites

Au collège, les élèves seront si nombreux dans vos groupes de niveau qu'ils ne pourront pas s'en sortir. Les faibles resteront faibles, comme dans les filières. Vous vous résignez, pour l'avenir, à leur éviction du collège dès la 5e ; et prenez le risque de renforcer un barrage à l'entrée en seconde. Vous privez les lycées d'enseignement long de leur vocation à donner un métier qualifié, et en limitez pour l'essentiel l'accès aux élèves qui iront au-delà du bac.

LA FORMATION DES PROFS

Vous dites

« Tout le monde doit comprendre que l'efficacité de notre système éducatif dépend avant tout d'une bonne formation initiale et continue des maîtres. » (19 novembre 1984).

« Tous les enseignants doivent disposer d'une solide maîtrise de la ou des disciplines qu'ils enseignent et d'une formation professionnelle incluant la didactique de leur discipline. » (4 septembre 1984).

« La formation continue n'a pas encore la place qu'elle devrait avoir dans l'Education nationale. Elle concerne tous les personnels. » (6 novembre 1984).

« J'ai décidé de mettre en œuvre un plan ambitieux de formation continue des professeurs de collèges. » (19 nov. 1984).

Vous faites

Vous décidez que les enseignants des L.e.p. et une partie de ceux des collèges continueront, de façon définitive, à être recrutés sans la licence universitaire. Alors qu'il faudrait la maîtrise pour tous.

Votre plan de formation continue ne cherche d'ailleurs qu'à compenser les carences de formation initiale. C'est donc indéfiniment que le cercle va se poursuivre : les certifiés, agrégés, adjoints d'enseignement seront pour la plupart indéfiniment privés de formation continue.

LE ROLE DES PROFS, LEUR SITUATION

Vous dites

« Notre système éducatif a besoin d'être amélioré, rénové et dynamisé. » (31 août 1984).

« La lutte pour réduire l'échec scolaire et élever le niveau de formation des jeunes est la plus belle des tâches. » (19 nov. 84).

« Le corps enseignant exerce un métier difficile qui requiert une grande compétence et beaucoup de dévouement. On ne sait pas assez que c'est un travail pénible nerveusement et psychologiquement. » (4 septembre 1984).

« Il faut qu'une plus juste place soit faite aux enseignants dans la Nation, à la hauteur de leur responsabilité et de la difficulté grandissante de leur métier. Cette revalorisation du rôle des enseignants, c'est ensemble que nous l'accomplirons. » (31 août 1984).

« Le gouvernement accorde à l'école une priorité qui se marquera dans les choix budgétaires. » (31 août 1984).

Vous faites

Votre budget ne permet pas d'améliorer le service public, et d'accueillir correctement tous les jeunes. Vous annoncez une augmentation généralisée des effectifs par classe, la suppression d'enseignements et du travail en petits groupes. Et vous organisez un alourdissement du service des enseignants les plus qualifiés, au lieu d'améliorer la situation de tous.

Votre ministère lui-même le reconnaît : les salaires des profs sont dévalorisés de 63 % par rapport au secteur privé. Mais vous décidez de laisser la situation en l'état.

Des milliers de profs vivent séparés de leur famille, de leur région, ballottés sans cesse d'un établissement à l'autre. Et vous prévoyez d'augmenter le nombre de ceux qui n'ont pas d'emploi stable.

A dégrader les conditions de l'enseignement vous compromettez gravement l'effort de qualité et de lutte contre l'échec dans lequel les enseignants s'investissent pour faire réussir tous les jeunes.

IL FAUT REDRESSER LA SITUATION ! IL N'EST QUE TEMPS !



1, rue de Courty, 75007 Paris, tél. (1) 550.32.25.

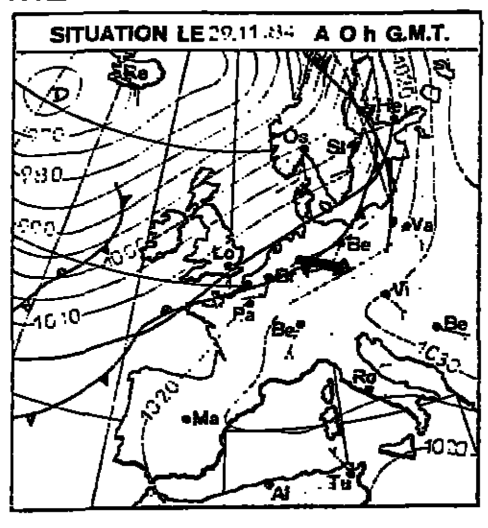
Cette page a été financée par un fonds national d'action et d'information auquel le S.n.e.s. a appelé à verser les personnels des collèges, lycées, C.i.o. Soutenez son action : CCP n° 3101.99.D Paris.

Le Syndicat national des enseignements de second degré (classique, moderne, technique) regroupe, avec ses 75 000 adhérents, la majorité des personnels de second degré long (collèges et lycées).

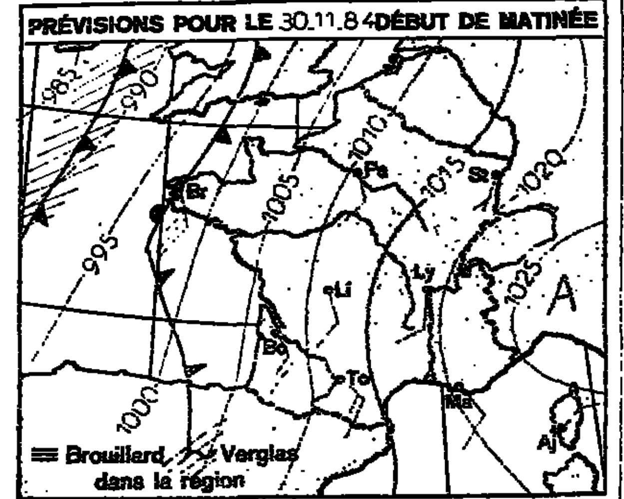
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

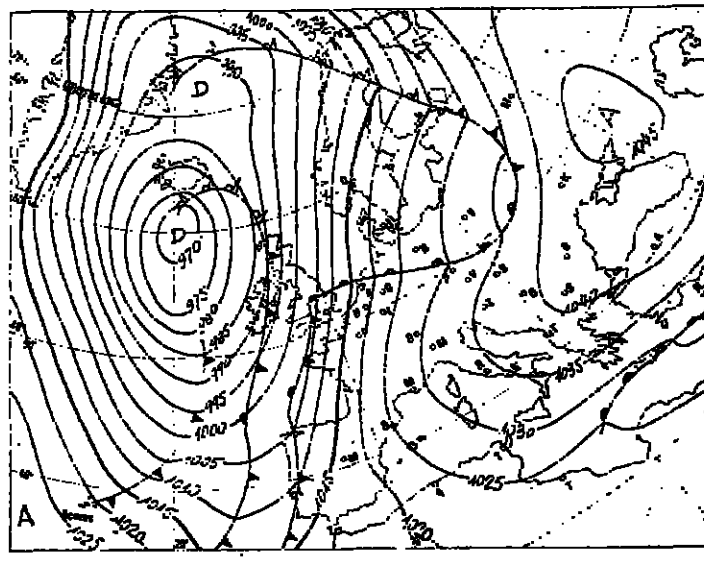
SITUATION LE 29.11.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 30.11.84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 30 NOVEMBRE A 0 HEURE (GMT)



Evolution probable du temps prévu en France entre jeudi 0 heure et vendredi 24 heures.

Entre l'anticyclone d'Europe de l'Est et la profonde dépression du sud de l'Islande, s'organise un flux rapide du Portugal à la Scandinavie. Conséquence, c'est de l'air très doux pour la saison qui va évoluer sur la France. Les zones pluvieuses du proche Atlantique, freinées dans leur progression vers le continent, limiteront leur activité aux régions de l'extrême Ouest.

Vendredi : sur une grande partie de la France, le vent de sud à sud-est se fera sentir, et sera particulièrement sensible sur la façade atlantique et le midi toulousain (Autan). Avantage, pas de brouillard et des températures déjà clémentes au lever du jour : 8 à 10 degrés sur l'Ouest ; 5 à 8 degrés ailleurs, excepté sur les régions du nord-est où la fraîcheur se fera encore sentir, 2 à 3 degrés, localement 0 degré.

Comme type de temps, ce sera souvent agréable pour la saison, avec du soleil sur la majeure partie du pays. Deux exceptions : de la Bretagne aux Landes, ciel chargé avec quelques pluies qui se renforceront en soirée. Près du golfe du Lion, les nuages seront souvent abondants et le soleil aura du mal à percer.

Au milieu de l'après-midi, il fera doux : 10 à 14 degrés sur la moitié nord, 16 à 18 degrés sur la moitié sud, souvent plus de 20 degrés près des Pyrénées.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 29 novembre, à 7 heures, de 1018,9 millibars, soit 764,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 28 novembre au 29 novembre) : Ajaccio, 18 et 6 degrés ; Biarritz, 20 et 7 ; Bordeaux, 10 et 5 ; Bourges, 12 et 4 ; Brest, 13 et 10 ; Caen, 14 et 7 ; Cherbourg, 12 et 9 ; Clermont-Ferrand, 15 et – 4 ; Dijon, 10 et – 2 ; Grenoble-St-M.-H., 13 et – 1 ; Grenoble-St-Geoirs, 15 et 1 ; Lille, 9 et 7 ; Lyon, 14 et 4 ; Marseille-Marignane, 15 et 4 ; Nancy, 9 et 2 ; Nantes, 15 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 7 ; Paris-Montsouris, 10 et 8 ; Paris-Orly, 8 et 8 ; Pau, 20 et 0 ; Perpignan, 13 et 3 ; Rennes, 15 et 9 ; Strasbourg, 10 et – 2 ; Tours, 10 et 7 ; Toulouse, 14 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 4 ; Amsterdam, 9 et 7 ; Athènes, 18 et 10 ; Berlin, 7 et 4 ; Bonn, 7 et 1 ; Bruxelles, 8 et 8 ; Le Caire, 24 et 14 ; îles Canaries, 24 et 16 ; Copenhague, 7 et 6 ; Dakar, 25 et 21 ; Djerba, 20 et 15 ; Genève, 10 et – 1 ; Istanbul, 9 et 5 ; Jérusalem, 17 et 9 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 14 et 10 ; Luxembourg, 6 et 4 ; Madrid, 15 et – 2 ; Montréal, 15 et 0 ; Moscou, – 4 et 23 ; Nairobi, 24 et 16 ; New-York, 17 et 9 ; Palma-de-Majorque, 17 et 3 ; Rio-de-Janeiro, 25 et 21 ; Rome, 18 et 5 ; Stockholm, 6 et 5 ; Tozeur, 21 et 11 ; Tunis, 19 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

UN CHRYSANTHÈME DE 1 028 FLEURS CULTIVÉ EN TOURAINE

Il s'appelle Marcel, il a plus de mille têtes, il culmine à 2,11 mètres pour un tour de taille de 6,37 mètres et boit 10 litres d'eau par jour. Il s'agit du plus gros chrysanthème du monde parvenu à maturité en onze mois à partir d'une tige de 10 centimètres. Ce géant pousse chez M. François Santini, directeur d'une société d'engrais, qui utilise ses serres de Fondettes (Indre-et-Loire) comme un laboratoire, afin d'améliorer la formule de ses produits.

Cet amoureux des chrysanthèmes déplore qu'on associe cette fleur presque exclusivement à la Toussaint, à cause de sa période de floraison. Il s'est fait en tout cas une spécialité de ces énormes chrysanthèmes qui poussent sur un seul pied. L'an dernier, il avait réussi à faire sortir 688 fleurs ; mais cette année il bat largement le record avec 1 028 fleurs. De couleur violet et rouge, ces fleurs ne pèsent pas moins de 150 kilos.

La plante phénomène demande beaucoup de soins et d'engrais. Il faut quatre heures pour la boutonner en laissant un seul bouton par tige. – *(Corresp.)*

PARIS

Rendez-vous rue Royale

Comme chaque fin d'année, la rue Royale – une des plus prestigieuses de Paris – sera en fête jusqu'au 5 janvier 1985, elle célébrera les cent ans d'automobile française. Les piétons pourront se promener sous une voûte lumineuse reproduisant quatorze modèles de voiturne françaises anciennes (Bugatti, Renault, Panhard, Levassor, Delahaye, Delage). Les vitrines des commerçants exposeront des maquettes et modèles de voitures sur le thème « l'Art et l'automobile ».

Longue de 282 mètres, large de 22,80 mètres presqu'aussi célèbre que les Champs-Elysées proches, la rue Royale a souvent changé de nom selon les aléas de l'histoire. Chemin des remparts au dix-septième siècle, chemin des Fossés-des-Tuileries en 1714, rue Royale des Tuileries en 1768, rue de la Révolution en 1792, rue de la Concorde en 1795, elle devint enfin en 1814 rue Royale-Saint-Honoré. En mai 1871, sous la Commune, elle flamba en partie.

C'est au numéro 2 (l'actuel Hôtel de la marine) qu'eut lieu en 1792 le plus grand « casse » de l'histoire : le vol des bijoux de la Couronne, dont le célèbre diamant le Régent (137 carats), du nom de son acheteur, Philippe d'Orléans régent de France de 1715 à 1723.

Mme de Staël y tint des assemblées littéraires très fréquentées, Chateaubriand, Claude Bernard et Alphonse Allais y vécurent.

De 1865 à 1961, elle abrita le café-restaurant le Weber qui avait pour clients Alphonse Daudet, François Coppée, Marcel Proust, Debussy et Curnonsky.

EN BREF

DOCUMENTATION

ANNUAIRE DE LA TÉLÉCOPIE. – La direction générale des télécommunications vient d'éditer un annuaire de la télécopie comprenant les noms de cinq mille entreprises (le nombre de télécopieurs actuellement en service est estimé à vingt mille). Les utilisateurs sont classés par département. Les caractéristiques des matériels sont mentionnées. On peut d'ores et déjà s'inscrire pour la prochaine édition à l'Annuaire de la télécopie, service national de l'édition des annuaires des télécommunications, 182, rue Lecocq, 3306 Bordeaux Cedex.

★ Centre de répartition et de vente des annuaires, 91308 Massy Cedex, tél. (1) 256-29-35. Prix : 10 F. L'annuaire est remis gratuitement aux personnes inscrites.

EXPO-ANIMATION

PRÉVENTION. – La Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France (CRAMIF) organise, du 3 au 8 décembre, dans la salle des échanges Châtelet-les Halles, une exposition sur le thème : « L'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques professionnels. »

GUIDE

TESTAMENT OU DONATION. – Comment tester, quelles sont les différentes formes de testaments ? Comment faire une donation entre vifs ? C'est à toutes ces questions et bien d'autres que répond le guide *Testament ou donation ? Comment choisir ? Comment faire ?* qui comporte, en outre, en fin d'ouvrage, plusieurs modèles types.

★ Editions du Puits Fleuri, 22, avenue de Fontainebleau, 77850 Hericy. Prix : 76 francs, 8 francs de port.

IMPOTS EN BAISSE. – Payer moins d'impôts tout en respectant strictement la loi, c'est possible, en combinant les avantages fiscaux auxquels donnent droit certaines dépenses et certains placements. Pour vous aider, le Crédit mutuel publie un guide gratuit de 36 pages, intitulé *Dix Mesures pour payer moins d'impôts.*

★ Disponible dans toutes les caisses de Crédit mutuel et à la Confédération nationale de Crédit mutuel, 88, 90 rue Cardinet, 75487 Paris cedex 17. Tél. (1) 766-01-51.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 30 NOVEMBRE

« Au Marais », 15 heures, devant l'église Saint-Paul Saint-Louis, Mme Garnier Ahlberg (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Douanier Rousseau », 17 h 45, Grand Palais (D. Bouchard).

« La Sorbonne », 15 h 30, 46, rue Saint-Jacques (P.-Y. Jaslet).

« Les Templiers », 15 heures, métro Temple (M.-C. Lasnier).

« Saint-Roch », 15 heures, 236, rue Saint-Honoré (Paris et son histoire).

« Le quartier de l'Horloge », 15 heures, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 14 heures, haut des marches (Tourisme culturel).

« Ateliers de la Monnaie », 14 h 30, 11, quai Conti (Visages de Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 29 novembre :

DES DÉCRETS

● Relatif à l'exercice du contrôle médical de la Sécurité sociale dans les établissements, services et institutions sanitaires et médico-sociaux recevant des bénéficiaires des différents régimes obligatoires d'assurance-maladie.

● Portant approbation d'une disposition des statuts de l'Agence pour la prévention des désordres et l'amélioration de la qualité de la construction, en application de l'article premier (4°, b) du décret du 14 février 1959 modifié.

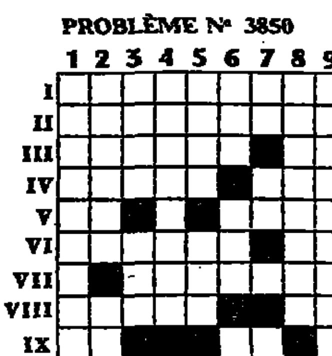
DES ARRÊTÉS

● Fixant le prix d'achat des betteraves de distillerie, des alcools de betterave, mélasse et divers du contingent et hors contingents pour la campagne 1983-1984.

● Relatif à la détermination des quantités de référence des acheteurs de lait pour la période allant du 2 avril 1984 au 31 mars 1985.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3850



HORIZONTALEMENT

I. La profession de sommelier en offre de sérieux. – II. Nid de plumes avec lequel Corneille a beaucoup pondu. – III. Victimes d'un certain ras-le-bol. Pronom ou partie de pronom. – IV. Offre ses richesses à celui qui s'est trouvé longtemps sur le sable. Grande dame ou petite société. – V. Témoignage du bon plaisir. Reçoivent les commandements et non les ordres. – VI. Comique troupier. Ouvrent le score. – VII. Usage remontant souvent du fond des âges. – VIII. Agent restrictif. Préposition. – IX. Copulative. Pour beaucoup, c'est la fin. – X. Fait la loi dans le monde entier. – XI. Trop verts et bons pour des goujats.

VERTICALEMENT

1. Trop d'eau ou trop de feu. – 2. Incommode la vue ou accommode le goût. Mathématique chirurgicale. – 3. Membre actif d'un corps constitué. On y est constamment fourré. Démonstratif. – 4. Jeune étourneau ou petit fou. Sortent d'un rêve. – 5. Ils ont alimenté des séquences de John Ford. Participe passé. Dans « Siegfried ou « Parsifal ». – 6. Voisine d'une Crète en Egée. Contre-filet. Lima ou « capitales » des États-Unis. – 7. Manifestation d'une gorge déployée. Possessif. Accentue l'éclat des cuivres. – 8. Sujet de plus en plus répandu dans les bandes des cinés. Sont compris dans la taxe. – 9. Des ans, l'irréparable outrage...

Solution du problème n° 3849

Horizontalement

I. Costumier. – II. Opiomanie. – III. Ut. Madone. – IV. Risorius. – V. Toi. Cita. – VI. In vivo. Es. – VII. Amollis. – VIII. As. Pleine. – IX. Faust. – X. Ecrit. Roi. – XI. Mareyeur.

Verticalement

1. Courtisane. – 2. Option. Cm. – 3. Si. Siva. Fra. – 4. Tomo. Impair. – 5. Umar. Volute. – 6. Madicoles. – 7. Inouï. Litre. – 8. Einstein. Ou. – 9. Rée. Asseoir.

GUY BROUTY.

CONFÉRENCES

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ANALYSE TRANSACTIONNELLE (IFAT) organise le mercredi 5 décembre à 20 h 30, au 18, rue de Varenne (métros Bac ou Sèvres-Babylone) une conférence de Vincent Lenhardt sur l'intégration de l'analyse transactionnelle et de bio-énergie. Prix : 45 F (35 F pour les étudiants).

annonces associations

Sessions et stages

ANGLAIS, ESPAGNOL, CHINOIS, ALLEMAND, FRANÇAIS, RUSSE Apprentissage efficace, rapide, joyeux par la suggestopédagogie à sa source française. Tél. : 326-22-64.

STAGES D'INFORMATIQUE

Session du samedi matin : à partir du 19/1/85. Cours du soir : à partir du 11/12/84. Stage intensif : 17-21/12. « Introduction à la micro-informatique en milieu professionnel ». Stage gestion de bases de données : à partir du 12/1/85. Demandez notre documentation ou passez nous voir.
I.C., 71 *bis*, rue de Vaugirard 75006 - Tél. : 544-05-14

LES ATELIERS D'ÉCRITURE ELISABETH BING

Week-ends de sensibilisation, stages, ateliers hebdomadaires. Paris, province, étranger. Formation permanente. documentation sur demande. Merci de joindre 4 t. à 2,10 F B.P.G. 245.75227 Paris Cedex 05.

Randon. ski de fond haut Jura, autour vallée de Joux, dép. et ret. Vallorbe. Fin janv.-fin mars 1985. 1395 F/sem. Ass. Lorraine-Jura, BP 267, 57006 Metz Cedex 1. Tél. (8) 762-67-98 ap. 18 h.

STAGES DE FORMATION A LA MICRO-INFORMATIQUE ET A LA TÉLÉMATIQUE

Durée : 160 heures. 1re session : janvier 1985. Stages agr. : DEFA/form cont.
Tous rens. Philippe Bedeau, Centre X2000 Les Corolles 13, pl. les Corolles, 92400 Courbevoie - Tél. 773-64-07.

Stage mime et masque à Paris. 4 jours. Vacances scol. Noël. Ouvert à tous. 500 F. Rens. Cirque de l'Amour, 264-31-18.

Appel

Asso. la Communauté franco-polonaise rech. local 40 m² env., Paris. 306-92-26.

Radio-Solidarnosc rech. local urgent 50 m² env., Paris, tél. apr. 18 h : 461-49-53.

Commune rurale sans ressources recherche bienfaiteurs suscept. apporter aide financement foyer rural intergénérations. Contact : mairie de Chanese, 07310 (Ardèche).

Conférences

PALESTINE ET ISRAËL VIVRONT (Comité Rhône-Alpes)
Mercredi 28 novembre à 20 h 30, « Israël et les Palestiniens ». Soirée-débat avec André Barthélémy, au retour d'un voyage en Palestine (Israël et Cisjordanie).
54, rue Paul-Verlaine 69100 VILLEURBANNE

Echanges

VACANCES 85

Vous pouvez échanger votre maison ou votre appartement France, Étranger. « Séjours », Monique Baudier, 13770 Venelles, (42) 61-05-57.

VACANCES ÉCONOMIQUES, éch. de résid. : Fr., USA, G.-B., Esp., It., Port. DK INTERLINK, BP 1124, 69203 Lyon Ced. 1. (7) 839-35-45.

● Prix de la ligne 25 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
● Veuillez mentionner l'année et le numéro d'inscription au *J.O.*
● Chèque libellé à l'ordre de Régie-Presse LMA et à adresser au plus tard le jeudi pour parution du mardi daté mercredi à Régie-Presse LMA, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
1	1	100
	381	600
	6 481	2 100
	02 351	10 100
	74 581	10 100
	125 751	4 000 100
2	42	200
	282	500
	322	500
	422	500
	5 722	2 000
	70 832	10 000
3	623	500
	8 613	2 000
	30 363	10 000
4	54	200
	694	500
	7 614	2 000
	95 764	10 000
5	095	500
	285	500
	635	500
	695	500
	725	500
	0 265	2 000
6	96	200
	186	500
	7 136	2 000
	058 896	1 000 000
7	87	200
	517	500
	4 497	2 000
	9 707	2 000
	84 517	10 500
8	68	200
	698	500
	6 568	2 000
	60 728	10 000
9	9	100
	719	600
	21 919	10 100
	57 499	10 100
	74 159	10 100
0	190	500
	320	500
	370	500
	860	500
	990	500
	3 770	2 000

LOTO N° 48 TIRAGE DU MERCREDI 28 NOVEMBRE 1984

3 6 8 11 22 27 – 10 NUMERO COMPLEMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 5 ET SAMEDI 8 DECEMBRE VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

84 TRANCHE DES CRISTAUX 91e
TIRAGE DU MERCREDI 28 NOVEMBRE 1984

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC O TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 19/08/84)

Le numéro 332421 gagne 4 000 000,00 F

les numéros approchants à la centaine de mille : 032421, 132421, 232421, 432421, 532421, 632421 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
302421	330421	332021	332401	332420	10 000,00 F
312421	331421	332121	332411	332422	
322421	333421	332221	332431	332423	
342421	334421	332321	332441	332424	
352421	335421	332521	332451	332425	
362421	336421	332621	332461	332426	
372421	337421	332721	332471	332427	
382421	338421	332821	332481	332428	
392421	339421	332921	332491	332429	

Tous les billets se terminant par	gagnent
2421	5 000,00 F
421	1 000,00 F
21	200,00 F
1	100,00 F

84 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 28 NOVEMBRE 1984 92e

LE CARNET DU Monde

Réceptions

— A l'occasion du quarantième anniversaire de la libération, l'ambassadeur d'Albanie et Mme Maxhun Peka ont donné, mercredi 28 novembre, une réception.

Naissances

— Sylvie CASSIN
et Miguel AGULLO,
Tomas et Joachim Agullo, ses frères,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Julia Agullo,
le 24 novembre 1984, aux Lilas.

8, allée des Myosotis,
Aubervilliers.

— Le 25 novembre 1984.
Sabine et Michel JARRETY
laissent à Claire la joie d'annoncer la naissance de

Anne.

31, rue d'Alsace-Lorraine,
31000 Toulouse.

Décès

— M. Jean de Préaumont,
député, adjoint au maire de Paris,
et Mme,
M. et Mme Ange Colonna d'Istria,
ses enfants,
Mlle Santa Randazzo, Mlle Nathalie Belin, M. Richard Belin,
ses petits-enfants,
Le docteur Louis Michelangeli,
son cousin,
Et les familles Tolini, Laurenti, Pozzi, Tafani et Mattéi,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Baptiste CUGLIOLO,

survenu à Paris le 25 novembre 1984, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La *cérémonie* religieuse aura lieu le samedi 1er décembre, à 11 heures, en l'église de Belvédère (Corse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue Alphonse-de-Neuville,
75017 Paris.
Petreto-Bicchisano (Corse).

— Le grand rabbin
et Mme Alain Goldmann,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jules Bloch,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Ovadia Goldmann
et leurs enfants,
M. et Mme Neville Goldmann
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Mme Szylem GOLDMANN,
née Scheindel Reiss,

leur très chère mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
décédée à Strasbourg le 26 novembre 1984, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu le 27 novembre, à Strasbourg.

Ils rappellent le souvenir de

M. Szylem GOLDMANN,
son époux,
tragiquement disparu le 3 mai 1983.

52, rue Lhomond, 75005 Paris.
Petah-Tikva (Israël).
10, rue Fischart, 67000 Strasbourg.

— Sœur Marie Emmanuel O.C.D.,
Pierre et Christine Courcier,
Jacques et Agnès Bonnet,
Pierre et Corinne Challamel,
Blaise et Barbara Halluitte,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du retour à Dieu de

Mme Jean HALLUITTE,
née Madeleine Simonis,

survenu le 16 novembre 1984.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Nogent-Sermiers (Marne).
Une messe sera célébrée à son intention en l'église Saint-Louis des Invalides, le 14 décembre, à 18 h 30.
38, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.

— M. et Mme Robert Delgove,
ses enfants,
Anne et Michel Delgove,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Valentin LEMOINE,
président d'honneur
du Conseil supérieur de l'ordre
des experts-comptables
et comptables agréés,

survenu *à l'âge de quatre-vingt-treize* ans,
Les obsèques ont été célébrées le mardi 27 novembre 1984, à 15 heures, en l'église de Suevres.
10, rue des Gastines,
Suevres 41500 Mer.

— Meaux.
Villeneuve-sous-Dammartin.
M. et Mme Edouard Luszczynski,
ses enfants,
M. et Mme Yann Bouguet,
Mlle Véronique Luszczynski,
Mlle Sabine Luszczynski,
M. et Mme Hervé Luszczynski,
ses petits-enfants,
Adrian, son arrière-petit-fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Boleslas LUSZCZYNSKI,
née Stanislawa Swica,

survenu le 25 novembre 1984, à Meaux, dans sa soixante-quinzième année.
Les obsèques ont eu lieu mercredi 28 novembre, à 15 heures, en l'église de Villeneuve-sous-Dammartin (Seine-et-Marne), sa paroisse.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Bernard Tricot,
M. et Mme Xavier Tricot,
Mlle Marie-Claude Tricot,
M. et Mme Hervé Tricot,
Jérôme, Laurence, Roland, Audrey, Sabine,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère,

Mme Albert MEYER,
née Geneviève Berliner.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— M. et Mme Jean Roussel,
Nicolas, Mathieu, Pascaline,
Mme Marie-Jeanne Perraud,
Antoine, Rémy, Etienne, Vincent,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Germaine ROUSSEL,
née Ferret,

le 27 novembre 1984, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'Eglise de la Ferté-sous-Jouarre, le 30 novembre, à 9 h 30.

— Mme Marcel Trompier,
son épouse,
M. Eric-Georges Trompier,
son fils,
M. et Mme Numa Courtois,
ses beau-frère et belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel TROMPIER,
croix de guerre
cinq citations,
médaille militaire,
médaille des Evadés,
officier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
commandeur
dans l'ordre national du Mérite
commandeur du Mérite agricole,
médaille de vermeil
de *la Ville* de Paris,

survenu le 26 novembre 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Belleville-sur-Saône (Rhône) dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

47, rue de Monceau,
75008 Paris.
1, rue Daru,
75008 Paris.
(*Le Monde* du 29 *novembre*.)

— Le 26 novembre 1984

Philippe VERMEIRE,
pasteur, aumônier de Coëtquidan,

est entré dans la paix du Seigneur.
De la part de
Laure Vermeire-Ginesty,
son épouse,
M. et Mme Robert Vermeire,
ses parents,
M. et Mme Alain Ginesty,
ses beaux-parents,
Jean et Laurence Vermeire,
ses frère et belle-sœur,
Caroline Vermeire,
sa nièce,
Estelle et Grégoire Ginesty,
ses belle-sœur et beau-frère,
Les familles Vermeire, Tartavel, Louveaux, Apers, Imbert, Petitjean, Broquisse, Fontayne,
ses parents et alliés.

« J'estime que ce que nous souffrons dans le temps présent ne peut pas se comparer à la gloire que Dieu nous révélera. »
(Romain VIII, 18.)

L'Evangile de la résurrection sera annoncé lors du service célébré en la communauté des Diaconesses de Versailles, le jeudi 29 novembre 1984, à 20 h 30, 10, *avenue de la Porte-de-Buc*, à Versailles.
1, avenue du Maréchal Fayolle,
Coëtquidan 56380 Guer.

— Donna Wacziarg,
son épouse,
Francis, Annik, Romain et Aude,
Robert, Joëlle, Alexandra et Gaëlle,
Alain et Machiko,
ses fils, belles-filles
et petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Marcel WACZIARG,

survenu le 23 *novembre* 1984 *en son* domicile.

Selon les vœux du défunt, l'incinération a eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, avenue d'Aligre,
78400 Chatou.

Anniversaires

— Il y a onze ans, le 30 novembre 1973, disparaissait

Pierre LAMBERT.

Que tous ceux qui ont connu le socialiste, le résistant, le préfet ou simplement l'homme aient une pensée pour lui.

— Il y a dix ans,

Freddy ZELLER
nous quittait.

Une pensée de ceux qui se souviennent.

Messes anniversaires

— A l'occasion du vingtième anniversaire du décès de

M. Ernest DUFFO,
une messe sera célébrée à son intention, ainsi qu'à la mémoire de

M. Michel ROBINET,

et à celle des collaborateurs de la Garantie médicale et chirurgicale et des membres de leurs familles, en l'église de la Sainte-Trinité, 3, rue de la Trinité, à Paris 9e, le lundi 3 décembre 1984, à 12 h 10.

Communications diverses

— L'Union nationale des combattants en Afrique du Nord, 18, rue Vézelay, à Paris 8e, invite tous les anciens combattants d'AFN et leur famille à l'inauguration de la place des Combattants-en-Afrique-du-Nord, qui aura lieu à Paris, le samedi 1er décembre 1984, à 18 heures, carrefour boulevard Diderot-rue de Lyon (face gare de Lyon).

Soutenances de thèses

— Université Paris-IV, mercredi 5 décembre, à 14 heures, salle des Actes, M. Olu Marius Marcos : « La littérature de langues française et anglaise du Bénin et du Nigéria. Nature. Vocation. Rapport avec la civilisation de l'oralité. »

— Université Paris Val-de-Marne (Créteil), mercredi 5 décembre, à 10 heures, salle des Thèses, M. Daniel Sellos : « Les protéines basiques chromosomiques des spermatozoïdes d'invertébrés marins. »

— Université Paris-IV, samedi 15 décembre, à 14 heures, amphithéâtre *Descartes, Mme Jacqueline Lieutaud :* « La programmation industrielle dans le Mezzogiorno italien : l'exemple de la Pouille. »

ÉCHECS

LE CHAMPIONNAT DU MONDE

Kasparov survit

La vingt-huitième partie du championnat du monde, jouée mercredi, s'est soldée par la nullité. Karpov mène toujours 5-0, à un point de la victoire. Il aura les Blancs vendredi, pour la vingt-neuvième partie.

De notre correspondant

Moscou. — On attendait impatiemment le comportement de Kasparov. Abandonnant son coup favori : 1.d4, le challenger joue 1.é4. Renoncement ou renouveau ?

Dans la tribune de presse de la Maison des syndicats, où elle s'est réfugiée comme chaque fois que cela va mal pour son fils, la mère du challenger chantonne pour se donner du courage, tout en observant le jeu de loin avec des jumelles de théâtre. Sur l'estrade, Karpov prend son temps, accumulant les retards, vissé à son siège, l'œil fixé sur l'échiquier, sans un regard pour l'assistance forte d'environ deux cents personnes, parmi lesquelles quelques élégantes Moscovites en robe du soir.

Kasparov, en revanche, joue très vite et ne reste pratiquement jamais assis, arpentant l'estrade les mains croisées derrière le dos. Au vingt-cinquième coup, Kasparov doit se rendre à l'évidence : le champion du monde n'a pas chancelé. Le challenger propose la nullité qui est aussitôt acceptée. Les deux joueurs se serrent la main sous les lustres de cristal et, paisiblement, analysent la partie qui vient de s'achever. Kasparov survit.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Vingt-huitième partie
Défense Pétroff

1. é4	é5	13. Cç3	Dd7
2. Cf3	Cf6	14. Dxd7	Rxd7
3. Cxé5	d6	15. Fé3	Cé6
4. Cf3	Cxé4	16. Tad1	Fd6
5. d4	d5	17. Ff5	Ré7
6. Fd3	Cç6	18. Cb5	Thd8
7. 0-0	Fg4	19. Cxd6	çxd6
8. Té1	Fé7	20. h3	b6
9. ç4	Cf6	21. g4	h6
10. çxd5	Fxf3	22. Fd4	Taç8
11. Dxf3	Dxd5	23. Fç3	g6
12. Dh3	Cxd4	24. Fç2	h5
		25. f3	Nulle

TOURISME

AU BÉNÉFICE DE CINQUANTE MILLE FAMILLES EN 1985

Huit propositions pour relancer les chèques-vacances

Les responsables de l'Agence nationale pour les chèques-vacances ont annoncé, mercredi 28 novembre, à Paris, des propositions susceptibles de permettre *« à la fois de traverser la période de rigueur actuelle et de préparer une extension beaucoup plus rapide et généralisée dès que le contexte sera plus favorable ».*

« Nous ne devons pas baisser les bras », a déclaré M. Raymond Vaillant, président de l'Agence. Une volonté illustrée aujourd'hui par huit propositions soumises aux deux ministères de tutelle de l'Agence : celui de l'économie et celui du tourisme.

1) Suppression du plafond fiscal (relevé en janvier 1984 de 1 130 à 5 000 F) qui représente *« une barrière psychologique, un frein dans les négociations sociales dans l'entreprise et une lourdeur de gestion » ;*

2) Dans le cas des salariés dont le salaire est inférieur au plafond de sécurité sociale, la contribution de l'employeur à l'achat des chèques-vacances ne devrait rentrer ni dans le calcul de l'impôt sur le revenu du salarié, ni dans la fixation des charges sociales de cet employeur ;

3) Possibilité pour les salariés d'acquérir mois par mois leurs chèques-vacances sans obligation de plan d'épargne ;

4) Maintien de l'obligation des contributions salariales et patronales sans conserver, pour autant, les limites actuelles de 20 à 80 % ;

5) Introduction de la discussion sur les conditions d'attribution du chèque-vacances parmi les sujets qui doivent obligatoirement être examinés *annuellement dans le cadre de* la négociation sociale de l'entreprise ;

6) Accès de tous les agents de l'Etat et des collectivités territoriales aux chèques-vacances. *« Après la période de rodage, l'Etat devrait donner l'exemple » ;*

7) Possibilité pour les travailleurs immigrés d'utiliser le chèque-vacances pour leur transport de vacances dans leur pays d'origine.

8) Généraliser l'accès aux chèques-vacances pour l'ensemble des retraités, préretraités et personnes âgées qui pourraient profiter des bonifications offertes par les prestataires de services ayant passé convention avec l'ANCV.

Rappelant les résultats enregistrés jusqu'à présent (en 1983, près de cinq mille familles ont acquis des chèques-vacances représentant 4,5 millions de francs ; en 1984, près de vingt mille familles pour un montant de 20 millions), M. Vaillant a estimé qu'il fallait aller *« beaucoup plus loin »* si l'on voulait réaliser, en 1985, un chiffre d'affaires de 50 millions de francs et toucher cinquante mille familles, soit près de deux cents mille personnes.

Pour M. Vaillant, l'annuaire 1985 (1) traduit d'ores et déjà une *« nette progression » :* mille prestataires de services représentant environ quatre mille points d'accueil en 1983 ; près de sept mille prestataires, soit quelque trente mille points d'accueil en 1985. A noter, parmi les nouveaux prestataires du tourisme commercial : les Logis de France, Air Inter et Air France (métropole et DOM-TOM), Wagons-lits tourisme, Havas, Voyage-Conseil et La Hutte.

PATRICK FRANCES.

(1) Tiré à soixante-cinq mille exemplaires, *l'Annuaire du chèque-vacances 1985* est remis gratuitement aux porteurs de chèques-vacances par l'intermédiaire des entreprises ou des organismes sociaux. Les établissements acceptant les chèques-vacances y figurent par région, *puis par département et par commune*. Y sont notamment mises en évidence les bonifications accordées et les prestations comprises dans les prix. Renseignements : 67-69, rue Martre, 92110 Clichy. Tél. : (1) 730-00-11.

Publication Judiciaire

COMMUNIQUÉ DE LA SOCIÉTÉ APPLE ET DE LA SOCIÉTÉ SEGIMEX

La société Apple et la société Segimex rappellent que, suivant jugement en date du 21 septembre 1983, le Tribunal de grande instance de Paris a rendu une décision ainsi conçue :
« Par ces motifs, le Tribunal, — Reçoit « Apple Computer Inc. » en son action ; reçoit MM. Wozniak, Arkley et Wigginton en leur intervention volontaire ; dit que les logiciels de base ou programmes d'exploitation des ordinateurs « Apple II » bénéficient de la protection accordée aux œuvres de l'esprit par la loi du 11 mars 1957 ; dit que les programmes d'exploitation des ordinateurs « Golem » sont la contrefaçon des programmes d'exploitation des ordinateurs Apple II ; dit que la société C. Data, en important, et la société Ségimex en important, en offrant à la vente et en vendant les ordinateurs Golem ont commis une faute dont elles doivent réparation à la société « Apple Computer Inc. » ; dit que la société Ségimex a imité frauduleusement la marque « Apple » déposée à l'I.N.P.I. le 6 mai 1981 et ses différents signes distinctifs ; fait défense aux sociétés Ségimex et C. Data de continuer à importer, offrir à la vente ou vendre les micro-ordinateurs « Golem » auxquels sont incorporés les logiciels contrefaits et ce, sous astreinte de 20 000 F par infraction ; fait défense à la société Ségimex de continuer à imiter frauduleusement la marque « Apple II » et ce, sous astreinte de 5 000 F par infraction ; ordonne, sous contrôle d'huissier, au profit de la demanderesse, la confiscation de tous les matériels contrefaisants se trouvant dans les locaux des sociétés Ségimex et C. Data, ainsi que celle des profits que ces sociétés ont réalisés du fait de l'importation et de la vente des ordinateurs Golem. »

A la suite de ce jugement, la société Segimex a reconnu les droits de la société Apple et la société Apple a reconnu que c'est en toute bonne foi que la société Segimex a commercialisé les ordinateurs litigieux.

En conséquence, les parties ont décidé de se rapprocher et ont décidé, d'un commun accord, de mettre fin à leur différend et de travailler en commun.

Dans ces conditions, la société Segimex a conclu avec la société Seedrin, filiale française d'Apple, un contrat de concessionnaire agréé par Apple pour la vente de ses ordinateurs personnels au 101, boulevard Haussmann, à Paris 8e.

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

Direction

NOUS CHERCHONS pour son programme AU NORD BANGLADESH

DIRECTEUR

responsable de l'ensemble de nos activités dans cette région rurale.
Travail fascinant mais exigeant. Notre programme comporte un volet médical, un MÉDECIN serait fortement souhaité (25 % médical, 75 % social et gestion).
DATE D'ENTRÉE : dès que possible.
DURÉE DU CONTRAT : 2 ans, renouvelable.
Préférence sera donnée aux candidats ayant une expérience dans un pays en voie de développement, si possible du sous-continent indien.
Les personnes intéressées qui en feront la demande à l'adresse ci-dessous recevront une notice détaillée ainsi qu'un formulaire de candidature.
TERRE DES HOMMES
Case Postale 388, réf. 6000
CH-1000 LAUSANNE 9.

emplois internationaux

INFORMATIS

INGÉNIERIE
PROJETS CAO ROBOTIQUE
INGÉNIEURS-SYTÈME
3 ans d'expérience OPÉRATING SYSTÈME pour participer à d'importants projets de CAO et ROBOTIQUE.
Fréquents déplacements : U.S.A., ESPAGNE, ITALIE, GRÈCE, ALLEMAGNE...
Voiture fournie pour la région parisienne.
INGÉNIEURS LOGICIEL
5 ans d'expérience en SOFT de base, Moniteur connaissance TRANSPAC.
INGÉNIEURS-SYSTÈME
PROCESSUS INDUSTRIELS MITRA-POP 11 — SOLAR
INGÉNIEURS LOGICIEL
3 ans d'expérience d'applications. MOTOROLA 68000, Langage C.
26, r. Daubenton, 5e 337-99-22.



emplois régionaux

IRAM, INSTITUT (FRANCO-ALLEMAND) DE RADIOASTRONOMIE MILLIMETRIQUE, BASÉ A GRENOBLE
recherche un

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Pour participer au sein d'une petite équipe à la mise en place et à l'exploitation d'un système de radiotélescopes en cours d'installation, à 2.500 m d'altitude, près de GAP. Après quelques mois à GRENOBLE, le candidat retenu travaillera à l'observatoire, au plateau de BURE. Il participera à l'exploitation des radiotélescopes ce qui impliquera des séjours de plusieurs jours consécutifs à l'observatoire. Il aura aussi des responsabilités dans le développement du logiciel d'un grand système de contrôle d'équipements à la pointe de la technologie, basé sur un réseau de mini et micro-ordinateurs.

Expérience et connaissances : quelques années d'expérience de la programmation sur mini-calculateur pour le temps réel ainsi qu'une certaine expérience de la programmation pour des applications scientifiques sont souhaitables.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Niveau requis : IUT d'informatique ou institut de programmation.

Salaire : selon qualification et expérience.

Les candidats doivent envoyer leur CV, salaire récent et prétentions à :

IRAM — Administrateur
Voie 10 — Domaine universitaire
38406 Saint-Martin d'Hères
Réf. : VC 41

I.N.R.A.

recrute deux ingénieurs d'études (niveau 3 A)

a) 1 à la station de phytopharmacie d'Avignon sur profil effets secondaires des antiparasitaires sur abeilles.

b) 1 à la station de recherches forestières de Nancy sur profil effets des pluies acides sur le couvert forestier.

Niveau exigé : doctorat troisième cycle ou grande école.

Envoyer d'urgence lettre de candidature, CV et photo d'identité récente à :

I.N.R.A.
Laboratoire des Médiateurs Chimiques
Domaine de Brouessy
MAGNY-LES-HAMEAUX
78470 SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

IRAM, INSTITUT (FRANCO-ALLEMAND) DE RADIOASTRONOMIE MILLIMETRIQUE, BASE A GRENOBLE
recherche un

TECHNICIEN SUPÉRIEUR ÉLECTRONIQUE

Pour participer au sein d'une petite équipe à la mise en place et à l'exploitation d'un système de radiotélescopes en cours d'installation, à 2.500 m d'altitude, près de GAP. Après quelques mois à GRENOBLE, le candidat retenu travaillera à l'observatoire, au plateau de BURE. Il participera à l'exploitation des radiotélescopes, ce qui impliquera des séjours de plusieurs jours consécutifs à l'observatoire. Il aura aussi des responsabilités dans la mise au point, le fonctionnement, la maintenance et les développements futurs de systèmes de réception et d'analyse spectrale.

Expérience en hyperfréquence et en technique phase-lock très souhaitable. Connaissance de l'anglais indispensable.

Niveau requis : BTS, DUT ou équivalent.
Salaire : selon qualification et expérience.
Les candidats doivent envoyer leur CV, salaire récent et prétentions à :

IRAM — Administrateur
Voie 10 — Domaine universitaire
38406 Saint-Martin d'Hères
Réf. : VC 40

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT ORGANISME DE PRÉVOYANCE COLLECTIVE
PARIS
recherche

UN CADRE (H. ou F.)

POUR SON DÉPARTEMENT MALADIE

La personne recrutée devra justifier d'une BONNE FORMATION SUPÉRIEURE et de PLUSIEURS ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS UN SECTEUR D'ACTIVITÉ IDENTIQUE.

Adjoint au Chef du Service, ce cadre devra diriger et animer une équipe d'une quarantaine de collaborateurs.

Outre LE SENS DES RELATIONS HUMAINES, des CAPACITÉS D'ANALYSE ET DE RÉDACTION SONT INDISPENSABLES.

Le poste est à pourvoir dans les meilleurs délais.

Envoyer C.V. photo et prétentions s/référ. nº 2081 à : PRAIRIAL
47, rue des Tournelles — 75003 PARIS, qui transmettra.

BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX

NEUILLY-SABLONS
offre situation d'avenir à

JEUNES SPECIALISTES EN DROIT FISCAL OU EN DROIT DES SOCIETES
DE HAUT NIVEAU

Une formation appropriée, le sens du contact et quelques années d'expérience sont indispensables (des connaissances comptables et une bonne maîtrise de l'anglais seront très appréciées).

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo au :
3, Villa Emile Bergerat
92522 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX.

JRP/Jean Regnier Publicité

ENTREPRISE GÉNÉRALE PARIS SUD recherche
INGÉNIEUR AUTOMATICIEN
1re expérience en instrumentation conventionnelle, système numérique centralisé en milieu industriel. Fonctions études de définition et de réalisation suivies d'affaires. Écr. avec CV et prét. nº 3053 DECQ PUBLICITÉ, 10, square Var, Paris 20e qui transmettra.

CONSEILLER JURIDIQUE ET FISCAL
Pour une association, même débutant. Salaire brut 83.000 F
Écrire sous le nº T 069.257 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Sté d'assurances en progression très rapide, rech. pour son service marketing, UN(E) DIPLOMÉ(E) d'école supérieure de commerce ayant le goût et l'expérience de la création de dépliants publicitaires et la capacité de gérer un budget de publicité. Le candidat(e) aura au moins 28 ans minimum, quelques années d'expérience dans une agence de publicité ou dans le service marketing d'une entreprise importante. Anglais indispensable.
Candidature à L'ÉPARGNE DE FRANCE.
Direction du personnel
85, rue Jouffroy
75847 PARIS CEDEX 17.

URGENT
C.E. Secteur Tertiaire recherche pour la gestion et l'animation de ses 2 Bibliothèques d'Antennes (Saint-Quentin-en-Yvelines et Cergy-Pontoise)
UN (E) BIBLIOTHÉCAIRE
- Titulaire du CAFB
- Exp. en Entreprise souhaitée
- Permis VL indispensable
- Salaire brut 6.601 F 95 cts + avantages sociaux.

Lettre de cand. + CV à adresser M. le Secrétaire du CE de la CNAVTS, 12/14, rue de Joinville 75019 PARIS

JURISTE A TEMPS PARTIEL
Groupe Fiduciaire rech. pour son organisation interne J.F. (de préférence formation secrétariat) pour gestion de sociétés. Horaires souples et possibilité de s'absenter aux congés scolaires.
Écr. lettre man., av. C.V. et prétent. à Georges COQUEREAU, 12, r. de Ponthieu, 75008 Paris. Ne pas téléphon.

capitaux propositions commerciales

GROUPE INTERNATIONAL AVEC SIÈGE ET FILIALES EN EUROPE ET USA
recherche collaboration avec :
- Conseillers financiers de haut niveau, disposant d'un portefeuille de clients,
- Gérants de fortunes privées ou cabinets de conseils en investissements.

Intéressés à la diffusion de nouveaux véhicules d'investissements. Commissions et intégration de participation hors pair. Investissements pour résidents, en conformité avec la réglementation sur les changes.

Écrire sous chiffre F 18-115430, PUBLICITAS, CH 1211 Genève 3.

Urgt, aut.-composit. mus. relig. cherche associé pour création maison édition (56) 81-22-58.

ADMINISTRATEUR SUISSE indépendant, trilingue, expérience industrie multinationale, finance, fiscalité, accepterait encore un mandat pour SOCIÉTÉ ANONYME existante ou à constituer. Discrétion de rigueur. Premier contact s/réf. 9226 R.-VS à OFA ORELL FUSSLI PUBLICITÉ S.A., 22, rue du Mont-Blanc, 1201 GENÈVE.

traduction demande

Diplômée Genève cherche traductions à domicile angl., esp., français. Écr. S. Pierard, 82, rue Philippe-de-Girard (18e)

gérances libres

Couple photographe cinquantaine ch. emploi ou gérance magasin hors région Paris étudierait ttes propos. Écrire à M. CANAPA, 36160 STE-SÉVÈRE.

propositions diverses

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS

MODERNES — BRILLANTS ARGENTERIE — VIEL OR
PERRONO Joailliers-orfèvres à Opéra 4, Chaussée d'Antin Étoile 37, av. Victor-Hugo Ventes Occasions Échanges

automobiles

ventes

plus de 16 C.V.

A vendre RANGE ROVER 1982, 1re main, 43.000 km, toit vinyl, pare buffle, banquette arrière, intérieur bois, glaces électriques, peinture neuve et pneus neufs. Tél. : 233-75-76.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

OPÉRA
RAVISSANT 2 PCES DE CARACTÈRE. Parfait état. 670.000 F. Tél. : 562-16-40.

3e arrdt

RUE SAINT-MARTIN
Imm. pierre de t., XVIIIe s., élégant 3 p., parfait état, très calme, bon plan. 700.000 F. MATIMO, 272-33-25.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS QUAI D'ORLÉANS
EXCEPTIONNEL
R.-D.-CH., PLEIN SOLEIL
5 FENÊTRES SUR LE QUAI, GRAND LIVING, cheminée, CUISINE-BISTROT ÉQUIPÉE, CHAMBRE, BAIN JAPONAIS. Aménagement contemporain. DE GRDE QUALITÉ. 2.500.000 F SERGE KAYSER (1) 329-60-60.

CŒUR MARAIS
Dans HOTEL PARTICULIER NOMBREUSES SURFACES A RÉNOVER. Tél. : 236-63-82.

5e arrdt

PANTHEON
beau studio, cuis. équipée, s.-de-bns, asc. 25 m². T. 644-98-07

NEUF JARDIN PLANTES
1 et 3 RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE. Livraison immédiate. 3, 4, 5 P. et DUPLEX. Vis. témoin ts jours 14-19 h sauf mercredi et dimanche.

PANTHÉON Récent exceptionn. duplex, gd stand, 3-4 p., BALC. s/jard. 1.575.000 F. T. : 325-97-16.

ST-SÉVERIN
RUE PIÉTONNE
LOFT DE CARACTÈRE
2 chbres, 2 bains. 750.000 F. EMBASSY - 562-16-40.

6e arrdt

SEINE BX ARTS
Et. Elevé asc. 155 m². 703-32-31

ST-PLACIDE, REFAIT NEUF 2 P., cuis., bains, w.-c., chf. centr. gaz, 3e ét. 329-08-07.

2 P. tt cft, 42 m², balcon
+ TERRASSE 35 m²
Soleil, calme. 700.000 F. S/pl. vendr. 30, 11-14 h, 16-18 h, 25, rue Dauphine.

SÈVRES-BABYLONE
Studio, kitchen., bains, calme, soleil. 240.000 F.
GARBI - 567-22-88.

7e arrdt

EMBASSY SERVICE COGNACQ-JAY 218 m²
étg élevé BELLE RÉCEPT + 4 chbres, 2 bains, parkg + studio de service. Téléphone : 562-16-40.

ÉCOLE MILITAIRE
2 p. tt cft, 4e étage sans asc. 620.000. MATIMO, 272-33-25.

8e arrdt

ROME
Imm. pierre de t., 4-5 p., parf. état, dble liv., 3 ch., 2 sanit., cuis. équip. 1.320.000 F. MATIMO, 272-33.25.

9e arrdt

NOTRE-DAME-LORETTE
Beau dble liv., chbre, cuis., bains, ref. nf, 4e ét., asc., soleil. 480.000 F. Tél. : 526-99-04.

11e arrdt

40 m² A RÉNOVER
étage élevé sans asc., 179.000 F, proximité Marais Immo Marcadet 252-01-82

PRÈS MAIRIE
Très bel imm. ascenseur LIBRE
2 P., 50 m², 440.000 F. OCCUPÉ LOI 48 — 30 %.
2 P. 47 m² + balc. 285.000 F. TÉL. : 359-66-37/359-70-06. Vis. sam. 1er déc. 14-17 h. 9, rue Elisa-Lemonnier.

13e arrdt

LOFT
329-58-68.

SYMPATHIQUE MAISON avec atelier, accès rue, calme, soleil, 230 m². Px 1.800.000 F. 587-33-34.

14e arrdt

ALESIA Bel imm. pierre de T. 3 P. tt cft. Prix : 620.000 F. 325-97-16.

16e arrdt

MAISON DE LA RADIO
200 m² EN DUPLEX SUR SEINE
RÉCEPT. + 4 CHBRES + 3 BAINS PLEIN SOLEIL
SERGE KAYSER (1) 329-60-60

VICTOR-HUGO
TRÈS ÉLÉGANT pied à terre : imm. pierre de taille, standing, étage élevé, balc. plein soleil (triple réception + chbre) parfait état, park. 1.800.000 F exclusivité VERNEL 526-01-50.

17e arrdt

Bd PEREIRE
Pptaire, vd ravissant 3 pces, 90 m², stand., état parfait, park. 1.450.000 F. 758-63-40.

PRÈS SQUARE BATIGNOLLES Beau dble liv., 2 chbres, cuis. équipée, 80 m². 624-93-33.

18e arrdt

Résidence « Maine du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
IMM. NEUF, stand (Prêts Conventionnés possibles)
STUDIOS à partir . 354.100 F
2 P. + park. à part. 469.800 F
3 P. + park. à part. 683.800 F
S/place : du mardi au samedi (14 à 19 h) ou tél. 258-44-96.
CECOGI - (1) 575-62-78.

HAUT-MONTMARTRE
ST-VINCENT, superbe VUE PANORAM., balc., asc. 3 p., cft. 860.000 F. 254-71-93.

AV. JUNOT
SUPERBE 3-4 P. TT CFT 75 m² env. Tél. : 254-71-93.

SQUARE CARPEAUX
ATELIER D'ARTISTE
146 m² en duplex, caractère, mezzan. + serv. 1.700.000 F. Immo Marcadet, 252-01-82.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT
Beau 3/4 pces, 100 m², clair, calme, 6e étage imm. récent. Px 1.100.000 F. Pptaire 205-26-20. Sur place, samedi, dimanche de 14 h à 18 h ; 30, av. Mathurin-Moreau.

A VENDRE 1 MAISON INDIV. 6/7 pces, tt cft + gd s/sol. 950.000 F. Attias. Tél. : 757-46-41 ou le soir 041-61-12.

92 Hauts-de-Seine

PONT-DE-NEUILLY 3 P., CUIS., BAINS 60 m². R.-de-Ch. sur voie privée, possib. commercial mixte.
GARBI - 567-22-88.

ST-CLOUD S/RUE et JARD.
BEAU 5 P. 130 m²
Balc., box, tennis. 624-93-33.

SCEAUX CENTRE
Ds imm. récent, séj. + 3 chbres 77 m² env., balcon, cave, garage. 780.000 F. Ppt : 525-97-37, apr. 19 h.

L'HAYE-LES-ROSES
Exceptionnel, gd standing, 5 p. 130 m², 6 p. 163 m². 547-82-62 - 661-32-11.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
PROX. R.E.R. ET BOIS
SUPERBE IMM. RÉCENT pierre de t., chf. individuel, TRÈS BEAU 125 m², seul à l'étage, SÉJ. 45 m², cheminée, 3 chambres, 2 sanitaires. Frais d'acquisition réduits. TRÈS BELLE AFFAIRE
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

Province

CANNET (A.-M.) Résidentiel, part. vd 2 p. 58 m², terrasse 28 m² sud, proche commerces, vue mer, belles prestat., cave. 650.000 F. (93) 45-24-07.

LES ARCS 1800. Vds superbe duplex 6-7 personnes, pied des pistes. Prix très justifié 420.000 F.
Tél. M. PAGEBAUME, hrse bureau : (1) 544-04-20 ou après 20 h (1) 747-09-81.

immobilier information

A LOUER
Très nombreux appts PARIS, BANLIEUE. Appelez le Centre d'Information de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES, 3, rue Montevideo, PARIS-16e. 504-20-00.

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
appeler ou écrire :
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER.
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS.
Tél. : 227-44-44.

appartements achats

GROUPE DORESSAY
rech. POUR DIPLOMATES
APPTS 150 à 300 m²
ACHAT OU LOCATION
Rive gauche, 8e, 16e, 17e, Neuilly. Tél. : 624-93-33.

Particulier achète comptant beau 3 pces, confort, à Paris. T. : 871-30-03 de 10 h à 12 h.

immeubles

Jean FEUILLADE, 54, av. La Motte-Piquet, 15e, 566-00-75. Paie comptant, 15e, 7e arrdts. IMMEUBLES même occupés.

locations non meublées offres

Paris

VOUS CHERCHEZ UNE LOCATION ? pensez HESTIA
le NUMÉRO 1 de la location entre particuliers
104, rue de Richelieu, 75002 PARIS. Tél. : 296-58-46.

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS
C.L.P. 807-05-46
68, rue du Chemin-Vert, 75011 Paris. Mº St-Ambroise.

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard, Paris-5e. Métro : CENSIER.

Région parisienne

Particulier loue pavillon caract. Champigny, R.E.R., jard., séj., 2 ch., cuis., cave, gren. Libre. Tél. le soir : (88) 83-45-63.

locations non meublées demandes

Paris

Pour personnel et Cadre supérieur IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. APPTS, ttes catégories STUDIOS, VILLAS PARIS et BANLIEUE — 504-48-21.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl. loyer garanti. 889-89-66 — 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS
APPARTEMENT STANDING UNIQUEMENT.
562-78-99

NOUS CHERCHONS pour notre fille de 19 ans SUISSESSE une belle chambre dans une famille avec enfants, habitant dans un quartier équivalent, à partir du 1er févr. au 30 septemb. 1985. Notre fille suivra un cours à la Sorbonne pendant cette durée. Veuillez adresser votre lettre si vite que possible à :
Dr Robert PROBST
Langackerstrasse 11,
CH-8057 ZURICH, Suisse.

maisons de campagne

BORDURE SOLOGNE
200 KM PARIS
PAR AUTOROUTE DU SUD
SUR 1 HECTARE
de beau terrain boisé, maison récente plain-pied, très confortable séj. + 3 chbres + dépend., pêche, chasse. BELLE AFFAIRE. Prix : 500.000 F.
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

hôtels particuliers

VERSAILLES
Résidentiel, calme.
TRÈS BELLE MAISON LOUIS-PHILIPPE
Magnifique jardin.
EMBASSY - 562-16-40.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

JOINVILLE RÉSIDENTIEL
beau pav. s/678 m² jardin planté, 5 P TT cft. 589-49-34

Indre-et-Loire, sur terrain de 820 m² bourg de Lussault, 4 km d'Amboise, bordure R.D. 751, rive gauche de la Loire, circuit des châteaux, à vendre habitation surface habitable r.-de-ch. 85 m², 1er ét. 60 m² + garage 16 m². Prix : 340.000 F. Conviendrait à particulier, commerce ou profession libérale. S'adresser à MAIRIE DE LUSSAULT-SUR-LOIRE, le matin.
Tél. : 16 (47) 57-16-29.

propriétés

IGNY PRÈS GARE
Ppté 5 p., gd séj. av. cheminée, 3 chbres (possib. + 3 chbres à l'ét.), ss-sol total s/900 m² terr. 1.350.000 F. 755-69-27.

33 - PORTETS, 25 km Bordeaux, bord de la Garonne, propr. caract., cft. surf. utile 500 m² + dépend. 800.000 F. Tél. 8-9 h - 19-20 h : (56) 67-32-02.

NOGENT-SUR-MARNE
BOIS et R.E.R. à 200 M. Très belle ppté BEAUCOUP d'ALLURE 300 m² habitables. AFFAIRE RARE.
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

GENÈVE. Belle propriété Rive gauche, 4 km centre ville, comprenant 2 maisons (10 et 6 pièces) conviendrait pour résidence et intendance-bureau. Long bail. Écrire sous chiffre M 18-115437, PUBLICITAS, CH-1211 Genève 3.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être LA PROPRIETE que vous recherchez

domaines

ACHÈTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE ou RÉGION LIMITROPHE. Écrire nº 202.665 à ORLET, 136, AV. CH.-DE-GAULLE, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

terrains

Vd rég. BORDEAUX, terrains construct., 10 km, 2.330 m², 2 lots, COS 04, 25 km 1.800 m². Tél. : (56) 06-08-82.

viagers

Etude LODEL — 35, bd Voltaire PARIS XIe. Tél. : 355-61-58 Spécialiste viagers. Expérience discrétion, conseils.

Libre Montreuil-Fontenay imm. récent, 4 p., terrasse, jard., park. 40.000 + 3.920 F. Viagers F. Cruz, 266-19-00.

6e Mº Sèvres-Babylone, 2-3 p. 56.000 + 2.500 occupé hme 73 ans. Cruz, 266-19-00.

(76) Yvetot centre ville, maison rustique, 4 p., tt cft. 190.000 cpt. + 2.250 par mois. Libre. Tél. : 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

94 CACHAN
dans ensemble résidentiel, à vendre ou à louer.
Bureaux 290 m² en r.-d.-ch. + réserve 270 m² en sous-sol.
Peut être divisible en 2 lots.

A vendre 2 locaux commerciaux ou profession. 100 m² et 77 m² en r.-d.-ch. + réserve en s/sol. Tél. SIRF 547-60-50.

Locations

SAINT-OUEN (93)
150 m² indépendant sur 2 niveaux 55 000 F par an.
SGP. 267-76-43

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de Sociétés et tous services — 355-17-50.

Votre adresse commerciale
ou SIÈGE SOCIAL
Loc. bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
CRÉAT. DE TTES ENTREPR.
ASPAC S.A. 293-60-50 +

bureaux

GARE DE LYON
PETIT IMMEUBLE INDÉPENDANT. 10 BUREAUX RÉNOVÉS Bail 3-6-9. T. : 329-58-65.

Siège social r. St-Honoré, Constitution Stés, ts serv. Paris, Ile-de-France. Initiatives. 260-81-63.

locaux commerciaux

Ventes

ST-OUEN bd BIRON
à vendre ou à louer en totalité immeuble ocial 270 m au sol + 2 ét. de bureaux, 2 entrées camion.
ATTIAS - 757-46-41.

Locations

Association nationale rech. un local à PARIS pour siège social Loyer modeste, quartier indifférent. Écrire à Renaud Muller Inarning 57670 Albestroff. Tél. (8) 701-60-04.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

Les entreprises publiques vont rembourser à l'État 7 milliards de francs de prêts

Les entreprises publiques vont devoir rembourser au FDES (Fonds de développement économique et social), c'est-à-dire à l'Etat, les prêts qui leur avaient été consentis il y a quelques années et dont l'en-cours dépasse au total 10 milliards de francs. Ces remboursements se feront pour l'essentiel en deux étapes : 3 milliards de francs d'ici à la fin de l'année, 4 milliards de francs en 1985. La suite viendrait ultérieurement. Depuis 1982, le FDES ne consent plus de prêts aux entreprises publiques.

Les principales entreprises touchées par les remboursements anticipés au Trésor sont, pour cette année, Gaz de France pour presque 1,8 milliard de francs, la Compagnie nationale du Rhône pour un demi-milliard de francs, Aéroports de Paris pour 400 millions de francs, la SNCF pour 300 millions de francs. Les 4 milliards de francs inscrits en recettes dans le budget de l'Etat pour 1985 ne sont pas encore répartis. On sait pourtant qu'ils concernent Aéroports de Paris pour une somme non encore arrêtée mais probablement importante (environ 1 milliard de francs), la RATP, et peut-être Renault, qui avait obtenu des prêts du FDES, ne serait pas mis à contribution. Au contraire : l'Etat abandonne ses créances en transformant 700 millions de francs de prêts en dotation en capital.

Cette opération de débudgétisation s'explique dans l'immédiat par le souci qu'a le gouvernement d'alléger les charges publiques afin de limiter le déficit de l'Etat. S'y ajoute une autre opération ayant le même objectif : imposer un taux de rémunération plus élevé que jusqu'à présent pour les dotations en capital de l'Etat aux entreprises publiques qui, *de par leur statut*, ne versent *pas* de dividendes à l'Etat (contrairement aux nouvelles entreprises nationalisées qui en versent).

Les pouvoirs publics avancent de bons arguments pour justifier le principe de la disparition des prêts du FDES aux entreprises publiques. Celui-ci avait, en effet, été créé après la deuxième guerre mondiale, à une époque où n'existait pas de marché financier et où les entreprises publiques étaient de toute façon hors d'état d'emprunter compte tenu d'une structure de leur bilan très défavorable. Nous n'en sommes plus là du tout : le marché obligataire français est maintenant en pleine expansion (240 milliards de francs environ cette année) et ouvert en priorité aux entreprises publiques dont la signature est de surcroît parmi les mieux cotées sur les places financières étrangères.

Une page est tournée. L'Etat n'interviendra plus que pour aider par ses subventions les entreprises défaillantes comme les Charbonnages de France et la SNCF, ou pour doter en tant qu'actionnaires les entreprises publiques.

La question peut tout de même se poser de savoir si, en mettant fin à son rôle de banquier, l'Etat ne perd pas du même coup au moins une partie de son pouvoir sur les entreprises publiques. Le gouvernement estime que non, persuadé qu'il est de contrôler l'essentiel de l'activité des firmes nationales par le rôle qui lui est dévolu de coordinateur et de répartiteur des grands investissements. C'est un rôle que joue l'Etat dans presque tous les pays du monde et notamment aux Etats-Unis aves les programmes d'investissements énergétiques dans lesquels la puissance publique assume le partage entre nucléaire, pétrole, charbon et gaz.

ALAIN VERNHOLES.

Les sommes à rembourser

● **GAZ DE FRANCE est doublement touché.** *L'établissement a* accepté le remboursement anticipé d'ici au 31 décembre 1984 de 1,8 milliard de prêts à taux privilégié du FDES, ce qui le contraindra à souscrire de nouveaux emprunts auprès des banques nationalisées ou du marché des capitaux. Début décembre Gaz de France lancera un emprunt obligataire de 600 millions de francs sur douze ans, portant un intérêt de 11,15 % (alors que le dernier prêt du FDES portait un intérêt de 9,75 %). En outre, Gaz de France verra, dès le début de 1985, la rémunération des dotations en capital consenties par l'Etat (5,8 milliards de francs au total) passer de 3 % actuellement à 8 %, ce qui entraînera une charge supplémentaire de 300 millions de francs en 1985. Rappelons que GDF *devrait en 1984 supporter un déficit d'environ 4 milliards de francs et que l'établissement a déjà accepté de prendre en charge le surcoût du gaz algérien (1,4 milliard environ) jusqu'ici budgétisé.*

EDF va supporter une charge supplémentaire d'environ 1 milliard de francs correspondant au relèvement du taux de rémunération des dotations en capital (36 milliards de francs au total) consenties par le FDES. Pour 1984 un taux de rémunération unique de 5 % sera appliqué, alors que jusqu'à présent plusieurs taux – 3 % et 5 % – existaient. Pour 1985 ce taux sera porté à 8 %. L'établissement bénéficiera d'un allégement de la taxe professionnelle de quelques millions de francs, qui sera toutefois loin de compenser les charges supplémentaires découlant du nouveau règlement.

● **LA COMPAGNIE AIR-FRANCE** est sollicitée pour rembourser deux prêts consentis en 1968 au taux de 6,75 %. Le premier prêt, de 17 millions de francs arrivait à échéance le 31 mars 1985 ; le second, de 9 millions de francs s'achevait le 31 mars 1986. Le coût du remboursement anticipé est évalué à 708 000 F.

● ***LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DE PARIS*** est appelée à rembourser plusieurs prêts, dont les derniers arrivaient à échéance en l'an 2007. Leur taux moyen est *de 6,5 %. Le Trésor a demandé le remboursement anticipé sur deux ans ; 1 milliard de francs en 1985 et 500 millions en 1986. Le coût du remboursement anticipé est évalué par les syndicats du personnel à 30 millions de francs en 1986 et à 70 millions de francs en 1987.*

● **LA SNCF** *est sollicitée pour rembourser plusieurs prêts venant à échéance au plus tard en 1998, pour un montant global de 320 millions de francs. Hormis quelques prêts consentis au taux de 4,5 %, la plus grande partie des emprunts avaient été rémunérés à 9,75 %. Le coût du remboursement anticipé est évalué à 10 millions de francs.*

LES TARIFS DE LA SNCF AUGMENTENT DE 3 %

Les tarifs de la SNCF augmenteront de 3 % avant le 15 décembre. L'autorisation du ministère de l'économie, des finances et du budget devrait être accordée dans les prochains jours.

Cette hausse, qui rapportera, en une année, 450 millions de francs à la société nationale, porte à 8,5 % les augmentations intervenues en 1984. Une prochaine *hausse de tarifs* de 4,5 % interviendrait le 1er avril 1985 afin de réduire le déficit annuel de 5,5 milliards.

M. FABIUS AUX SIXIÈMES ASSISES NATIONALES DES CHAMBRES DE COMMERCE

La modernisation sans l'idéologie

« Monsieur, nous vous annonçons que vous venez d'être recensé comme le dix-millionième chômeur en France.

– Ah ! bon...

– *Quel était votre emploi ?*

– Placier à l'ANPE... »

Ce dialogue est l'un des moments chocs du film qu'ont présenté le 28 novembre les chambres de commerce et d'industrie réunies à Paris pour leurs sixièmes assises et le vingtième anniversaire de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (APCCI). Film catastrophe, un mauvais rêve, intitulé *« Moins cinq »*. *« Scénario de l'innacceptable »*, comme on dirait à la DATAR, qui montre ce qui arriverait dans peu de temps en France si l'on perdait la bataille économique. Il est moins cinq... docteur Fabius.

Le premier ministre avait tenu, en effet, à venir personnellement clôturer ces assises car le thème retenu, *« vendre et produire demain »*, est, selon lui, *« au centre des enjeux actuels de notre pays »*. Plusieurs passages de ce « film dérision » lui ont probablement fait un peu mal, car tout le monde sait bien que la gauche ne recrute pas l'essentiel de ses bataillons dans les milieux consulaires, le patronat, ou les commerçants. Et il s'est employé, *« sans vouloir cacher les difficultés »*, à mettre en valeur certaines réussites de notre économie, par exemple le TGV, les logiciels ou l'agro-alimentaire. *« Il n'y a pas de fatalité qui puisse faire chavirer l'Europe vers le déclin. Le terrain de manœuvre de toutes les entreprises, petites, moyennes et grandes, ne peut être qu'international, sinon c'est le recroquevillement et la mort »*. Mais pour M. Fabius, la modernisation de l'appareil économique implique deux conditions : *« La modernisation des rapports sociaux et – ce qui est plus compliqué – la modernisation de l'Etat. »*

C'était l'occasion pour lui, et devant un public particulièrement réceptif, de jouer un hymne au pragmatisme. Mais il est dommage que le premier ministre ait prononcé son allocution sur un ton si peu énergique. *« N'ayons pas de vision idéologique... et si l'Etat doit soutenir l'économie et l'orienter, c'est davantage par l'allégement des contraintes que par la multiplication des aides. D'ailleurs, la décentralisation devrait faciliter la débureaucratisation. »*

Les responsables des chambres de commerce qui, au-delà de la construction et de la gestion des zones industrielles, des ports et aéroports, ont pour vocation d'animer tout le tissu économique régional et devraient à cet égard concevoir leur mission comme un véritable service public au profit du plus grand nombre, ne pouvaient pas ne pas applaudir à ce credo du néo-réalisme. M. Pierre Netter, président de l'APCCI, avait annoncé la couleur, citant l'économiste américain Joseph Schumpeter, mort en 1950, selon lequel *« il n'est pas d'institution plus démocratique que le marché » : « La France est engagée de façon irréversible dans la compétitivité internationale : la France est riche ; mais la France est fragile »*, a déclaré le « patron » du réseau consulaire qui « règne » sur cent soixante et une chambres, un million cinq cent mille ressortissants et un budget de 10 milliards de francs. Et il a, sous les applaudissements de l'assistance, demandé la levée de tous les *contrôles, qu'il s'agisse notamment de celui des prix et des changes « car la libre circulation des capitaux, c'est la libre circulation de la confiance »*.

Mais c'est lorsque – sans le citer – il a répliqué aux récents propos du président de la République tenus en Alsace que M. Netter s'est attiré les ovations les plus martelées. *« Les entreprises françaises ne baissent pas les bras. Elles ne gémissent pas. Les entrepreneurs sont eux aussi des travailleurs qui souhaitent autant que les autres la réussite car l'échec les ruine. »*

M. Netter est une figure marquante du Haut-Rhin. Il préside la chambre de commerce de Colmar, et il brûlait de faire savoir au chef de l'Etat, devant son premier ministre, le sentiment profond des Alsaciens qui produisent.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

EN OCTOBRE

Les prix ont augmenté de 0,7 %

La hausse des prix de détail en octobre a été de 0,7 % selon les calculs définitifs de l'INSEE. L'indice s'est établi à 152,3 contre 151,3 en septembre sur la base 100 en 1980. En un an (octobre 1984 comparé à octobre 1983) la hausse est de 7 %. En rythme annuel calculé sur les trois derniers mois connus, elle est de 6,9 %.

Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,5 % en un mois et de 7,5 % en un an.

Les prix des produits manufacturés ont augmenté de 0,8 % en un mois et de 7,1 % en un an. Cette forte hausse s'explique surtout par les textiles (+ 1,3 % en *un mois*, + 9,5 % en un an).

Les prix des services ont augmenté de 0,5 % en un mois et de 6,3 % en un an.

Les industriels prévoient une stagnation de la production

L'enquête mensuelle de novembre faite par l'INSEE auprès des chefs d'entreprise *« semble montrer une stabilisation de l'activité industrielle, après la croissance enregistrée au troisième trimestre »*, du fait, notamment, de la diminution de la demande étrangère dans toutes les branches, à l'exception des biens de consommation.

Pour les prochains mois, *« les perspectives des industriels, variables selon les branches, correspondent dans l'ensemble à une stagnation de la production »*. La stabilisation se note principalement dans le secteur des biens intermédiaires.

CEE

La Commission de Bruxelles veut renforcer le système monétaire européen

De notre correspondant.

Bruxelles (Communautés européennes). – La *Commission* européenne vient d'approuver des propositions destinées à accroître le rôle de l'ECU et, par là même, à renforcer celui du système monétaire européen (SME).

Ces propositions visent le circuit officiel de l'ECU, autrement dit les transactions entre les banques centrales. Il s'agit d'en faire, davantage que par le passé, un instrument de réserve facilement mobilisable avec un rendement normal. *« L'ECU dépassera ainsi son usage actuel d'unité de compte pour acquérir un statut plus réellement monétaire »*, résume un haut fonctionnaire bruxellois.

Les propositions de la Commission, qui s'appuie sur les travaux accomplis en 1984 par les comités spécialisés des Dix et qui, de ce fait, ont toutes chances d'être retenues par les ministres des finances, sont rendues possibles par l'évolution de la position de la RFA, qui manifeste moins de réticence que dans le passé vis-à-vis de l'ECU, et, accepte qu'il soit utilisé plus fréquemment comme instrument de réserve.

Ce changement de la position allemande, s'il se confirme, lève un obstacle considérable au développement du rôle de l'ECU. Techniquement, les aménagements au régime actuel qui sont préconisés tournent autour de trois idées :

1) A la suite des interventions de change pratiquées au sein du SME, le règlement des sommes dues par les banques centrales débitrices ne peut se faire en ECU qu'à concurrence de 50 %. Cette limitation devrait désormais disparaître ;

2) Il importe que les banques centrales, qui seront de la sorte rémunérées en ECU, n'y perdent pas. Dorénavant, et c'est là sans doute l'élément central du progrès proposé par la Commission, l'ECU sera rémunéré au taux du marché, c'est-à-dire comme n'importe quelle autre devise ;

3) Les banques centrales pourront mobiliser, pour leurs besoins d'intervention, les ECU qu'elles détiennent contre des dollars, auprès du FECOM (Fonds européen de coopération monétaire) ou, ce qui est une autre innovation, auprès des banques centrales des pays tiers détentrices d'ECU, par exemple de la Banque nationale suisse,

La Commission rappelle que le fonctionnement harmonieux du SME et par conséquent le renforcement du rôle de l'ECU ne sont possibles que si les Etats membres réussissent à établir une meilleure convergence de leurs politiques économiques. C'est un problème qui relève moins des textes que de la pratique : la Commission suggère cependant quelques recettes afin d'y parvenir. Pour accompagner le mouvement, elle encourage les Etats membres à desserrer progressivement les contraintes qui résultent, chez ceux qui le pratiquent encore (France et Irlande), du contrôle des changes.

Ce renforcement du SME, qualifié par la Commission de *« modeste mais significatif »*, porte, on l'a dit, sur les opérations entre banques centrales. Mais il est clair qu'un tel élargissement du rôle de l'ECU ne peut, par ricochet, que contribuer à l'essor de ce qu'on appelle « l'ECU privé ». Tout ce qui concourt à faire de la monnaie de compte européenne une devise ordinaire joue dans ce sens.

Ph. L.

ÉTRANGER

En Italie

LA SOCIETE D'ÉLECTROMENAGER INDESIT VA SUPPRIMER UN EMPLOI SUR DEUX

L'industrie italienne d'électroménager, celle qui triomphait sur tous les marchés européens dans les années 60, se porte mal aujourd'hui. Après le rachat du numéro un italien Zanussi par Electrolux, le numéro deux Indesit vient d'annoncer qu'il allait devoir supprimer plus *d'un emploi sur deux.*

La société installée à Turin qui emploie huit mille personnes a accumulé l'an passé des pertes de 115 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs.

Elle affirme détenir 12 % du marché italien de l'électroménager et 5 % du marché européen mais est également présente dans l'électroménager grand public, secteur où ses pertes sont les plus sévères. Indesit, en supprimant quatre mille deux cent quatre-vingt-dix emplois, espère redevenir bénéficiaire en 1985.

● **La lutte contre la fraude fiscale.** – Le premier des six votes de confiance prévus au Sénat italien sur le projet de lutte contre l'évasion fiscale a été favorable, mercredi après-midi 28 novembre, au gouvernement de centre-gauche de M. Bettino Craxi. 169 sénateurs ont voté la confiance contre 103, tandis que 9 se sont abstenus. Le texte de loi doit être présenté mardi prochain 4 décembre à la Chambre des députés. – *(AFP.)*

AUX ETATS-UNIS

M. Reagan et les dépenses militaires

(Suite de la première page.)

La plupart des économistes, et nombre aussi d'officiels, ne croient pas, surtout depuis la publication des statistiques sur le ralentissement de la croissance, que les propositions de coupes budgétaires faites mercredi matin à M. Reagan suffiront, même adoptées dans leur ensemble, à ramener le déficit à des proportions acceptables.

Mises au point par le directeur du budget, M. Stockman, ces propositions visent à diminuer le déficit de 40 milliards de dollars au moins en 1986 et de 100 milliards d'ici à 1988. Actuellement estimé à quelque 210 milliards sur chacune des prochaines années, il ne devrait ainsi plus représenter que 4 %, puis 3 % et enfin, en 1988, 2 % du produit national brut pour un budget qui devrait, lui, dépasser, dès le prochain exercice, les 1 000 milliards de dollars.

Ces coupes passent, a-t-il été expliqué à M. Reagan, non seulement par la suppression pure et simple de nombreuses dépenses civiles (comme l'action en faveur du développement urbain) et la diminution de nombreuses autres (comme les retraites de fonctionnaires ou les subventions agricoles), mais aussi par un ralentissement de l'effort militaire.

Concrètement M. Stockman a souhaité que les dépenses militaires soient diminuées l'année prochaine de 10 milliards de dollars par rapport aux prévisions faites, ce qui pourrait ramener la progression de l'enveloppe du Pentagone à 5 % contre les 9 % enregistrés en moyenne depuis l'arrivée au pouvoir de M. Reagan, et les 14 % qu'avait espérés M. Weinberger (1). Le secrétaire d'Etat à la défense serait décidé à s'opposer vigoureusement à cette mesure qui constituerait une révolution de taille dans le reaganisme, alors même que l'URSS vient d'annoncer une augmentation marquée de son budget militaire.

M. Reagan, lui, n'a pas encore fait connaître sa position. A en croire un haut fonctionnaire, il aurait *« aimé ce qu'il a entendu »* et il désirerait, selon son porte-parole M. Larry Speakes, *« entendre plus de détails »*, avant d'arrêter sa décision. Ce qui est sûr est que, cela fait, il pèsera de tout son poids – utilisant sa popularité et l'impopularité d'une éventuelle augmentation des impôts – pour l'acceptation de son plan par le Congrès.

Il aura, en effet, à entrer, personnellement, dans la bataille pour vaincre non seulement les résistances des démocrates qui sont majoritaires à la Chambre et voudraient tempérer l'austérité budgétaire par un relèvement des recettes, mais aussi les réticences des républicains, nombreux à penser qu'une trop brutale réduction des dépenses leur coûterait plus cher aux élections de 1986 et de 1988 qu'une augmentation modérée des impôts.

BERNARD GUETTA.

(1) Le budget militaire devrait en l'état actuel s'élever à 294,6 milliards pour l'année financière qui s'ouvre le 1er octobre 1985. Il atteindrait 368,7 milliards en 1987-1988, alors que les économies envisagées se monteraient à 30 milliards de dollars.

LA COMPAGNIE PÉTROLIÈRE CHEVRON VA SUPPRIMER 12 000 EMPLOIS

La Standard Oil of California (Chevron), deuxième groupe pétrolier américain, a annoncé qu'elle allait réduire ses effectifs de 12 000 personnes, soit de 15 %. Cette réduction massive de personnel est liée à la fusion en cours des activités de Chevron avec la compagnie Gulf Oil, qu'elle a rachetée en mars dernier (*le Monde* du 7 mars 1984). Au total, les effectifs du groupe atteignent 80 000 personnes.

Les suppressions d'emplois toucheront notamment les activités de la Gulf à Houston (Texas) et Pittsburgh (ancien siège de la compagnie). Les salariés des deux compagnies se verront offrir des primes de départ volontaire dépassant un an de salaire. Chevron a déjà revendu à la Standard Oil Co (SOHIO) les raffineries et les réseaux de distribution de la Gulf dans le sud-est des Etats-Unis, condition imposée par les autorités fédérales pour approuver définitivement la fusion projetée avec la Gulf.

● **RFA : Forte hausse du surplus commercial en octobre.** – La balance commerciale ouest-allemande a été excédentaire de 8,8 milliards de deutschemarks en octobre, au lieu de 5,3 milliards en septembre. Les importations ont augmenté de 11 % (+ 17 % en un an) à 39 milliards et les exportations de 18 % (+ 27 % par rapport à octobre 1983) à 47,8 milliards de deutschemarks.

ÉNERGIE

La Grande-Bretagne au centre du jeu pétrolier

II. — *L'inévitable baisse des prix*

par VÉRONIQUE MAURUS

Rompant brutalement avec sa politique passée, la Grande-Bretagne a réduit, le 17 octobre, ses prix officiels de 4,5 % afin d'ajuster ceux-ci aux cours du marché libre. Le Royaume-Uni a ainsi renvoyé la balle dans le camp de l'OPEP, seule chargée désormais de soutenir les prix mondiaux du pétrole en réduisant sa production *(le Monde du 29 novembre)*.

« En principe, le prix officiel britannique devrait être celui du marché. » Ritournelle. Modulée sur tous les tons depuis deux ans au bord de la Tamise par tous les services officiels. Sans scrupule et... sans conviction. Car les faits, obstinément, démentaient la doctrine officielle. Avant le réajustement d'octobre, les prix du marché libre demeuraient systématiquement inférieurs, et de beaucoup, aux tarifs officiels. *« En moyenne, depuis trois ans, les prix du marché « spot » ont été inférieurs de 0,60 dollar par baril au prix officiel »*, (soit 2 %), avait-on calculé chez BP.

Qu'y faire ? A vrai dire, pas grand-chose : *« Nos prix sont fondamentalement déterminés par la demande mondiale et le niveau de l'offre de l'OPEP. A court terme, ils sont influencés par la perception des agents »*, expliquait-on au ministère de l'énergie. Aveu pudique d'impuissance. Car le gouvernement britannique, incapable, on l'a vu, de peser efficacement sur les tendances lourdes du marché mondial, est encore plus démuni pour lutter contre les foucades du marché au jour le jour dictées par les spéculateurs.

Pas de doute, pour les courtiers, négociants, professionnels de tout poil, le *brent*, qualité de pétrole la plus produite en mer du Nord (1), est devenu le véritable brut de référence sur le marché mondial, détrônant le célèbre *« Arabian light »* saoudien.

Véritable phare des tendances à court terme du marché, le commerce du Brent est devenu une sorte de Bourse autogérée — certains négociants parlent même de créer une chambre de compensation ! — qui traite couramment cinq à dix fois plus de cargaisons que la mer du Nord n'en peut produire. Il n'est pas rare qu'une même cargaison fasse l'objet de vingt, trente, voire trente-cinq transactions avant de trouver un client final.

Fait nouveau, le marché du Brent est de plus en plus influencé par le marché à terme de New-York, ses propres cotations étant désormais fixées pour le mois en cours et les deux mois suivants. *« Le Brent et le brut américain de référence, de qualité similaire, sont théoriquement substituables,* explique le rédacteur en chef de la revue *Petroleum Argus, aussi les négociants utilisent-ils de plus en plus le Brent pour se couvrir sur le marché de New York. »*

« Il n'est pas confortable de voir votre brut être le jouet des spéculateurs lorsque votre objectif est de maintenir des prix stables sur longue période », résume une spécialiste londonienne. La situation du gouvernement de Mrs Thatcher était d'autant plus difficile que les défauts du système fiscal britannique *(voir encadré)* ont tendance de façon structurelle à amplifier tout mouvement à la baisse des cours.

Le réajustement des prix opéré en octobre tirait donc une rude épine du pied des autorités britanniques, en leur permettant d'accorder enfin les sacro-saints principes de leur politique libérale à la réalité d'un marché sans cesse tiré vers le bas. Car pour tenir depuis 1983 des prix officiels inchangés, en ligne avec ceux de l'OPEP, sans pour autant renier les fondements du système, le gouvernement avait dû conclure avec les compagnies des arrangements aussi subtils qu'acrobatiques, et, selon la plus pure tradition britannique, parfaitement hermétiques à tout esprit cartésien. L'accord conclu après la crise de juillet avec les « majors » pour sauver les apparences, alors que les cours du marché avaient chuté de 10 % en était le meilleur exemple.

« Ce qui s'est réellement passé ? Je vais vous le dire... » M. G., directeur des achats pour l'Europe de l'une des plus grandes compagnies internationales, qui refusera par la suite d'être cité, se penche, amusé et vaguement condescendant : *« Nous avions décidé de partager le fardeau »* avec le gouvernement. Il s'explique : les prix au jour le jour avaient commencé à diminuer en juin, dit-il ; début juillet les compagnies clientes de la Compagnie nationale des pétroles britanniques (BNOC) avaient néanmoins accepté de renouveler leurs contrats trimestriels à un prix officiel inchangé, *« mais avec un délai de réflexion de trente jours »*. Or, début août, la décote était trop forte et les pertes des compagnies trop importantes. *« Quand vous achetez 30 dollars ce que vous ne pouvez vendre que 27... »*

De nombreux contrats ont donc été interrompus... sans le dire, la BNOC se chargeant discrètement d'écouler sur le marché libre les quantités laissées pour compte. Les compagnies n'enlevaient plus au prix officiel qu'une partie de ce qui était prévu par le contrat, explique notre interlocuteur, le reste était vendu par la BNOC au prix du marché au jour le jour.

Un arrangement fort coûteux en tout cas pour les Britanniques, qui, en quelque sorte, subventionnaient chaque baril ainsi vendu par la BNOC sur le marché libre. La compagnie continuait en effet d'acheter au prix officiel (30 dollars) *tout* le brut qui lui revenait au titre des accords de participation, soit environ 1 million de barils par jour. Mais elle n'en revendait plus à ce prix qu'une partie, environ 60 %. Le reste, environ 300 à 400 000 barils par jour, était écoulé sur la base du prix au jour le jour, soit en moyenne d'août à octobre 1,5 dollar par baril en dessous du prix officiel. Résultat : une perte sèche d'au moins 450 000 à 600 000 dollars (4,2 à 5,7 millions de francs) par jour !

Les compagnies supportaient également leur part du fardeau. *« Cela aboutit à subventionner les petites compagnies ; ce n'est pas supportable à terme »*, expliquait-on à la Shell en septembre. Les petits producteurs ne possédant pas de raffinerie outre-Manche, qui vendent à la BNOC toute leur production, sans obligation d'en reprendre une partie, étaient en effet avantagés, bénéficiant d'un prix garanti largement supérieur à celui du marché. Les grandes compagnies, elles, étaient non seulement obligées de racheter à la BNOC, au prix de 30 dollars, du pétrole dont elles ne pouvaient tirer, après raffinage, que 27 ou 28 dollars, mais elles étaient également contraintes de payer des impôts sur la base du prix officiel pour toutes les quantités livrées à la Compagnie nationale.

On comprend que ce *« gentleman's agrement »* n'était tenable que pendant une courte période, si les cours du marché rattrapaient assez vite les prix officiels. Cela n'a pas été le cas, puisque depuis l'été les cours restaient *grosso modo* stables, mais à 1,5 dollar en dessous des tarifs de la BNOC. On comprend aussi ce qu'avait d' *« héroïque »* depuis un an et demi la résistance des autorités à la baisse des prix officiels, en dépit des accès de faiblesse réguliers du marché. D'arrangements bancals en rafistolages en tout genre, le système devait tôt ou tard craquer, sauf modification fondamentale des pouvoirs d'intervention de l'Etat dans les affaires pétrolières et du rôle de la BNOC. Solution radicale mais sans doute inacceptable pour un gouvernement conservateur. *« En septembre,* raconte, hilare, un membre du précédent gouvernement travailliste, *le ministre des finances avait réuni un panel de hauts fonctionnaires pour trouver un moyen de camoufler les pertes prévisibles de la BNOC. Après une heure de « brain storming », une seule solution avait émergé : nationalisons Britoil »*. Britoil, émanation de la BNOC, dont elle a recueilli les activités d'exploration production, et... privatisée en 1983 !

Le réajustement des prix officiels opéré en octobre était donc pour le gouvernement — et pour les compagnies — la seule issue pour échapper à une situation intenable. Un pis aller... à la condition d'être certain qu'il n'allait pas déclencher une nouvelle baisse massive, voire une chute en spirale des prix mondiaux. La suite des événements a montré jusqu'ici que le calcul était juste et le moment bien choisi, puisque l'OPEP a d'ores et déjà réussi, sinon à redresser les cours du marché, du moins à les stabiliser à un niveau légèrement inférieur aux nouveaux tarifs britanniques. Cette situation devrait, compte tenu de la saison, pouvoir être au moins prolongée jusqu'au début de 1985. *« Je ne crois pas à la thèse du complot,* commente un analyste, *mais indiscutablement cela ne pouvait se produire à une meilleure période... »*

FIN

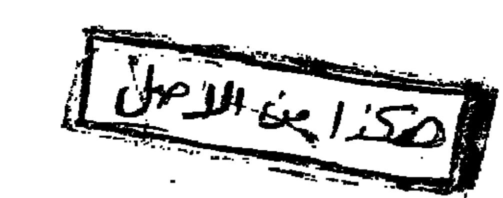
(1) Le Brent est en fait un mélange de pétroles produits par sept champs voisins de la mer du Nord, tous reliés au même oléoduc, aboutissant au terminal de Sullom Voe dans les Shetlands. Les bruts appartenant au « système Brent » représentent environ 40 % de la production britannique, soit environ 0,9 à 1 million de barils par jour. Les principaux sont Esso et Shell.

Les failles du système

La « fièvre du Brent » n'a pas pris les négociants par hasard. Ce sont les failles du système de commercialisation et de taxation britannique qui, combinées aux pressions à la baisse des cours, ont permis aux négociants de s'infiltrer de façon croissante dans le circuit, au point que le marché *spot* absorbe aujourd'hui, une bonne moitié de la production. A la base, la nécessité, pour les compagnies, de procéder entre elles à des échanges de « bruts » pour optimiser le fonctionnement des raffineries. *« Structurellement, il y a environ 20 % de la production qui passe sur le marché dans ce but »*, assure-t-on chez ESSO. Les négociants indépendants ont ainsi tôt découvert qu'ils pouvaient avoir accès de façon continue au brut britannique, situation rare dans le monde pétrolier.

En sus de ces 20 % « structurels », des quantités croissantes se sont portées sur le marché pour des raisons fiscales. Lorsque les prix du marché au jour le jour sont inférieurs aux prix officiels, les compagnies cessent d'alimenter directement leurs propres raffineries. En effet elles sont dans ce cas taxées sur la base des prix officiels alors que si elles font transiter leur brut par le marché, elles ne sont imposées que sur la base du prix réel pratiqué. Comme le taux d'imposition au niveau de la production est, rappelons-le, très élevé et comme les compagnies n'ont pas le droit de déduire, sur les bénéfices importants réalisés en amont, les pertes subies au niveau du raffinage et de la distribution, les grands groupes intégrés ont tout intérêt à vendre leur production au prix au jour le jour plutôt qu'au prix officiel.

Résultat ? *« Dès que le rabais atteint 75 cents par baril, les compagnies écoulent presque tout ce qui leur revient en propre (soit 43 % du total) sur le marché libre. Ce qui aggrave la baisse des cours... »*



ÉCHANGES INTERNATIONAUX

LE DIFFÉREND EURO-AMÉRICAIN SUR L'ACIER

Washington est décidé à protéger ses industriels

Washington. – La décision des Etats-Unis de rompre les négociations en cours avec la CEE sur les importations de tubes d'acier (*le Monde* du 29 novembre) est avant tout la conséquence de l'engagement pris le 19 septembre dernier par M. Reagan devant les producteurs américains d'obtenir des mesures d'auto-limitation de la part des pays exportateurs.

Les importations d'acier, qui avaient représenté 24,2 % du marché américain au cours du premier semestre de cette année, s'en étaient adjugé 33 % au mois de juillet. S'estimant menacée par cette progression, l'industrie sidérurgique, qui traverse de très graves difficultés, avait alors fait appel à la commission du commerce international pour obtenir l'imposition d'un quota de 15 %. M. Reagan s'était refusé à prendre une telle mesure, mais avait, en revanche, assuré qu'il obtiendrait, par la négociation avec les pays concernés, un abaissement volontaire de leurs exportations à 19 % du marché américain.

La brutalité manifestée par les Etats-Unis dans l'affaire des tubes européens marque leur volonté de parvenir à conclure les accords nécessaires à l'auto-limitation qu'ils recherchent.

Cette affaire souligne, au-delà, la montée régulière des presions protectionnistes aux Etats-Unis, qui enregistreront à la *fin de cette année* un déficit commercial en hausse de plus de 80 % par rapport à 1983 et d'un montant de quelque 130 milliards de dollars. Tant que la devise américaine ne sera pas retombée à des cours moins excessifs, c'est-à-dire tant que n'auront pas été prises les difficiles mesures de réduction du budget actuellement examinées, ce *déficit ne pourra que* croître et ces pressions se renforcer.

Officiellement, l'administration se dit prête à y résister au nom du libéralisme qui est son credo et il est vrai qu'elle s'était ainsi victorieusement opposée aux aspects les plus dangereusement protectionnistes de la loi sur le commerce adoptée en septembre dernier par le Congrès... Reste que, si « *volontaires* » fussent-elles, ces mesures d'auto-limitation, dont avait déjà bénéficié – et pour son plus grand profit – l'industrie automobile, relèvent moins du libéralisme que de son contraire.

Les Etats-Unis paraissent en tout cas bien décidés aujourd'hui à mieux protéger leurs producteurs, et le représentant spécial pour le commerce, M. William Brock, s'est à cet égard montré particulièrement clair mardi 27 novembre. Le jour même où il annonçait le blocus unilatéral sur les tubes d'acier, il a ainsi déclaré devant les industriels américains que les Etats-Unis se montreraient à l'avenir « *beaucoup moins patients* » et « *beaucoup plus agressifs* » face aux pratiques commerciale jugées inéquitables par Washington.

Les subventions gouvernementales à l'exportation, les barrières non tarifaires et la contrefaçon de

De notre correspondant

produits américains étaient là particulièrement visés. Cette nouvelle attitude américaine, a précisé M. Brock, tendra également à obtenir des pays signataires de l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers, le GATT, des modifications permettant l'établissement de règles sur le commerce agricole et les industries de services, dans lesquelles les Etats-Unis tiennent le premier rang mondial.

L'actuelle exclusion du GATT de ces industries a été qualifiée d'« insensée » par le représentant américain pour le commerce, qui a ajouté : « *Nous ne sommes pas satisfaits du GATT et des mécanismes internationaux en place, (qui) doivent faire plus et mieux à l'avenir.* »

Ce haussement de ton ne signifie pas que le protectionnisme va l'emporter demain aux Etats-Unis, mais il aura de belles occasions de continuer à relever la tête au cours des durs marchandages auxquels l'administration va devoir procéder avec le Congrès pour la réduction du déficit budgétaire et l'adoption – s'il était présenté – du projet de réforme fiscale.

BERNARD GUETTA.

Les Dix envisagent des représailles

Bruxelles (Communautés européennes). – Le conseil et la Commission portent « un jugement sévère » sur l'attitude de l'administration américaine. La Communauté est décidée « *à faire respecter ses droits* », autrement dit à adopter des contre-mesures, conformément aux procédures du GATT : des listes de « *compensation* » possibles seront soumises au conseil des ministres si Washington ne revient pas sur la décision prise. Le ton employé par M. Etienne Davignon, le vice-président de la Commission chargé des affaires industrielles, est ferme. Il reste à voir, bien sûr, jusqu'où se concrétisera la détermination ainsi manifestée par Bruxelles.

M. Davignon constate que M. Brock, le représentant spécial du *président Reagan pour les négociations* commerciales, avait pris l'engagement de défendre, auprès de l'administration, l'arrangement

De notre correspondant

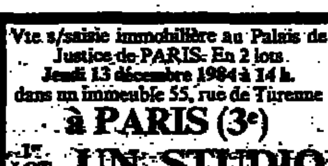
auquel ils étaient parvenus ensemble voici dix jours. Il a échoué. « *Cela veut dire que l'administration accepte la position des industriels plutôt que de chercher un arrangement avec les pays partenaires* ». M. Davignon remarque que « *cette pression des industriels, au moment où le déficit commercial américain augmente, peut présager des jours difficiles* ». Il note encore que la décision prise par Washington est un « *acte protectionniste* » puisque, selon l'ITC (International Trade Commission) une juridiction compétente pour examiner les plaintes déposées par les entreprises contre des concurrents extérieurs), les importations de tubes en provenance d'Europe ne portaient pas préjudice aux entreprises américaines. Le vice-président de la Commission souligne enfin que la décision américaine est discriminatoire à l'encontre des Européens, puisque des fournisseurs comme le Brésil, le Japon et la Corée ont davantage accru leurs livraisons de tubes aux Etats-Unis, sans pour autant être maintenant sanctionnés.

Ph. L.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

Vte s/saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS. En 2 lots. Jeudi 13 décembre 1984 à 14 h. dans un immeuble 55, rue de Turenne



à PARIS (3e)

1er LOT **UN STUDIO** au 1er ét. au-dessus de l'entresol, compr. cuis., 1 pce et dr. aux w.-c. com.
Mise à prix : 12.000 F

2e LOT **APPARTEMENT** au 3e ét. prem. porte droite compr. entrée, cuis., 3 pièces, débarras et droit aux w.-c. communs
Mise à prix : 45.000 F

S'ad. pr ts rens. à la SCP SCHMIDT et DAVID, avoc. ass. à PARIS-17e, 76, av. de Wagram, tél. 766-16-69 du lundi au vendredi entre 10 h et 12 h. Et sur les lieux pour visiter.

Vente Palais Justice CRÉTEIL jeudi 13 décembre 1984 9 h 30
LOGt 43 m² env. 1er ét., bât. A, ent., dégag., cuis., 2 pces, débarras. LIBRE DE LOCATION
ALFORTVILLE (94)
17, rue André-Soladier
M. à PX : 70 000 F
S'ad. **Me COPPER ROYER**
avocat, Paris-17e 1, rue G.-Berger, Tél. : 766-21-03, DOMAINES Bureau, 218, 11, rue Tronchet, Paris-8e, Tél. : 266-91-40, poste 1815. Greffe criées Tribunal de Grande Instance de CRÉTEIL, où le cahier des charges est dép. S/pl. pour visiter le 8/12/1984 entre 11 et 12 h.

Vente sur saisie-immobilière au Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES - Palais de Justice le mercredi 12 décembre 1984 à 10 h.
En un seul lot
MAISON D'HABITATION
en cours de construction
11, rue de la Gommerie
78120 RAMBOUILLET
Mise à prix : 80.000 F
Pr ts rens. s'adr. Me E. GUEILHERS, avocat, 21, rue des États-Généraux à VERSAILLES. Tél. 950-02-62.

VENTE sur saisie immob. Pal. de Just. PARIS, jeudi 13 décembre 1984, à 14 h.
UN APPARTEMENT
de 2 pces princip. au 5e étage d'un imm. sis à PARIS (17e)
3, RUE ROBERVAL
M. à px 20.000 F. S'adr. SCP GASTINEAU, MALANGEAU, BOITTELLE-COUSSAU, av. ass. à PARIS (1er), 29, rue des Pyramides, tél. 260-46-79. Ts avoc. pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. Sur les lieux pour vis.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice d'ÉVRY (91)
Mardi 11 décembre 1984 à 14 h.
UN APPARTEMENT
av. cave et parking, bât. Él., 5e ét.
12, avenue des Sablons à
GRIGNY 2 (91)
Mise à prix : 56.000 F
Rens. Mes TRUXILLO et AKOUN, avoc. ass., 4, boul. de l'Europe à EVRY (91). Tél. 079-39-45

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS
le jeudi 13 décembre 1984, à 14 h
En 4 lots dans un immeuble sis rue Lepic, n° 98
à PARIS 18e arrondissement

1er lot **APPARTEMENT** au 1er étage escalier C, porte gche, 3 pièces princ. cuis. salle d'eau avec w.-c. UNE CAVE au sous-sol. Mise à prix : 90 000 F.

2e lot **APPARTEMENT** 1er étage escalier C, porte dte, 2 pièces princ. et cuisine. Au sous-sol UNE CAVE. Mise à prix : 45 000 F.

3e lot **UN STUDIO** au 2e étage, escalier C, porte droite, comprenant salle de séjour, cuisine, w.-c., débarras, au sous-sol UNE CAVE. Mise à prix : 45 000 F.

4e lot **UN STUDIO** au 3e étage, escalier C, porte face droite, comprenant salle de séjour, cuisine, soupente. Mise à prix : 20 000 F.

S'ad. pour tous renseignements à la SCP SCHMIDT & DAVID avocats à PARIS-17e, 76, avenue de Wagram, tél. : 766.16.69 du lundi au vendredi entre 10 h et 12 h, et sur les lieux pour visiter

---

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice d'ÉVRY, rue des Mazières, le mardi 11 décembre 1984 à 14 heures
UN PAVILLON, 38, rue des Ormes
anciennement n° 2, cadastré pour 2 000 m²
à SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE (91)
MISE A PRIX : 120 000 F
Cons. préalable pr enchérir. Rens. : Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats associés, à ÉVRY (91), 4, bd de l'Europe, tél. : 079-39-45.

Vente Palais de Justice CRÉTEIL. Jeudi 13 décembre 1984 - 9 h 30
PAVILLON KREMLIN-BICETRE (94) 7, imp. Etienne-DOLET 5, av. du Docteur-LACROIX
(Anc. av. de la République) Superf. totale 128 m² env.
Ent. Cuis. S. de séj. S à M. 2 Ch. WC. S. de B. CAVE. Petite construction à usage Buanderie. COUR cimentée. LOUE 1 056 F par trimestre
M. à PX 100 000 F s'ad. **Me COPPER ROYER** avocat Paris
1, r. G. Berger T. 766-21-03. DOMAINES Bureau 218, 11, rue Tronchet PARIS (8) T. 266-91-40, poste 1815. Greffe des Criées du Trib. de Gde Inst. CRÉTEIL ou le cahier des charges est déposé.
Sur place pour visiter le 7 décembre 1984 de 14 h à 15 h

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY, le MARDI 18 DÉCEMBRE 1984 à 13 h 30
EN UN SEUL LOT :
3 PAVILLONS à BONDY (93)
19, 21, av. Clara Grandet
(lots 3, 4 et 5 de la co-propriété) - MISE A PRIX : 150 000 F
S'adresser à la Société Civile Professionnelle d'Avocats ETIENNE, DORE, WARET-ETIENNE, FENART, ALEMANT, 11, rue du Général à ROSNY-sous-BOIS - Tél. : 854-90-87

Vente Palais de Justice NANTERRE, mercredi 12 décembre 1984, 14 h
APPART. BOULOGNE-BILLANCOURT (92) 62 à 68 r. des ABONDANCES
19 à 27, r. de l'ABREUVOIR et 71, r. Saint-Denis
Ent. S. de séj. double. Cuis. 3 Ch. S. de B. S. d'eau. Cab. Toil.
WC. Dégagement. Rangement. 2 Balcons. CAVE. 2 Emplts. Garage
M. à PX 150 000 F s'ad. **Me ABADIE**
Avocat Paris (4e) 23, bd Henri IV. T. 272-07-41, avant 17 h.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES après saisie, en l'étude de Me LEPLAT, notaire à ANTIBES (06600), 15, av. Robert-Soleau, tél. : (93) 34-53-53, le MARDI 18 DÉCEMBRE 1984 à 15 heures
2 groupes de parts sociales donnant vocation à
1) **APPART. 2 P. au 6e ét.** 2) **LOCAL rez-de-ch.**
12 et 14, bd ALBERT-Ier à ANTIBES
« RÉSIDENCE DU ROI CHEVALIER »
MISES A PRIX : 1) Après surenchère du 1/10e : 376 200 F, outre le passif social de 16 688 F ; 2) Après baisse de M. à P. : 50 000 F, outre le passif social de 10 430 F.

Ventes sur surenchères au Palais de justice de MEAUX (77), en 6 lots le jeudi 13 décembre 1984 à 10 heures

1er lot **UNE PROPR.** comp. pl. bât, sis 16 et 18, Grande-Rue, 78 a 88 ca à **NANTOUILLET (77)**. *Mise à prix : 825 000 F*. Loué à usage agricole

2e lot **ENS. DE BAT.** 14 et 12, Grande-Rue, 18 a 58 ca à **NANTOUILLET (77)**. Mise à prix : 209 000 F. LIBRE DE LOCATION

3e lot **UN CHATEAU** d'époque Renaissance classé sis à **NANTOUILLET (77)**. Mise à prix : 1 100 000 F. LIBRE DE LOCATION

4e lot **MAISON D'HAB.** ens. bât. et terres 122 ha 1 a 5 ca loué us. agr. sis à **NANTOUILLET** MONTGE-EN GOËLE - VINANTE (77). *Mise à prix : 2 310 000 F*

5e lot **PET. CPS DE F.** 38 a 60 ca à **NANTOUILLET (77)**. *Mise à prix : 440 000 F*. LIBRE DE LOCATION

6e lot **CPS DE F. div.** et div. bât et terres de 208 ha 68 a 52 ca sis à **NANTOUILLET** THIEUX et COMPANS (77). Mise à prix : 3 960 000 F. LOUÉ à us. agricole

S'adr. pr rens. à la SCP F. & L. PRUNET, avts à MEAUX (77), 2, r. de Chaage, tél. : 434-14-07 ; Me RABIER, avt à MEAUX (77), r. des Teinturiers, tél. : 434-49-59 ; SCP TOURAUT & DURIEUX, sté d'avts à MEAUX (77), 2, r. des Cordeliers, tél. : 433-27-25 ; Me PINSON, avt à MEAUX (77), 30, cours Raoult, tél. : 025-40-40 ; SCP O. & E. MORIN, sté d'avts à MEAUX (77), 24, r. du Palais-de-Justice, tél. : 434-16-73.

Vente Palais de justice de Paris. Jeudi 13 décembre 1984, 14 h. EN 6 LOTS
PARIS-15e, 3, place Étienne-Pernet

1er lot **APPARTEMENT. M. à P. : 25 000 F** 2e ét. CAVE
2e lot **APPARTEMENTS. M. à P. : 75 000 F** 3e ét. 2 CAVES
3e lot **APPARTEMENT. M. à P. : 60 000 F** 3e ét. CAVE Courette
4e lot **2 APPARTEMENTS. M. à P. : 70 000 F** 4e ét. CAVE
5e lot **CHAMBRE. M. à P. : 25 000 F** 4e étage
6e lot **APPARTEMENT. M. à P. : 60 000 F** 4e ét. Courette

S'adr. **Me DRIGUEZ** avocat à Paris (8e), 6, r. St-Philippe-du-Roule, tél. 225-13-20. Me Ch. de GUARDIA, avocat, Paris (16e), 9, rue Freycinet. Tél. : 720-58-77.

Vente au Palais de justice après LIQUIDATION DE BIENS ET FOLLE ENCHÈRE à PARIS, en un lot, jeudi 13 décembre 1984 à 14 heures
ENSEMBLE DE CONSTRUCTIONS
à usage d'HOTEL-REST. dén. HOTEL CARAIBE COPATEL
lesdits bâtiments ne devant être, aux termes du cahier des charges, utilisés qu'à usage d'HOTEL-RESTAURANT, sis sur la commune de
MOULE (GUADELOUPE)
LIBRE - MISE A PRIX : 1 000 000 DE FRANCS
S'adr. à Me Monique GUIBERTEAU, avt à NANTERRE, « le Vallon », 38, square de la Brèche-aux-Loups, tél. : 260-20-49 ; Me J.-M. GARNIER, syndic, 63, bd Saint-Germain, PARIS (5e) ; au greffe des criées du TGI de PARIS, où le cahier des charges est déposé ; et sur les lieux pour visiter.

Etude de Mes CHAMPENOIS, JUSOT et CLARIS, notaires assoc. 6, rue de Miromesnil, PARIS (8e) - ADJ. en l'étude et par le minist. de l'un des Not. assoc., le MERCREDI 12 DÉCEMBRE 1984, à 14 h - EN UN LOT :
754 ACTIONS de 10 F chacune, entièrement libérées de la SA IMMOBILIÈRE DE CONSTRUCTION LE CHESNAY TRIANON,
2, av. Charles de Gaulle au Chesnay, donnant droit à la jouiss. et vocation à l'attrib. de **UN APPARTEMENT - UNE CAVE - UN PARKING**
dans Bât. D de la tranche 22 dite M9 d'un ensemble immobilier
AU CHESNAY (78) par extension Cne de ROCQUENCOURT, connu sous le nom de PARLY II
RÉSIDENCE GEORGE V - 4, square du Printemps
M. à P. : 300 000 F *Consig. pour enchérir 30 000 F en chèque cert.* S'adr. pour rens. aux Notaires. Tél. : 266-24-06

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de VERSAILLES le mercredi 12 décembre 1984, à 10 heures - En un lot
2 APPARTEMENTS à VERSAILLES
1) App. au 1er ét. de 4 pces princ. – 2) App. au 2e ét. de 6 pces princ. s. de bains
2 CAVES - 1 GARAGE – Rue Berthier, n° 39
MISE A PRIX : 600 000 F
S'adr. à Me RAVIART, avt à Versailles, 13 bis, av. de Saint-Cloud, tél. : 950-03-12 ; Me HERBIN, huissier, tél. : 950-02-77.

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice d'ÉVRY (91) le mardi 18 décembre 1984 à 14 heures
PAVILLON situé à PECQUEUSE (91)
route de Villevert, lieudit « les Barreries »
MISE A PRIX : 140 000 F
Consignation indispensable pour enchérir. Rens. : Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats associés, 4, bd de l'Europe, à ÉVRY (91), tél. : 079-39-45.

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de NANTERRE le mercredi 12 décembre 1984 à 14 heures
APPARTEMENT à NEUILLY-SUR-SEINE
(Hauts-de-Seine)
de 2 pièces princ. au r.-de-ch. - 194, bd Pinaeau, et 66, bd Bourdon
MISE A PRIX : 180 000 F
S'adresser à Me RIBADEAU-DUMAS, avocat poursuivant, 17, avenue de Lamballe, PARIS (16e) - Tél. : 524-46-60

Vente sur publication judiciaire au Palais de justice d'EVRY (91) rue des Mazières, mardi 11 décembre 1984, à 14 heures
UN PAVILLON sis à BREUILLET (91)
avenue Jean-Bart, n° 28, résidence PORT-SUD
MISE A PRIX : 300 000 F
Possibilité de baisse en cas de non-enchère d'un quart puis de moitié. Consignation préalable pour enchérir. Pr rens. : Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats associés, demeurant à ÉVRY (91), 4, boulevard de l'Europe, tél. : 079-39-45 ; au greffe du TGI d'Évry, où le cahier des charges est déposé.

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice de Paris
le jeudi 6 décembre 1984 à 14 heures – en 25 lots
LOCAL COMMERCIAL & DIVERS APPARTEMENTS
CAVES et 4 EMPLACEMENTS DE VOITURES dépendant d'un ensemble immobilier, avenue du Nord, n° 33 et 39 à 45, chemin des Processions, n° 7 bis, Sentier des Piquebœufs, sans numéro
à NEUILLY-PLAISANCE (93)
MISES A PRIX : 1er lot, 20 000 F - 2e lot, 100 000 F - 3e lot, 120 000 F
4e lot, 120 000 F - 5e lot, 80 000 F - 6e lot, 90 000 F - 7e lot, 140 000 F
8e lot, 80 000 F - 9e à 20e lot, 3 000 F chaque lot, soit 36 000 F
21e à 25e lot, 5 000 F chaque lot, soit 25 000 F
Sadresser à Me B. LEOPOLD-COUTURIER avocat, 14, rue d'Anjou, PARIS Me PHILIPPOT syndic, 169, rue Saint-Jacques – Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. PARIS, BOBIGNY, CRÉTEIL, NANTERRE – Sur les lieux pour visiter le lundi 3 décembre 1984 de 15 h à 16 h.



SOCIAL

LES DISCUSSIONS POUR LA NOUVELLE CONVENTION DE 1985

Les tarifs médicaux en question

Le décor est aujourd'hui planté pour commencer la négociation d'une nouvelle convention entre les médecins et la Sécurité sociale, la précédente, signée en 1980, arrivant à échéance en juin 1985. Le 17 décembre devrait avoir lieu la première rencontre officielle entre les trois caisses d'assurance-maladie (salariés du régime général, agriculture et travailleurs indépendants) et les deux organisations médicales reconnues par le gouvernement, représentatives de la profession et habilitées à négocier : la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et la Fédération des médecins de France (FMF) — *le Monde* du 7 novembre.

Les deux organisations ont entamé une série de consultations pour mieux connaître les préoccupations et les vœux de leurs adhérents et apprécier leur détermination ; elles en feront le bilan lors de leurs assemblées générales respectives, les 30 novembre, 1er et 12 décembre pour la CSMF, les 7 et 8 décembre pour la FMF. Mais les orientations apparaissent déjà. Au centre du débat, le mode de fixation des tarifs médicaux, les syndicats demandant davantage de liberté pour les praticiens par rapport au « tarif opposable », qui constitue depuis sa création en 1960 la clef de voûte du système conventionnel, puisqu'il donne aux malades une garantie de remboursement.

C'est la Fédération des médecins de France qui a défini le plus clairement ses options, bien que celles-ci n'aient pas encore été formellement approuvées. Pour les responsables de la FMF, il s'agit de maintenir et d'étendre l'acquis de la convention de 1980. Celle-ci donnait aux médecins, en échange de l'abandon de certains avantages sociaux, la possibilité de fixer librement leurs honoraires (*« avec tact et mesure »*) : c'est le « deuxième secteur », qu'ont choisi 11 % des praticiens libéraux, ceux du « premier secteur » pratiquant les « tarifs opposables » fixés chaque année après discussion avec les caisses d'assurance-maladie.

La FMF voit deux façons d'assouplir ce système. La première consiste à laisser aux médecins une marge de liberté au-dessus du tarif conventionnel qui resterait remboursé par la Sécurité sociale au taux actuel. Cette marge serait réduite, voire supprimée, lorsque le tarif est sensiblement relevé, plus importante en cas de faible revalorisation. Mais le revenu des médecins ne serait plus strictement lié aux ressources de la Sécurité sociale, une proposition que ses auteurs justifient par une double nécessité et une double volonté : assurer une progression convenable du revenu des médecins et leur permettre — notamment pour les spécialistes — de renouveler leur matériel et de suivre le progrès technique.

L'autre libération, plus limitée, concernerait la visite au domicile du malade : elle consisterait à séparer l'acte médical, dont la rémunération, et le remboursement seraient déterminés par la convention nationale ; le déplacement du médecin, considéré comme une prestation de service, verrait alors son prix fixé par les préfets, après négociations locales, et le remboursement de ce déplacement pourrait varier. Le raisonnement est le même : assurer au médecin l'amortissement de ses frais professionnels.

« Donner de l'oxygène »

Si la CSMF n'a pas pour l'instant de propositions aussi élaborées, elle manifeste les mêmes soucis. Le Dr Jacques Beaupère, son président, souhaite aussi *« donner de l'oxygène »* aux médecins du « premier secteur » et rapprocher leur situation de celle des praticiens à *« honoraires libres » : « Il n'est pas bon de couper une profession en deux, les libéraux purs d'un côté, libres mais mal remboursés* (1), *les conventionnés stricts de l'autre, bien remboursés mais liés »*, déclarait-il le 21 novembre. *« Dans les contraintes économiques actuelles, il est peu vraisemblable que les actes médicaux soient revalorisés normalement. Amener, par exemple, la visite du généraliste à 150 francs et la consultation à 100 francs* (au lieu de 103 F et 70 F aujourd'hui) *coûterait 8 milliards de francs. Je ne vois pas comment gager cette dépense. »*

Pour le président de la CSMF, il faut donc, *« avec nos partenaires »* (les caisses), trouver le moyen de *« rémunérer normalement les médecins »* et de *« rembourser correctement les assurés »*, mais sans qu'il y ait un lien absolu entre les deux.

Autre revendication commune : celle d'une *« promotion »* des praticiens, en particulier des généralistes. Les deux syndicats médicaux souhaitent qu'un droit à « dépassement permanent » des honoraires (DP) soit à nouveau accordé à certains, en fonction de leur notoriété, de leurs travaux ou de leurs titres. Ces demandes reviennent à réduire le taux de base du remboursement de façon plus ou moins large, plus ou moins durable. Ont-elles une chance d'être entendues ? Au conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (CNAMTS), principal *« partenaire »* des syndicats médicaux, elles ont l'appui *a priori* des représentants du patronat, favorable par principe à un système plus libéral, qui, limitant les remboursements, préviendrait aussi une éventuelle augmentation des cotisations ; elles se heurteront à l'hostilité de la CGT et de la CFDT qui n'ont toujours pas admis le « deuxième secteur ». Mais l'issue des discussions est en fait entre les mains de M. Maurice Derlin (FO), président de la caisse nationale depuis dix-sept ans, qui serait sans doute suivi par les autres syndicalistes « réformistes » (CGC et CFTC) — et les pouvoirs publics qui, responsables de l'équilibre de la Sécurité sociale, détermineront les limites politiques et financières de la négociation.

Si désireux qu'il soit d'assurer une *« rémunération correcte »* et un statut convenable aux médecins, M. Derlin, en syndicaliste, ne semble pas prêt à abandonner le principe du « tarif opposable », auquel le congrès de Force ouvrière vient de réaffirmer son attachement (2) : pour les responsables de FO, comme pour ceux de la CGT, mieux vaut, si nécessaire, augmenter les cotisations que réduire d'une manière ou de l'autre le taux des remboursements. Et l'on voit mal M. Derlin consentir à un élargissement sensible du « deuxième secteur » : en 1980, il n'avait accepté celui-ci que face à une menace de rupture du système conventionnel et comme soupape de sécurité pour une minorité de médecins (*le Monde* du 5 mars 1980).

Quant au gouvernement, si soucieux soit-il de limiter les dépenses d'assurance-maladie, il peut difficilement prendre le risque politique d'abandonner le « tarif opposable ». Certes, il a réduit les prestations en instaurant un forfait de 21 francs par journée d'hospitalisation et en diminuant le remboursement de 1 200 médicaments dits « de confort », mais il a évité de toucher aux fondements du système.

Une ambiguïté inscrite dans le système

La marge de négociation est donc étroite. Plusieurs éléments peuvent cependant faciliter un accord.

Du côté du corps médical, c'est la présence de nombreux partisans du *« tarif opposable »* qui leur apparaît comme une garantie pour l'avenir. Cette position se rencontre non seulement à l'Union syndicale de la médecine, organisation de gauche exclue aujourd'hui des négociations conventionnelles, mais aussi au sein de la CSMF : *« La suppression du tarif opposable entraîne le danger d'une situation concurrentielle poussant les praticiens à travailler à la baisse »*, écrivaient en octobre dernier les animateurs du Comité de salut public fondé au début de l'été par des omnipraticiens militants à la Confédération. Les responsables du Syndicat national des médecins de groupe et du tout récent Mouvement d'action des généralistes (MAG) viennent de prendre position dans le même sens.

Quant aux dirigeants de la FMF, fidèles à la prudence et au réalisme traditionnels de leur organisation, ils précisent que leurs propositions sont un objectif qui ne sera pas nécessairement atteint du premier coup. La Fédération tient avant tout à conserver les avantages du système mis en place en 1980 : celui-ci, multipliant les structures et les procédures paritaires pour la surveillance des prescriptions comme pour l'examen des dépenses, a instauré une véritable cogestion du système de soins ambulatoires.

Ce réalisme est partagé du côté du gouvernement, aujourd'hui disposé à reconduire, à peu de chose près, la convention de 1980 tant critiquée par la gauche. Non dans l'espoir de se concilier un corps médical qui penche plutôt à droite. Mais parce que l'heure n'est plus aux grandes réformes et à la reconstruction du système conventionnel, mais à la recherche de la gestion la plus efficace possible (*« nous ne sommes plus en 1945 »*, soulignent certains). Dans cette optique, on souhaiterait plutôt définir un cadre proche de la convention actuelle, mais assez souple pour pouvoir durer *sine die* : au prix, en cas de nécessité, de quelques amendements, mais sans qu'on ait à renégocier l'ensemble tous les cinq ans...

L'imagination des négociateurs peut donc aboutir à un compromis acceptable, parfaitement ambigu sans doute, compte tenu des arrière-pensées des uns et des autres. Mais cette ambiguïté est inscrite dans le système conventionnel lui-même depuis sa création, puisqu'il fait intervenir les caisses d'assurance-maladie et l'État dans la fixation des honoraires d'une profession libérale.

Pour trouver ce compromis, il faudra cependant dénouer le conflit actuel sur la « nomenclature » médicale : non seulement la CSMF et la FMF n'ont pas accepté la décision du gouvernement de réduire sensiblement le tarif de certains actes médicaux, mais elles veulent maintenant inclure dans la nouvelle convention une disposition empêchant à l'avenir une intervention du même ordre. Les caisses d'assurance-maladie, hostiles à l' « intrusion » des autorités de tutelle, y seraient sans doute favorables, mais le gouvernement entend bien conserver ce moyen d'agir sur les dépenses et de compenser, le cas échéant, une augmentation excessive du nombre des actes.

GUY HERZLICH.

(1) C'est évidemment du remboursement des assurés qu'il s'agit.

(2) Le vendredi 16 novembre au cours de l'assemblée générale de la Mutualité sociale agricole, M. Laur, président de la caisse agricole en a fait autant. Toutefois, pour la visite à domicile, a-t-il dit, celle-ci accepte *« une plus large participation des assurés »* qui peut *« jouer un rôle de frein »*.

EN BREF

Affaires

● **Les indépendants pétroliers demandent la liberté des prix des produits.** — L'Association française des indépendants du pétrole (AFIP), qui regroupe trente-six sociétés distributrices de produits pétroliers couvrant 23 % du marché du fuel domestique et près de 10 % du marché des carburants, s'est prononcée pour la liberté des prix à la pompe si la Cour européenne de justice condamne la législation française de limitation des rabais. Les indépendants du pétrole réclament également la liberté d'importer, c'est-à-dire la suppression de la règle contraignant les distributeurs à s'approvisionner pour 80 % auprès des raffineurs européens.

Automobile

● **La Renault 25 couronnée en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne.** — La Renault 25 vient d'être élue « Top Car 85 » par l'association britannique des journalistes de l'automobile. La R 25 avait obtenu, quelques jours plus tôt, le « volant d'or », pour la catégorie haut de gamme, décerné par des journalistes ouest-allemands.

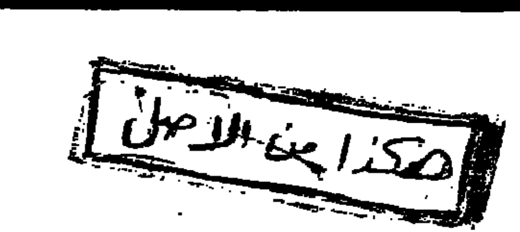
Social

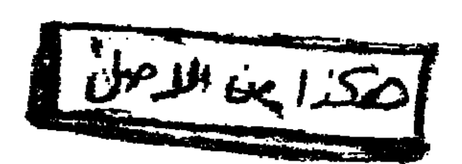
● **SEITA : la situation s'améliore selon la direction.** — La production de cigarettes reste perturbée selon la CGT, pour laquelle un tiers des centres de distribution fonctionne. 150 tonnes contre 400 tonnes par jour sont livrées. Selon la direction cinq seulement des onze centres sont touchés et la situation ne s'est dégradée qu'à Paris.

● **Progression des conflits du travail en septembre.** — Selon les statistiques du ministère du travail publiées le 29 novembre, le nombre de journées perdues en raison des conflits du travail — 124 500 en septembre — a progressé de 15 % en un an.

Si le nombre des établissements touchés est inférieur (174 en septembre 1984 contre 237 en 1983), les effectifs salariés concernés sont plus nombreux, passant de 103 300 à 146 100.

Toutefois, en moyenne mensuelle sur une longue période, le nombre de journées de travail perdues est sensiblement inférieur en 1984 aux années précédentes.





LA CONVENTION DE 1985

x en question

MERCI, MONSIEUR LAVOISIER.

Lorsque Antoine-Laurent Lavoisier fut guillotiné, en 1794, l'astronome Lagrange déplora sa mort en ces termes: "Il n'a fallu qu'un instant pour couper cette tête, et cent ans ne suffiront peut-être pas à en produire une autre comme celle-ci."

Mais son oeuvre lui a survécu. Dans son *Traité Elémentaire de Chimie,* Lavoisier a établi une nomenclature des substances et des éléments chimiques si logique et si claire qu'elle est encore en vigueur aujourd'hui.

Il a aussi démontré l'importance en chimie des mesures quantitatives exactes.

Nous rendons hommage à Lavoisier pour avoir ainsi ouvert la voie à une approche méthodique rigoureuse qui a permis les immenses progrès de la science et les spectaculaires réussites technologiques du monde moderne.

United Technologies (Hartford, Connecticut, U.S.A.) comprend Pratt & Whitney, Otis, Carrier, Sikorsky, Mostek, Hamilton Standard, Inmont, etc.

En France, les activités du groupe sont représentées en particulier par les ascenseurs Ascinter Otis; les appareils de climatisation et de réfrigération Carrier et Frigiking; les isolants et les câbles UDD-FIM et Samica; et les peintures et encres Inmont.



SOCIAL

REGROUPEMENTS FAMILIAUX DES IMMIGRÉS : Mme DUFOIX VEUT ACCÉLÉRER LES ENQUÊTES

Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, vient d'arrêter plusieurs dispositions permettant, selon un communiqué du ministère, d'*« améliorer la procédure d'introduction en France des familles étrangères »*. En fait, il s'agit surtout de faire accepter par les organisations de défense des immigrés les mesures restrictives préconisées lors du conseil des ministres du 10 octobre dernier en matière de regroupements familiaux.

La principale objection soulevée par ces organisations portait sur les délais imposés aux familles qui souhaitent rejoindre un travailleur en France. Mme Dufoix, qui vient de présider une réunion extraordinaire du Conseil national des populations immigrées, va adresser des instructions *« très fermes »* aux administrations pour que les avis requis sur le logement et sur les ressources des intéressés soient donnés en quarante-cinq jours.

REPORT A JANVIER DES DÉCISIONS SUR LES MINES DE FER LORRAINES

La CGT doit consulter ce jeudi 29 novembre les ouvriers des mines de fer lorraines, en grève depuis dix jours, après la réunion tripartite de mercredi à Paris. Au cours de cette réunion, la direction de Sacilor, qui aura la responsabilité de l'ensemble des mines lorraines, a accepté de reporter au 31 janvier 1985 les décisions industrielles et sociales. D'ici là, en accord avec les pouvoirs publics, elle va examiner *« le plan industriel Mines tel qu'il résulte du plan Unimétal (produits longs) et Sollac (produits plats) notamment en matière de prévision d'enlèvement et de politique d'enfournement »*.

Ce plan prévoit de 1985 à la mi-1986 d'arrêter quatre sites d'exploitation sur neuf, la production devant être ramenée de 9,78 millions de tonnes en 1985 à 6,2 millions en 1987 et les dirigeants de Sollac estimant nécessaire pour maintenir la qualité des produits d'utiliser 30 % à 35 % de minerai de fer importé de Suède et du Brésil — pourcentage que la CGT souhaite réduire. Cela entraînerait huit cents suppressions d'emplois (sur mille neuf cent vingt salariés), deux cents par départ anticipé à la retraite et six cents par reclassement ou mutation, soixante personnes devant en outre être embauchées par le groupe luxembourgeois Arbed.

AGRICULTURE

LES SAFER ONT TROP DE TERRES EN STOCK

Chargées de réguler le marché foncier en faveur des agriculteurs, depuis leur création en 1960, les SAFER (sociétés d'amménagement foncier et d'établissement rural) sont prises à contrepied par la crise. Leur Fédération nationale, qui tenait son assemblée générale le 28 novembre à Angers (Maine-et-Loire), a annoncé un déficit d'exploitation pour 1983 de 10 millions de francs, faisant suite à un exédent de 31 millions de francs en 1982. Ce « passage au rouge » est dû surtout à une dépréciation du stock de terre détenu par les SAFER, quelque 150 000 hectares pour une valeur de 2,45 milliards de francs.

Le prix des terres a diminué de 10 % en moyenne en francs constants ces quatre dernières années. Cette baisse conjuguée à un ralentissement du marché (les trans actions sur les terres à vocation agricole ont régressé de 8 % en 1983) alourdissent les charges des SAFER, dont 41 % des terres achetées pour être rétrocédées aux agriculteurs n'ont pas trouvé preneurs depuis plus de deux ans. Le rythme annuel lui-même des terres acquises puis revendues par les SAFER a diminué depuis 1980.

Cette tendance a surpris les dirigeants des SAFER, qui sont cogérées par les représentants des organisations agricoles traditionnelles et par l'administration. Ils comptaient sur un large mouvement de libération des terres entre 1970 et 1985, pour cause de départs en retraite des agriculteurs âgés.

Or les rêves de modernisation et d'agrandissement pour une agriculture de « professionnels » performants se sont évanouis. La crise de l'emploi aidant, les agriculteurs âgés ont semble-t-il prolongé leur activité, les enfants ont succédé aux parents, la pluriactivité se serait développée.

De son côté, la Fédération nationale des SAFER souligne aussi que l'Etat a réduit son financement de plus de 20 % en francs constants entre 1979 et 1983, ce qui ramène sa participation pour compenser les charges des SAFER de 38 à 26 %.

● **La grève à EDF.** — Troisième et dernière journée de grève de la CGT à Electricité de France, le jeudi 29 novembre. Le mouvement devait toucher le Nord, la Normandie et l'Ile-de-France. Mercredi, la seconde journée, qui concernait les régions de l'Est et du Sud-Est, avait été marquée par une baisse de production plus importante que la veille. C'est surtout dans le Midi (50 % de grévistes selon la direction régionale) que la grève avait été la plus ressentie : des coupures « sauvages » de courant avaient eu lieu à Marseille, Antibes, Cagnes et Menton, ainsi qu'à Nice.

LE SALON NATIONAL DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

Deux mille crus à comparer

Le Sixième Salon des vignerons indépendants ouvrira ses portes, le vendredi 30 novembre, à Paris (1). C'est un tour de France des vignobles, de deux mille crus, réalisable sur plus d'un demi-hectare, mais c'est sans doute aussi la plus importante manifestation du genre puisque du château prestigieux à l'appellation plus modeste, cinq cent cinquante éleveurs de vin participent à cette manifestation. Indépendants, ces vignerons, mais aussi solidaires puisqu'ils seront tous logés à la même enseigne, même surface de stand, même présentoir quel que soit le nom gravé sur les étiquettes.

Ce salon est organisé par la Confédération nationale des caves particulières qui, comme son nom l'indique, s'oppose aux caves coopératives. Cette CNCP joue sur une corde sensible au cœur des consommateurs ravis de connaître l'homme qui travaille la terre, soigne la vigne, vendange, vinifie, élève le vin, le met en bouteilles et finalement le vend.

Sur un peu plus d'un million d'hectares de vignes, près de 54 % sont cultivés par des vignerons vinifiant en caves particulières. Ils ont produit près de 56 % du volume du vin (1982). Les parts entre indépendants et apporteurs de raisin à une coopérative varient selon le type de vin lui-même. Les indépendants représentent 63 % des AOC (appellation d'origine contrôlée), 49,2 % des VDQS (vins délimités de qualité supérieure) et 56 % du vin de table.

La carte de visite du vigneron indépendant, par rapport au coopérateur toujours, peut être ainsi complétée : il a, en moyenne, sept ans de moins, il a tendance à ne pas exercer d'autre activité que la vigne et le vin, il emploie plus souvent de la main-d'œuvre et exporte plus volontiers.

La Confédération nationale des caves particulières a été créée en 1976 pour structurer les fédérations départementales. Les premières avaient vu le jour dans l'Aude, l'Hérault et le Gard, c'est-à-dire ce Midi viticole où la coopération est toute-puissante.

La CNCP n'affirme pas qu'elle représente l'ensemble des vignerons indépendants. D'ailleurs elle n'indique pas son nombre d'adhérents. Mais elle veut être une structure d'accueil syndical pour l'autre viticulture, être entendue et reçue comme telle par les pouvoirs publics. Tout en se défendant d'être une machine de guerre contre la coopération, elle voudrait ramener la politique viticole à plus d'équité, estimant qu'il y a plus d'aides et de considération, politique peut-être, pour la coopération viticole que pour les vignerons indépendants majoritaires.

J. G.

(1) Le Salon lui-même se tient du vendredi 30 novembre au lundi 3 décembre, 24, quai d'Austerlitz à Paris (13e). La première journée est réservée, de 14 heures à 22 heures, aux professionnels de la distribution, les cavistes et restaurateurs. Il est ouvert au grand public les trois jours suivants.

AFFAIRES

H. Ernault-Somua dépose son bilan

La société H. Ernault-Somua (HES) a déposé son bilan le 27 novembre devant le tribunal de commerce de Versailles. Spécialisée dans les machines-outils, cette entreprise, filiale du groupe Schneider, est en difficulté depuis 1980, et son dossier est entre les mains du CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle).

Le dépôt de bilan semble signifier que l'Etat, qui assure les fins de mois de cette société de mille deux cents personnes depuis deux ans, ne veut plus supporter cette charge. Deux solutions sont à l'étude pour le redressement de l'entreprise (*le Monde* du 6 novembre). La première consiste en une reprise par le groupe japonais Toyoda et la seconde par la constitution d'un pool de financiers et d'industriels français, solution plus difficile, mais qui a la faveur du ministère de l'industrie.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE ELECTRO-FINANCIÈRE

Les actionnaires, réunis en assemblée générale ordinaire le mardi 27 novembre 1984 sous la présidence de M. Jean-Pierre Brunet, ont approuvé les comptes de l'exercice 1983-1984.

Le résultat des opérations courantes s'élève, avant impôt, à 57 250 000 F, contre 55 260 000 F pour l'exercice précédent. L'essentiel en est constitué par les revenus du portefeuille qui ont atteint 58 914 000 f, contre 55 974 000 F en 1982-1983.

Compte tenu du solde de la balance des plus et moins-values en capitaux qui s'établit à 9 600 000 F, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 49 987 000 F, contre 59 276 000 F pour l'exercice précédent.

L'assemblée générale a décidé de répartir aux actions une somme globale de 41 034 000 F contre 34 573 000 F au titre de l'exercice 1982-1983.

Le dividende correspondant s'élève ainsi à 30,50 F contre 29 F pour l'exercice précédent. Il s'y ajoutera un avoir fiscal de 15,25 F. Le revenu global sera ainsi de 45,75 F. Le coupon no 48, représentatif de ce dividende, sera détaché le 4 décembre 1984 et sera mis en paiement le 26 décembre 1984. Le paiement en sera effectué, sans frais, aux guichets des banques suivantes : Crédit commercial de France, Société générale, Crédit lyonnais, Banque nationale de Paris, Banque Indosuez, Electro Banque.

En application des articles 351 et 353 nouveaux de la loi du 24 juillet 1966, l'assemblée a voté une résolution offrant, aux actionnaires qui le souhaiteraient, l'option pour le paiement du dividende en actions de la compagnie. Le délai d'option est de trois semaines à compter de la date de l'assemblée; il prendra fin le 18 décembre 1984. Le prix d'émission s'établit à 490 F.

Le dernier cours coté ce jour est de 572 F, coupon de 30,50 F attaché.

L'assemblée générale a élu administrateur de la société M. Antoine Jeancourt-Galignani, directeur général de la Banque Indosuez.

En outre, dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire, il a été décidé de modifier un certain nombre d'articles des statuts pour les mettre en harmonie avec les nouvelles dispositions légales.



LE TITRE MOINS CHER QU'A LA BOURSE !

Pour en profiter, réinvestissez votre dividende en contactant votre agent de change ou votre banquier **avant le 7 décembre 1984.**

En effet, le titre est proposé en réinvestissement à un prix inférieur d'environ 1 % au cours du 7 décembre 1984, et sans frais de bourse.

INTERBAIL

La société a conclu avec le groupe Climat de France un bail commercial en vue de l'exploitation d'un hôtel d'environ 200 chambres.

Cet hôtel en cours de construction au 20, rue de la Gaîté, à Paris XIVe, quartier Montparnasse, fera partie du patrimoine propre d'Interbail.

Il sera distinct mais mitoyen de la nouvelle salle de spectacle Bobino, son architecture permettra de mettre en relation les deux exploitations.

On sait qu'Interbail a eu également sur d'autres sites parisiens une forte production dans le domaine du crédit-bail.

Ainsi a-t-elle signé deux contrats intéressant un immeuble avenue des Ternes et un immeuble place d'Iéna, représentant ensemble 145 000 000 de francs.

Au total, les engagements conclus de toute nature seront en 1984 de l'ordre de 600 000 000 de francs.

Damart serviposte

Le chiffre d'affaires HT du groupe Damart au 31 octobre 1984 s'élève pour les dix premiers mois de l'exercice à 859,7 millions de francs contre 673,3 millions pour la même période de 1983, en progression de 27,68 %.

Cette progression ne peut être extrapolée pour l'exercice. En effet :

— en 1983, le démarrage de la saison, qui avait d'abord été très lent, avait été perturbé par les grèves postales de septembre-octobre. Un rattrapage était ensuite intervenu et l'activité des mois de novembre et décembre avait été très forte ;

— cette année, au contraire, l'activité a été très soutenue durant le mois de septembre après la sortie du catalogue automne-hiver ; elle est maintenant en très net ralentissement depuis la fin du mois d'octobre en raison des conditions climatiques peu favorables à la vente de nos articles.

Le bénéfice semestriel du groupe, calculé avant impôt et participation des salariés a marqué au 30 juin une progression de 6,06 %.

Les chiffres qui précèdent ne tiennent pas compte de l'activité du groupe Somfy, qui ne sera consolidé qu'en fin d'année. Le chiffre d'affaires et les résultats de ce secteur ont été satisfaisants jusqu'à fin octobre.

En ce qui concerne le réseau de distribution, un nouveau centre-conseil sera ouvert au début de l'année prochaine à Dijon.

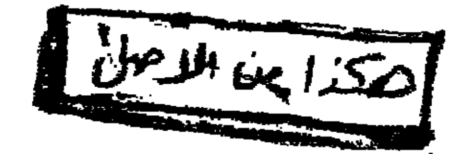
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	9,4175	9,4190	+ 145	+ 155	+ 266	+ 280	+ 380	+ 480
$ can.	7,1140	7,1167	− 46	− 28	− 54	+ 20	− 137	− 46
Yen (100)	3,8301	3,8323	+ 139	+ 148	+ 264	+ 282	+ 729	+ 779
DM	3,0616	3,0631	+ 127	+ 135	+ 259	+ 272	+ 685	+ 729
Florin	2,7144	2,7156	+ 113	+ 119	+ 223	+ 235	+ 673	+ 611
F.B. (100)	15,2153	15,2214	− 12	+ 41	+ 6	+ 96	− 196	− 87
F.S.	3,7238	3,7259	+ 167	+ 180	+ 357	+ 376	+ 974	+ 1030
L (1 000)	4,9384	4,9418	− 169	− 151	− 345	− 313	− 1061	− 974
£	11,3010	11,3122	+ 80	+ 120	+ 183	+ 242	+ 267	+ 434

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 11/16	8 13/16	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9	9 3/8	9 1/2
DM	5 3/8	5 5/8	5 9/16	5 11/16	5 9/16	5 11/16	5 5/8	5 3/4
Florin	5 3/8	5 5/8	5 9/16	5 3/4	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6
F.B. (100)	11	11 1/2	10 9/16	11	10 1/2	10 7/8	[illegible]	10 13/16
F.S.	21	25	5 1/8	5 1/4	4 7/8	5	4 13/16	4 15/16
L (1 000)	12	13	14 3/8	14 11/16	14 7/16	14 3/4	14 3/4	15 1/8
£	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16	9 13/16	9 15/16
F. franç.	10 7/8	11 1/8	10 1/2	10 3/4	11 3/4	11	11 3/16	11 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 novembre

Peugeot en vedette

Changement de décor mercredi à la Bourse de Paris. Résistant, mais assez maussade la veille, le marché s'est sensiblement redressé sous la conduite de Peugeot en particulier (+ 5,1 %). Bien que le mouvement de hausse ait été très sélectif, en clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,5 % environ. A un moment, il avait même progressé de 0,7 %. L'action de la firme DE Sochaux n'a pas été la seule sur laquelle les feux de la rampe se sont rallumés. CSF, Avions Marcel Dassault, Crouzet, ont suscité également de l'intérêt. Il y a rarement de fumée sans feu. La veille, au cours d'une réunion, la SAFE (Société d'analyse financière et économique) avait parlé en bien de ces valeurs, de Peugeot en particulier. La SAFE étant très écoutée, la Bourse a donc prêté une oreille attentive à ses prévisions, d'autant plus attentive que la détente monétaire se poursuit aux Etats-Unis et en France aussi avec la décision de la Banque de France d'abaisser son taux d'intervention. Comme, d'autre part, Wall Street affiche une meilleure mine, des opérateurs ont pris quelques initiatives à l'achat, mais sans précipitation. Les dernières enquêtes de l'INSEE sur les perspectives de production industrielle et du commerce de détail sont mauvaises.

A signaler la forte reprise de Imétal (+ 7 %), très malmené ces derniers temps.

Hausse de la devise-titre dans le sillage du dollar. Celle-ci s'est traitée entre 10,20 F et 10,26 F (contre 10,14 F-10,23 F).

Nouvel alourdissement de l'or avec, à Londres, l'once de métal précieux à 329,10 dollars (– 3,80 dollars), et à Paris, le lingot à 100 000 F (– 500 F). Le napoléon a coté 600 F (+ 2 F).

NEW-YORK

Baisse

Le petit jeu du yo-yo a continué, mercredi, à Wall Street. Cette fois-ci, l'indice des industrielles a oscillé du côté de la baisse. A la clôture, il s'établissait à 1 205,38, soit à 14,80 points en dessous de son niveau précédent. Les « Blue Chips » ont été les grandes perdantes de la séance, comme en témoigne le bilan général, certes négatif, mais pas franchement mauvais. Sur 2 002 valeurs traitées, 908 ont fléchi, 577 ont progressé et 517 n'ont pas varié.

A quoi faut-il attribuer ce retour du balancier ? Aux appréhensions soulevées *par le projet de réforme fiscale présenté par* le département du Trésor, un projet très complexe, de l'avis général, et dont l'objet final, la simplification, paraît inaccessible. De toute façon, l'administration devra en débattre et le Congrès se prononcer, ce qui repousse aux calendes le règlement des problèmes pendants : les déficits du budget et du commerce extérieur. Le marché a quand même mis un sérieux temps de réflexion (quarante-huit heures) avant de donner son sentiment sur cette affaire.

Du coup, la généralisation du « prime *rate* » à 11 1/4 % n'a eu aucun impact particulier autour du « Big Board », où, d'autre part, le ralentissement de l'expansion continue d'alimenter toutes les conversations. L'activité a porté sur 86,30 millions de titres, contre 95,50 millions.

VALEURS	Cours du 27 nov.	Cours du 28 nov.
Alcoa	37 1/8	36 5/8
A.T.T.	18 5/8	18 5/8
Boeing	57	55 1/2
Chase Manhattan Bank	44	44 1/8
Du Pont de Nemours	47 1/4	46 5/8
Eastman Kodak	72 7/8	71 3/4
Exxon	43 3/8	42 7/8
Ford	47	46
General Electric	57 1/8	56 3/8
General Foods	54 5/8	54 3/4
General Motors	78	76 3/4
Goodyear	25 3/4	25 1/2
I.B.M.	124 3/4	123
I.T.T.	27 1/8	27 1/4
Mobil Oil	29 3/8	29 1/4
Pfizer	40 1/8	39 1/2
Schlumberger	38 1/2	38 1/2
Texaco	33 1/2	33 1/8
U.A.L. Inc.	43 1/4	41
Union Carbide	50 3/8	49 5/8
U.S. Steel	25 1/2	25 1/2
Westinghouse	26	25 3/4
Xerox Corp.	38 5/8	37 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ACCOR. – A moyen terme, c'est-à-dire de 1984 à 1988, le groupe prévoit, en données réelles, hors inflation, une progression moyenne annuelle de 8 % du chiffre d'affaires, de 12 % du bénéfice net par action et de 10 % du dividende. A l'heure actuelle, sur la base d'un cours un peu supérieur à 240 F, le taux de capitalisation se situe aux environs de 15, avec un profit net de 15,50 F par action.

Commentant ces chiffres, MM. Dubrulle et Pélisson, présidents du groupe, ont justifié leur confiance par l'existence de réserve de « résultats latents » : en Europe (Allemagne, Autriche, Pays-Bas) et en France. Ils ont relevé un allégement progressif des changes de crédit-bail, indexée seulement à 25 %, et la disparition, entre 1993 et 1998, de la plupart de ces contrats de crédit-bail, passés entre 1973 et 1978 pour la construction d'hôtels. Pour 1985 et 1986, le groupe prévoit d'investir annuellement 700 millions de francs, dont 400 millions de francs pour la rénovation. Enfin, aucune opération nouvelle n'entraînera de dilution du bénéfice par action.

MARINE-WENDEL. – Pour l'exercice clos le 30 juin dernier, cette société holding a fait un retour remarqué dans l'ère des bénéfices. Son résultat net s'élève à 15,14 millions de francs, « *après constatation d'une charge exceptionnelle de 6,58 millions* », précise le communiqué. A l'issue du précédent exercice, les comptes avaient fait ressortir une perte de 13,4 millions de francs, après une provision pour dépréciation de titres de 28,7 millions.

Le bénéfice d'exploitation passe de 18,9 à 20,66 millions de francs.

Le dividende net passe de 4,08 F à 4,30 F.

ESCAUT ET MEUSE. – La cotation des actions et obligations de cet holding de participations industrielles et commerciales a été suspendue le 28 novembre jusqu'à nouvel avis. Une OPA a été lancée. Les initiateurs de l'opération cherchent à empêcher Escaut et Meuse à se délester des intérêts détenus dans Gaz et Eaux, soit 33 % d'après la chambre syndicale. Du coup, la cotation de Gaz et Eaux a également été suspendue.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	27 nov.	28 nov.
Valeurs françaises	119,1	117,8
Valeurs étrangères	89,7	89,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	27 nov.	28 nov.
Indice général	181,2	181,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 novembre ..... 11 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 nov.	29 nov.
1 dollar (en yens)	245,30	245,45

BOURSE DE PARIS — Comptant — 28 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]								

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ — Hors-cote

SICAV 28/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]					

• : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1695	4,5 % 1973	1682	1680	1654	– 1 66
3995	C.N.E. 3 %	4023	4029 90	4034 90	+ 0 29
1500	Electricité T.P.	1520	1530	1537	+ 1 11
2800	Esselor	2865	2845	2845	– 0 69
570	Esso S.A.F.	553	546	553	....
985	Eurafrance	991	1007	1012	+ 2 1[illegible]
[illegible]					
144	Gencor	146 50	142	142 10	– 3
305	Gén. Belgique	317	302 50	307	– 3 15
585	Gén. Electr.	577	584	580	+ 0 51
775	Gen. Motors	809	820	821	+ 1 48
64	Goldfields	61	59 80	59 80	– 1 96
39	GdMetropolitain	38 30	37 50	38 70	+ 1 04
170	Harmony	167 50	162	164	– 2 08
35	Hitachi	35 50	35 65	35 60	+ 0 28
610	Hoechst Akt.	609	609	608	– 0 16
82	Imp. Chemical	83	84 20	84	+ 1 20
111	Inco. Limited	113	108 70	108 70	– 3 80
1670	Siemens A.G.	1646	1537	1535	– 0 64
161	Sony	151 50	153 60	153 60	+ 1 38
205	T.D.K.	199 90	205 40	205	+ 2 55
17 50	Toshiba Corp.	17 65	17 75	17 75	+ 0 56
890	Unilever	885	911	911	+ 2 93
370	Unit. Techn.	378	381	380	+ 0 52
1040	Vaal Reefs	1015	1000	1000	– 1 47
465	West Deep	453	441	442	– 2 42
375	West Hold.	366	360 20	362	– 1 09
375	Xerox Corp.	380	392	396	+ 4 21
1 94	Zambia Corp.	1 91	1 89	1 89	– 1 04

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/11	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 365	9 441	9 100	9 800
ECU	6 832	6 831	....	....
Allemagne (100 DM)	306 360	306 250	292	312
Belgique (100 F)	15 210	15 219	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	271 570	271 500	260	280
Danemark (100 krd)	85 140	85 130	88	83
Norvège (100 k)	105 720	105 770	101	108
Grande-Bretagne (£ 1)	11 303	11 296	10 850	11 650
Grèce (100 drachmes)	7 455	7 480	8	7 500
Italie (1 000 lires)	4 948	4 931	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	371 420	372 250	366	377
Suède (100 krs)	107 320	107 460	103	110
Autriche (100 sch)	43 575	43 580	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 466	5 475	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 685	5 680	4 900	6 100
Canada ($ can 1)	7 095	7 121	6 920	7 270
Japon (100 yens)	3 818	3 843	3 700	3 980

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/11
Or fin (kilo en barre)	100500	100000
Or fin (en lingot)	100500	100000
Pièce française (20 fr)	598	600
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	592	586
Pièce latine (20 fr)	578	564
Souverain	726	724
Pièce de 20 dollars	4450	4340
Pièce de 10 dollars	2022 50	2010
Pièce de 5 dollars	1181 25	.....
Pièce de 50 pesos	3805	3770
Pièce de 10 florins	602	597

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Jeudi 29, 19 h 25
(appels possibles dès 19 h)

L'univers des B.D
SERGE BOLLOCH et YVES-MARIE LABÉ
répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs

DEMAIN DANS « LE MONDE »

Un supplément de cinq pages sur les écoles supérieures de commerce et de gestion

- Un entretien avec le directeur d'HEC
- Des reportages dans des classes préparatoires et des écoles

A B C D E F G

AU CONSEIL DES MINISTRES

Des mesures pour améliorer l'habitat et réduire les charges

M. Paul Quilès a présenté au conseil des ministres, ce jeudi 29 novembre, des mesures pour l'amélioration de l'habitat et la maîtrise des charges. Il s'agit de donner une meilleure efficacité aux aides publiques. Dans le secteur privé, les aides de l'ANAH (Agence nationale de l'amélioration de l'habitat) seront revalorisées de 10 % à 20 %. Pour certaines catégories (handicapés, propriétaires à faibles ressources), ces taux moyens seront plus élevés. L'ANAH et les banques coopéreront pour simplifier les formalités et réduire le taux des prêts complémentaires. Les prêts conventionnés pour l'amélioration de l'habitat seront plus facilement accessibles, car le seuil du montant des travaux qu'il fallait atteindre pour y prétendre sera abaissé de 10 000 F à 25 000 F.

Pour le secteur social (HLM), il n'existait qu'une seule aide financière de l'État, subventionnant les gros travaux entre 20 % et 40 %. Il sera créé un *« produit »* nouveau, une nouvelle aide de 20 % (avec un plafond de 15 000 F par logement) pour les travaux légers portant sur les économies d'énergie et de charges en général (régulation de chaufferie, menuiserie extérieure, hall d'entrée, etc.). Cette prime sera complétée par un prêt de la Caisse des dépôts à 9,5 %. Pour ce faire, un crédit de 200 millions de francs sera dégagé dans la quatrième tranche du Fonds national des grands travaux, permettant l'amélioration de cent mille logements.

Le gouvernement enfin va lancer en direction des professionnels et du public une campagne d'information pour la réduction des charges sur le thème : « Moins 10 % de charges = 1 % de pouvoir d'achat. »

Création pour les artisans d'une société personnelle à responsabilité limitée (SPRL)

Au moment où les cent quatre présidents des chambres de métiers sont réunis à Paris en assemblée générale, M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, a présenté au conseil des ministres un projet de loi sur le statut de la société personnelle à responsabilité limitée (SPRL). Cette société a pour but d'offrir un cadre juridique, fiscal et social à l'entrepreneur individuel et à l'artisan et de mettre fin au régime de la confusion des patrimoines.

Le projet de loi introduit en droit français, à l'instar de certaines législations étrangères, la notion de société constituée par une seule personne et répond à quatre objectifs :

– Libérer l'esprit d'initiative en limitant désormais la responsabilité indéfinie qui pèse sur l'entrepreneur individuel ;

– Diminuer le recours malsain aux sociétés fictives. Il est probable, estime M. Crépeau, que les deux tiers des cent vingt mille SA et des cent soixante-dix mille SARL répertoriées en France ne sont que des façades ;

– Assurer une meilleure gestion des entreprises artisanales et commerciales ;

– Faciliter et encourager la transmission des entreprises en corrigeant certaines injustices fiscales.

Par ailleurs, M. Crépeau a dressé un bilan des actions menées en faveur des artisans :

– *La formation :* soixante-dix mille artisans ont suivi, en 1983, préalablement à leur installation, des stages d'initiation à la gestion ;

– *Les moyens financiers :* accès aux prêts CODEVI, enveloppe de 7,2 milliards de francs de prêts spéciaux en 1984 ;

– *Promotion des entreprises :* contrat de plan signé cet été, 100 millions de francs en 1984 pour l'assistance technique ;

– *Amélioration des conditions de vie et d'emploi :* retraite à soixante ans, statut pour les conjoints.

Sensibiliser le public et les entreprises à la qualité industrielle

Le conseil des ministres devait adopter le 29 novembre un ensemble de mesures destinées à améliorer la qualité des produits industriels français. Ces décisions s'inspirent du rapport demandé par le ministère de l'industrie à M. Gérard Bapt, député de Haute-Garonne, et remis en juillet dernier.

La qualité industrielle doit être le combat fondamental et permanent de l'industrie française pour renforcer sa compétitivité, selon M. Bapt. La qualité ne coûte rien, c'est la *« non-qualité »* qui, multipliant les rebus, les retouches voire les retours-usine, provoque des dépenses inutiles considérables, que le rapport chiffre entre 10 % et 30 % du chiffre d'affaires des entreprises. Le coût global pour l'économie française serait alors de quelque 100 milliards de francs.

Le gouvernement devrait orienter ses actions autour de trois thèmes : sensibilisation, renforcement des moyens techniques et formation. La sensibilisation du public et des entreprises, outre la campagne de publicité actuelle à la télévision, passera par un *« train de la qualité »* qui parcourra la France l'an prochain et par la réalisation de plusieurs films. Le ministère du redéploiement industriel éditera un guide de calcul du coût de la non-qualité à destination des entreprises et renforcera la promotion des services associés à la production (maintenance, réparation...).

Les moyens techniques actuels seront renforcés. Ainsi le nombre de laboratoires publics mis à la disposition des entreprises pour leurs essais (actuellement trente) devra doubler ou tripler d'ici un an. Les aides régionales au conseil seront reconduites, tandis que la norme « NF » devra jouer un rôle fédérateur (son statut sera réformé pour l'occasion). Le gouvernement n'a pas cru bon de créer l'institut de la qualité prôné par M. Bapt à l'image de la Grande-Bretagne, mais il souhaite que les différentes associations concernées se regroupent et coordonnent leurs actions. A l'étranger, un système d'observation de l'image de la qualité française sera mis en place.

Dans le cadre de la formation, l'objectif gouvernemental est que tout titulaire d'un CAP ou d'un BTS ait reçu une formation à la qualité d'ici à 1986 ou 1987. En outre, une centaine de cycles de formation universitaire seront installés d'ici deux ans contre trente cette année.

DOLLAR PLUS CALME 9,42 F

Sur des marchés des changes beaucoup moins nerveux, le dollar a légèrement fléchi, revenant, jeudi 29 novembre, de 3,08 DM à 3,0730 DM et de 9,44 F à un peu moins de 9,42 F. Il semble que la présentation d'un projet de réduction du déficit budgétaire des Etats-Unis *(voir en page une)* ait bloqué la hausse du « billet vert », du moins pour l'instant. Le franc français est toujours très ferme vis-à-vis du deutschemark, qui reste coté aux alentours de 3,0630 F.

Au Liban

ATTENTAT MEURTRIER EN ZONE DRUZE

Beyrouth *(Reuter).* – Une voiture piégée a explosé jeudi 29 novembre devant le central téléphonique d'Aley, ville aux mains des druzes du Chouf depuis 1983, faisant aux moins trois morts et une quinzaine de blessés, a annoncé la Voix de la montagne, station de M. Walid Joumblatt. La radio druze précise que l'explosion a fait de nombreux morts et blessés. Une radio chrétienne a indiqué pour sa part que l'on pouvait voir un panache de fumée s'élever au-dessus d'Aley, située sur une corniche à l'est de Beyrouth, et que des ambulances se précipitaient sur les lieux de l'attentat. *« A un moment où les dirigeants nationalistes tentent de mettre en œuvre un plan de sécurité à Beyrouth, sur la côte, ou bien dans la montagne, des éléments suspects cherchent à faire échec à ce plan »*, a commenté la radio druze.

D'autre part, le quotidien francophone *le Réveil* a annoncé le 28 novembre qu'une station radiophonique hostile à M. Joumblatt, la Voix des druzes libres, avait commencé à émettre ces jours derniers, critiquant notamment les liens du dirigeant druze avec l'Union soviétique et les communistes.

MORT DE M. ANDRÉ FABIUS PÈRE DU PREMIER MINISTRE

M. André Fabius, père du premier ministre, est décédé dans la nuit du 28 au 29 novembre d'une crise cardiaque à son domicile parisien.

Antiquaire renommé, spécialiste des antiquités françaises des dix-septième et dix-huitième siècles, M. André Fabius était âgé de soixante-seize ans.

● *Une centrale éolienne dans le Tarn.* – La délégation régionale Midi-Pyrénées de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) a annoncé le projet de construction d'une centrale éolienne à Cammazes (Tarn). Dix-huit aérogénérateurs devraient être montés d'ici à 1990 (neuf de 100 kW et neuf de 750 kW) pour un investissement évalué à quelque 24 millions de francs.

Le numéro du « Monde » daté 29 novembre 1984 a été tiré à 479 850 exemplaires

Sur le vif

Annonces

Nous avons de la visite. Mitterrand est à Paris. Il tenait absolument à venir. Il ne voulait pas faire faux bond à Mme Thatcher. Le temps de sauter de son smoking dans son avion et il file sur Dublin. Comme Shimon Pérès est attendu à l'Elysée la semaine prochaine, Mitterrand essayera de passer. Après quoi, il repart pour le Zaïre, le Centrafricaine et le Burundi. Allez vous étonner, après ça, qu'il parle de nos affaires à l'étranger, qu'il annonce à Damas la visite de Tchernenko à Paris. Ses déclarations, il faut bien qu'il les fasse quelque part !

S'il s'emmêle un peu les pieds dans les fuseaux horaires, quoi de plus normal ? Rappelez-vous, son idée de référendum, c'est à Amman qu'il l'a eue. Ça n'a pas dû être facile de la garder jusqu'à son retour à Villacoublay et de ne la lâcher qu'à Mauroy qui l'attendait au pied de la passerelle. Il a eu du mérite, là, avouez. Et puis, il a sa fierté, Mitterrand. Il n'aime pas répondre à des questions qu'on ne lui a pas posées. Nous, on n'en a jamais l'occasion. Encore une chance que les confrères de Damas aient pensé à lui parler du voyage de Tchernenko. Sinon, ils n'en auraient rien su. Nous non plus.

Il y a des gens, ça les vexe, ce système d'annonces au diable vauvert. Ils sont marrants. Il n'y a pas de mal à ça. Au contraire, il y a du bon. Surtout quand il s'agit d'une mauvaise nouvelle. Le jour où il décidera de nous demander le troisième tiers provisionnel avant le second, le président devrait attendre d'être en balade aux antipodes. Ça mettra plus de temps à nous revenir. Avec un peu de chance, il s'en ouvrira à un pays ami qui nous le répétera avec ménagements, en y mettant des gants.

D'accord, il y a des inconvénients : ces confidences aux quatre coins de la planète ne nous parviennent pas toujours. Il arrive qu'elles se perdent. Ainsi, quand il est allé voir la queen, Mitterrand a révélé aux Anglais que pour transformer la France, il était champion. Personne n'avait fait mieux depuis Napoléon. Et les British, ces chiens, ont gardé ça pour eux. C'est vraiment pas faire play.

C'est comme Giscard, du temps qu'il était au pouvoir. Où est-ce qu'il a proposé le mariage ou si vous préférez, la cohabitation à la gauche, au cas où elle gagnerait les législatives en 1978 ? A La Nouvelle-Orléans. Pourquoi ? Cherchez pas. Il espérait que son offre de Gascon se perdrait dans les bayous de la Louisiane. Manque de pot : quelqu'un l'a ramassée et nous l'a rapportée.

Tiens, j'y pense, Mitterrand leur a peut-être aussi parlé de Giscard, aux Syriens. De Giscard premier ministre en 1986. Seulement, ça, ils s'en fichent, alors ils auront oublié de nous prévenir.

CLAUDE SARRAUTE.